M int OBSTAT :

Lugduni, die /5· *auÿuili 19M*

Cl. Mondksrrt, 9. j.
censor dep.

impbimatvh :

Parisiis, die /· Oct ›7.55

M. Potrvin
vie. gen.

SOURCES CHRÉTIENNES

Collection dirigée par II de I.ubac. S. J., et J. Daniélou, S. J.
Secrétariat de Direction : C. Mondcserl, S. J.

N° 40

THÉODORET DE CYR

CORRESPONDANCE

I

INTRODUCTION, TEXTE CRITIQUE, TRADUCTION ET NOTES

PAR

Yvan AZÉMA
Agrégé cio rUniversilé,
Docteur èx lettres.

LES ÉDITIONS DU CERE, 29, bd de la Tour-.Macboi.rg. PARIS

1955



ABRÉVIATIONS

[). T. C. — Vacant, Mangenot, Amann, *Dictionnaire de Théologie catholique,* Paris, en cours depuis 1903.

Flemming, *Akten* = *Akten der ephesinischen Synode vorn* 449 dans *Abhandlungcn der kbniglichen Gesellschaft der Wissenschfalen zu Gottingen. Philologisch-Historische Klasse, Noue Folge, Band XV,* N° 1, Berlin, 1917.

H.-B., *Lexicon* = Hofmann et Buchjberger, *Lexicon für Théologie mid Kirchc,* Fribourg en Brisgau, 1930-38.

Mansi — *Sacrorum conciliorum nova et amplissima collectio,* !759 sq.

Martin, *Actes* = *du Brigandage d'Ephèse,* Amiens, 1874 (Extrait de la *Revue des sciences ecclésiastiques).*

Not. Dign. = *Notitia dignitatum,* éd. Seeck, Berlin, 1876.

P. G. = Migne, *Patrologie grecque,* Paris, 1857-1866.

P. W., *Real-Encycl.* = Paui.y-Wissowa-Kroli, *Real-Encyclopüdie der classischen Allertumswissenschaft,* Stuttgart, 2e éd., en cours depuis 1894.

Schwartz (Ed.), *A.C.O.*— *Acta conciliorum cecumenicorum,* Berlin, en cours depuis 1914.

Tillemont, *Mem. hist. eccl.* = *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique des six premiers siècles,* Paris, 1711.

JV. fi. — Pour les références aux lettres appartenant soit a la *Collectio Sirmondiana,* soit à la *Collectio Palmensis,* nous avons utilisé dans notre édition le système adopté par Güntikii *{Theodorei von Cyrus und die Kümpfe in der Orientalischen Kirche,* Aschaffenburg, 1913) et les autres, qui donnent en chiffres arabes \ép. 1,2, 3...) les numéros des premières, et en chiffres romains (ép. I, Π, 111...) ceux des secondes.

14968 SEP20'S6

l INTRODUCTION

L'illustre évfique de Cyr, Théodoret, si môle aux querelles christologiqucs de son temps, est l'un des écrivains les plus féconds de l'Eglise grecque au ve siècle. Lorsqu'il meurt vers 457, il laisse une œuvre considérable l : ouvrages de dogme et d'apologétique, livres d'exégèse et d'histoire. Si ces ouvrages restent encore aujourd'hui pour l'historien du dogme ou le théologien des documents d'un grand intérêt, la correspondance est cependant la partie la plus attrayante de toute son œuvre, comme aussi la plus précieuse.

De cette correspondance 232 lettres nous ont été conservées. Ces lettres, qui nous sont parvenues par des voies diverses, se répartissent de la façon suivante : 1) 147 furent éditées pour la première fois par Sirmond en 1642 ⁸ et figurent au tome 83 (col. 1173-1409) de la *Palrologie grecque* de Migne ; 2) 47 autres ont été éditées en 1885 par Sakkélion d'après un manuscrit unique de Patmos 2*; 3) les collections conciliaires nous ont transmis 36 lettres, toutes datées des années 431-437. Quatre d'entre elles proviennent des ylcie» *grecs,* les lettres 150, 151, 169

1. Aligne, P. *G.,* 80-84.

2. Paris, 1642, t. 111 et IV dos Œuvres de Théodoret en 4 vol.

3. Του μαχαυίωτάτου Θεοδώρητου ἐπισχόπου Κόρου ἐπιστολαί δυοϊν δεούσχιν πίντ^χοντα ix πατυιαχοὔ χειρογράφου τ.ύ/ου; νυν πρώτον τόποι; ἐζδιοόμίναι, υπό Ιωάννου Σαχχελιώνο;, 'ΛΟίίνησιν, 1885. Sakkélion public 48 lettres, mais l'une d'elles, la XVIe, figure déjà dans la *Collectio Sirmondiana* (ép. 58).

(celle-ci éditée pour la première fois dans son texte grec par Schwartz dans *A. C. O.,* I, I, 7 et dans *Neue Aktcnstücke zum ephesinischen K'onzil von 431,* München, 1920, p. 23-24) et 171 de Migne, et trente-trois (dont la 171e de Migne), soit trente-deux nouvelles lettres existent en traduction latine dans la *Collectio Catinensis* ou *Synodicon Rustici Diaconi* : 4) deux autres épîtres nous sont parvenues par des voies très spéciales : la lettre à Abundius de Côme (P. *G.,* 83, col. 1492-94) et celle à Jean d'Égées, dont quelques fragments seulement nous ont été conservés en langue syriaque (Pair. *Orient.,* t. XIII, p. 190 et suiv.) Les lettres à Jean d'Antioche *(P. G.,* 83, col. 1489 et suiv.) sur la mort de saint Cyrille, et à Sporacius contre Ncslorius *(ibid.,* col. 1153-64) sont certainement apocryphes. Par contre, il ne semble pas qu'on doive nier l'authenticité des épîtres 86 et 110 de la *Collectio Sirmondiana,* que l'on a proposé d'attribuer an patriarche d'Antioche Domnus [1]

1. L'épître à Abundius, évêque de Côme en Occident, qui avait ôté le chef de la délégation envoyée par le pape saint Léon à Constantinople apres le coup de force de Dioscore, en 449, avait été jointe par Théodoret à l'exemplaire du tome à Flavicn signé par lui ainsi que par Ibas d'Édesse et Acylin de Biblos, et. adressé directement par l'évêque de Cyr à Abundius. Cette lettre, qui porte dans la *Petrologic* le numéro 181. nous a été conservée seulement en traduction latine et se trouve insérée dans le récit de la vie d'Abundius, où son biographe l'a jugée sans doute si flatteuse pour le légat qu'il l'a transcrite tout au long *(Vita $. Abundii,* c. II, p. 93 et suiv. dans *Acta Sanctorum,* t. IX). Sur cette lettre voir M. Richard, *Notes sur l'évolution doctrinale de Théodoret,* dans *Rev. des Sc. Phil, et Thëol.,* t. XXV, 1936, p. 473-474. Les quatre fragments de la lettre au nestorien Jean d'Égées représentent tout ce qui nous reste des lettres écrites par Théodoret postérieurement au concile de Chalcédoine (451). Le texte grec des ouvrages qui citent ccs fragments est perdu ; seule demeure une traduction syriaque. Sur ces fragments voir M. Richard, *La Lettre de Théodoret á Jean d'Égées,* dans *Rev. des Sc. Phil, et Théol.,* vol. II, 1941-42, p. 415-423.

2. Sur les problèmes divers que soulèvent ces deux lettres et dans le détail desquels il est ici impossible d'entrer, voir le commentaire de chacune.

On peut déplorer qu'une partie considérable de la correspondance de l'évêque de Cyr soit aujourd'hui perdue, les lettres dont nous disposons ne représentant même pas la moitié du nombre dont, au xiv® siècle, disposait encore Nicéphore Calliste, qui en connaissait plus de 500 [1]. Encore n'csl-il pas sûr que ce chiffre représentât alors toute la production épistolaire de Théodoret. D'autre part, nous n'avons que fort peu de lettres antérieures à 428, c'est-à-dire des premiers temps de son épiscopat, et, sauf quelques fragments, aucune postérieure à 451, date de sa réhabilitation par le concile de Chalcédoine. Dans l'intervalle même qui sépare ees deux dates, la plupart de celles que nous possédons appartiennent soit aux années 431-437, soit aux années 447-451, donc quelques années seulement sur un épiscopat qui fut long. Il est infiniment regrettable que cette correspondance, tpie l'on devine si riche par les seules parties qui nous en ont été conservées, s'olïre aujourd'hui avec de telles lacunes. Pourtant, si l'on songe que, de toutes les lettres que Grégoire de Nazianz.e a réellement écrites au cours de sa vie, 244 seulement subsistent, que nous ne possédons qu'une infime partie de celles de Grégoire de Nysse et que nous n'avons pas aujourd'hui entre les mains plus de 300 lettres environ de saint Basile, on admettra qu'en définitive nous ne sommes pas plus mal partagés pour la correspondance de l'évêque de Cyr que pour celles de quelques-uns des Pères grecs les plus illustres du ive siècle. De plus, il est permis de penser que la plupart des lettres que nous possédons sont, en raison même de la date à laquelle elles ont été composées, parmi les plus importantes que l'évôque de Cyr dut écrire. De sorte que, même avec ses lacunes, cette correspondance demeure encore d'un prix inestimable.

Les lettres qui la composent frappent par leur diversité [2]. Diverses déjà par la qualité de leurs destina-

1. Kac ἰπ<στοΛ«ϊ; ôs τούτου «ντηκοσία; ἐνέτυ/ον, *Historiae,* lib. XIV, cap. 54 : *Theodoreli opera recensens (P. G.,* 146).

2. x Among the extant correspondences of the early Byzantine

taires elles le sont aussi par leur contenu. Les affaires personnelles s'y croisent avec les intérêts généraux de la cite et du diocèse, les tâches temporelles avec les problèmes religieux, la direction morale avec la lutte contre les hérésies, la polémique avec l'enseignement doctrinal. Encore peut-on supposer que ces lettres ne nous livrent pas toute l'activité de celui qui les a écrites, mais en découvrent seulement, une partie. Si le bonheur des temps avait permis de conserver toutes celles qu'il dut composer, ou même seulement celles qu'il était encore possible de lire au xiv® siècle, sans doute aurions-nous de son action une vue à la fois plus complète et plus juste. Ce qui nous en est. resté suffit toutefois à témoigner de la grandeur d'une activité que nous devons considérer comme l'un det traits les moins discutables de sa personnalité. Tantôt message écrit à la hâte ou, au contraire, longuement inédite, pour recommander à un collègue dans l'épiscopat ou à un haut fonctionnaire de l'État quelque frère malheureux contraint de fuir en exil la ruine de sa patrie, tantôt moyen d'adoucir la blessure d'un cœur que la perte d'un être cher a fait, saigner, ou de dissiper les alarmes d'un esprit inquiet, plus souvent instrument dont l'évêque se sert soit pour prévenir la calomnie, soit pour réfuter une accusation déjà formulée ou détruire une équivoque, allant de l'objet le plus insignifiant au sujet le plus grave, du ton le plus badin au ton le plus sérieux, la lettre revêt toutes les formes, répond à tons les besoins, s'adapte à toutes les situations. Ainsi, simples billets sans conséquence, épîtres familières, lettres d'affaires, lettres de direction où s'exprime la délicatesse d'une âme qui veut guider d'autres âmes, lettres de consolation où se manifeste la compassion d'un cœur qui aspire à soulager la souffrance d'autrui,

period none presents wider variety than that of Theodoret » (Monica Wagner, *A Chapter in Byzantine Epistolography, The Letters of Theodorei,* dans *Dumbarton Oaks Papers,* IV, Harvard University Press, Cambridge, Massachussets, 1048, p. 125).

1. Voir le chapitre des correspondants.

composent tour à tour cette correspondance. Si l'on ajoute que ces lettres, déjà diverses par la qualité de leurs destinataires et par leur contenu, ont été aussi écrites dans les circonstances les plus variées, tantôt dans la joie du triomphe, tantôt aux pires heures de découragement, on comprendra que le ton puisse en eiïet changer de l'une à l'autre, l'intérêt se renouveler sans cesse, en même temps que se précise peu à peu la physionomie de l'homme. Si ces lettres nous révèlent successivement et parfois simultanément l'homme de prière, l'ami, le pasteur, le directeur de conscience, le moraliste, l'apôtre, l'administrateur, le théologien et même l'exégète, si elles nous le montrent tantôt installé dans un optimisme raisonné, tantôt en proie à un pessimisme lucide, cette diversité même est une garantie de vérité cl n'empêche pas d'apercevoir, en définitive, l'homme tout entier.

Leur intérêt est multiple. Importantes pour la biographie même de Theodorei et pour l'étude de sa personnalité, elles apportent aussi une contribution précieuse à la connaissance de sa doctrine cl elles ont, en outre, un intérêt historique, certain. Aussi n'en peut-on saisir pleinement le sens que si on les situe dans leur cadre.

Le milieu historique et religieux.

Des premières années de Theodorei, autant que de sa jeunesse, nous ne savons que peu de choses. Quelques rapides indications dispersées à travers scs œuvres — en particulier *VHistoire Religieuse* et la Correspondance — permettent cependant, d'entrevoir ce qu'ont pu être et cette enfance et cette jeunesse. Il naquit sur la fin du règne de Théodose, à Antioche, en 393 [1], dans une famille qui

1. Cette date n'est pas absolument certaine : 393 pour Tiil emont (XV, 869) et la plupart des modernes, d'après *Hist, relig. (P. G.,* 82,1384 B), mais, selon Garnier, en 386 *(Diss.* T, *P. G.,* 84. 90 C).

paraît avoir connu, du moins du côté de sa mère, non seulement l'aisance mais le luxe. C'est sur les conseils d'un solitaire, Macedonius — dont, plus tard, lorsqu'il écrira son *Histoire Religieuse,* le pieux évêque se souviendra, — que ses parents auraient, pour obtenir la grâce de sa naissance, formé le vœu de consacrer à Dieu l'enfant qui naîtrait d'eux. Fut-il, comme on l'a dit, le condisciple de Neslorius, l'élève de saint Jean Chrysostome et de Théodore de Mopsucste ? Bien que la première hypothèse ne soit pas invraisemblable, elle n'est point certaine. Il est sûr, par contre, que Théodoret, qui avait quatorze ans à la mort du grand évêque de Constantinople, connaissait le prestigieux talent de cet orateur dont les habitants d'Antioche n'avaient certainement oublié ni la pieté ni l'éloquence. Nul doute aussi que ee qu'il put entendre dire de lui n'ait exercé sur son aine naturellement ouverte aux choses de Dieu une influence profonde. Sans qu'il soit permis de dire exactement quels furent scs maîtres, on peut supposer que dans cette brillante ville d'Antioche, où les lettres étaient en honneur plus qu'ailleurs, il lui fut possible de bénéficier de tous les avantages de la double culture profane et religieuse, dont ses œuvres — et notamment ses lettres — porteront plus lard les marques [1]. De source sûre, puisqu'il nous l'a dit lui-même, nous savons qu'il se vit conférer de bonne heure les fonctions

1. Ville de plaisir, mais aussi capitale intellectuelle, Antioche était dans les dernières années du iv° siècle et fut encore dans le premier tiers du ve une cité dont le prestige n'était pas inférieur à celui d'Athènes, de Constantinople ou d'Alexandrie. Elle brillait alors par ses écoles de rhéteurs et de philosophes, par le culte des arts et l'amour des sciences. Les étudiants s'y pressaient pour entendre les maîtres qui étaient dans tout leur éclat. Libanius, qui y était né. y avait été jusqu'à sa mort (environ 391) reconnu comme le premier maître d'éloquence de la Syrie grecque. On a pu dire, d'autre part, que c'est durant les cinquante années qui vont de 380 à 430 qu'Antioche chrétienne a connu « l'apogée de son influence et une gloire que les dévastations n'ont point emportée dans leur torrent» (R. Devreesse, *Le Patriarcal d'Anlioche,* Paris, 1945, p. xi).

‹lc lecteur Ces fonctions consistaient essentiellement dans la lecture à haute voix des textes sacrés ; habitué ainsi à lire les saints livres, il est vraisemblable qu'il a puisé dans cette lecture un nouvel aliment à sa piété, en même temps que son esprit s'imprégnait de cette culture biblique qui sera plus tard l'une des marques de sa personnalité religieuse. Destiné dès sa naissance par ses parents à l'état ecclésiastique, lorsque ceux-ci eurent disparu, on le vit, après s'être dépouillé de tous ses biens, embrasser la vie monastique et se retirer dans un couvent ! qu'il ne quitta que pour monter sur le siège de Cyr, en 423. Si cette haute charge lui fut confiée malgré lui, c'est sans doute parce qu'il s'était acquis au cours des années passées dans cette pieuse retraite une réputation de sainteté qui paraissait le désigner naturellement à de telles fonctions.

Lorsqu'on 423 il est appelé à prendre en mains le gouvernement du diocèse de Cyr, c'est avec regret qu'il quitte une vie qui paraît avoir correspondu si bien à sa nature pieuse et à son tempérament studieux. Désormais il va être jeté dans l'action, une action aux formes multiples, qui souvent lui pèsera, mais à laquelle il ne se déroba jamais. Situé en Syrie euphratésienne, dans le ressort métropolitain de Hiérapolis, le diocèse de Cyr, déjà important par son étendue, puisqu'il ne comptait pas moins de huit cents paroisses, était aussi l'un des plus difficiles en raison et de son caractère montagneux et du grand nombre do païens et d'hérétiques de toutes sortes qui y vivaient. Les premières années de cet épiscopat, qui devait durer environ trente-cinq ans, nous demeurent assez obscures. Il est sûr en tout cas que Théodoret se mit aussitôt à l'œuvre, en engageant une lutte sans merci, par la plume et par la parole, contre ces diverses catégories d'infidèles ; on peut, d'une part, con-

1. P. *G.,* 82, 1397 A.

2. Peut-être l'un des deux monastères de Nicerte, situé à trois milles d'Apaméc, dont il est question dans l'épître 119 (P. *G.,* 83, 1329 C).

sidérer maintenant, comme certain que Ia *Curatio,* l'une des plus belles et des plus imposantes apologies du christianisme qui aient été écrites dans les premiers siècles, date précisément des débuts de son épiscopat [1] ; un grand nombre de traités, aujourd'hui perdus, destinés à réfuter les erreurs des Ariens, des Eunorniens, des Marcionites et des Macédoniens, ainsi que les écrits contre les Juifs et les Mages persans, appartiennent aussi à cette époque. Nous savons par Théodoret lui-même que ses puissants efforts furent récompensés par d'importants succès. D'autre part, la réputation, déjà solidement établie, de théologien, qui sera la sienne au concile d'Éphèse en 431, confirme que dès les premières années de son épiscopat, il avait su, quoique jeune encore, s'imposer à l'Église d'Orient à la fois par l'étendue de sa culture et par la sûreté de son jugement.

C'est, en effet, en 431, au moment où se situe l'un des grands événements de l'histoire religieuse du ve siècle, que va s'affirmer avec force sa personnalité. Désormais l'histoire de sa vie se confond avec l'histoire générale de l'Église d'Orient. Histoire complexe s'il en fût, où se trouvent mêlés à la fois les soucis les plus nobles et les passions les plus violentes, et dans laquelle les esprits n'ont pas su dans tous les cas garder la mesure^ nécessaire : si les vingt années qui vont du concile d'Ephèsc, en 431, à celui de Chalcédoine, en 451, représentent l'un des moments de Γhistoire de l'Église où le dogme s'est précisé plus qu'à aucun autre, il appartient à l'historien de démêler, au milieu d'une telle complexité, les éléments purs de ceux qui le sont moins. Qu'il nous suffise ici de dégager les grands traits de cette histoire.

On sait quelle solution le concile de Nicée, en 325,

1. Cf. M. Richard, sur *révolution doctrinale de Théodoret* dans *Re». des Sc. Phil. cl Théol.,* t. XXV, 1936, p. 459-481, suivi par le P. J. Montalvf.rnk, *Theodoreti cyrensis doctrina antiquior de Verbo inhumanato,* Rome, 1948, p. 35, et, plus récemment, P. Canivet, *Précisions sur la date de la Curalio de Théodoret de. Cyr,* dans *Recherches de Science religieuse,* t. XXXVI, 1949, 4, p. 585-593.

avait apportée au problème christologique. Contre l'arianisme il avait affirmé d'une part que dans le Christ se trouvent deux éléments aussi réels l un que l'autre : la divinité et l'humanité, mais, par ailleurs, que ces deux éléments se trouvent intimement unis. C'est précisément de la difficulté qu'il y avait alors à accorder cette unité et cette dualité que naquit le débat christologique qui emplit tout le ve siècle. A ce problème, des solutions diverses étaient depuis longtemps proposées. D'une part, tous ceux des théologiens qui se rattachaient à ce qu'il est convenu d'appeler l'Ecole d'Antioche, inspirée par Diodore de Tarse et Théodore de Mopsueste, proclamaient qu'il ne saurait s'agir que d'une union extérieure et, par suite, avaient quelque peine à appeler la Vierge mère de Dieu, car, pensaient-ils, « ce n'est pas Dieu, mais le temple dans lequel Dieu a habité, qui est de Marie » [1]. Voulant accentuer en face du dualisme antiochien l'union des natures, Alexandrie en venait à utiliser une formule apollinaristc telle que αἱα φὐσι τοὔ Οε$ὔ λὀγου σἳσαρζωμἱνἳρ et disait que c'est Dieu même qui a souffert sur la croix. Présentées ainsi, aucune des deux solutions proposées par les Antiochiens et les Alexandrins pour résoudre le problème de l'accord entre l'unité et la dualité des deux natures du Christ n'était, pleinement satisfaisante, l'une et l'autre rendant peu concevable l'œuvre même de la rédemption. Jusqu'au début du ve siècle cependant, quelles que fussent les divergences entre les solutions proposées, jamais celles-ci ne s'étaient affrontées comme elles le firent à partir du jour où fut appelé, en 428, au siège de Constantinople, un homme aussi vif d'intelligence que rude de tempérament, Nestorius.

Celui-ci, ancien moine d'un couvent des environs d'Antioche, se rattachait comme presque tous les Antiochiens, à la conception dualiste du Christ, insistant fortement sur la présence dans la personne du Christ de deux natures distinctes et se refusant à appeler la Vierge « mère de Dieu », pour substituer à cette appellation celle de

1. Dorner, *Die Lchre von der Person Christi,* 2® é<L, II, p. 52.

« mère du Christ », qui lui paraissait plus conforme à la réalité. L'erreur d'une telle doctrine autant qu'un acharnement quelque peu maladroit à la défendre eurent vite fait de dresser contre lui et l'autorité romaine et la colère du patriarche d'Alexandrie Cyrille (412-444), neveu de Théophile (385-412), le responsable de la chute de saint Jean Chrysostomc en 402. Désapprouvé par le pape Celestin dès le 10 août 430, Nestorius se vit en outre sommé, sous peine de destitution, d'accepter le formulaire rédigé selon la plus pure terminologie alexandrine par Cyrille, que le pape avait chargé d'agir contre le patriarche ; ce formulaire, où la doctrine orthodoxe était résumée en douze « anathématismes », avait été au préalable adopté par un concile égyptien en novembre 430. Loin de se soumettre, Neslorius alors se cabra et répondit aux anathématismes par un discours violent, en même temps qu'il poussait l'empereur Théodose 1 à convoquer un concile afin de trancher le débat. L'empereur annonçait, en effet, par des lettres adressées à tous les métropolitains de l'empire d'Orient, la convocation d'un grand concile qui se tiendrait à Ephèse en 431, lors de la Pentecôte. Pendant ce temps, Jean d'Antioche, mis par Neslorius au courant des anathématismes de Cyrille, après s'être concerté avec d'autres évêques, charge Théodorct de publier, avec André de Samosate, une réfutation des anathématismes de Cyrille, connue sous le nom de *contre-anathématismes,* que nous ne connaissons plus que par les réponses que leur fit Cyrille 2. Que l évêque d'Antioche se soit adressé à Théodoret pour entreprendre cette œuvre prouve et l'autorité dont l'évêque de Cyr devait jouir déjà dans l'Église d'Orient et la netteté de ses positions en matière christologiquc ; formé, en

•l. Théodose II, petit-fils du grand Thêodosc mort en 395, avait succédé à sou père Arcadius en 408 : il devait régner jusqu'en 450 ; pas plus que son père, Thêodosc ne gouverna vraiment à aucun moment cl son règne ne fut guère qu'une longue suite d'intrigues entretenues par des favoris et des femmes.

2. P. *G., TJ,* col. 31G et 385.

effet, selon les méthodes de l'école d'Antioche et, par suite, porté à insister sur la réalité des natures, Théodoret était, en outre, lié personnellement à Nestorius ; par là, dès avant l'ouverture du concile d'Éphèse, il se révélait comme un redoutable adversaire de la théologie alexandrine.

Convoqué officiellement pour le 7 juin, le concile ne fut ouvert en fait que le 22, par suite du retard d'un grand nombre d'évêques venus de provinces lointaines. Il le fut par Cyrille, avant meme l'arrivée à Ephèse de la délégation orientale, dont Théodoret était membre, et l'un des membres les plus éminents, et qui ne devait parvenir au terme de son voyage que le 24 juin, soit deux jours après l'ouverture du concile. On comprend que les Orientaux, mis au courant des événements, aient alors refusé de reconnaître la validité d'un concile réuni de la sorte et n'aient point voulu souscrire à la déposition de Nestorius déjà prononcée ; bien mieux, réunis aussitôt en petit concile dans la maison où s'est installé le patriarche Jean d'Antioche, ils décident de déposer à leur tour Cyrille et Memnon, l'évêque d'Ephèse, comme auteurs de l'hérésie exprimée par les anathématismes. Condamné le 29 juin par l'empereur, mais appuyé par les légats pontificaux, enfin débarqués à Ephese, qui confirment la déposition de Nestorius, Cyrille ne songe qu'à hâter les choses : aussi, les 16 et 17 juillet, fait-il procéder contre Jean d'Antioche, qui est à son tour excommunié. Bien loin d'avoir pacifié les esprits, le concile d'Ephèse, dont la dernière session eut lieu le 31 juillet, n'avait fait qu'exciter encore davantage les passions [1].

C'est pourquoi, afin d'aboutir à un accord nécessaire, Théodose convoqua à Chalcédoine les délégués des deux partis ; partisans de Cyrille et Orientaux choisirent avec soin les membres de leur délégation respective ; Théodoret

1. Sur Cyrille voir un jugement plus nuancé dans H. du Mλνοιβ, *Cyrille d'Alexandrie,* Paris. 1946, et l'article du même : *Le XVe centenaire du Concile de Chalcédoine,* dans *Nouvelle Revue Théol.,* 1951, p. 785-803.

qui avait déjà joué un rôle important pendant le concile par sa résistance aux décisions de Cyrille, et qui représentait à Chalcédoine Alexandre de Hiérapolis, fut alors le porte-parole de la délégation orientale. Nous savons que les deux partis se refusèrent à toute concession. Finalement les choses restèrent en suspens, le seul résultat clair du concile étant la déposition de Neslorius, qui restait exilé près d'Antioche et à qui fut donné pour successeur sur le siège de Constantinople, le 25 octobre 431, le vieux prêtre Maximien.

Il fallut encore près de deux ans avant de voir se dessiner les possibilités d'un semblant de réconciliation entre les deux partis jusque là aux prises. Grace à la modération — à laquelle il faut rendre hommage — de Cyrille, qui comprit sans doute le danger de certaines des formules dont, il avait usé dans les anathématismes, et aussi à la bonne volonté indéniable des Orientaux, qui aspiraient à la paix, un échange de lettres d'amitié fut possible entre Jean d'Antioche et Cyrille ; cela permit à Théodoret et à André de Samosate de penser qu'il n'était plus impossible de s'entendre : après une série de négociations, qui furent pour le vieil Acacc de Bérée l'occasion de montrer à la fois son esprit conciliant et sa diplomatie, on aboutit à l'acte d'union du 12 avril 433, véritable compromis par lequel chacun avait dû céder quelque chose. La conclusion de la controverse qui avait tant secoué l'Église était trop imparfaite pour que les conséquences d'une telle imperfection ne se fissent point sentir avant peu : en particulier, si Jean d'Antioche et Cyrille avaient pu, en toute loyauté, se mettre d'accord sur une formule de foi, ni l'un ni l'autre n'échappa au désaveu d'un nombre assez important d'évêques qui n'approuvaient pas leur acte. Pour sa part, Théodoret continua encore quelque temps la lutte contre Cyrille, sans doute parce qu'il se méfiait un peu de sa sincérité et bien qu'il eût approuvé la formule d'union, dont il était même vraisemblablement l'auteur ; il faudra attendre encore longtemps avant que. cédant aux moyens mis en œuvre à la fois par Jean d'Antioche et par Pau-

torité impériale pour le décider à faire sa paix avec Cyrille, il manifeste enfin son accord ; heureusement pour lui, la condamnation de Nestorius ne lui fut pas demandée. Par ailleurs l'adhésion à l'acte d'union d'un homme qui s'imposait tellement par son autorité et sa sainteté, eut pour conséquence de vaincre alors presque toutes les résistances : seul un petit nombre d'irréductibles demeura, parmi lesquels on comptait Alexandre de Hiérapolis, son propre métropolitain.

La paix ainsi faite se maintint tant bien que mal jusqu'en 446, non sans nuages ni troubles. Une première alerte grave se produisit en 438, lorsque Cyrille publia trois traités contre Diodore de Tarse et Théodore de Mopsueste [1], les deux maîtres de l'école d'Antioche. L'évêque de Cyr, chargé de répondre à ces traités, écrivit alors un ouvrage où il reprenait dans le détail l'argumentation de Cyrille et s'efforçait de montrer l'orthodoxie foncière de ceux qui étaient attaqués. Malgré l'âpreté de celte réponse, la paix se maintint encore quelque temps. Les choses se gâtèrent vraiment lorsque Cyrille, mort le 27 juin 444, eut pour successeur l'archidiacre d'Alexandrie, Dioscore, prélat ambitieux et violent qui, à peine monté sur son siège, ne laissa aucun doute ni sur la nature de ses intentions ni sur les méthodes dont il userait. A cette date, Jean d'Antioche, mort depuis déjà deux ans, avait été remplacé par son propre neveu Domnus qui, malgré des qualités d'intelligence indéniables, était cependant loin de le valoir. Proclus, enfin, qui avait succédé à .Maximien, le 12 avril 434, sur le siège de Constantinople, disparut en juillet 446, et son siège fut confié à un de ses prêtres, Flavien, un homme qui se distinguait surtout par son amour de la paix. Il était clair alors que le grand rôle allait revenir désormais à Théodoret de Cyr, qui paraissait incarner à lui seul toute l'école d'Antioche. Celui-ci n'avait cessé, pendant les années

1. Cf. M. Richard, /,« *traités de Cyrille d'Alexandrie contre Diodore de Tarse et Théodore de Mopsueste et les fragments dogmatiques de Diodore de Tarse,* Paris, 1946, dans *Mélanges dédiés à la mémoire de Félix Grat,* t. I, p. 99-116.

de paix relatives qui avaient précédé l'avèncrnent de Dioscore, de se consacrer avec zèle au gouvernement de son diocèse.

Les prédications d'Èutychès à Constantinople à partir de 446 et l'agitation des moines allaient malheureusement servir de point de départ à de nouveaux conflits pires que ceux auxquels on avait assisté lors du concile de 431. Alors commença pour Théodoret la période la plus pénible de son épiscopat. En butte à des accusations venues pour la plupart d'adversaires qui n'étaient pas toujours de bonne foi et ne reculaient pas devant le mensonge, il eut à sc défendre, lui si attaché à la vérité catholique, contre le grief d'hérésie. Déjà dans les années antérieures, Il s'était heurté plus d'une fois à l'hostilité de ceux qui, ayant cru voir dans l'acte d'union de 433 une sorte de capitulation devant les idées de Ncstorius, n'avaient jamais renoncé tout à fait au secret espoir de prendre leur revanche. Au premier rang de ceux-ci figurait justement Eutychès, le propre parrain de l'eunuque Chrysaphe, nouveau favori de l'empereur depuis 441, date à laquelle Pulchcrie, sœur de Théodose, jusque là toute puissante auprès de son frère, avait été obligée de quitter le palais. Chef moral de tous les moines de Constantinople, ce personnage, qui jouissait alors d'un très grand prestige, dépassant les idées même de Cyrille d'Alexandrie, glissait indiscutablement au monophysisme, en niant que l'humanité du Christ fût une humanité comme la nôtre. Comme ses idées trouvaient de plus en plus audience dans l'Église d'Orient, Théodoret jugea utile de diriger contre une telle doctrine un ouvrage qu'il publia sous le titre *d'Eranistes* et qui se présentait sous la forme d'un dialogue en trois parlies, qui visait manifestement Eutychès et ses amis. Le résultat ne se fit pas attendre : ce fut une offensive des Eutychiens, dont. Théodoret en particulier fit les frais. Il fut., en 448, sévèrement admonesté par le gouvernement impérial ; deux décrets furent lancés contre lui, l'un lui ordonnant de ne plus sortir de son évêché, l'autre lui faisant défense de paraître au concile dont on parlait alors.

Tandis que la situation se gâtait, de plus en plus pour les Orientaux, l'évêque de Dorylée, Eusèbe, qui avait jadis été-le premier à dénoncer l'enseignement de Nestorius, dénonça Eutychès comme hérétique et réclama qu'il comparût devant le concile. Grace à la ténacité d'Eusèbe, on finit. non sans peine - par obtenir d'Eutychès qu'il se présentât devant le synode, le 22 novembre 448 : les choses s'y passèrent de telle sorte qu'il y fut déclaré hérétique et déposé du sacerdoce, sentence qui fut peu après confirmée par le jugement de saint Léon â qui Eutychès en avait appelé. Et pourtant, les semaines passant, un tel revirement se produisit en faveur d'Eutychès que non seulement, les Orientaux eurent à souffrir de l'appui fourni à l'archimandrite par Théodose et Dioscore d'Alexandrie, mais encore l'empereur lança, le 30 mars 449, des lettres de convocation pour un nouveau concile général qui devait se réunir le 1er août et qui, dans sa pensée, était destiné à reprendre toute l'affaire par le commencement. Théodoret, on le sait, avait défense d'y assister. Λ ce concile le pape envoyait pour le représenter trois légats, porteurs de plusieurs lettres dont l'une, désignée par le nom do *Tome à Flavian,* contenait un exposé complet de la position doctrinale prise par le pape. De ce concile qui, appelé communément brigandage d'Éphèsc, en raison des violences et des illégalités qui s'y commirent, a laissé dans l'histoire un triste souvenir, Dioscore fut le maître tout-puissant.

Convoqué le 8 août au matin, le concile avait, été si bien préparé et les choses y furent si bien menées que non seulement Eutychès en devait sortir réhabilité et blanchi de toute hérésie, mais encore Flavien de Constantinople et Eusèbe de Dorylée, tenus pour principaux responsables de la condamnation de l'archimandrite quelques mois auparavant, s'y virent l'objet de violences inouïes ; le résultat fut que cent-trente cinq évêques, parmi lesquels Domnus lui-même, sous l'empire de la peur ou par lâcheté, furent contraints de souscrire à la condamnation de leurs collègues. Le concile se termina le 22 août par la condamnation d'Ibas, évêque d'Édesse, d'Irénée,

évêque de Tyr (à qui un remplaçant avait déjà été donné auparavant), de Théodoret qui fut déposé sans même qu'il eût obtenu le droit de se faire entendre, et se retira alors à Aparnée, enfin de Domnus lui-même que son attitude de soumission à la violence de Dioscore ne sauva point. Invité, quelques semaines ou peut-être seulement quelques jours après la sentence inique du concile, à se retirer dans un monastère, l'évêque de Cyr qui en a appelé aussitôt à saint Léon, vivra dans l'attente d'une réhabilitation qu'il ne sera autorisé à espérer que lorsque, à Théodosc qui meurt le 28 juillet 450, succédera Marcien ; il apparut, en effet, aussitôt que la politique impériale en matière religieuse allait être modifiée.

Le changement qui s'accomplit alors et qui provoqua très vite un revirement des esprits — puisque Eutychès se vit même contraint d'abandonner son monastère pour se retirer dans la banlieue de Constantinople et que les membres du brigandage d'Ephèse annoncèrent un peu partout leur soumission — autorisa désormais Théodoret à appeler de tous ses vœux la convocation d'un nouveau concile qui rétablirait toutes choses. De fait, Marcien lançait dès le 17 mai 451 des lettres de convocation d'un concile général qui devait s'ouvrir à Nicée le 1er septembre et qui, finalement, sur l'ordre de l'empereur, s'ouvrit le 8 octobre, à Chalcédoine. Ce concile représente une grande date autant dans la vie de Théodoret que dans l'histoire générale de l'Eglisc. Invité dès la première réunion, où il fut surtout débattu de questions de procedure, à entrer dans l'assemblée — puisque le pape, qui avait cassé les décisions du concile de 449, l'avait alors rétabli dans son siège — son entrée déchaîna un certain tumulte ; il dut. pour que le calme revînt, s'asseoir aux côtés d'Eusèbe, dans la nef et non à son rang d'évêque. Après de multiples incidents, l'orthodoxie de Flavien se trouva reconnue ; à l'unanimité, le 13 octobre, Dioscore se voyait privé de la dignité épiscopale ; une nouvelle formule de foi fut élaborée par une commission spéciale désignée à cet effet, formule à laquelle tout le monde finit par souscrire ; Théodoret enfin, dans une

des séances ultérieures, où il s'agit de régler un certain nombre de cas particuliers, bien que déjà réhabilité par le pape, se vit contraint d'excorninunier solennellement Nestorius : que cela lui ait coûté, on peut l'imaginer si l'on songe que jusqu'ici il s'était toujours refusé à le faire. C'est alors — et alors seulement — que son orthodoxie se trouva officiellement reconnue ; ceci se passait le 26 octobre, à la 8e session. S'il nous appartenait d'étudier plus en détail l'histoire de ce concile et de juger son œuvre, nous serions amenés à reconnaître que sur le plan des personnes il apparaît essentiellement comme un compromis, mais fut un succès sur le terrain doctrinal : en particulier on reconnaît aujourd'hui le rôle prépondérant joué par Théodoret, qui apparaît comme le défenseur de Chalcédoine et à qui est due une plus grande précision dans le vocabulaire christologique [1].

On est autorisé à penser qu'au lendemain de cette réhabiliation solennelle, Théodoret ne dut plus avoir qu'un désir : celui de passer dans le calme et le travail les années qu'il lui restait à vivre. De fait, c'est au gouvernement de son diocèse et à la composition de travaux littéraires qu'il employa alors tout son temps. L'évêque de Cyr mourut sous le règne de l'empereur Léon Ier, à une date qu'il est difficile de préciser, mais que l'on situe raisonnablement vers 457.

Tels sont les faits essentiels qu'il est bon d'avoir présents à l'esprit en lisant la Correspondance.

II

Les correspondants.

Les correspondants [2] de Théodoret sont nombreux. Dans les deux seules collections de lettres qui nous

1. Cf. H. du Manoir, *art. cit.,* et Ch. Moeller, *Néphalius d'Alexandrie,* in *d'Hist. eccl.,* t. XL (196·'ı-'ı5), p. 113 ss.

2. Pour cette partie de notre introduction, nous avons largement utilisé lo mémoire de licence intitule *Recherches sur ta Correspon-*

occupent l leur liste ne comporte pas moins de 115 noms. Ils appartiennent à tontes les classes do la société, aux plus élevées comme aux plus humbles ; à côte des évêques et. des gens d'Eglise — prêtres, archimandrites, moines, diacres et diaconesses - -, nous rencontrons de multiples personnalités civiles : hauts dignitaires de la cour et grands fonctionnaires impériaux, obscurs secrétaires, petits magistrats de province, simples militaires avec ou sans grade, dont le nom même parfois nous échappe. A eux tous ils composent une galerie si riche que, d'après la seule correspondance de l'évêque de Cyr, on peut déjà brosser un tableau assez complet de la société de son temps.

1. *Les gens d'Église.*

Parmi ces correspondants les gens d'Eglise occupent naturellement une place de choix. El tout d'abord les évêques, au nombre de vingt-neuf : Léon, évêque de Rome, à qui revient le premier rang, André de Samosale, Archclaüs, Basile, évêque de Sélcucie en Isaurie, Damien de Sidon. Dioscore d'Alexandrie, Domnus d'Antioche et son homonyme l'évêque d'Apainée, Eulalius et Eusèbe — deux évêques d'Arménie persique , Eusèbe, évêque d'Ancyrc en Galatie, Eustathc de Béryte, Eustathe d'Aegécs en Cilicie, Flavien de Constantinople, Florent, évêque dOccidcnt, dont l'identité demeure obscure, Ibas d'Edesse, Irénée de Tyr, Jean de Germanicic, Pompeianus d'Emèse, Proclus de Constantinople, Romulus de Chalcis, Sabinien de Perrhc, Sophronius de Constantine en Osroène, Théoctistc de Bérée, Théodote d'An-

dance de TModoret, présente par l'abbé Louis Df.stomues devant la Faculté de théologie de l'Université catholique de Lille (Année académique 1944-1945). Nous avons eu communication de ce travail grâce à l'obligeance de M. Marcel Richard, professeur aux Facultés catholiques de Lille.

1. La *Collectio Sirmondiana (P- G.,* 83, col. 1173-1409) et la *Collectio Patmensis.*

tioche, Timothée de Dolichée, Uranius d'Emèsc, enfin les évêques de Cilicie, destinataires de l'épître 84, qu'il faut sans doute considérer comme une circulaire adressée ù l'ensemble de l'épiscopat des deux provinces ciliciennes.

On reconnaît dans cette liste des noms illustres. Si l'évêque de Cyr ne semble avoir écrit personnellement qu'une seule fois (ép. 113) à l'évêque de Rome, saint Léon, le nom de cc grand pape est invoqué aussi en d'autres épîtres (ép. 116, 121, 144, 145) [1] écrites après sa déposition en août 449. Contemporaine des épîtres 116 117 et 118, toutes trois adressées à des occidentaux, l'épître 113 peut être considérée comme l'une des plus belles de l'évêque de Cyr, en tout cas comme celle qui nous fait le mieux connaître les relations de Léon et de Theodorei [2]. L'évôquc déposé y exprime fortement sa foi au siège de Pierre, qui toujours apporte le vrai remède aux maux de l'Eglise ; il expose sa doctrine, évoque sa longue carrière de pasteur d'âmes, mise toute entière au service de Dieu. Que le pape veuille bien le citer à son tribunal, examiner ses croyances et faire justice au vieillard dont les cheveux blancs méritaient meilleur traitement. On sait que la lettre que saint Léon devait lui adresser plus tard [3] constitue le plus beau témoignage d'estime et de confiance que pouvait espérer Théodoret.

Plusieurs des évêques dont les noms ont été cités nous sont bien connus : tels sont Proclus et Flavien, évêques de Constantinople, Domnus, patriarche d'Antioche, Dioscore, évêque d'Alexandrie. Le premier, trois fois candidat malheureux au siège de Constantinople, s'était

1. *P. G.,* 83, col. 1325 B, 1332 A, 1373 C. 1384 D.

2. Dans îles circonstances assez semblables saint Jean Cbrysosloinc s'était, en 404, adressé au pape Innocent I pour protester lui aussi contre les injustices dont il venait d'être victime, niais il ne semble pas qu'en s'adressant à Rome, l'évêque de Constantinople ait eu aussi le souci do rendre hommage à la primauté pontificale, comme le fait, ici Théodoret. Voir sur ce sujet M. **J**l g ie, *Saint Jean Chrysostom* cl la primauté de saint Pierre,* dans *Échos d'Orient,* t. XX, p. 5-15.

3. *P. G.,* 83, col. 1319-24.

vu enfin introniser archevêque de la capitale au mois d'avril 434, à la mort du vieux Maximien. Peu de temps après son élection, l'évêque de Cyr profite d'une lettre reçue pour le féliciter (ép. XV). Malgré les positions très nettes qu'il avait prises jadis contre les conceptions christologiqucs de Nestorius et le rôle qu'il semble bien avoir joué lors de la promulgation de la constitution impériale du 3 août 435 prescrivant de brûler les livres de Nestorius, Théodoret paraît ne lui avoir jamais retiré ni son amitié ni sa confiance ; il eut même recours à lui en deux circonstances précises : une première fois, vers 445. pour lui recommander, au nom de Jacques — un solitaire de son diocèse — le curiate de Cyr, Philippe (ép. XX), dont il l'avait déjà entretenu dans une épitre antérieure, et, l'année suivante, c'est-à-dire peu de temps avant la mort de Proclus. pour le prier de vouloir bien défendre devant la cour les intérêts de sa cité épiscopale dans la question des impôts (ép. 47).

A Flavicn, homme pacifique, qui avait succédé sans difficulté à Proclus en juillet 446, sont adressées trois lettres, les épitres 11 et 104, qui datent de la fin de 448, et l'épître 86, qui n'est certainement, pas entièrement de la main de Théodoret et dont il faut sans doute restituer la dernière rédaction à Domnus x. Il ressort de la correspondance de l'évêque de Cyr avec Flavicn que ce dernier était favorable aux Orientaux. Λ Éphèse, d'ailleurs, il fut un peu la victime de son attachement au patriarcat d'Antioche et subit le sort de ses frères de Syrie. On sait qu'il fut indignement déposé et mourut sur le chemin de l'exil à Hypaïpa, en Lydie, dans des circonstances qui demeurent obscures. Sa mort semble bien avoir été tenue cachée un certain temps puisque Théodoret ne l'avait pas encore apprise en sept.-oct. 449 (ép. 113), mais il la connaissait quelques mois plus tard, lorsqu'il envoya au patrice Anatole son épître 121, dans laquelle il parle de Flavian «d'heureuse mémoire».

1. Une lettre antérieure, à laquelle fait allusion le début, de l'épître 104, a été perdue.

Les relations que l'évêque de Cyr entretint avec l'évêque Domnus paraissent avoir été fort amicales. Ce patriarche succéda à son oncle Jean sur le siège d'Antioche vers 441-442 Quelques années plus tard Théodoret lui recommandait Cclestiacus (ép. 31), l'illustre exilé d'Afrique. Que Théodoret ait. un peu tenu auprès de Domnus le rôle de conseiller, c'est ce que montrent deux lettres datant, l'une de 448, l'autre de 449, dans lesquelles il indique à son patriarche la conduite qu'il convient d'adopter en deux affaires importantes : la déposition d'Irénée (ép. 110) et le concile d'Ephèse (ép. 112). Malgré toute l'amitié qu'il vouait à Théodoret, Domnus eut le cœur, au Brigandage, de ratifier la sentence portée contre son ami. Déposé lui-même et non réhabilité à Chalcédoine, il devait mourir vers 461 dans son couvent de saint Euthyme, près de Jérusalem, d'où il était parti pour faire carrière.

L'histoire de Dioscore est trop connue pour qu'il soit utile de la retracer ici en détail. Dès 444 ce prélat poursuivit de sa haine l'évêque de Cyr : en particulier il le prit à partie dans une lettre à Domnus et c'est pour répondre à ses accusations que Théodoret lui adressa sa lettre 83, qui demeura sans effet. Au Brigandage d'Ephèse, grâce à d'habiles manœuvres, il triompha dé tons scs adversaires cl. fit déposer à la fois Flavien, Ibas, Irénée, Théodoret et Domnus. Il devait, du reste, être déposé lui-même à Chalcédoine, où fut. condamnée la doctrine monophysite dont il s'était fait Tardent défenseur, et mourut à Gangres en 454. Sans parler des épîtres qui lui sont adressées (ép. 60, 83), son nom revient souvent dans la correspondance de l'évêque de Cyr 1.

Irénée et Ibas nous sont aussi bien connus. Par un destin assez étrange, Irénée, de comte, devint évêque de Tyr, en Phénicie I, vers 444. Cette nomination apparaît. d'autant plus surprenante qu'il était très attaché

1. L'année 448 est la septième de l'épiscopat de Domnus, cf. ép. 83, *P. G.,* 83, col. 1268 D.

2. Ép. 85,86,112,113.

aux idées de Neslorius, dont il était, l'ami, et que son attitude pendant le concile de 431 et ses efforts pour sauver alors le patriarche de Constantinople l'avaient, rendu suspect à la cour ; il avait même été exilé à Pétra, où il occupa ses loisirs à composer le récit détaillé des événements qui avaient, précédé et suivi le concile d'Êphèse. Consacré par Domnus, il se vit rapidement attaqué par le clan rnonophysite, et la régularité même de son élection sc trouva contestée. Ceci devait aboutir à sa déposition par un décret de Théodosc en date du 17 février 448 et à son remplacement par Photius, au mois de septembre de la même année. Irénée est probablement mort avant 451 puisqu'aucune mention de lui n'est faite au concile de Chalcédoine. A ce personnage, dont le sort fut un moment lié au sien, Théodoret cul sans doute l'occasion d'écrire souvent ; de cette correspondance cinq cpîtres nous ont été conservées : les épîtres 3, 12, 16 et 35 de la Collection Sirmond, et X IV de la collection de Patmos ; en outre, on sc souvient que la lettre 110 roule tout entière sur la question de savoir s'il faut ou non accepter la déposition d'Irénée et donner un nouveau métropolitain à la capitale de la Phénicie I. A travers cette correspondance nous voyons Théodoret répondre à des consultations d'Irénée sur certains cas de conscience (ép. 3), lui dire la ferveur de son amitié (ép. XIV), le consoler de la mort de son gendre (ép. 12), le remercier de l'envoi de deux ou trois de ses traités (ép. 16), sc porter garant de l'orthodoxie de sa foi (ép. 110) ; il recommande enfin à sa charité un sénateur chassé d'Afrique par les Vandales (ép. 35) \ Nous connaissons également bien l'histoire du malheureux métropolitain do l'Osroène, Ibas, sur lequel les documents abondent. Prêtre à Edesse à l'époque où Rabulas, évêque de cette ville et ami de

i. Sur Trénée, dont les relations avec Théodoret auraient été rompues dans les années 449-450, voir en particulier : Schwautz, *A.C.O.,* I, 4, p. x-xv, et aussi : Tîllrmont, *Mëm. hisl. cedes.,* XV, p. 263-268; P. W., *Rtal-Encycl.,* t. V, 2136; *D. T.C.,* VII, col. 2533-36.

saint Cyrille, analhéniatisait les écrits de Théodore de Mopsueste et de Diodore de Tarse, il succéda à son évêque en 435. Il fut dés lors très vile l'objet d'attaques de la pari de scs clercs, qui l'accusaient de favoriser la diffusion des idées nestoriennes. Son cas examiné par une commission épiscopale à Tyr en 448 ; il fut déposé lors du Brigandage d'Ephèsc, réhabilité à Chalcédoine, mais devait être condamné lors de l'affaire des *Trois-Chapitres*[1] au deuxième concile de Constantinople, en 553 ·. Il mourut vers 457. Vers 443 Théodoret avait recommandé à Ibas l'évêque d'Afrique Cyprien (ép. 52) et, après leur commune déposition à Éphèse, il l'incitait à supporter vaillamment la persécution (ép. 132).

André, évêque de Samosate, le destinataire des épîtres 24 et XLI, comme beaucoup d'autres évêques correspondants de Théodoret, avait pris une part, active à la controverse nestoricnne. C'était un vieil ami de l'évêque de Cyr, avec lequel il avait, uni ses efforts pour réfuter les anathématismes de Cyrille entachés, selon lui, d'apollinarisme[3]. Empêché par sa mauvaise santé de se rendre à Ephèse, mais présent au synode d'Antioche, en 432, et à celui de Zeugma, en 433, sa résistance au concile d'Ephèsc ne fut en somme que momentanée puisqu'il finit par sc joindre au parti de ceux qui prêchaient la réconciliation entre Anliochiens et Alexandrins, fit union avec l'évêque d'Antioche et se sépara de son métropolitain Alexandre de Tïiérapolis, qui demeura toujours irréductible. Après 437 nous ignorons presque tout de lui ; nous savons seulement qu'il s'excusa de ne pouvoir assister au concile d'Antioche (en 444) réuni pour régler le cas d'Athanasc de Pcrrhe, et qu'il mourut avant 449 puisque c'est Rufin qui était présent au Brigandage en qualité d'évêque de Samosatc. Nos lettres 24 et XLI, dans lesquelles Théodoret remercie son ami des bonnes

1. Mansi, t. VII, col. 198-200 ; 211-256.
2. *Ibid.*. I. IX, col. 304-307.
3. La refutation des anathématismes par André est éditée *P. G.,* 76, col. 315-386.

nouvelles reçues ou des renseignements si exacts donnés sur un prêtre venu à Cyr, ne nous apprennent malheureusement rien sur sa vie.

Quatre lettres (ép. 85, 102, I, XLIX) sont adressées à Basile, évêque de Séleucie, la capitale de l'Isaurie. Ce Basile, qui avait, le titre de métropolitain, avait dû succéder à Dexianus peu de temps apres le concile de 431 [1]. S'il paraît avoir joui d'un certain prestige en Orient, sans doute à cause de sa grande science scripturaire — que Théodoret lui-même loue dans une de scs épîtres (ép. 102) [2], il est surtout connu pour sa conduite équivoque dans l'affaire de l'cutychianisme. Alors qu'il avait condamné Eutychès, au concile de Constantinople (nov. 448), on le voit, malgré les instances de Théodoret, cesser des celte époque de correspondre avec son ami, qu'il jugeait sans doute trop compromis ; l'année suivante, au Brigandage, sacrifiant les droits de la vérité et de l'amitié à sa sécurité personnelle, il condamne l'évêque de Cyr[3]; puis les vents devenant contraires au monophysisme, il changea à nouveau de camp et signa la nouvelle profession de foi qu'on acclama à Chalcédoine. Nous ignorons si, après sa réhabilitation, l'évêque de Cyr renoua des relations avec cet ami qui, en des heures graves, l'avait lâchement abandonné. Basile dut mourir vers 460.

Jean de Germanicie, le destinataire des épîtres 133 et 147, toutes deux écrites durant l'exil d'Apâmée, l'une (ép. 147) avant, l'autre (ép. 133) après la mort de Théodose [4], appartenait à la même province que Théodoret, Germanicie étant située dans la partie septentrionale

1. Le *D. T. C.* (II, 459) et II.-B. *Lexicon,* II, p. 31, disent expressément. 431 ; la *Real-Encyclopédie* propose 435 avec un point d'interrogation. Ce qui est sûr, c'est que Dexianus était encore présent à Éphèse en 431.

2. Il nous reste de Basile 41 discours, dont certains d'une authenticité douteuse, sur des passages de l'Ancien et du Nouveau Testament, et une vie de sainte Thècle, en deux livres et en prose (P. *G.,* 85, col. 27-618).

3. Martin, *Actes,* p. 127.

4. Théodosc mourut le 28 juillet 450.

de l'Euphratésicnne. Titulaire de ce siège dès 431 et longtemps fidèle à son métropolitain, lors de la rupture entre Jean d'Antioche et Alexandre de Iliérapolis. il finit, comme bien d'autres, par se rallier à son patriarche. Plus fidèle que Basile de Sélcucic, il n'abandonna pas son ami de Cyr en butte à la persécution et n'assista pas au Brigandage. L'épîtrc 133 laisse cependant entendre que Jean gardait encore certaines relations avec des gens qui s'étaient compromis à cette occasion. Présent au concile de Chalcédoine [1] il vivait encore en 459.

Si nous n'avons qu'un court billet de Théodoret à Eustathe, l'évêque de Béryte (ép. 48), du moins savons-nous qu'il s'agit de l'un des plus chauds partisans de Dioscore à Ephèse, où il n'hésita pas, lui qui avait jadis réclamé à grands cris l'amitié de l'évêque de Cyr, à parler contre lui. Après avoir obtenu de Dioscore, comme récompense de sa docilité, que le siège de Béryte fût érigé en métropole, au détriment de Tyr, il verra ses ambitions finalement échouer à Chalcédoine, où les Pères s'en tiendront aux vieilles règles de Nicée qui ne veulent qu'un seul métropolitain par province [2].

Des autres évêques, correspondants de Théodoret, dont il n'a pas encore été parlé, les uns sont assez mal connus de nous, d'autres ne sont plus guère que des noms. Parmi les premiers il faut citer Domnus, l'évêque d'Apûmée, métropole de la Syrie II, à qui l'évêque de Cyr adresse l'épîtrc 87 pour lui reprocher, comme à Basile, de l'avoir abandonné au temps de l'épreuve, et qui. sans s'être rendu personnellement au concile de 449, se fit représenter à l'assemblée par l'un de ses sufiragauts, Mélèce de Larissa, qui, au nom de son métropolitain, souscrivit ù la déposition de Théodoret et de Domnus d'Antioche [3] ; Eustathe, l'évêque d'Aegées, en Cilicie II. à qui Théodoret, dans l'épîtrc 70, recommande Marie, une jeune fille noble d'Afrique qui, tombée en esclavage, échoua en

1. A. *C.O.,* II. 1, 2, p. 115 (341} ⋔ 131.
2. Mansi, VII, 85-97 et /1. *C. O.,* II, 1, 3, p. 103-110.
3. Flemming, *Aklen,* p. 148, 25 ; Martin, p. 174.

Orient, mais qui, rachetée, veut s'embarquer à Acgées et retourner vers son père en Occident ; cet évêque n'assista ni au second concile d'Éphèse, ni à celui de Chalcédoiuc, où son métropolitain Cyrus d'Anazarbe signa pour lui la profession de foi [1]. De Pompeianus, l'évêque d'Émèse en Phénicie II, qui n'occupa que peu de temps son siège épiscopal et qui est le destinataire de l'épître 36, nous savons par les actes syriaques du synode de 449 qu'il avait été ordonné par Domnus [2] ; il assistait, en 444, au concile d'Antioche [3] et dut mourir peu de temps après [4]. Son successeur, Uranius, nous apparaît à travers les deux épîlrcs que Théodoret lui envoie (ép. 122, 123) comme l'un des amis les plus fidèles de l'évêque de Cyr : en effet, lorsque celui-ci eut à souffrir de la persécution, Uranius semble s'être souvenu qu'en d'autres circonstances il avait lui-même trouvé à Cyr un refuge [5] ; s'il n'assista pas au Brigandage, en revanche il se trouva à Chalcédoine, comme l'attestent les actes mêmes de ce concile [6].

Les mêmes reproches qu'il adressait à Basile de Sélcucie ou à Domnus d'Apamée, Théodoret eut l'occasion de les adresser aussi à Théoctiste de Bérée, en Syrie I (ép. 32, 134) et à Eusèbe d'Ancyre en Galalie (ép. II, 82. 109). Théoctiste était le successeur de l'illustre et vénérable Acace, dont on sait le rôle au moment du concile d'Éphèse ; malgré ses protestations d'amitié, cet évêque se comporta aux jours difficiles de telle manière qu'une fois la tempête apaisée. Théodoret pouvait lui reprocher sévèrement de n'avoir même pas eu à son égard « l'amour

1. *A. C.O.*. 11, 1, 2, p. 152 (348) n° 359.
2. Flemming, *Akb'ii,* p. 126, 18 ; Martin, p. 149.
3. Mansi, VII, 325 C.
4. En 445 s'il faut en croire Martin, p. 146, note b.
5. Les circonstances dans lesquelles Uranius avait été élevé à l'épiscopat auraient été assez troublantes, un certain Pierre ayant déjà été choisi par les évêques do la Phénicie libanaise dont Énièse faisait partie —, au moment oit Uranius fut intronisé évoque de cette ville ; de là l'opposition qu'il rencontra à son arrivée et la nécessite où il fut de chercher un refuge à Cyr, auprès de Théodoret.
6. *A.C. O.*. II, 1, 2, p. 145 (341) n° 124.

du publicain » (ép. 134). Quant à Eusëbc, le métropolitain de la Galatie, avec qui Théodoret eut les meilleures relations jusqu'en 448. il semble avoir été aussi versatile que son collègue d'Isaurie, Basile de Séleucic, puisqu'après avoir, comme ce dernier, condamné Eulychès à Constantinople l, il approuva en 449 ce qu'il avait brûlé l'armée précédente, abandonna son ami Théodoret et souscrivit à sa déposition ; à Chalcédoine il devait faire une nouvelle volte-face en souscrivant à la définition de foi 2 3 4

Nous sommes encore assez bien renseignés sur le destinataire de l'épître 126, Sabinien, l'évêque de Perrhe, ville située au nord-est de l'Euphratésienno, non loin de Samosate et de l'Osroène Sabinien déposé en 449, on avait réinstallé à sa place le trop fameux Athanase, pourtant condamné quelques années auparavant par le synode d'Antioche et auquel font allusion les lettres 42 à 47 de Théodoret ; Dans son épitro l'évêque de Cyr s'efforce de dissuader Sabinien, qui supporte mal sa situation, de chercher à recouvrer son siège et l'engage à n'avoir aucune relation avec les méchants qui l'ont déposé.

Des évêques dont il nous reste à parler nous ne savons que très peu de choses et nous ne sommes même pas toujours sûrs de leur identité. De Damien (ép. 49) nous ne savons ni quand il monta sur le siège de Sidon, en Phénicie, ni quand il mourut ; nous constatons seulement qu'il assista au synode d'Antioche 6. fut absent au Brigandage. mais fut à nouveau présent à Chalcédoine °, après quoi nous perdons définitivement sa trace. Si nous apprenons que Sophronius, l'évêque de Constantine, en

1. Mansi. VI, 757 D.

2. *A. C. O.,* II. 1, 2, p. 142 {338) n® 11.

3. DussAon, *Topographie historique de la Syrie,* Paris, 1927, p. 451. note 3 : p. 459.

4. Sur l'histoire de Sabinien nt d'Alhanase, voir : Güntiier, *Theodore! von Cyrus und die Kdmpfe in der Oricnlalixchen Kirche,* 1913, p. 9-13, Athanasius von Pcrrha.

5. Mansi, VII, 325 C.

6. *A. C. O.,* II, 1, 2. p. 145 (341) n® 116.

Osroènc, destinataire de l'épître 53, par laquelle Théodoret lui recommande un jour l'évêque d'Afrique Cyprion, était le cousin d'Ibas, il ne laisse pas cependant de nous apparaître comme un personnage assez étrange : d'une part, en effet, l'évêque de Cyr loue sa générosité et, d'autre part, à en croire les actes du Brigandage d'Ephèse [1], ce singulier personnage se serait adonné aux erreurs de la sorcellerie et aux divinations païennes ; ce qui est sûr, c'est que Sophronius siégea à Chalcédoine sans que personne élevât de protestation [2], ce qui fait supposer que le procès à lui intenté n'avait guère eu de suite. Nous sommes tout aussi dépourvus de précisions sur l'évêque de Séleucie Archélaüs, à qui Théodoret envoie l'épître XXX. A cet évêque les encyclopédies ne consacrent aucune notice. Si, de fait, il n'assista à aucun des grands conciles du VIe siècle, son nom est cependant mentionné quatre fois dans les correspondances de l'époque ; c'était le suffragant du patriarche d'Antioche, tout comme les évêques de Bérée, de Laodicée et de Chalcis [3].

Le Timothée à qui est adressée l'épître 130 et qui, comme cette lettre l'indique, demeura fidèle à l'amitié de Théodoret, n'est certainement pas l'évêque de Balança en Syrie II, qui à Ephèse condamna l'évêque de Cyr [4], mais plutôt l'évêque de Dolichée [4], dont le diocèse, situé au nord de Cyr, était contigu à celui de Théodoret. Il est également très vraisemblable que l'évêque à qui Théodoret adresse, en 450-451, son épître 135, n'est autre que Romulus de Chalcis, une ville de la Syrie I, située au sud

1. Flemming, *Akten,* p. 80-84 et Martin, p. 89-94 reproduisent les actes de la procédure relative t\ Sophronius.

2. *A. C. O.,* I. 2. p. 143 (339) n° 61.

3. Nous ignorons la date de la mort d'ArchélaüS, niais dès 444, au temps du concile d'Antioche, il était remplacé par Gcrontius (Mansi, VII, 325 C).

4. Flemming, *Akten,* p. 6, 29 ; Martin, p. 7, n° 30.

5. Sur l'identification de ce correspondant, voir M. Richako, *Un écrit de Théodoret sur l'unité du Christ après l'Incarnation,* dans *Rev, dss Se. rel.,* janv. 1934, p. 22-23.

de Bérée, sur la roule qui relie Cyr à Apamée. A en juger par l'épître de Théodoret, cet évêque aurait manqué de courage après le Brigandage d'Ephëso, auquel il n'avait d'ailleurs pas assisté. Il paraît au contraire impossible d'identifier l'évêque d'Occident du nom de Florent à qui Théodoret, par l'intermédiaire des prêtres qu'il envoie en Italie, fait parvenir l'épître 117. S'agil-il de l'évêque africain dont il est question dans l'épître XXII de la collection de Patmos, qui, ayant reçu l'hospitalité de Théodoret alors qu'il se rendait à Constantinople, se serait réfugié on Occident auprès de saint Léon [1] ? Serait-ce l'évêque Florent de Clusium — l'actuelle Chiusi — en Etrurie, qui assista à un concile romain sous le pape Hilaire en 465 [2] ? ou quoique autre évêque de même nom que nous ne connaîtrions plus ? La première hypothèse paraît la plus vraisemblable, car il est naturel de penser que Théodoret s'est surtout adressé à un évêque qu'il connaissait bien pour l'avoir jadis accueilli chez lui.

Quant à Eulalius et à Eusèbe — tous deux évêques d'Arménie persique —, à qui sont adressées respectivement les épîtres 77 et 78 de la collection Sirmond, nous ne connaissons ni le nom de la cité où ils résident ni aucune date de leur épiscopat. Il apparaît seulement, à la lecture de ces deux lettres, qu'au moment où Théodoret leur écrit, l'un et l'autre traversent une période difficile et doivent rassembler leur chrétienté dispersée par la persécution religieuse. Il n'y a rien à dire des destinataires de l'épître 84, les évêques des deux Cilicies, que l'adresse ne désigne pas autrement, sinon que les évêques de ces deux provinces, pour la foi desquels Théodoret exprime des craintes dans cette épître, firent en somme assez bonne ligure dans les luttes christologiques de 448-451, puisque trois d'entre eux seulement assistèrent au Brigandage et que tons adhérèrent à la profession de foi de Chalcédoine ; de tous ces évêques un seul figure nommément

1. Il s'agirait du Florent qui assista en 410 et en 426 à des conciles africains (Mansi, IV, p. 107,15 ; p. 80, note 2 ; p. 518 ; p. 527 B)
2. Mansi, VII, 959 C.

dans la correspondance do Théodoret, Eustathe d'Acgées, dont il a etc parlé plus haut.

Au ternie de cette revue il apparaît bien que Théodoret fut en relations avec une partie importante de l'épiscopat oriental. Parmi ces évêques les uns appartiennent comme lui à Γ Euphratésienne, tels André de Sainosate, Jean de Germa nicie, Sabinien de Perrhc ou Timothée de Dolichcc; d'autres — les plus nombreux — habitent des provinces souvent fort éloignées de la sienne ; quelques-uns, comme Proclus et h'iavien de Constantinople ou Eusèbe d'Ancyre en Galatic. ne font même pas partie du diocèse d'Antioche. Certains sont dos personnages de premier plan, d'autres occupent un rang plus modeste. Enfin, si certains, on l'a vu, sont demeurés lidèles à l'évêque de Cyr jusque dans les pires heures, d'autres ont été des amis douteux ou des hommes peu courageux, à qui Théodoret a eu des raisons d'exprimer son mécontcment ou son amertume.

A côté des évêques, les abbés, économes, prêtres, moines et diaconesses tiennent aussi une place importante parmi les correspondants ecclésiastiques de Théodoret. Au total quarante-quatre lettres — de dimension et d'importance fort diverses — leur sont adressées. Sur les abbés, au nombre d'une dizaine, nous sommes généralement assez mal renseignés. Le mieux connu de nous est certainement Marcel, le destinataire des épîtres 141 et. 142. Il s'agit de l'abbé des Acémètes, une communauté de moines de la capitale qui suivaient la règle établie dans la première moitié du vc siècle par saint Alexandre sur la continuité rigoureuse de l'office divin se perpétuant sans aucune interruption ni le jour ni la nuit. Marcel fut le deuxieme successeur d'Alexandre, fondateur de la communauté. On ne sera point surpris que Théodoret apprécie sa vie sainte et son zèle pour la vérité si l'on se souvient qu'après avoir défendu l'orthodoxie mise en péril par l'hérésie nestorienne, il lutta aussi contre Eutychès, participa au concile de Constantinople en 448 et à celui de Chalcédoine en 451 [1]. Avec Magnus Antoninus nous rencontrons

1. Ma n si, VI, 749. Sur Marcel voir *D. T. C-,* I, 304-308.

un autre archimandrite de Constantinople que Théodoret félicite de soutenir le bon combat (ép. 129) ; un peu plus tôt le pape saint Léon, l'avait engagé, ainsi que d'autres abbés de la capitale, à demeurer fidèle dans la foi et uni à son pasteur, Flavien A la même région devait appartenir aussi le prêtre et abbé Job, que Théodoret félicite de l'ardeur avec laquelle il lutte contre l'impiété et dont il sollicite les prières pour le bien des églises autant que pour lui-même (ép. 127) ; nous connaissons précisément un prêtre et archimandrite de ce nom qui, par son diacre André, signa la condamnation d'Eutychcs 1, bien que l'hérétique l'eût engagé à refuser de souscrire 3.

Par contre il paraît bien difficile d'établir l'identité d'Agianus, d Agathon, d'Aquilinus. d'André, de Jean et de Gérontius, à qui Théodoret envoie respectivement les épîtres XLHlet IV do la *collection de Patmos,* et 27, 143, 137 et 50 de la *collection Sinnond.* Du premier, qui habitait peut être le diocèse de Cyr, nous ne savons rien. Le second ayant bien voulu écrire à l'évêque de Cyr qu'il avait tiré parti de ses ouvrages, ce dernier le remercie de sa bienveillance, mais cela ne nous dit ni à quel moment la lettre fut composée, ni sous quel ciel vivait son destinataire, ni même qui il était4 5 Nous ne sommes pas mieux renseignés sur Aquilinus, qui semble avoir perdu son père et auquel l'évêque de Cyr adresse un mot d'exhortation (ép.27) 6. André, qui reçoit l'épître 143, serait-il l'archimandrite qui, parson représentant, le prêtre Timothée, signa au concile de Constantinople la condamnation d'Eutychcs [°] et dont

1. Ép. 51 dans Micne, P. L., 54, col. 843-45.
2. Mansi, VI, 752.
3. Hiîfêlé-Lkci.ekq, *Histoire des Conciles,* II, 1, p. 531.
4. La similitude de nom entre ce destinataire et un saint Agathon en Égypte, abbé comme le précédent, n'autorise pas à confondre les deux personnages. Sur Agathon d'Égypte voir Tillemont, *Mém.,* X, 418-427.
5. Un nesloricn do ce nom composa au ve siècle un commentaire de Matthieu et de Jean (Assemani, *OricnUdische iiibliothek,* p. 340, n° 22).
6. Mansi, V, 752.

il est question à propos d'Ibas au Brigandage d'Éphèse [1] ? Il est sûr, en tout cas, qu'il n'y a pas lieu de le confondre avec l'autre André, également moine de Constantinople et ardent nestorien, à qui est adressée l'épîlro éditée dans la Patrologic sous le numéro 173 et antérieure à celle-ci, puisqu'elle appartient au groupe des lettres écrites entre 431 et 437. Nous sommes aussi peu sûrs de l'identité de Jean, destinataire do l'epître 137, dont le nom est trop répandu pour qu'il soit même possible, en l'absence de toute indication, d'avancer une hypothèse [2], et de celle de Gerontius, sur qui l'épître qui lui est adressée ne nous apprend rien (ép. 50) [3]. Candide et Longin (ép. 128, 131) — ce dernier originaire de Dolichée en Euphratésienne — nous sont totalement inconnus.

D'autres gens d'Église viennent enrichir encore la galerie des correspondants de Théodoret : des économes comme Abraham. Eulogius et Jean ; des prêtres surtout, comme Acace, Agapîus, Archibius, Basile, Cyrus, Euthalius, Jacques, Jean, René et Théodote. Ces personnages ne jouissaient pas d'une autorité comparable à celle des évêques ou même des abbés, et généralement ils sont totalement inconnus de nous. C'est à peine si, de temps à autre, la figure de l'un d'entre eux s'éclaire. Plus souvent ils restent pour nous très lointains, perdus dans la grisaille du temps. Nous aimerions cependant les voir s'animer et vivre devant nous, pouvoir les situer en un

1. Fi.emming, *Ahten,* p. 16, 4 ; Martin, *Actes,* p. 14, note a.

2. Après le premier concile d'Éphèse, le patriarche d'Antioche écrivit aux prêtres et archimandrites — de Constantinople semble-t-il — Maxime, Jean et Thalassius *{A.C.O.,* I, 4, p. 229) et, par ailleurs, en 451, un certain Jean, le même que le précédent ou quelque autre, signa une lettre des abbés de la capitale à l'empereur Marcien (Mansi, Vil, 75). S'agit-il dans les trois cas du même Jean ?

3. Gérontius serait-il l'abbé du même num, habitant la région de Constantinople et écrivant, avec plusieurs archimandrites à l'empereur Marcien pour qu'on réunisse un concile et qu'on punisse l'assassin Barsumas, tenu pour responsable de la mort de Flavian (Mansi, Vil, 65 A) ?

lieu bien précis. Malheureusement presque toujours nous sommes condamnés à connaître seulement leur nom et ‹i ne les juger que sur les éloges que Théodoret leur adresse ou les avertissements qu'il leur donne. A n'en pas douter, l'économe Abraham, à qui les évêques syriens portent vers la lin de 448 l'épître 106, est bien un prêtre de Constantinople, puisque en dehors d'une seule (ép. 109), toutes les lettres confiées par Théodoret à la délégation syrienne semblent destinées à des correspondants qui habitent la capitale ; on peut, d'autre part, le distinguer de l'archimandrite du même nom qui, lui aussi, résidait à Constantinople et dont il est question à plusieurs reprises durant les années 448-451 l. Si Eulogius, que Théodoret loue de son zèle pour la foi (ép. 105), est sans doute un autre économe de Constantinople, il n'est pas impossible, semble-t-il, de l'identifier soit avec le prêtre do la capitale qui, au temps du premier concile d'Ephèse, recevait une lettre do saint Cyrille 2,3 soit avec l'un des signataires d'une lettre qui est adressée aux Pères d'Ephèse et dans laquelle le clergé de Constantinople donnait son assentiment à la déposition de Ncstorius '. Quant à l'économe Jean, qui introduisait dans les formules des prières des innovations d'inspiration apollinariste (ép. 146), il n'est fait mention de lui nulle part.

Des dix prêtres auxquels Théodoret eut une fois ou l'autre l'occasion d'écrire, un seul nous est vraiment connu : le prêtre René, à qui est adressée l'épître 116. René était, avec l'évcque Jules et le diacre Hilaire, l'un des trois légats que le pape saint Léon avait envoyés au concile de 449. Si Théodoret lui écrit dans les semaines qui ont suivi sa déposition et le félicite même de la manière dont il s'est conduit à Éphèse, alors que nous savons

1. Mansi, VI, 752; VU, 75 C. Cf. H^f^l A-Leclehq, *op. cil.*. Il, 1, p. 530, 531, 554. Tillemont *(Mint.,* XV, 501) prétendait identifier Abraham avec le prêtre de l'Église saint Jean au faubourg d'Hobdomon, qui entretint Flavïeu au sujet d'Eutychès.

2. *A.C.O.,* 1,1, 4, p. GG.

3. *Ibid.*. I, 1,3, p. 14.

par ailleurs que ce prêtre ne serait même pas parvenu à Éphêse et serait mort à Délos, tandis qu'il s'y rendait, c'est vraisemblablement parce que l'évêque de Cyr, qui se trouvait alors dans sa retraite, étant mal informé, ignorait la mort du légal ; comme, d'autre part, on lui avait dit la brillante intervention des légats au concile, sans préciser que l'un d'entre eux n'avait pu participer à l'assemblée, il dut écrire à René, soit qu'il le connut personnellement, soit qu'il félicitât de même les autres dans des lettres qui ne nous sont pas parvenues ». En dehors de René, les destinataires des épîtres 108, 51, 19, 62, 107 de la collection Sirmond, et XXIX, XLII de la collection de Patmos, qui sont respectivement les prêtres Acace, Agapius, Basile, Jean et Théodote d'une part, Cyrus et Euthalius d'autre part, nous sont absolument inconnus. Acace prend soin des orphelins et déploie un zèle admirable pour défendre la foi des apôtres ; à Agapius qui lui avait recommandé un certain évêque Thomas partant rejoindre le troupeau que Dieu lui a confié, l'évêque de Cyr dit sa joie d'avoir pu l'accueillir et l'accompagner jusqu'à son siège ; Basile se voit remercier d'avoir envoyé à Théodoret Forateur Athanase qu'ornent à la fois l'éloquence et la vertu ; puisque Jean a bien voulu faire son éloge, Théodoret lui doit une lettre de remerciements (ép. 62) ; le prêtre Théodote est, lui aussi, zélé pour la doctrine des apôtres et Théodoret l'encourage à persévérer dans cette voie ; Cyrus reçoit un court billot de recommandation, mais rien, dans l'epître qui lui est adressée, ne nous dit quel était ce prêtre ; quant à Euthalius, Théodoret l'avait rencontré dans une ville où il avait peu de connaissances, puisqu'il peut lui dire que son aimable commerce a été sa seule consolation pendant son séjour ; aussi bien, puisqu'aujourd'hui il vient d'apprendre qu'il se débat contre des créanciers ou contre le

1. Nous reproduisons ici l'explication proposée déjà par Tn.-I.EMONT (A/<?/»., XV, 901} pour résoudre le problème que ne laisse pas de poser la lettre de Théodoret, et qu'HÉFÉLÉ reprend à son compte *[op. cil.,* II, 1, p. 619 et suiv.).

fisc, il lui conseille de regarder d'un œil égal richesse et pauvreté. Noire embarras est presque aussi grand en ce qui concerne l'identité d'Archibius (ép. 61) et de Jacques (ép. 28) : peut-être le premier est-il le prêtre du même nom à qui Isidore de Péluse adressa quelques lettres [1], et le second n'est certainement pas le célèbre solitaire du diocèse de Cyr dont il est parlé ailleurs dans la Correspondance de Théodoret et dans *VHistoire Religieuse* [2], car, ainsi que le dit Tillemonl [3], « le nom de Jacques est si ordinaire qu'il ne peut servir de preuve. Que si le solitaire, dont Théodoret parle avec tant d'étendue, eust été prestre, il n'aurait pas sans doute manqué de le dire ».

Il n'y a pas lien d'insister sur une dizaine de lettres (ép. 4, 6, 25, 26, 38, 39, 54, 56, 63, 64) qui nous sont parvenues sans adresse aucune. Du moins le titre de « Ta Piété» (ἡ σὴ θεοσέβεια;) montre-t-il qu'il s'agit de membres du clergé. Ce sont de courts billets que Théodoret fait parvenir, à l'occasion de certaines fêles, soit à des évêques, soit à des moines, soit à des prêtres[4]. A en juger par l'emploi constant qui y est fait du singulier, il ne semble pas qu'aucune soit, destinée à une église tout, entière. En dehors de ces lettres fcstales, trois autres épîtres sont encore adressées à des membres du clergé dont les noms ne nous sont pas parvenus : les épîtres 1 et 2 Sirmond, dans lesquelles il est question du *Commentaire de saint Paul* de Théodoret et (pii s'adressent, l'une et l'autre au même personnage — peut-être un évêque ami —, et l'épîtrc 9 dont on a parfois voulu — mais sans raison valable — que le préfet de la ville fût le destinataire. Quant à l'archidiacre de Rome à qui est adressée l'épître 118, il est h peu près sûr qu'il no s'agit point du diacre Hilaire, l'un des légats du pape saint Léon, auquel on a pensé parfois.

1. P. *G.,* 78. Cf. Index des destinataires, ad v. *Archibius,* lib. II, ép. 234, etc.

2. Chap. 21, dans P. *G.,* 83, col. 1432-1452.

3. Λ/ém., XV. 227.

4. Voir sur cette coutume M. F. A. Brok, /1 *propos des lettres jestales,* dans *Vigiliae Christianae,* vol. V, 2, p. 101-110.

Enfin les quelques renseignements que nous possédons sur les trois diaconesses pur lesquelles on peut clore la liste des correspondants ecclésiastiques de Théodoret, sont tirés des trois lettres que l'évêque de Cyr leur adresse en diverses circonstances : la première, Axia, était mère de famille puisque Théodoret cherche à la consoler de la mort de sa fille, «la bienheureuse Suzanne» (ép. XLV III), et devait habiter le diocèse de Cyr puisque l'évêque déclare être le témoin des éloges qu'on lui décerne ; Casiana venait aussi de perdre un fils lorsque Théodoret lui écrivait (ép. 17) : Celerina enfin, qui semble au courant des querelles christologiques, habite Constantinople puisque Théodoret lui recommande de bien accueillir ses collègues de la délégation syrienne (ép. 102).

2. *Les laïcs.*

Les correspondants laïcs de Théodoret sont plus nombreux encore que les gens d'Église. .Aussi n'est-il guère possible de consacrer à chacun une notice détaillée [1] ; mais il est assurément utile de distinguer parmi eux plusieurs catégories. Ce classement n'est d'ailleurs pas sans difficultés : en effet, si la titulature était dans l'antiquité, et notamment en Orient, une chose sacrée — si bien que certains titres *h* eux seuls nous permettent d'emblée de classer tel ou tel destinataire dans la catégorie des hauts ou des petits fonctionnaires, il convient cependant de n'être pas dupe des titres de certains personnages ; il en est parmi eux plusieurs sur la fonction de qui le titre même qu'ils portent risquerait fort de nous tromper, si nous n'y prenions garde ; au v® siècle telles appellations commencent à être accordées à des fonctionnaires qui n'y ont en fait aucun droit, mais auxquels on les décerne simplement pour satisfaire leur vanité.

Toutefois ces correspondants — au nombre d'une

1. Nous réservons pour les notes un certain nombre de détails qui allongeraient démesurément l'introduction.

soixantaine—ne sont pas tous des fonctionnaires. Parmi ceux qui ne le sont pas se rangent naturellement d'abord les sophistes Aërius et Isokasius. Tous les renseignements que nous possédons sur le premier sont tirés de la correspondance même de l'évêque de Cyr dont nous sont parvenues six lettres à lui adressées (ép. 30, 66, VII, X, XX ill. L). Aërius est un sophiste cl un bel esprit qui réunit chez lui une académie de philosophes; il est passé maître en fait de beau langage et ses lettres sont un régal pour l'évêque (ép. Vil) qui se plaint de son silence lorsqu'il ne lui écrit plus (ép. X). Peut-être était-il originaire de l'Euphratésienne, ou du moins avait-il des attaches avec cette province, puisque Théodoret l'invite, au nom de celle qui l'a mis au monde et élevé, à l'inauguration de la basilique érigée à Cyr en l'honneur des saints apôtres et prophètes (ép. 66). Ce sophiste s'occupait de procès ainsi qu'il ressort d'une lettre (ép. L). Il a dû mourir avant 448, car il ne nous reste aucune lettre à Aërius datant des années 448-451, dont il subsiste cependant tant d'épîtres. A Isokasius, autre sophiste, sont adressés de courts billets qui ne nous apprennent presque rien sur leur destinataire (ép. XXVII, XXVIII, XXXVIII, XLIV, LU). De cette correspondance il ressort toutefois que ce maître tenait école puisque Théodoret lui recommande plusieurs jeunes gens de Cyr désireux de compléter auprès de lui leur formation classique (ép. XXVII, XXVIII, XLIV) ; il n'ignorait pas non plus le droit, car Théodoret lui demande un jour de prendre la défense du pauvre Théoclès et d'écrire à la cour en sa faveur (ép. Id I) ; il devait résider à Antioche et même y tenir un haut rang puigqu'au Brigandage d'Ephèse on a pu faire grief à ce païen d'avoir créé évêque le patriarche Domnus. Il est remarquable qu'écrivant à des sophistes et se souvenant alors de sa formation classique. Théodoret apporte à la rédaction de ses lettres un soin tout particulier.

Ne sont pas non plus fonctionnaires les avocats — lesquels sont, en même temps des jurisconsultes — comme Élie(ép. 10), Eusèbc (ép. 21), Marana (ép. 67,124, XXXIV) et Pierre (ép. 46), ni même le πάρεορο Ilermésigèncs,

que Théodoret salue suivant, le rite de la fête (ép. 72) et qui était peut-être un de ses compatriotes. Un Epiphane (ép. 68) et un Olympius Germanicus (ép. XI II) ne semblent pas non plus être des fonctionnaires. Quant à Palladius (ép. XII), nous savons seulement qu'il était un philosophe fort éprouvé, pétri de culture grecque.

Tous les autres correspondants sont des fonctionnaires militaires ou civils, dont quelques-uns comptent parmi les plus hauts dignitaires de l'empire. L'identité de certains et la nature même de leurs fonctions nous échappent. Ainsi n'est-il point possible de dire quelle était la fonclion de Pancharius, à qui Théodoret demande un jour de défendre la foi (ép. 98), ni du comte et primat Stasimus, à qui il recommande Cclestiacus (ép. 33), ni de Théodote, qui s'inquiète de la vie future (ép. Ill), ni de l'archonte du même nom, dont la tâche semble surtout consister à percevoir des impôts (ép. XXXVI). Notre ignorance est la même au sujet d'Ulpicn, qui avait le titre de comte quand Théodoret lui écrivit (ép. 22) et d'Urbanus, qui était peut-être un haut fonctionnaire, comme sembleraient le prouver les titres memes qui lui sont décernés (ép. 74). Rien non plus ne permet de dire s'il faut ranger parmi les grands fonctionnaires de province ou seulement les subalternes Andibère (ép. 114), Apèllion (ép. 29), Apelle (ép. 115, LI), Cyrus (ép. 136) et Silvain (ép. 15) : ni le titre de μαγιστρι«νο , que porte Cyrus, ni celui de πρωτεύων, qui est décerné à Silvain, ne sont assez précis pour que nous puissions connaître le rang exact de ces fonctionnaires. Notre embarras n'est pas moindre au sujet d'un Andibère, ù qui Théodoret, en 449, recommande le médecin Pierre (ép. 114) : l'évêque de Cyr lui dit « Ta Magnificence » (τη ὑμετϊρα μεγαλτπρίπεία), et peut-être s'agit-il d'un important fonctionnaire de province à qui Théodoret conseille de doter sa ville d'un bon médecin, mais peut-être aussi n'est-ce qu'un subalterne à qui l'évêque, dans un billet d'amitié, donne un titre auquel officiellement il n'avait pas droit. Le curateur (ζουρατώρ) Hclladius, dont Théodoret loue les sentiments (ép. XLVI) parce

qu'ils diffèrent beaucoup de ceux que l'on rencontre d'ordinaire chez les gens au pouvoir, est-il le haut fonctionnaire du même nom que nous connaissons par ailleurs pour cette époque [1] ou bien l'Helladius à qui Isidore de Péluse écrivit un jour au sujet du pardon qu'il convient d'accorder aux accusés ? [2] Le mot de curateur est lui-même si vague qu'il est impossible de déterminer en quoi consistait la charge de ce fonctionnaire. De même le titre de *vicarius,* décerné au destinataire de l'épître 40, Théodore, est trop équivoque pour que l'on puisse dire qu'il s'agit de l'un des hauts fonctionnaires, pourvus du même litre, qui étaient h la tête des diocèses et qui, dans les limites de leur territoire, jouissaient de la même autorité que le préfet du prétoire, qu'ils représentaient, ou d'un autre fonctionnaire beaucoup moins important, ce titre se donnant aussi, nous le savons, à n'importe quel fonctionnaire agissant au nom d'un autre [3]. Enfin, des trois lettres (ép. 41, 59, 99) qui sont adressées à Claudius, la dernière nous apprend que ce personnage était antigraphaire ; le fait que, dans les trois épîires, l'évêque de Cyr lui dise « Ta Grandeur » ou « Ta Magnificence » pourrait indiquer que ce correspondant occupait dans la chancellerie impériale un poste de premier plan, mais rien ne le confirme.

Parmi les correspondants laïcs qui nous sont mieux connus il faut citer d'abord quelques très hauts dignitaires de l'empire, les patrices Anatole, Aspar, Nomus, Senator et Taurus, qui tous ont eu une brillante carrière sous le règne de Théodosc ou de ses successeurs. Certains ont clé, semble-il, parmi les meilleurs correspondants de l'évêque de Cyr : Anatole surtout qui paraît bien avoir

1. *P.W., Real-Encycl.,* VII, 103.

2. *P. G.,* 78, *Epigt. lib.* I, ép. 299.

3. On connaît un fonctionnaire de ce noni, simplo *vir spectabilis,* qui était *comes sacri consistorii* dans les années 435 *(Coil. Theod.* I, I, fi) et 436 f.Vop, *Th.,* 1, 7). D'autre part, deux Théodore assistaient au concile de Chalcédoine avec le titre d'ancien préfet *(A. C. O.,* II, 1, 2, p. 69. n° 13 ; p. 70, n° 16).

été l'ami des mauvais jours, celui à qui l'évêque de Cyr confie tous ses soucis, usant largement du crédit dont il jouit à la cour : il lui recommande ses ouailles, dont les impôts sont trop élevés (ép. 45) et. plus Lard, les évêques de la députation syrienne (ép. 92), lui écrit tour à tour au sujet de sa relegation dans son diocèse (ép. 79) et. à propos des calomnies lancées contre lui (ép. 111); après le Brigandage d'Ephèsc il voudrait obtenir par ses soins l'autorisation de se rendre en Occident auprès de saint Léon (ép. 119) ; il lui montre l'accord de sa doctrine avec celle du pape (ép. 121) et lui suggère d'engager l'empereur à convoquer un concile général (ép. 138). Consul en 440, successivement maître des soldats et *magister praesen·talis,* ce personnage appartenait à la classe des *magnificentissimi* et des *gloriosissimi,* deux épithètes qui sont accolées à son nom dans les Actes de Chalcédoine [1]. Paraît aussi avoir bénéficié de l'entière confiance de Théodoret le patrice Senator, lequel avait résidé à Cyr au temps de la préfecture d'Isidore [2], époque à laquelle il avait reçu les insignes consulaires, et était, à la lin du règne de Théodose, l'un des plus grands personnages de l'empire grec. D'autres patrices encore figurent parmi les correspondants de Théodoret. Consul pour l'Occident la même année qu'Aréobindus [3] à qui sont adressées deux lettres (ép. XVIII, 23), Aspar était surtout un soldat; après avoir rendu *h* l'empire romain les plus grands services dans la guerre contre les Vandales [4], il mena à bien, en 441, la guerre contre les Perses et, entre 447 et 450, contint les attaques d'Attila ; son prestige était tel à la mort de Marcien (457) qu'il eût facilement obtenu la couronne, si sa foi avait, été orthodoxe [5] ; il devait mourir

1. *A. C.O.,* 11, 1, 2, p. 69, n" 1. Pour plus de détails sur Anatole, voir P. \V., *Real-Encycl.,* î. 2072.

2. *Cod. Theod.,* VI, 28, 8.

3. C'est-à-dire en 434. Sur la date à laquelle certains correspondants de Théodoret obtinrent le consulat, voir BoucnÉ-Leclercq *Manuel des institutions romaines,* p. 593-613.

4. TuώoгHANE, dans *P. G.,* 108, 249 B-C.

5. Sur l'arianisme d'Aspar voir Tu Éophane, *P. G.,* 108, 293 A.

assassiné sur l'ordre de l'empereur Léon qui avait fini par prendre ombrage de lui ». Nomus et Taurus sont aussi des personnages considérables en leur temps : le premier est un haut dignitaire de la cour à la fin du règne de Théodose, mais, ami de l'illustre Chrysaphe, il se garda bien d'intervenir lorsque Théodoret, en avril 448, lui recommanda d'apaiser la tempête qui s'élevait dans l'Église[1] ; son nom, au concile de Chalcédoine, figure dans les listes apres celui des fonctionnaires en charge, au troisième rang des patricos, après Florent et Senator[3]. Du second, consul dès 428, puis préfet du prétoire en 433[4] avec, l'année suivante, le titre de patrice[5], Théodoret se plait à célébrer la brillante carrière, qui touchait d'ailleurs alors à sa fin, puisque Taurus mourut en 449.

D'autres correspondants, sans porter le titre de patrice, n'en sont pas moins des personnages fort importants. Plusieurs sont des préfets. Cette charge, on le sait, de militaire à l'origine, était devenue au ve siècle purement civile ; dans l'empire grec il y avait deux préfets du prétoire, l'un pour l'Illyrie et l'autre pour l'Orient; tous deux étaient surtout chargés de la haute administration des provinces pour ce qui regardait la justice et les finances, répartissaient les impôts entre les villes et les provinces et surveillaient la gestion des fonctionnaires ; enfin, s'ils ne les nommaient pas eux-mêmes, ils présentaient du moins des candidats aux diverses places de gouverneurs. Sont préfets parmi les correspondants de l'évêque de Cyr, Antiochus, destinataire de l'épître XXXV, et son homonyme, à qui est adressée l'épître 95, Apollonius (ép. 103), Constantinus (ép. 42, XIX), Eutrèque (ép. 57, 80, 91), Florent (ép. 89, V) et Protogène (ép. 94). Le premier et les deux derniers nous sont particulièrement bien connus. La carrière de Florent fut

1. Ep. 471.
2. Ép. 81.
3. *A.C.O.*, II, 1, 2, p. 69, n° 10.
4. *Cod. Theod.*, XI, 28, 16.
5. *Ibid.*, V, 3.

admirablement remplie [1] : préfet de la ville dès 422 [2], préfet du prétoire en 428 [3]— charge qu'il devait obtenir pour la septième fois en 450 — son nom, au temps du concile de Chalcédoine, vient en tête des patrices, immédiatement après celui des dignitaires en fonctions [4]. Préfet du prétoire, Prologène l'était en 448 lorsque Théodoret lui recommandait les évêques syriens (ép. 94) ; il obtint peu après le titre do patrice, puisqu'à Chalcédoinc, il a cette dignité et, par ordre d'ancienneté, arrive précisément au quatrième rang des palriccs, immédiatement après Nomus, créé patrice entre avril et novembre 448 [5]. Antiochus, le destinataire de l'épître XXXV, jouit d'un très grand crédit à la cour entre les années 430 et 440. C'est en 430-431 qu'il avait exercé la préfecture du prétoire [6] ; par lui le pape Célcstin avait reçu des sermons de l'évêque de Constantinople et, après le premier concile d'Éphèse (431), ce même personnage, en qualité de préfet, invita Nestorius à regagner son ancien monastère [7]. Antiochus, qui était membre d'une commission chargée de la rédaction du *Code Théodosien,* vivait encore en février 438 ; il est mort avant 444 puisqu'à cette date il est parlé d'Antiochus «d'illustre mémoire»[8]. Enfin, bien que l'orthographe du nom des destinataires des épîtres XIX et 42 soit légèrement différente (Constantinus et Constantius), il faut, selon toute vraisemblance, confondre ces deux correspondants et voir une faute de copiste dans la seconde graphie : c'est, en effet, Constantinus et non Constantius qui fut préfet du prétoire en 447 ; si nous connaissons un certain Constantius préfet de la

1. Sur Florent voir Tillemont, *Histoire des empereurs,* VI, 76 ; Héfélé, *op. cil.,* II, 1, p. 533, note 1 ; P. W.. *Real-Encycl.,* VI. 2758, n° 13.
2. *Cod. Theod.,* VI, 8. 1.
3. *Ibid.,* XV. 8, 2.
4. *A. C. O.,* II, 1. 2, p. C9, n° 8.
5. *Ibid.,* n° 11.
6. *Cod. Theod.,* XI, 20, 6 {31 déc. 430), IX, 45, 4 (23 mars 431).
7. *Ibid.,* I, 1, 7, p. 71 ; I, 4, p. 6'».
8. Alou. *Theod.*. XXVI. 1-3.

ville en 424-425 ; clans la suite nous le percions de vue et il n'était certainement pas à la tête du prétoire en 447. Constantinus, au contraire, au moment, où Théodoret lui écrit, inaugurait une carrière qui allait être brillante puisque, après avoir assisté au concile de Chalcédoinc, en 451, avec Punique titre de ά-ο ἐπάοχων \ il fut préfet du prétoire pour la seconde fois du vivant de Marcicn [2] et deux fois encore sous l'empereur Léon [3] ; il devait revêtir les insignes consulaires en 457 cl se voir enfin conférer le titre de patrice [4].

Parmi les plus hauts dignitaires de l'empire il faut aussi ranger Lupicinus et Vincomale, tous deux maîtres des offices. Le maître des offices tenait en mains la police générale de l'Etat et, depuis 396, la direction de la Poste [5] ; pour donner une idée de son importance, il suffit de rappeler que, dans la *Notitia dignitatum,* le maître des offices vient en fort bon rang, avant même le questeur[6]. Faut-il confondre les deux correspondants de Théodoret qui portent, respectivement le nom de Lupicinus (ép. 90) et de Lupicius (ép. 120) ? Tillemont déjà le pensait [7] et la chose paraît vraisemblable. En 450 Vincomale remplaça certainement Lupicinus au poste de *magister officiorum,*. Ce personnage, qui assista en 451 au concile de Chalcédoinc avec ce titre[8], jouissait de la faveur de Marcien puisqu'il fut consul en 453. Les insignes consulaires conférés en 447 au général Zenon nous prouvent que ce dernier était plus qu'un chef d'armée, car, d'ordinaire, les simples *duces* ne sont pas consuls. Zénon était certainement *magister militum per Orientem,* charge qu'il obtint peut-être en 445-446, lorsqu'Anatolc rentra

1. *Cod. Theod.,* I, 6, 12; XIV, 9, 3.
2. *A. C. O.,* II, 1, 2, p. 70 (22G) ⅱ‹› 17.
3. *Cod. Juel.,* X, 22. 3.
4. *Ibid.,* X, 31. 62; XII, 58. 14.
5. *P.* IV., *Rcal-Encycl.,* IV, 1031 6».
6. *Cod. Theod.,* VIII, 5, 8.
7. Λ'oi. *Dign.,* I, n° 10.
S. *Mém. hist, eccl.,* XV, 300.
9. *A.C.O.,* II. 1. 2, p. 69. η» 4.

à Constantinople (ép. 45). Le questeur Domitien (ép. XL) était aussi un grand personnage de l'Etat. Dans la *Notitia dignitatum* le *quaestor sacri palatii* figure en effet aussitôt après les trois préfets du prétoire et de la ville, les cinq maîtres de la milice, le *praepositus sacri cubiculi* et le *magister officiorum*[1]. Ce haut dignitaire préparait les lois, signait les rescrits, tenait à jour l'un des registres sur lesquels étaient inscrits les magistrats[2] ; c'est pourquoi Théodoret, écrivant à Domitien (ép. XL), lui recommande de renvoyer en Euphratésie l'archonte Néon dont les contribuables eux-mêmes souhaitaient le retour. Domitien était questeur en 434-435, au temps où Taurus détenait la préfecture du prétoire[3][4].

Moins considérables que les dignitaires dont il a été parlé jusqu'ici, mais venant encore en bonne position parmi les grands fonctionnaires de l'Orient, sont les comtes Denys, dont Théodoret sollicite la clémence en faveur des contribuables de Cyr (ép. XVII), et Patrice à qui, vers 443, il recommande Celestiacus (ép. 34). Tous deux sont comtes d'Orient. Le *comes Orientalis* arrive au 28° rang dans la *Notitia dignitatum* ; immédiatement après les proconsuls d'Asie et d'Achaïe et avant les *vicarii* d'Asie et du Pont ; il n'est lui-même que le *vicarius* du préfet d'Orient pour le diocèse d'Orient, mais jouit, à l'intérieur de ce diocèse, des mêmes prérogatives que le préfet du prétoire ; il rend la justice, répartit les impôts, en assure la rentrée sous le contrôle du préfet dont il est en quelque sorte le fondé de pouvoir et, au sortir de sa charge, rend compte de sa gestion. Il n'est pas exclu que Ton doive identifier Patricius avec le fils du très magnifique et très glorieux Aspar à qui Théodoret envoyait son épître 139 : dans ce cas, ce correspondant de l'évêque de Cyr aurait été arien comme son père et serait mort assassiné avec lui sous l'empereur Léon dans les circons-

1. Aol. Dcgrn, I, n° 2-1 i.
2. *Cod. Jusi.,* I, 30.
3. *A.C.O.,* 1,4, p. 155.
4. I, 28.

tances que l'on connaît ». Le titre de comte, si vague en lui-même, est aussi appliqué à Sporacius (ép. 97) et à Titus (ép. VI, XI). D'autres documents nous permettent heureusement de savoir que le premier était comte des domestiques lors du concile de Chalccdoinc, en 451 [1] et avait l'année suivante la dignité de consul [2] ; vraisemblablement au moment où Théodoret lui écrit, en 448, il était déjà chef des gardes du corps et resta à ce poste jusqu'en 452. Titus avait occupé cc même poste bien avant, lui, dès 434-435, en un temps où il était aussi vicaire du maître des milices pour l'Orient, le très magnifique et très glorieux Dcnys [3] C'est à l'entourage de Titus qu'appartient le θχ>μασ'.ώτατο; z«i λαμπρότατο; τριβοϋνο Eurycianus [4] qui a perdu sa fille et ù qui Théodoret envoie tout exprès une longue *consolatio* (ép. XLV1I) : s'il est au-dessus des simples *spectabiles,* il n'appartient pas, comme son maître, ù la classe des *illustres.*

Tous les autres correspondants de l'évêque de Cyr sont des fonctionnaires secondaires. Quatre sont vraisemblablement des gouverneurs de provinces : Néon, Saluste, Néoptolèmc et Uranius. Les deux premiers, en qualité de gouverneurs de l'Euphratésienne, relevaient directement du *comes Orientis* et, par-dessus lui, du préfet d'Orient. Ces personnages n'appartiennent pas à la classe des *illustres,* mais à celle des *clarissimi.* Néon est un excellent fonctionnaire que l'évêque de Cyr loue d'exercer le pouvoir avec beaucoup d'intelligence et l'indulgence d'un père tout à la fois. Saluste, au moment où Théodoret lui envoie son épître 37, vient de recevoir le renouvellement de son mandat en qualité de gouverneur de l'Euphratésienne. Sur Néoptolèmc, qui reçoit une lettre à l'occasion de la mort de sa femme, nous ne possédons d'autres renseignements que ceux que nous fournit la

1. Cf. *supra,* p. 48-49.
2. *A. C. O.,* II, 1. 2, p. 69. n" 5.
3. *Cod. Just.,* XII, 3, 2.
4. *P.* IV., *Real-Encycl.,* VI, A 2, 1592, n° 6.
5. *A.C. O.,* I, 4, p. 170.

lettre qui lui est adressée (ép. 18) ; rien ne nous dit s'il faut ou non (’identifier avec l’évêque du même nom dont il est question dans les Actes des conciles [1] ; si cela était, il faudrait alors supposer que Néoptolèmc, une fois veuf, avait quitté l’administration pour entrer dans les ordres. D’Uranius, gouverneur de l’île de Chypre, qui constituait l’une des quinze provinces que groupait le diocèse d’Orient, nous savons seulement par l’épîtrc qu’il reçoit (ép. 75) que si, comme beaucoup d’autres correspondants de Γévêque de Cyr. il était alors un incroyant, il se rapprochait du moins de la foi.

Nous aurons terminé avec le chapitre des correspondants masculins de Théodoret, quand nous aurons cité quelques lettres adressées soit à des destinataires dont le nom ne nous est pas parvenu soit à des personnages sur lesquels notre ignorance est totale. Nous avons trois lettres adressées aux magistrats de Zeugma, ville qui, comme chaque cité, avait ù sa tête des décurions formant une curie ou un sénat calqué exactement sur celui des grandes capitales. L’épîtrc 125 est adressée à Aphlonius, Théodorite, Nonnus, Scylacius, un second Aphtonius et Jean. On ne retrouve plus aucun de ces noms parmi les destinataires des lettres VIII et IX, certainement plus anciennes, qui, elles, sont adressées à Eulalius, Germanus et Proteus. Dans la catégorie des épîtres anonymes entrent les lettres 5 et 55 — deux billets écrits à l’occasion de fêtes et qui ne sont certainement pas adressés à des membres du clergé puisque nous y retrouvons le vocable de « Ta Magnificence » dont l’emploi est courant lorsqu’il s’agit de laïcs et surtout de fonctionnaires —, la longue lettre 144 écrite pour des soldats, enfin les deux épîtres XXXI et XXXI II, la première pouvant avoir pour destinataire un sophiste tel qu'Isokasius ou Aërius, la seconde étant certainement adressée à un préfet du prétoire, dont il est impossible de déterminer le nom.

1. *A. C. O.,* II, 1,2, p. 109 (345) n° 275. Il w’agit ‹l· Néoptolèm·, évêque de Korna en Lycaonie.

.Notre liste serait incomplète si nous ne disions un mot des rares correspondantes laïques de l'évêque de Cyr. Elles sont au nombre de quatre. Sur deux d'entre elles — Eugraphie (ép. 8, 69) et Thconilla (ép. 7) — notre ignorance est totale, leur nom ne se retrouvant pas ailleurs dans la correspondance de l'évêque de Cyr ni dans l'histoire du vc siècle. L'une et l'autre viennent de perdre leur époux lorsque Théodoret leur adresse une lettre de consolation. Toutefois le titre qu'il leur décerne (ή σή çqjwozperetat) permet de supposer qu'il s'agit dans les deux cas d'une grande dame. Nous ne sommes guère mieux renseignés sur Alexandra, à qui sont adressées les épîtres 14 et 100, mais, du moins, ici, une hypothèse est-elle possible. Il est hors de doute, tout d'abord, que, comme dans le cas précédent — et pour la meme raison — il s'agit d'une personne appartenant à la haute société : mais surtout, en rapprochant les lettres 12, à Irenée, et, 14, à Alexandra, on peut penser que le défunt de la première épître, le gendre d'Ircnéc, pourrait bien être le mari d'Alexandra ; nombre d'indices paraissent favorables à cette hypothèse : d'abord, les deux lettres ont bien l'air d'être contemporaines, d'autre part, dans les deux cas, le défunt n'est pas un inconnu pour Théodoret, mais son ami ; enfin, en comparant les deux épîtres, on s'aperçoit que l'évêque de Cyr utilise dans l'une et l'autre les mêmes arguments, sinon les mêmes mots. Si cette accumulation d'indices suflit à rendre vraisemblable l'hypothèse signalée plus haut, Alexandra se trouverait être la propre fille d'Irénée. Une seule des correspondantes laïques de Théodoret est illustre : c'est l'impératrice Pulchérie, sœur de Théodose et femme de Marcien, à qui il écrivit (ép. 43) au sujet des impôts de Cyr et dont il est aussi parlé ailleurs dans la correspondance (ép. 138, 139, 140). La carrière de cette princesse est trop connue pour qu'il soit nécessaire do la retracer ; il suffira de rappeler que Pulchérie était favorable aux Orientaux et que c'est à elle que Théodoret dut sa libération en 451.

I. Êp. 12, P. *G.,* 83, col. 1185 13. ép. 14, *ibid.,* col. 1188 A.

puisque c'est elle qui, avec Marcien, fit cesser pour lui l'exil d'Apamée.

Ill

L'intérêt psychologique.

Monument d'histoire, la correspondance de l'évêque de Cyr est aussi un document psychologique. Par la nature de ses attitudes dans les circonstances diverses où il se trouve placé, pur ses réactions en lace des événements et des hommes, Théodoret s'y révèle à chaque instant, et successivement, sous des perspectives nouvelles. Si donc on peut dégager de ces lettres un tableau de la société du temps, on y trouve aussi tous les éléments d'une peinture de l'homme.

Ce qui frappe le plus quand on les lit, c'est la prodigieuse activité de celui qui les a écrites. Certes, maint passage, dont aucune raison ne permet de suspecter la sincérité, révèle que, s'il n'avait tenu qu'à lui, Théodoret eût choisi de poursuivre la vie pieuse et studieuse qu'il connut jusqu'en 423, date de son élévation à l'épiscopat. Il y dit son amour de la paix, y avoue avec simplicité I'clTort que lui coûte l'obligation où il est de s'acquitter de tous les devoirs de son ministère et laisse percer souvent sa nostalgie de la vie monastique (ép. XVIII); une autre fois il ne cherche point à dissimuler que, s'il n'était retenu par la crainte de Dieu, c'est depuis longtemps qu'il aurait quitté spontanément la charge qui pèse sur ses épaules (ép. 16) ; sans cesse les mêmes affirmations, ou d'autres semblables, tendant à accuser ce trait fondamental de sa personnalité, se rencontrent sous sa plume. Que de fois il nous parle des «aimables fruits de la tranquillité » (ép. 140), de son « plaisir à jouir d'une vie libre de soucis» (ép. 146), des «eaux calmes et limpides » qui ont succédé à la dure tempête qui agitait jusqu'alors les églises (ép. 133). Et pourtant il est bien vrai que cet homme que l'action rebutait, une fois monté sur

le siège de Cyr, s'est dépensé sans compter. Scs lettres sont là qui nous le prouvent. Si déjà sur le plan purement temporel on l'y voit s'acquitter avec conscience des tâches qui s'offrent à lui, aussi bien dans le domaine de l'urbanisme que dans celui de l'hygiène cl de la profession, il y apparaît également soucieux de ne point rester indifférent à la vie familiale et sociale de scs ouailles. Tantôt intervenant auprès du pouvoir central ou de l'administration locale en faveur de ses compatriotes écrasés d'impôts (ép. 43, 23, /XVIII, 44, 45, 42, XVII, 46, 47), tantôt sollicitant l'envoi en Euphratésiennc d'un gouverneur particulièrement aimé de ses administrés (ép. XXXIX), il y apparaît comme le défenseur des intérêts communs de ses diocésains. Parmi toutes scs lettres, les lettres — si nombreuses — de recommandation, adressées aux destinataires les plus divers (ép. 29. 30, 31, 32, 33, 34, 35,36, 52,70, XX, XXIII), plus que d'autres peut-être, mettent en lumière l'une des formes essentielles de son activité charitable. Les lettres de Théodoret portent aussi le témoignage de son activité littéraire ; les œuvres dont elles nous ont transmis le souvenir, loin d'être jeux frivoles de littérateur, veulent être et sont bien de l'action, qu'il s'agisse de ses traités nombreux contre les différentes sectes hérétiques qui infestaient son diocèse, de la *Curalio* ou des *Discours sur la Providence* ; scs lettres sont elles-mêmes un outil au service de l'action, leur auteur ne cédant que rarement au plaisir d'écrire simplement un joli billet, et la plupart étant soit des écrits dogmatiques ou de morale, soit des défenses personnelles, soit des plaidoyers en faveur des victimes du mensonge ou de l'injustice.

Parmi toutes les formes de l'action il en est une que Théodoret pratique avec un zèle particulier, c'est la direction spirituelle (ép. 3,77, 78,110, **i**12, VIII, IX, XI11, XLII, 122). Apporter à des esprits mal informés ou troublés par le doute les clartés qui leur font défaut, fortifier une volonté défaillante, proposer dans un cas difficile une solution conforme à la fois aux principes de la raison et aux lois de la morale, dicter la conduite à tenir dans des

circonstances precises, redresser des opinions erronées ou réprimander quand il y a eu faute, ranimer un zèle qui paraît s'éteindre, telles sont quelques-unes des tâches qui s'imposent à Théodoret dans ce rôle de directeur de conscience. Il est remarquable que, même aux moments les plus tristes de sa carrière et jusque dans les heures les plus dramatiques, il ne cesse point de prodiguer à ceux qui sont dans la peine le réconfort à la fois de son autorité et de son affection : cela est le signe autant de sa force d'âme que de sa charité. A travers ces lettres de direction morale Théodoret se révèle toujours comme un guide à qui on savait faire appel dans les moments pénibles et qui, avec dévouement, aux uns apporte ce qu'il croit être la vérité, aux autres trace leur devoir, à d'autres fournit, des motifs de consolation. Mainte lettre aussi apporte le témoignage de la conscience qu'il mettait h l'accomplissement de scs fonctions ecclésiastiques (ép. 66, 67, 68, 81, 94, 142, 145), comme d'autres nous permettent de mesurer la part considérable prise par l'évêque de Cvr aux disputes théologiques de son temps (ép. 16, 21, 82, 83, 104, 109, 121, 125, 130, 144, 145, 146).

Au total, à travers la correspondance que nous lisons, Théodoret apparaît, tour à tour évêque bâtisseur, administrateur scrupuleux de son diocèse, pasteur soucieux du bien des âmes et des corps, directeur de conscience, écrivain préoccupé avant tout d'efficacité, orateur qui se dépense sans compter, théologien pleinement engagé dans les disputes christologiques, soldat intrépide des doctrines qu'il croit vraies.

Un sens aigu du devoir, un culte passionné de la vérité et de la justice, un grand amour des âmes sont les mobiles de son action. Il sc révèle aussi prêt, à dénoncer l'erreur qu'à démasquer le mensonge ou à mettre en garde contre les manœuvres hypocrites de certains ceux qui risquent de s'égarer ; s'il veut les aider à distinguer l'erreur de la vérité, en leur faisant mesurer l'importance des positions adoptées et des formules employées, il est. aussi préoccupé de redonner courage aux âmes pleines de bonnes intentions mais qui, soit par faiblesse soit par ignorance, sont

prêtes à aller.grossir le parti de l'hérésie; il sait encore que son devoir est de consoler tous ceux qui sont dans la peine, de tendre la main aux indigents, de multiplier le bien-être autour de soi, d'exhorter à la vertu et de détourner du mal.

Mais surtout, il lutte pour le triomphe de ce qu'il croit être la vérité. «Ce qu'il faut, écrit-il un jour (ép. 135), en s'adressant à un correspondant qui semble l'avoir trop oublié, ce n'est point plier son discours aux circonstances, mais toujours conserver droite la règle de la vérité ». On peut dire que cette sentence, qui implique la condamnation de tout opportunisme, apparaît à travers scs lettres comme la règle constante de son action. En effet, cet homme qui sut tenir tête à Cyrille d'Alexandrie et finit par avoir raison de Dioscore, ne péchait certainement pas par excès de souplesse. De l'opportuniste Théodoret n'a rien, ni l'habileté qui permet de manœuvrer entre les partis, ni le scepticisme qui interdit les engagements décisifs, ni non plus le souci exclusif de l'intérêt personnel, favorable à toutes les compromissions. A la souplesse de l'opportuniste il oppose la rigidité des principes, à son scepticisme facile l'adhésion entière à la cause qu'il croit juste, à son égoïsme la recherche des intérêts généraux de l'Église et le bien des âmes. La passion de la vérité et de la justice, qu'il porte en lui, ne pouvait qu'engendrer une action à la fois courageuse et féconde : c'est elle qui est à l'origine des combats souvent périlleux qu'il doit mener pour venir à bout des hérésies trop prospères dans son diocèse au moment où il en prit possession (ép. 81, 113) : c'est elle qui justifie les efforts multipliés par lesquels il essaye de lutter contre les mensonges de l'évêque délateur qui cherche par ses calomnies à nuire à la cause de scs malheureux compatriotes (ép. 42-47), elle qui le fait s'élever avec tant de force contre la doctrine qui tend à confondre en une seule les deux natures du Christ et reproduit ainsi de vieilles erreurs contre lesquelles autrefois déjà l'Église avait eu à lutter (ép. 143), et protester contre les interprétations arbitraires ou calomnieuses que certains donnent de son

enseignement (ép. 21, 104. 109), elle aussi qui explique qu'il juge utile, à certaines heures, de lancer dans toutes les directions des lettres destinées à rétablir l'exactitude des faits et à prévenir l'œuvre du mensonge qui pourrait avoir pour conséquence d'installer définitivement le mal dans les esprits (ép. 16, 112-119), elle qui le pousse, dans les semaines qui suivent sa déposition (août 449), à solliciter de l'empereur, par l'intermédiaire de personnes influentes, le droit de se rendre en Occident (ép. 119} et à s'adresser au pape lui-même (ép. 113) pour obtenir l'autorisation d'aller plaider personnellement sa cause à Rome.

Dans l'action elle-même, il manifeste des qualités précieuses : de la fermeté, un courage qui trouve souvent à s'employer, de la persévérance et de la ténacité, parfois de l'âpreté et de l'acharnement — car son humeur pacifique n'exclut pas une réelle vivacité de tempérament —, une ardeur qui, en certains cas, peut aller jusqu'à la passion — celle-ci ne lui permettant pas toujours de juger les hommes et les faits en toute objectivité —, et cependant aussi de la prudence et de la charité.

L'aptitude à ressentir très vivement les émotions est une autre marque de sa personnalité. Car si cet homme qui a le goût de la solitude est néanmoins un admirable homme d'action, il est aussi une âme sensible. Qu'il s'agisse des malheurs d'autrui ou qu'il se trouve lui-même dans la peine, l'évêque de Cyr manifeste dans tous les cas une âme qui, loin de rester indifférente devant les événements, est au contraire profondément affectée par eux. Et pourtant sa sensibilité ne dégénère jamais en sensiblerie : si son cœur s'émeut devant la souffrance, il ne montre point, de faiblesse, et si son âme s'assombrit au spectacle des tristesses de toutes sortes, elle ne se laisse cependant jamais aller au découragement. L'une des marques les plus originales de sa personnalité est cette alliance d'une grande capacité d'émotion et d'une indéniable force de caractère.

Sa sensibilité ne se manifeste nulle part mieux que sur le terrain de l'amitié. Si par la faute de certains, il connaît

parfois l'amertume do sa privation, il compte aussi quelques amis très chers, dont certains lui resteront fidèles jusque dans les pires heures — un Anatole, un Lranius d'Emèse, d'autres encore - avec lesquels il entretient une correspondance qui demeure le signe de l'affection très forte qui l'unit, à eux et de la bienveillance que ceux-ci lui témoignent en retour. C'est avec eux qu'il a des relations épistolaires pleines de simplicité, ne leur cachant rien, puisqu'ils sont dans le secret de son cœur, leur faisant part de ses craintes et leur confiant ses espérances, en un mot, se comportant avec eux comme avec un autre lui-même. Cette ferveur dans l'amitié n'est pas l'un des moindres traits de sa personnalité.

Autant que de son âme, la correspondance de Théodoret est révélatrice de son esprit. Elle témoigne tout d'abord du bénéfice que cet homme avait retiré de son contact avec les lettres profanes. Celles-ci non seulement avaient meublé son esprit de souvenirs dont on peut dire que les traces dans scs épîtres en relèvent encore le prix, mais aussi lui avaient permis d'acquérir une élégance de pensée et une délicatesse de style que l'on s'est toujours plu à lui reconnaître '. Les réminiscences de la littérature classique ou de l'histoire s'offrent fréquemment à sa mémoire. Poètes et prosateurs, historiens, orateurs et philosophes lui fournissent tour à tour maintes citations. En effet, pas plus que les autres auteurs chrétiens, l'évêque de Cyr ne rejette ce qui, dans cette littérature

1. Garnjkh, *Dissert. II, De libris Theodoreti (P. G.,* 84, 254 D) est l'un de ceux qui ont le mieux traduit l'impression que donne la lecture de ces lettres : « Nihil hoc in genere scribendi perfectius : nam quae sunt epistolarum virtutes, brevitas, perspicuitas, elegantia, urbanitas, modestia, observantia decori, et ingeniosa prudensque ac crudita simplicitas, in epistolis Thcodorcti admirabiliter ita elucent, ut scribentibus exemplo esse possint». Voir aussi Dupin, *Nouvelle Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques,* Paris, 1702, t. IV, 2e partie, p. 277 : « Elles {les lettres) ont tous les caractères qui peuvent rendre des lettres estimables : car elles sont courtes, simples, nettes, élégantes, civiles, agréables, pleines de feu, d'esprit et d'onction b.

classique, lui semble pouvoir s'accommoder avec la foi chrétienne. Naturellement c'est dans les lettres à caractère théologique que se manifeste le moins cette culture profane. Par contre, on peut s'attendre à ce que les souvenirs en soient nombreux surtout dans les épîtres adressées à ceux de ses correspondants qui sont le plus capables, par leur formation ou leur qualité, d'en apprécier la valeur et d'en goûter le charme : un philosophe comme Palladius, ou des sophistes comme Aërius et fsokasius. Tantôt ccs citations sont de simples ornements, tantôt elles contiennent à clics seules tout un enseignement. Tour à tour Homère, Sophocle. Euripide, Aristophane, Démosthènc, Thucydide et des sages de la Grèce, comme Pitl.acos et Cléobule, en fournissent la matière.

Outre une vaste culture classique, les lettres nous révèlent aussi les formes de la pensée de Théodoret et les tendances de son esprit : beaucoup de probité intellectuelle, un souci constant de traiter avec logique et clarté les problèmes à résoudre, un indéniable bon sens, un grand équilibre, des dons certains d'exposition et de discussion. Si le goût évident qu'il a pour les lieux communs et pour l'usage d'un style naturellement sententieux fait apparaître sa correspondance — meme quand on a reconnu ce que la tradition peut y réclamer — plutôt comme la dépositaire de la sagesse des nations que comme l'œuvre d'un esprit, vraiment créateur, par contre cette même correspondance met à chaque instant en lumière la vigueur de son intelligence. On verra, dans les lettres dogmatiques ou de direction morale, comment, posant toujours avec netteté le problème qu'il s'agit de résoudre, formulant lui-même fortement l'objection et cernant les difficultés, l'évêque démonte habilement le mécanisme des raisonnements de l'adversaire pour examiner successivement les divers aspects de la thèse. Ce serait cependant une erreur de croire que sa logique reste purement intellectuelle, froide et sèche : telle lettre, au lieu d'être le développement monotone d'une argumentation, a quelque chose de dramatique qui entraîne, les clartés de la raison se combinant toujours avec les élans

de la foi. Un autre trait, de son esprit est la mesure, qui se manifeste autant par la nature de scs positions doctrinales que par les solutions qu'il propose aux problèmes de morale pratique qu'on lui soumet. Son intelligence est aussi concrète, comme le prouve son souci constant de faire appel à l'observation de ceux qu'il se propose d'éclairer, et d'appuyer le raisonnement sur l'expérience.

A ces qualités de méthode s'ajoutent des qualités de finesse indiscutables. Son esprit avait retiré de la culture, en dehors de connaissances nombreuses, une urbanité dont ses lettres sont pleines. Il en est toutefois qui la manifestent plus que d'autres : ce sont celles dans lesquelles, toute préoccupation théologique étant absente, il lui est facile de faire preuve de cet enjouement qui est l'un des traits essentiels de sa manière : parfois de simples billets d'amitié, parfois des lettres de remerciement ou de félicitations (ép. 13, XXXVI). On peut alors parler d'atticisme : un atticisme qui ne va pas sans s'accompagner de temps à autre de quelque préciosité, défaut sans doute plus traditionnel que propre à Théodoret et qui apparaît surtout dans les épîtres adressées à des correspondants que l'évêque sait susceptibles d'être sensibles aux grâces recherchées du langage (ép. VII, X, XXVH). Car l'influence de la rhétorique, dont les traditions étaient encore si fortes au vc siècle dans la partie byzantine de l'empire, s'y révèle parfois chez lui considérable. Une étude des formes extérieures de la composition et du style dans les lettres de Théodoret prouve que l'évêque de Cyr n'avait point échappé aux lois qui régissaient alors le genre épistolairc x. Grégoire de Nazianze, au ivc siècle, les avait résumées dans sa fameuse lettre à Nicobulc ', et la lecture de toutes les correspondances de ce temps, même de celles des Pères les plus illustres, montre

1. Sur ce sujet voir l'article, déjà cité, de M. Wagner : *A Chapter in Byzantine Epistolography, The Letters of Theodorei of Cyrus,* dans *Dumbarton Oaks Papers,* iv, Harvard University Press, Cambridge, Massachussets, 1948, p. 119-181.

2. P. 6'.. 37, 106.

que leurs auteurs, loin de faire effort pour s'en affranchir, avaient plaisir à les utiliser. Aussi n'y a-t-il point lieu de s'étonner que l'on trouve dans certaines des lettres de l'évêque de Cyr tant de raffinement de style, tant de formules qui nous paraissent conventionnelles, parfois trop d'hyperbole dans le compliment. Que l'on retrouve là une grande part de l'héritage traditionnel n'est pas douteux. Cela ne doit cependant pas nous amener à penser que l'cvôque de Cyr s'est livré dans scs lettres à un pur exercice d'école ; bien plutôt, soyons agréablement surpris de voir comment il a su, dans un moule tout fait, exprimer cependant les grands traits de sa personnalité, et soyons sensibles à la franchise et à la fermeté de cette correspondance qui nous révèle un homme à qui les nécessités littéraires de l'épître n'ont guère fait oublier les droits sacrés de la vérité. Enfin, appliquer, comme il le fait assez souvent, des épithètes apparemment laudatives à ceux-là même dont on sait qu'ils sont ses adversaires ou des hommes dont il entreprend précisément de stigmatiser la conduite — à charge pour le lecteur d'en retourner le sens pour découvrir l'intention véritable — c'est user d'un procédé (pii est assurément la marque d'un esprit qui savait être caustique à ses heures (ép. 46, 77, 146).

Mais le trait qui domine en lui, c'est la piété. Profondément conscient de sa misère et de l'insignifiance de ses mérites, connaissant plus que quiconque le sens chrétien de la souffrance qui, fruit du péché, est signe de la justice divine, souvent marque d'une élection et, dans tous les cas, instrument possible de sanctification, il est plein de gratitude et d'amour pour Celui qui nous offre ainsi par sa providence le moyen de notre rachat ; il croit de tout son cœur à la grandeur de la prière, condition nécessaire pour obtenir de Dieu les grâces dont l'homme a besoin, en particulier la force pour ne point faiblir devant les épreuves et pour demeurer fidèle à toutes les exigences de la foi et de la morale ; il savoure la joie des émotions religieuses, pratique le véritable esprit de pauvreté, allant jusqu'à se dépouiller de ses biens, préfère à une

gloire acquise au prix de compromissions, le dénuement dans la fidélité à une foi enseignée par l'Écriture et fortifiée par la tradition, enfin reste profondément attaché à l'unité de l'Eglisc, corps du Christ, qu'il aime d'un amour filial et dont les dissensions lui causent une vive douleur : ainsi nous apparaît-il, en définitive, riche de la vraie piété. Cette piété, qui a modelé son âme et informé son action, n'a rien d'un sentimentalisme diffus et mystique. Imprégné, en effet, de culture biblique, connaissant mieux que quiconque les textes sacrés, il voit dans ceux-ci une nourriture et un instrument irremplaçable de formation personnelle et de direction morale. Persuadé que l'Ecriture répond à tout et qu'elle est capable aussi bien d'éclairer le théologien que d'informer la conduite de chacun, c'est à elle qu'il se réfère sans cesse. C'est par elle qu'il tranche les cas de conscience, les siens comme ceux des autres, dissipe le doute dans les esprits, dicte à chacun scs devoirs. Aussi n'est-il pas exagéré de dire qu'il ne se borne pas à utiliser l'Écriture. mais qu'il en vit réellement. Du bénéfice qu'il en retire il prolonge les effets par une référence fréquente aux leçons de la Tradition, en qui il voit la gardienne de l'orthodoxie et la plus sûre garantie contre les déviations de l'erreur. Son attitude devant elle est donc de soumission, mais d'une soumission qui n'est jamais synonyme d'aveuglement, et. l'usage qu'il en fait reste dans tous les cas clairvoyant. Par là il prouve que l'esprit d'obéissance peut aller de pair avec la liberté de l'intelligence.

En somme, un esprit bien fait, avec des qualités de logique et de méthode, d'équilibre et de pondération, à quoi s'ajoutent, au moral, un sens aigu des responsabilités, un cœur généreux servi par une exquise sensibilité et largement ouvert à toutes les misères matérielles et morales, une fine délicatesse, enfin et surtout une piété profonde, tels sont quelques-uns des traits essentiels que nous découvrons chez Théodoret, en lisant sa correspondance. L'impression dernière qui demeure, est celle d'une personnalité qui, en rien exceptionnelle, n'a cependant pas manqué d'une réelle grandeur, la grandeur

de ceux qui ne niellent leur ambition qu'à servir avec toute leur âme la cause qu'ils se sont donné pour mission de défendre.

Enfin cette correspondance nous révèle que Théodoret fut, en son temps, dans le diocèse d'Antioche et dans l'Orient en général, une autorité incontestable. Sollicité sans cesse — non pas seulement par des petits, mais aussi par quelques-uns des membres les plus éminents de l'épiscopat — de faire connaître la doctrine à laquelle il faut croire, il est encore amené à traiter des questions les plus diverses : des problèmes de pure théologie, mais aussi des problèmes d'ordre moral. Le nombre même et la diversité de ses correspondants, leur qualité et la nature des sujets traités témoignent qu'il dut être pendant tout le temps qu'il gouverna le diocèse de Cyr et, pour beaucoup, pendant les heures mêmes où il en fut écarté par l'exil, l'une des personnalités les plus considérables de l'Église d'Orient.

IV

Note sur la présente édition.

Un seul manuscrit nous a transmis le texte des lettres contenues dans ce premier volume : le *Codex Palmensis* 706 (saec. XI-XII), découvert en 1881 par Sakkélion au monastère de saint Jean l'Evangéliste, à Patmos. C'est un in-quarto, en papier épais et jauni, contenant 366 folios non numérotés, incomplet au début et à la fin. Ce manuscrit ne contient que des lettres de philosophes et de quelques grands personnages ayant tous vécu entre le IVe et le XIe siècle. Les lettres de l'évêque de Cyr, qui occupent la troisième place, viennent immédiatement après une série de lettres de Nicéphore, métropolitain de Nicée au XIe siècle, et précèdent une série de lettres appartenant à Grégoire de Nysse. Le copiste les a intitulées : *Lettres du très bienheureux Théodoret évêque de Cyr,* et, après la dernière, a ajouté : *Fin des lettres de Théodoret*

évêque de Cyr. Le texte de ces lettres occupe 27 feuillets, (fol. J..14v-140'), chacun de ceux-ci contenant 24 lignes, sauf deux qui en comptent 25 [1]. La XXXII et la XXXIII lettres sont incomplètes: il manque la fin de la première et le commencement de la seconde, par suite de la chute d'une feuille dans le manuscrit

La lecture que nous avons faite personnellement du manuscrit, d'après une reproduction photographique établie par l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes, nous a permis de constater que ce manuscrit, déjà en mauvais état lorsque Sakkélion le lut pour la première fois, est encore plus abîmé aujourd'hui : en plus d'un passage, des mots que Sakkélion pouvait lire encore parfaitement sont devenus partiellement illisibles ; dans ce cas c'est naturellement la lecture de Sakkélion qui doit faire autorité

De ces lettres il n'existait jusqu'ici qu'une seule édition, celle de Sakkélion, parue en 1885 [3], et il n'y avait aucune traduction. L'édition de Sakkélion a eu pour principal mérite d'augmenter sensiblement le nombre des lettres connues de Théodoret. Elle donne le texte de 48 épîtres sur les 52 que contient effectiveinent le manuscrit, Sakkélion n'ayant pas jugé utile de publier quatre d'entre elles – les épîtres XXI, XXIV, XXV et XXVI — correspondant respectivement aux épîtres 23, 19, 20 et 22 de Aligne [4] : les quelques leçons nouvelles que le manuscrit de Patmos fournit sur ces quatre épîtres se trouvent rejetées à la lin du volume [5] Une fâcheuse erreur lui a fait publier la lettre XVI, adressée au patrice

1. Ce sont les folios 131r et 132v.

2. Sur le manuscrit voir Joli. Sakkélion, Πατμιαζή βιβλϊοβηζή, Athènes, 1890, p. 274, et l'article du même dons Ἀθηναϊον, t. IX, p. 285.

3. Cf. *supra,* p. 9, noie 3. Voir sur cotte édition, L. Dccuesne, *Présentation de l'édition Sakkélion,* dans *Bulletin Critique,* 1885, t. VI, p. 128-129.

4. *P. G.,* 83, col. 1204, 1197.

5. P. 4G.

Nomus, qui est la même que la 58e de la Patrologie [1]. C'est donc au total 47 lettres inédites, et non 52, que nous a vaines la découverte de ce manuscrit, avec, pour cinq autres, quelques leçons nouvelles. Λ notre tour, nous avons cru bon de réserver pour l'édition de la *Collectio Sirmondiatui* les cinq épîtres qui existent à la fois dans les deux collections, nous bornant à les signaler ici à leur place. D'autre part, nous avons jugé utile de garder pour toutes la numérotation du manuscrit, en signalant seulement entre parenthèses celle de Sakkélion : de là une double numérotation à partir de la lettre XXII. Il conviendra de se souvenir que les lettres citées dans les références l'ont toujours été en fonction de notre édition.

Afin de faciliter le recours toujours possible à la reproduction photographique sur laquelle nous avons établi notre texte, nous avons marqué d'un trait vertical à l'intérieur du texte les *incipit* des folios.

L'établissement du texte de notre édition aurait dû en principe être facilité par l'existence d'un manuscrit unique. Deux sortes de difficultés sont venues cependant compliquer notre lâche. D'une part, nous l'avons dit, les dégâts causés par le temps sont tels qu'on sc trouve assez souvent en présence d'un mot soit mutilé, soit entièrement disparu. D'autre part, malgré le soin visible apporté par le copiste à la rédaction du manuscrit, il apparaît que son attention n'a pas été dans tous les cas à l'abri d'une défaillance ; si rares qu'aient été ses inadvertances, elles ne laissent pas d'accroître les difficultés. Aussi Sakkélion, lorsqu'il voulut établir son édition, fut-il obligé tantôt de rétablir des lettres détruites par les vers, tantôt de faire une conjecture sur un passage manifestement ou vraisemblablement corrompu. Il faut cependant lui savoir gré d'avoir fourni un texte généralement satisfaisant.

Est-ce à dire que ce texte n'est susceptible d'aucune amélioration ? En fait, si estimable qu'elle soit, cette édition n'est pas sans défauts. Tout d'abord, elle sc trouve

1. P. G., 83, col. 1229.

déparée par des erreurs assez nombreuses : fautes d accent, de ponctuation et même d'orthographe ; si certaines sont signalées à la fin de l'ouvrage (p. 46), d'autres ne le sont pas, qu'il nous a été facile de relever. En second lieu, la lecture personnelle que nous avons faite du manuscrit nous a permis de constater que la lecture qui en avait été faite avant nous était en certains cas fautive : telle leçon proposée par Sakkélion fait difficulté simplement parce qu'elle est infidèle à celle du manuscrit qui, lu correctement, est pleinement intelligible. Enfin il s'en faut que toutes les conjectures faites par Sakkélion soient satisfaisantes : aussi n'est-il pas étonnant que des corrections aient été depuis longtemps proposées à son texte.[1] Ces corrections sont de nature très diverse : les unes portent sur la syntaxe, d'autres sur l'ordre des mots, quelques-unes sur la ponctuation, plusieurs sur l'orthographe. Elles ne sont pas toutes de même valeur. Parmi elles les unes nous ont paru devoir être retenues, d'autres nous ont semblé ou sans utilité véritable ou proposer un texte qui ne vaut guère mieux que celui qu'elles prétendent améliorer ; l'une d'elles même ne s'explique que parce que, visiblement, elle a été faite sans recours au manuscrit[2]. La plus grande prudence s'impose donc. Plus d'une fois cependant la lecture du manuscrit justifie les corrections proposées : ainsi dans l'épître XLVII

1. Dans deux études : l'une de B. Georgiades, dans Ἐκκλη«ι«στιζη ἈληΟιΐα du 15 juin (p. 111-123) et. du 30 juin 1885 (p. 161-176), l'autre de P. N. Papageorgiou, Zu *Theodorefos und Georgios Burtzes,* dans la *Byzantinische Zeitschrift,* I. II, 1893, p. 585-590. Ces deux études sont signalées par Bardexhewwer, *Gcschidite, der altkirchlichen Lilcratur,* Fribourg-cn-Br., 1924-1932, t. IV, p. 247. I.a première comporte, outre une série <le corrections portant sur 38 cpîtres, l'édition de sept lettres : ép. VII, VIII, XII, XV, XVII, XVIII et XXI.

2. Ép. XLV (Sake., XI.T, p. 34, 1. 4) : àpzportpaç que Papageorgiou (o/>. *cil.,* p. 587) propose de corriger eu ἀαφοτίρου;, alors que la simple lecture du manuscrit prouve que ἀρφοτίρα; est la bonne leçon, à condition de ne pas omettre, comme l'a fait Sakkélion, les mot» τχ ἀγγίλιβ auxquels sc rapporte précisément ἀμφοτίρα .

(Sakk., XLIII, p. 37,1. 5) où à ἀπαντα; proposé par Sakkélion, Papageorgiou *{op. cil.*. p. 588) substitue ἀπαντα. qui est en effet la forme du manuscrit. Toutes les corrections admises par nous sont mentionnées dans l'apparat critique et. le plus souvent, justifiées dans les notes du commentaire. On verra que. si ingénieuses qu'elles soient, ces corrections ne réussissent pas toujours à résoudre entièrement les difficullés. Il est même des cas où, avec ou sans correction, le texte nous est apparu inintelligible. Ces cas sont heureusement peu nombreux.

En ce qui concerne la rédaction même de l'apparat critique voici les principes que nous avons cru devoir suivre. D'une part, nous donnons le plus souvent du côté du femme tous les lieux où il est atteste. D'autre part, lorsque, pour des raisons particulières, le femme est. immédiatement suivi des deux points, cela signifie qu'il est attesté par tout ce qui n'est pas de l'autre côté. Ainsi ἡμών : ὑαών P (ép. XVIl. p. 89,1. 6) veut dire que la leçon ὑ j.(7>v, qui est celle du manuscrit, a été corrigée eu ἡν.ών par Sakkélion et adoptée par tous les autres correcteurs, leçon que nous avons rious-même retenue. Lorsqu'il s'agit d'un passage vraisemblablement ou manifestement corrompu, nous n'avons pas cru, dans tous les cas, devoir mentionner toutes les conjectures auxquelles ce passage a donné lieu, mais seulement celles qui paraissent le plus susceptibles de fournir une solution satisfaisante. Les rares fois où nous nous sommes cru en droit de risquer personnellement une conjecture sur le texte, nous n'avons pas omis de le mentionner. Enfin notre principal souci a etc d'alléger notre apparat de toute vaine lourdeur ainsi que de tout détail sans intérêt véritable. Le manuscrit, unique, *Patinensis* 70G (saec. Xl-XII), sur lequel est établie la présente édition, est désigné par la lettre P.

Le fait qu'il n'existait jusqu'ici aucune traduction des lettres contenues dans le *Codex Patmensis* a tantôt simplifié et tantôt compliqué notre Lâche. N'étant sollicité par aucune interprétation antérieure, nous avons pu aborder le texte en toute liberté d'esprit : mais, d'autre part, nous nous sommes trouve plus d'une fois en pré-

scnce de difficultés dont rien ne nous facilitait la solution; ces difficultés ont concerné tantôt l'intelligence même du texte, tantôt son interprétation. Dans tous les cas notre souci a été de donner de ces lettres une traduction à la fois claire et exacte *.

1. .1 *M. Marcel Rickard, professeur aux Facultés catholiques de Lille, qui nous a toujours témoigné la plus exquise obligeance, nous ne saurions assez dire ici (oui ce que nous lui devons. Notre reconnaissance va aussi à M. François Villeneuve, professeur honoraire de l'Université de Montpellier, qui a bien voulu accepter de lire notre manuscrit cl nous faire profiler des ressources de sa science et de son goût. Notre gratitude va enfin tout particulièrement au II. P. Canivet, notre réviseur, qui s'est acquitté de sa tâche avec, une conscience et une minutie auxquelles nous tenons à rendre hommage. Nous les remercions tous de nous avoir aidé* à *rendre le présent ouvrage moins imparfait.*

TEXTE ET TRADUCTION

ΤΟΥ ΜΑΚΑΡΙΌΤΑΤΟΥ ΘΕΟΔΩΡΗΤΟΥ ΕΠΙΣΚΟΠΟΥ ΚΥΡΟΥ ΕΠΙ ΣΤΟΑΑΙ

I. ΒΑΣΙΛΕΙΟ ΕΠΙΣΚΟΠΉ ΙΣΑΥΡΙΑΣ.

Πολλὰ τή σή θεοσεβεία πέμπων ἑταστολὰ ὑλίγα κομΐ- ‡14
£σμαι· τήν αιτίαν δέ ἄγνοώ οκνώ γάρ ἐγκαλέσαι ραστώνην. ’Εγώ μέντοι δι’ ἑκάστου των ἐνθένδε πρδ ὑμα ἀπαιρόντων ἐπιστέλλειν σπουδάζω, ζημίαν ηγούμενο την τοιαύτην σιγήν, καί τών τή ἀγάπη καρπών τόν ἀξιέραστον συλλέγειν ἐφιέμενο πλούτον. Τεκμηριοι δέ μου τήν γνώμην καί τάδε τά Ψράμματαοὐγάρδεξάμενο επιστολήν τή σή δσιότητο ,I 115
ôià τοΟ θεοφιλέστατου Παύλου τοΟ επισκόπου καί γράψω καί τήν φιλτάτην ἐμοί περιπτύσσομαι κεφαλήν, καί παρακαλώ ἐν μέν τοί γράμμασιν των ϊσων τυγχάνειν, ἐν δέ ταi προσευχαι των μειζόνων. Μεγάλα γάρ κεροαίνειν μεγαλαυχώ τών ὑμετέρων μεταλαγχάνων εὐχών.

II. ΕΥΣΕΒΙΟ ΕΠΙΣΚΟΠΩ ΑΓΚΥΡΑΣ.

’Αψευδή &ρα τοΟ ΘεοΟ καί Σωτήρο ημών ἡ ὑπόσχεσι . Ὑπέσχετο δέ εϊ &πασαν χυΟήσεσθαι τήν οικουμένην τήν

11-12 ὀὐΐὸτητο;» δια... ἐπ.σζὸ.του ζα: sic inlerp. Georgiades : ὸσιό- i
τητο &â... ἑ-ιοζὸπον, ζσ P Sakk. |j Ιι γρήχμχτ:·/ Sakk. : · σι P. I

1. L’épître uc parait pas anterieure ìι 435.

2. Nous connaissons plusieurs évêques du nom <le Paul, à l’époque de Théodoret, mais il serait imprudent, en l’absence d’indications plus précises, de chercher à identifier avec l’un d’entre J eux celui dont il est ici question.

3. S. ent. : que je t’en envoie.

4. Comme fépître 82. adressée au même correspondant, la présente épitre a etc portée à Ancyre par quelqu'un allant de Cyr à

LETTRES

DU

TRÈS BIENHEUREUX THÉODORET

ÉVÊQUE DE CYR

I. A Basile, évêque d'Isaurie[1].

J'ai beau envoyer de nombreuses lettres à ta Piété, j'en reçois peu de sa part : la raison, je l'ignore, ear j'hésite à t'accuser de paresse. En tout cas, pour moi. je ne laisse partir d'ici personne vers vous sans m'enipresser de lui confier une lettre, parce que je considère qu'un tel silence est dommage et que je brûle de recueillir l'adorable trésor que composent les fruits de l'amour, ha présente lettre elle-même prouve mon sentiment puisque, sans en avoir reçu aucune de ta Sainteté, j'use néanmoins de l'entremise de Paul l'évêque très cher à Dieu [2], pour t'écrire, embrasser ta tête qui m'est si chère et demander de recevoir de toi, en fait de lettres, autant[3], en fait de prières, bien plus. Car je me flatte d'obtenir de grandes grâces, si j'ai une place dans vos prières.

II. A Eusùiïe, évêque d'Ancyrk [4].

Ainsi donc véridique était la promesse de notre Dieu et Sauveur, puisqu'il avait promis que renseignement de la connaissance divine couvrirait de ses flots la terre

Constantinople : en la circonstance il s'agit du diacre Agapcl qui quitte l'Euphratésiennc pour la Thrace. I.'cpilre n'a pu être écrite qu'après 440, puisqu'on 438 saint Cyrille écrivait encore à Théodote, prccédesseur d'Eusèbe sur le siège de la métropole de la Gaintie (.4. *C. O.,* I, 4. p- 231, 28) cl quÈusèhe ne succéda à Théodote que vers 440.

τή θεογνωσία διδασκαλίαν· βοά δέ τά -πράγματα μαρτυροΟντα τώ λόγω. Ού γάρ μόνον έθνη καί -πόλει καί κώμα καί άγρού καί εσχατιά ίθύνουσι τή εύσεβεία οί τρόφιμοι καί οι τή ίερωσύνη ήξιωμένοι, άλλά καί αύτά των στρατιωτών τά τάγματα, έν πόλεσι καί κώμαι διάγοντα, άφιερωμένου έχει νομέα . Τούτων ει έστι καί δ εύλαβέστατο διάκονο Αγαπητό , 'ό αύχεί μέν πόλιν τήν τή ήμετέρα επαρχία μητρόπολιν, στρατιωτικόν δέ τάγμα έτάχθη πρδ τά θεία ρυθμίζειν· οS δή χάριν καί νϋν έπί τήν Θράκην άτιήρενl έκεί γάρ τούτου συμβαίνει διαγειν τδν άριθμόν. Τήν γάρ δεσποτικήν έκείνην δέδιεν εντολήν-Ώ ποιμένε , ποιμένε , λέγουσαν, τδ συ ντετρLμμένον ού κατε|δήσατε, το καταπεπτωκδ ούκ άνωρθώσατε, τδ πεπλανημένον ούκ έπεστρέψατε. Αύτδ μέν ουν τήνδε τήν κατηγορίαν δειμαίνων έντεΟθεν άπήρεν, έμοί δέ προύξένησε τδ σφόδρα ποθούμευον· άξιέραστα γάρ μοιτάπρδ τήν σήν άγίοτητα γράμματα. ΤοΟτο δέ μοι καί πεποίηκε καί τρέφει τδν έρωτα, ή παρά πάντων φερομένη τή σή δσιότητο εύφημία, ήν αύξεσθαι προσεύχομαι καθ' έκάστην ήμέραν εί ύμνωδίαν τοΟ δεσπότου ΚριστοΟ καί ώφέλειαν των αύτώ τριποθήτων λαών. Έμοί δέ μέγιστον άγαθδν τδ τή θεία επί τοί έπταισμένοι Φιλανθρωπία τυχειν· ή άπολαύσαιμι £άδιον εί προσεύξαιο, δέσποτα.

III. ΘΕΟΔΟΤζλ ΚΟΜΗΤΙ.

Έγώ διηνεκώ των έκειθεν άφικνουμένων διατελώ πυνθανόμένο , πώ ή σή διάκειται μεγαλοπρέπεια κατά τε ψυχήν

β ε: έστι Sakk. : έστ: P ‖ 14 τήνδε Georgiades : τήν δε P Sakk. ‖ 15 προύξένησε Sakk. : -νιοε P ‖ 16 γάρ recte (ut vid.) Georgiades : δε Sakk. ‖ 25 Ante γυχήν lacunam esse putavit Georgiades.

1. 14.

2. Ce personnage est vraisemblablement a identifier avec le prêtre du même nom chargé de porterai! tribun Eurycianus l'épître XLVII : il suffit d'admettre qu'entre l'épître II et l'épître XLVII Agapet, de diacre, est devenu prêtre.

3. Hiérapolis, métropole de la Syrie cuphratôsienne.

entière l et que les faits eux-mèmcs le proclament, rendant témoignage à celte parole. Car non seulement nations, cités, bourgs, campagnes, et les extrémités mêmes du monde, sont habités par les fils de la foi et par ceux qui ont reçu les honneurs du sacerdoce, mais jusqu'au milieu des compagnies des soldats, qui vivent dans les cités et les bourgs, il y a des pasteurs consacrés. Do ce nombre est justement le très pieux diacre Agapet,* qui se glorifie d'avoir pour cité la métropole de notre province 3 et qui a reçu pour mission d'aller régler la vie des soldats selon les maximes divines : c'est à cette fin que, précisément, aujourd'hui il est parti pour la Thrace, où il se trouve que vit le plus grand nombre d'entre eux. Il a redouté, en effet, cette parole du Maître : « Pasteurs, pasteurs, vous n'avez pas pansé la brebis qui était blessée, ni redressé celle qui était tombée, ni ramené celle qui était égarée »* Ainsi donc, pour sa part, la crainte de ce reproche lui a fait quitter notre pays, mais il m'a du même coup procuré à moi-meme ce qui me tient le plus à cœur, puisqu'écrirc à ta Sainteté est ce qui m'est le plus cher. Ce qui a fait naître et ce qui nourrit mon affection, ce ? sont les louanges que tout le monde répand sur ta Sainteté et que je prie le Ciel d'étendre chaque jour davantage pour la gloire de notre Maître le Christ et pour le bien des peuples trois fois aimés de lui. Quant à moi, il n'est pas de plus grand bien que d'obtenir pour mes fautes la miséricorde divino, dont je bénéficierai plus facilement s si tu veux bien, ô maître, prier à mon intention.

III. Au comte Théodote4.

Je ne cesse, quant à moi, de m'informer auprès de ceux qui viennent de là-bas, de la santé à la fois morale et

6. Citation libre *d'Ezichicl,* 34, 4.
5. Date de l'épître : inconnue.

κατά τε τδ σωμάτιον, ἡ πολλήν ἐχω τήν φροντίδα, καί σφοδρά πολλήν. Θνητόν γάρ τοΟτο καί ἐπίκηρον καί μόνιμον ἐχου οὐδέν τό τε γάρ τή νεότητο ἀνθο ὑπορρει καί μαραίνεται, ἡ τε ὡρα πολλά ἐχει μεταθολά , τά μέν ὑπδ τοΟ χρόνου, τά δέ ὑπδ παθημάτων ἐργαξομένα . Οἰίτω δέ αυ καί ἡ £ώμη δαπανδται, καί τήν ευεξίαν ἀσθένεια διαδέχεται. Τή δέ γε ψυχή] 116
\&σ υλα τά ἀγαθά, καί τδ κάλλο ἀγήρατον, καιό τιλοΟτο οὐτε συκοφάνται οὐτε κακούργοι προκείμευο , ἀλλά πάσαν ὑπερδαίυων ἐπιθουλήν καί διαρκών εἰ τού ἀπεράντου αιώνα . Τούτου δή χάριν ταύτη πέρι διαφερόντω φροντίξων γάυνυμαι μανθάνων ὠ μέλει σου τή μεγαλοπρέπεια τοΟ βίου τοΟ i μέ]λλοντο καί των τριποθήτων ἐκείνων ὑποσχέσεων, α δ Δεσπότη ημών πρδ ήμά ἐποιήσατο, δώσειν ὑποσχόμενο τοί ἀγαπώσιν αὐτδν, ἀ μήτε οφθαλμό εἰδε, μήτε οδ ἠκουσε, μήτε ἐπί καρδίαν ανθρώπου ἀνέδη, διδάσκων ὠ ὑπέρ τά δρώμενα ἐστί τά προσδοκώμενα- ου δή ενεκεν οι κατά τήν δσιότητα ται ἐλπίσιν ἐκείναι τρεφόμενοι ὑπερορώσι μέν τών παρόντων, τά δέ πλειστα των δυτών εἰ εκείνην παραπέμπουσι τήν ζωήν, ἵν' ἐχωσιν ἀποδημοϋντε ἐφόδιον. Καί επειδή τδ φρικώδε ἐκεῖνο δειμαίνουσι δικαστήριον, οἴόν τινα συνηγόρου μισθοΟνται τού πένητα , ἵναδι' ἐκείνων τδν δικαιοκρίτην εἰ ἔλεον ἐφελκύσωνται καί τή περί τδν πέλα συμπάθεια φιλανθρωπίαν ὠυήσωνται. 'Εκείνα γάρ μόνα συνέκδημέ! τοί ἐντεΟθεν ἀπαίρουσιν, ἅπερ Sv ἔτι περιόντε διά τών δεομένων προπέμψωσι· τών δέ λοιπών i ἕτεροι γίνονται 116

I σωμάτων, ἡ sic interp. Georgiades : σωμάτων· ἡ Salsk. ‖ 7 ἀφλα supplevit Sakk. : ἀΰλα conjecit Georgiades ‖ 7 ἀγήρατον, καί δ πλούτο; οντ. Georgiades, quem secutus est Papageorgiou : ἀγήρατον και ô πλούτο , οϋτι Sakk. ‖ 12 [μέλλοντο supplevit Sakk. ‖ 15 ἀν·'6η, διδάσκων sic interp. Georgiades: ἄνίβη διδάσκων Sakk. ‖ Ift προσδοκώμίν»· ού Z'r, Sakk. : προσδοκώμ να. (G δή Georgiades ‖ 22 δικαιοκρίτην Sakk. : — κριτήν P.

1. Sur cette idée, qui constitue un lieu commun de la littérature chrétienne, voir aussi TnéononRT, *De Providentia,* VIe Discours : 1rs pauvres, dit l'évéque de Cyr, n'ont point à envier le sort des riches, s'ils sont eux-mêmes vertueux, car la vertu, du moins, est

physique de ta Magnificence, à laquelle je porte un grand, un très grand intérêt même. Car notre corps est mortel, périssable et, en lui, rien n'est stable, puisque la fleur de la jeunesse passe et se flétrit et que les ans apportent maints changements, qui sont le fruit soit du temps soit des souffrances. De même aussi les forces s'épuisent et à la santé succède la maladie. Inviolables, au contraire, sont les biens de Farne, sa beauté ne s'use point, et sa richesse, loin d'être exposée aux sycophantes et aux malfaiteurs, surmonte toutes les embûches et subsiste éternellement [*] C'est pour cela que, prenant souci avant tout de cette âme. je suis dans la joie en apprenant que ta Magnificence s'inquiète de la vie future et de ces adorables promesses que notre Maître nous a faites, lorsqu'il a promis de donner à ceux qui l'aimeraient « des choses que l'œil n'a point vues, que l'oreille n'a point entendues, et qui ne sont pas montées au cœur de l'homme »,[*] voulant nous enseigner par là que les biens que nous attendons sont supérieurs à ceux que nous voyons : c'est bien pourquoi ceux qui, conformément à la sainteté, vivent de ces espérances méprisent le présent et abandonnent, en vue de l'autre vie. la plus grande partie de leurs biens, afin d'avoir, au moment du dépari, des provisions de voyage. Et comme ils redoutent la sentence du terrible tribunal, ils prennent à gages les pauvres en manière d'avocats, afin de s'attirer par eux la pitié du juste juge et, par leur compassion à l'égard du prochain, d'obtenir le bénéfice de son amour. Car ceux qui quittent ce monde emportent seulement, dans leur voyage, les biens que, de leur vivant, ils auront abandonnés grâce aux pauvres : quant au reste de leurs biens, ce sont d'autres qui s'en emparent, qui ne sauraient être d'aucune

à l'abri de tous les mauvais coups auxquels la richesse sc trouve exposée.

2. / *Cor.*. 2. 9.

κύριοι, οὐδαμῶ 6 νή[σα]ι τοὺ ἀπελθόντα δυνάμενοι· δπερ ἡ σὴ σαφῶ μαθοῦσα μεγαλοπρέπεια εἰ δέον οικονομήσει τδυ Οεόσδοτον πλούτον· Λύτρου γὰρ ἀνδρδ δ ἰδιο πλούτο , κατὰ τὴν θειαν Γραφήν.

IV. ΑΓΑΘΩΝΙ ΑΡΧΙΜΑΝΔΡΙΤΗ.

Οἱ κερδαίνειν εἰδότε πανταχόθευ τδ κέρδο συυάγουσι καὶ μιμοὺνται τὴν μέλισσαν, ἡ[τι] καὶ ἐκ πικρῶν βότανών γλυκυτάτην ἀρυομέυη νοτίδατδ ἡδιστου μέλι τοὶ ἀυθρώποι προσφέρει. Ταὺτην ἡ σὴ μιμουμένη εὐλάθεια καὶ ἐξ ἡμών κεκερδηκέναι φησίν. ‘Ημεὶ δὲ τῇ μὲν γραφῇ τδ κέρδο οὐκ ἐπιστάμεθα, τὴν δὲ σὴν ἐπαινοὺμευ θεοσέβειαν, πανταχόθευ εμπορία ἀφορμὰ θηρωμένην, καὶ εὐχόμεθα μέχρι τέλου ὑμῶ διαδραμεὶυ καὶ τδ βραβείου τῇ νίκη λαβεὶν.

V. ΦΛΩΡΕΝΤΙΩ ΥΠΑΡΧζΙ.

“Αλλω μὲν οὐκ &ν ἐθά^ησα προσειπεῖν διὰ γραμμάτων τδ ὑμέτερον μέγεθο , καὶ τὴν οἰκείαν εὐτέλειαν μετρεὶν ἐπιστάμενο καὶ τῇ ὑμετέρα εξουσία τδν δγκον εἰδώ . Επειδὴ δὲ πίστει κοσμούμενοι καὶ τὰ θεία πεπαιδευμένοι, καταβήναι τοσούτον ἠνέσχεσθε καὶ ἀσημου ἀνδρα καὶ οὐδαμόθευ γνώριμον

ι [ὁ]νή[«α]ι supp. Sakk. ‖ 7 supp. Sakk. | 9-10 κιζειδηχίναι correxit Sakk.: Sazévat P ‖ 13 verbum υμά forte mutandum in ἡμάἰ putavit Georgiadcs.

1. Il faut donner une valeur conditionnelle au participe μαβοὔσα, qui implique un conseil à l'adresse d'un homme qui, certes, se rapproche de la foi, au moment où Théodoret lui écrit, mais qui n'a pas encore pleinement compris la nécessité du détachement pour être parfaitement chrétien.
2. *Prov.,* 13, 8.
3. Date de l'épître : inconnue.

Utilité ‘< ceux qui s’en sont allés : vérité qui, bien connue de ta Magnificence ;* lui fera administrer comme il faut les richesses qu’elle tient de Dieu, car, dit la sainte Ecriture, « la richesse d’un homme est rançon de sa vie » 2.

IV. A l’archimandrite Agathon

Ceux qui savent tirer parti des choses mettent tout à profit et imitent l’abeille qui, puisant même sur des plantes amères un suc très doux, fournit aux hommes le miel le plus délicieux. Imitant celte abeille, ta piété a, dit-elle, tiré parti même de notre personne. Pour nous, nous ne savons pas quelle peut bien être l'utilité de nos écrits, mais nous louons ta Piété de chercher partout des occasions de s’enrichir 45et formons le vœu que vous poursuiviez jusqu’au terme de la carrière et remportiez le prix de la victoire.

V. Au préfet Florent :*

En d’autres circonstances je n’aurais pas eu l’audace de m’adresser par lettre à votre Grandeur, sachant mesurer ma propre indignité et connaissant l’étendue de votre puissance. Mais puisque, orné de la foi et instruit des choses divines, vous avez consenti à montrer tant de condescendance et n’avez pas jugé indigne d’une lettre

4. Le mot ipzoptx, qui s’emploie d'ordinaire au sens de *commerce,* est plusieurs fois utilisé par Théodoret pour désigner l'enrichissement spirituel que l'on peut retirer d'une fréquentation ou d'une lecture.

5. L'épître n’est ni antérieure à 428 ni postérieure à 448 ; mais, comme Florent fut six fois préfet du prétoire entre ces deux dates, le fait qu'il exerce cotte charge au moment où Théodoret lui écrit ne nous renseigne pas autrement.

ἠξιώσατε τών ὑμετέρων γραμμάτων, ἀνεθά£££ησα κάγώ, κατά τήν -προφητείαν, | ἀρνειδ σύ ν τώ λέοντι συ ναυλ ίζε σθαι. 117'
Τούτων δέ τών παραδόξων θαυματουργό ὁ των ὁλων δεσπότη Χριστό , ὁ δι' ἀλιέων και τελωνών καί σκυτοτόμων τδν πλανώ-
5 μενού εἰ τήν ευθείαν ποδηγήσα οδόν. Διδάσκω τοίνυν τδ ὑμέτερον μέγεθο , ὡ ἑτέραν μέν ημεί ποιμαίνειν ἐνεχει-
ρ]ί[σ]θημεν ἐπαρχίαν, αδελφικήν δέ δμω εἰσφέρειν δυνάμεΟα συμβουλήν δ δή καί ποιήσομεν, ἐπειδήπερ ὑμει ἐκελεύσατε, καί τού τη ψήφου κυρίου πειρασόμεθα πείσαι εἴξαι τοί
10 γράμμασι. Μεμάθηκα γάρ κάγώ, ω ὁ θεοσεβέστατο πρεσδύ-τερο Εὐστάθιο εὐλαβεία κοσμείται καί τή τοΟ δεσπότου ΘεοΟ θεραπεία πολλήν ποιείται φροντίδα.

VI. ΤΙΤΩ ΚΟΜΗΤΙ ΔΟΜΕΣΤΙΚΩ.

Τών προσόντων ὑμιν ἀγαθών τύ πλήθο , καί θερμού ἡμδ
15 ὑμών καθίστησιν ἐραστά , καί ἀληστον τή ὑμετέρα μεγαλο-πρέπεια τήν μνήμην εργάζεται. Διδ δή παρόντε μέν, τή συνεχει θεραπεύομεν θέα τόν πόθον, ἀπόντε δέ, γράμμασιν ἑαυτού ψυχαγωγεΐν σπουδάζομεν. Καί εἴη ταΐ τών ἁγίων εὐχαΐ ἐπίπλεϊστον ὑμδ αρετή ἀφικέσθαι, καί εἰ τδ ἀκρό-
20 τατον ἀναβήναι τών ἀγαθων, ἵνα τοί ὑμετέροι κατορθώμασιν απαντε οἱ τά θεία φρονοΟντε ὡραίζωνται. Μέγα γάρ ἀ|λη- 11

1 ὑμχτίρων corr. Sakk. : i.μ: — P |; 0-7 £·?£/:;'ρ'^σ'Οημι·? supp. Sakk.

1. A en juger par le choix do ces épithètes, on pourrait penser que la lettre se situe très tôt dans la carrière de Théodoret, mais, par ailleurs, la démarche que Florent — lui-même très haut personnage — parait avoir sollicité de l'évêque de Cyr ne s'explique que si ce dernier est déjà en vue : il est vrai qu'il le fut très tôt.

2. Citation libre do : *Isaïe,* Tl, 6.

3. Allusion à *Ézêth.,* 34, 4.

4. Théodoret, appartenant à une autre province que celle où l'élection doit avoir lieu, n'est pas électeur, contrairement à ce que

de vous un homme obscur et parfaitement inconnu ; de mon côté, j'ai eu le courage, comme dit le prophète, « moi, l'agneau, de fréquenter le lion » L'étonnant artisan de ces merveilles, c'est le maître de l'univers, Je Christ, qui, au moyen de pécheurs, de publicains et de corroyeurs, a ramené dans le droit, chemin celui qui s'égarait ·. Je fais donc savoir à votre Grandeur que si, pour notre part, nous avons entrepris d'être le pasteur d'une autre province, nous pourrons tout de meme donner un conseil fraternel [1] : nous le ferons certes, puisque vous nous y avez invité et nous nous efforcerons de persuader ceux qui sont les maîtres du vote de se montrer déférents à l'égard de votre lettre. Car je sais, moi aussi, que le très religieux prêtre Eustathe est orné de la piété et prend grand soin du service de Dieu, notre Maître.

VI. A Titus, comte des domestiques [5].

Le nombre des mérites attachés à votre personne fait que nous vous aimons ardemment et met à l'abri de l'oubli le souvenir de votre Magnificence. C'est pourquoi, quand nous sommes près de vous, nous dormons à notre amour la satisfaction de vous voir sans cesse et, quand nous sommes loin de vous, nous essayons de nous consoler en vous écrivant. Puissent les prières des saints vous faire atteindre le sommet de la vertu et monter jusqu'à la cime des biens, alin que ceux qui nourrissent des pensées divines trouvent, une parure dans vos traits de vertu. Car une telle pieté, une telle douceur, une si parfaite honnêteté, auxquelles s'ajoute le respect de la jus-

croyait Florent, mais l'évêquc de Cyr laisse entendre que le conseil fraternel qu'il donnera aux électeurs pourra être de quelque utilité.

5. Date : peut-être contemporaine du séjour de Titus en Orient, en un temps où il était aussi vicaire du *magister militum per Orientem,* Denys : 434-035.

θώ εἰ εὐφημίαν ἐν ζώνη καὶ χλαίμύ δι καὶ ἐξουσία τοσαύτη εὐσέδεια καὶ πραότη καὶ καλοκάγαθία καὶ ἡ τοΟ δικαίου τιμή.

VU. ΑΕΡΙQ ΣΟΦΙΣΤΗ.

Συ μέν, ὠ βρίστε, συγγινόμενο , ἀεί τήν ἐκ ρητορική καὶ φιλοσοφία πεποιημένην -πανδαισίαν προσφέρει , καὶ τή ἈτΒίδο μελίττη χαριέστερα ὑφαίνων τά τοΟ λόγου κηρία, καὶ γλυκύτερα νάματα ἐνιεί , ἐστιδν ἡμά εἴωθα φιλοτίμω . Ἡμεῖ δέ λόγων πενία συζώντε , καὶ τήν σήν εὐωχίαν ἀμείψασΟαι ποθοΟντε , τόν ἀριστόν σοι καρπόν τή πατρίδο πεπόμφαμεν, δν κλήματα μέν ἀμπέλων τίκτει, ταῖ ἀπό τών νεφών ἀρδείαι τρεφόμενα, χρόνο δέ καὶ γήρα ποιεί τιμιώτατόν τε καὶ ἡδιστον, προσηνή τε καὶ πραον, καὶ ταῖ τών πινόντων κεφαλαῖ ού μαχόμενον· πρό δέ τή εὐοσμία καὶ τή τή γεύσεω ἡδονή, καὶ τόν στόμαχον ω Ιατρό ΒεραπεΟσαι δυνάμενον. Ἵνα δέ μή φθόνο τω κάλλει τοΟ δώρου λυμήνηται, συμπεπόμφαμεν ἀρτου , τοΟ ἀστεω τήν ἐρημίαν δηλοΟντα . Λύσει δέ σύ τοΟτο τή πατρίδο τό δνειδο , ἀρτων αὐτή δημιουργόν ἀποστείλα .

VIII. ΕΥΛΑΛίρ. ΓΕΡΜΑΝΟ, ΠΡΩΤΕΙ, ΠΟΛΙΤΕΥΟΜΕΝΟΙΣ ΖΕΥΓΜΑΤΟΣ.

Ι Φήμη τι διαδραμοϋσά'τε καὶ διδ ἀξασα πράγμα τολμάσθαι παρ' ὑμῖν, καὶ ὑμών ἀνάξιον, καὶ τή εὐσεθεία ἀλλότριον, 118'

1 χλ[«μύ]δ: recte, ul videtur, supplevit Georgiades : χλανίδῖ il Sakk. Il 4 συγγινόμίνο;, ἀεί τήν Georgiades: σνγγινόμενο; ἀεζ την P Sakk. Il 5 προσφέρει , xxi Georgiades : προσφέρει; xaî P Sakk. ‖ 0 χαριίστερα Georgiades, quem secutus est Papageorgiou : χαριεστέραν P Sakk. ‖ 8 ευωχίαν Georgiades : ευωδίαν P. Sakk. ‖ 14 τόν στόμαχον ὠ ιατρό Georgiades : τό στόμα τη; γαστρό P Sakk. ‖ | 21 τε del. Georgiades !| 22 χαί ὑμών P Sakk.: del. Georgiades.

1. Date inconnue.

2. Lee épltres VIII et IX ne contiennent aucun indice permettant do les dater. Il ressort seulement do la lecturo de l'épître

ticc, voilà qui contribue vraiment beaucoup à la renommée d'un homme qui porte ceinture et manteau et qui est revêtu du pouvoir.

VII. Au sophiste Aerius '.

Pour toi, mon excellent ami, quand tu es avec nous, tu ne cesses de nous oITrir le riche festin que te fournissent l'éloquence et la philosophie, tissant avec plus de grâce que no le fait l'abeille même de l'Attiquc les rayons de ta poésie et, déversant sur nous des flots plus doux que ceux de son miel, tu as coutume de nous régaler magnifiquement. Mais nous, qui vivons dans l'indigence du beau langage et qui avons cependant le désir de te payer de retour, nous le faisons parvenir ce que notre pays produit de meilleur, le fruit que donnent les ceps de nos vignes, nourries par les eaux du ciel, et auquel le temps et l'âge donnent le plus grand prix et le plus agréable bouquet, un fruit suave cl doux, qui n'attaque pas la tête de ceux qui le boivent, et capable, outre son agréable parfum et son aimable saveur, de soigner l'estomac autant que médecin. Cependant, afin que la beauté du présent ne soit pas diminuée par l'envie, nous t'envoyons en même temps des pains qui révélent assez l'état d'abandon de notre cité. De ton côté, tu feras disparaître ce sujet de honte pour notre pays en nous envoyant un boulanger.

VIII. A Eulaï.ïüs, Germanus et Proteus, magistrats de Zeugma *

Un bruit qui a couru jusqu'ici, selon lequel on oserait dans votre cité une chose à la fois indigne de vous et con-

VIII qu'à l'époque où Théodoret l'écrit, la doctrine de l'Église sur le mariage n'est plus observée par la chrétienté de Zeugma. On

σφόδρα ἡμδ ἠνίασε. Πὼ γὰρ οὐκ ἐμέλλομεν ἀλγήσειν, τηλικοΟτον μύσο μαθόντε ἐγχειρούμευον παρ' ἀνδρὼν ἐξ ἀρχιερέων φύντων, ἐν εὐσεδεία οἐ τεθραμμένων, καὶ ταύτην ἔτι καὶ νΟν ἐχειν ὑπισχνουμένων ; Καὶ γένοιτο μέν εἰναι τὴν φήμην ψευδή· et δ' ἀρ' αληθή φανείη, θρήνων ἀξια τὼ δντι καὶ δδυρμών τά τολμώμενα. Φησί γάρ, τού μεν ἐξ ὑμών τά θυγατέρα τοί ἀοελφιδοῖ κατεγγυήσαι, τού δέ θείου δντα τών ἀδελφιδών ἐλέσθαι τδν γάμον. Τούτο δέ ού μόνον τοί θείοι ἀλλα καί τοί ἀνθρωπίνοι ἀπηγόρευται νόμοι · βδελυρδν γάρ καὶ θεομισέ καιάκοή ἀλλότριον εὐσεδσΟ . Ἀλλ' ϊσω βασιλικοί γράμμασιν οί γαμούντε τή -παρανομία ταύτη ἀπαλλαγήν σφίσιν αύτοί πραγματεύσουται· ἀλλ' εἰδέναι χρή σαφώ , ὠ ot βασιλεύοντε , καν τιορφυρίδι λαμπρύνονται καί τή οΙκουμένη τά σκήπτρα κατέχωσι, τΐαύειν μέν τά κατά τόνδετόν βίον δύνανται τιμωρία , αὐτά δέ λύειν τά ἁμαρτία , καί των πλημμελημάτων ελεύθεροί)ν τοΟ ἐπταικότα ού δύνανται. "Ωστε χάν μυριάκι γράμμασι βασιλικοί δ παρανομήσα τή κατηγορία απαλλαγή, | ἐχει τήν τή αμα ρτία] κηλίδα, καί τώ δικαίω κριτή τά εὐθύνα ὑφέξει. Σκοπήσατε τοίνυν ἡλίκον ἐστί ταΐ τοΟ συνειδότο ἀκίσι διά βίου κεντεΐσθαι· ούδέ γάρ ἐν μιά καιροΟ £οπή τδ παρανόμημα τολμηθήσεται, ἀλλα διά πάση τή τών γαμούντων ζωή το μύσο ὀδεύσει. Εξετάσατε τοίνυν ἅπαρ ὑμιν αὐτοί καί τήν τού γένου ποιότητα, δτι ταὐτόν ἐστι Θείο πατρίκαί ἀδελφι[δή θυγατρί. Περσών τδ ταὐτα τολμάν, ού 'Ρωμαίων τών τή εὐσεδεία τροφίμων. 'Ηγούμαι δέ τού ταυτα νομοθετήσαντα μηδέ τροφίμου γενέσθαι τή εὐσεδεία . ἀλλ' ἐν δεισιδαιμονία τέω

2 μύσο Sakk. : α3αο; P ‖ 9-10 βδελνρον Sakk. Georgiades : βδιλλυρόν P il I l γαμοὔντέΐ τή sic interp. Georgiades : γαμοϋντβΐ, τή; Sakk. U 18 ἀπαλλαγί· scripsi : ἀπηλλίγη P | ἀμα[ρτι«{' supp. Sakk. ‖ 23 αὐτοί P : oni. Georgiades ,| 24 ἀδελοι[δή supp. Sakk. ‖ 26 νομοΟιτ^σανταί μηο· Georgiades : νομι^ίτ^ανται, μηδΐ Sakk.

retrouve dans celte êpîlre le nième accent que dans certaines épîtres de saint Paul où l'Apôtra rappelait à scs fils le devoir de fidélité à l'égard de la foi qu'il leur avait prèchée, et la nécessité de sc tenir à l'écart de l'hérésie et de toute impureté.

traire à la piété, nous a rempli d'un vif chagrin. Comment, en effet, rie pas souffrir en apprenant qu'une faute aussi grave était commise par des hommes nés d'évêques, élevés dans la foi, et qui, maintenant encore, prétendent lin rester fidèles ! Puisse, certes, ce bruit n'être que mensonge ! maïs s'il apparaissait véridique, de telles audaces mériteraient vraiment pleurs et lamentations. On dit, en effet, que parmi vous les uns ont fiancé leurs filles à leurs neveux, tandis que les autres — des oncles — ont pris le parti d'épouser leurs nièces.· C'est là une chose que n'interdisent pas seulement les lois divines, mais que défendent aussi les lois humaines : chose infâme, en effet, odieuse à Dieu et inouïe pour une oreille pieuse. Il est vrai que peut-être ceux qui contractent ces mariages chercheront, par une lettre de l'empereur, à échapper pour leur compte à cette illégalité : qu'ils sachent cependant, et clairement, que les rois, malgré l'éclat de leur pourpre et bien qu'ils tiennent en mains les sceptres de la terre, peuvent certes arrêter les châtiments en cette vie, mais ne sauraient effacer les fautes elles-mêmes ni délivrer «le leurs péchés ceux qui sont tombes. De sorte que celui qui a commis le crime se serait-il soustrait dix mille fois à l'accusation, grâce à une lettre de l'empereur, il garde cependant la souillure de sa faul<! et aura des comptes à rendre au juste juge. Considérez quelle souffrance cela représente que d'être pendant toute une vie piqué par l'aiguillon de sa conscience : car ce n'est pas seulement pendant un instant que l'on osera commettre le péché, mais c'est toute la vie durant que la souillure suivra pas à pas les époux. Examinez donc aussi en vous-mêmes quelle est la nature de la famille : un oncle est la même chose qu'un père, la nièce la même chose qu'une fille. C'est à des Perses que de telles audaces conviennent, non à des Romains qui sont les fils de la foi ! Car je pense que ceux qui ont institué ces usages ne sont même pas des fils de la foi, mais que, s'ils ont prescrit ces lois, c'est

διάγοντα ταὐτα διαγορεΟσαι. Ἐνθυμήθητε τοίνυν τή ἀτοπία τδ μέγεθο · τὼυ γάρ δυσσεδών ταΟτα νομοθετησάντων, καί τοί θείοι νόμοι συνωδά τεθεικότων, χριστιανού παραβήναι ούδεμίαν ἀσεβεία υπερβολήν καταλείψει. Παρακαλώ τοίνυν τήυ ὑμετέραν αγχίνοιαν αἰδεσθήναι τδν νομοθέτην, καί τδν δίκαιον φοδηθήναι κριτήν, καί μή γενέσθαι κακόν τοί ἀλλοι παράδειγμα, μηδέ τήν τή παρανομία θύραν ἀνοίξαι τοι φιληδονοι , μηδέ προτιμήσαι το ήδύ τοΟ συμφέροντο . ·Εὑρήσετε γάρ καί ὑμει γαμβρού τή συγγένεια ἀξ,ίου , καί ὑμεί κόρα κοσμήσαι δυναμένα , ἀλλ᾽ ού κη|λίδων έμπλήσαι τά ὑ[μετέρα παστάδα . Οὐκ ἐπέλιπον ούτε ἰνδρε ούτε γυναίκε , ἵνα τήν σπάνιν ἀντ᾽ ἀπολογία προβάλλησθε, μηδεμιά τοιαύτη ἀφορμή προκειμένη . Ποίοι δφθαλμοι ει ούρανδν ἀναβλέψετε ; Ποίαι δέ γλώτται τδν ὑβρισθέντα νομοθέτην αιτήσετε δούναι τώ γάμω τδν των παίδων καρπόν ; ΤαΟτα καί τα τούτοι 'όμοια παρ᾽ ὑμιν αὐτοΐ λογισάμενοι, καί ὠ παρά πατρδ τήν συμβουλήν δεξάμενοι, παύσασθε μέν εκείνη τή πονηρδ έγχειρήσεω , τή φυλακή δέ των νόμων τδν γάμον τιμήσατε, καί ὑμιν αὐτοΐ σωτηρίαν διά τή εὐπειθεία , καί ἡμΐν εὐθυμίαν τοί συμδουλεύσασι πραγματεύσασθε. 119'

IX. ΤΟΙΣ ΑΥΤΟΙΣ.

Οἱ τδν πατρώου κλήρου διαδεχόμενοι ού στέργουσι τοι δοΒεισιν, ἀλλα αὐ'ξειν αὐτά σπουδάζουοι. Ταὐτην δέ δει τήυ σπουδήν εἴ τά πνευματικά μεταθεΐναι, καί τήν προγονικήν εὐσέβειαν καί τήν περί τού πτωχού φιλοτιμίαν μυριοπλασίω ποιεΐν. ᾽Εγώ τήυ ὑμετέραν εὐγένειαν παρακαλώ ἐκεΐυα δούναι τή παρ᾽ ἡμΐν ἁγιά τοΟ ΘεοΟ Εκκλησία, 8σαό ὑμέτερο καταλέλοιπε πάπτο , καί ἀσβεστον αὐτοΟ φυλάξαι τήυ μνήμην.

l ἰνΟναήβητί P Sakk. : — Οητι Georgiades ‖ 3 συνωδά Sakk. : — δϊ P |. 4 αστεία; P : ἀσελγιία; Georgiades ‖ 7 αηδΐ scripsi : μή δε P ‖ 8 μν,δε Georgiades : μή P Sakk. | il ὑΓμετίρα]? stipp. Sakk. ‖ 27 ϗαρ ἡμίν Georgiades : παρ᾽ ἡμώ> P Sakk. ‖ οσα recle, ut videtur, Georgiades : ὠ; P.

parce qu'ils ont vécu jusqu'ici dans la superstition. Mesurez donc la gravité de cette extravagance : les impies ayant institué ces coutumes et les ayant accommodées avec les lois divines, aucun excès d'impiété n'arrêtera désormais les chrétiens. J'exhorte donc votre Intelligence à redouter le Législateur, à craindre le juste juge, à ne pas devenir un exemple mauvais pour autrui, à ne pas ouvrir aux voluptueux la porte du crime, à ne pas préférer le plaisir au devoir. Car vous trouverez, vous, des gendres dignes de votre alliance, et vous, des jeunes filles susceptibles d'orner vos couches, au lieu de les emplir de souillure. Il ne manquait ni d'hommes ni de femmes pour que vous puissiez avancer le prétexte de leur rareté en guise de défense : vous n'avez même pas, pour vous justifier, une excuse de cc genre. De quels yeux regarderez-vous le ciel ? Par quelles paroles demanderez-vous au Législateur ainsi outragé de rendre votre union féconde ? Pesez bien en vous-mêmes ces pensées et d'autres semblables, recevez ce conseil comme venant d'un père, et puis, mettez fin à cette mauvaise entreprise, honorez le mariage en observant ses lois, ménagez-vous le salut par votre obéissance, et, à nous, qui vous aurons conseillé, un motif de joie.

IX. Aux mêmes [1]

Ceux qui reçoivent un héritage de leur père ne se contentent pas des biens qu'ils ont reçus, mais mettent leur zèle à les accroître. Ce même zèle doit être employé aux choses spirituelles et il faut multiplier à l'infini la piété des ancêtres et leur générosité ‹| l'égard des pauvres. Pour ma part, j'exhorte votre Noblesse à accorder aujourd'hui à la sainte Eglise de Dieu tous les biens que votre père vous a laissés et à maintenir impérissable son souvenir.

1. Voir ép. VIII, note 2.

Τούτο δέ καί τοί ἀλλοι κτήμασι προξενήσει τήν εὐλογίαν. Σκοπήσατε δέ, ὠ εῖ τι τδ ἀπαξ ἀφιερωθέν Θεφ καί ἀνάθημα γεγενημένου ὑφέλοιτο, ἰε.ροουλΐα τδ πράγμα σ[α φ[ω , Κ«1 119' κατηγόρων ού χρήζει. ὉμολογοΟσι γάρτοΟθ' ούτω οΐ τολμών-
5 τε , ὑπδ τοΟ συυειδότο Αναγκαζόμενοι. ‘Υμά δέ μή γένοιτο τοΰ8’ ὑπομειναί ποτέ, ἀλλ’ ειη τά προγονικό εὐλογία διπλασιάζειν, καί δίπλα ἀνθ' ἁπλων προσφέρειν τά δώρα *τθ>* Θεώ.

Χ. ΑΕΡΙΩ ΣΟΦΙΣΤΗ.

10 Αδικεί , ω ὁριστε, μηδ' ὁσον Ακροι δακτύλοι , τό δή λεγόμενον, τή σή ήμά παιδεύσεω ἀπογεύων, ἀλλα περιορώυ διψώντα , καί τά των λόγων κρυπτών πηγά · καί δέον τοι αγνοοΟσι προτιθέναι τά νάματα, ούδέ τού γνωρίμου τούτων έδ ἀπολαύειν. Καί μήν δ πλοΟτο κρυπτόμενο ἀχρησ-
15 τό έστι τοί κεκτημένοι , φαινόμενο δέ λαμπρού τούτου ἀποφαίνει καί περιβλέπτου . Φασί δέ καί τά φρέατα μή έξαντλόυμενα ἀποκναίειν τού χρωμένου , εξαντλούμενα δέ ήδίω καί καθαρότερα παρέχειν τά νάματα. "Ιδιον δέ καί τή τέχνη , ήν τοί νέοι προσφέρει , ούχ ή ΠυΘαγόρου σιγή, Αλλά στω-
20 μυλία καί λόγοι χειμάρρου δίκην φερόμενοι. Εί δέ σιγά πρδ μόνου ήμδ , είπέ καί τή σιγή τήν αιτίαν, ΐν' έλέγξωμεν ού δικαίω σιγωντα.

3-4 verba τό πράγμα.. κατηγόρων laborare videntur, alii aliter correxerunt σ/ζ,ρ!ιόί supp. Sakk., <|iie>n secutus est Georgiades : Papageorgiou |l 3 πράγμα σα«ώ , zi: sic interp. Sakk. Georgiades : πράγμα ▮ βαφ ⁻ γάο καί Papageorgiou J 4 κατηγόρων Georgiades : κτητόρων P | 6 ὑπομείναϊ ποτί Sakk. ; —μ,'ΐναι *r.ozï* P |f 7 διπλά Sakk. : — πλά P.

1. Date de l’épîtrc : inconnue.

2. Zenobius, I, Gl, dans *Corpus paramiograph. gr.* (cd. Lgvtsch et Scunkioewin).

3. Allusion au précepte du *secret* en vigueur chez, les pythagoriciens. La *Lettre* de Lysis, pythagoricien du ve siècle, à Hipparque, un de ses coreligionnaires dont plusieurs versions nous ont été conservées — nous en laisse entrevoir l’explication ; la société·

Cela attirera aussi sur vos autres biens la bénédiction divine. Considérez, d'autre part, que si quelqu'un vient à voler l'offrande consacrée une fois pour toutes à Dieu, il commet manifestement un vol sacrilège, qui ne demande même pas d'accusateurs, car ceux qui ont cette audace sont contraints par leur conscience de reconnaître qu'il en est ainsi. Pour vous, puissiez-vous ne jamais connaître ce sort et puissiez-vous, au contraire, doubler la générosité de vos pères et offrir à Dieu deux fois plus de présents !

X. Au sophiste Aerius *

C'est nous faire du tort, mon excellent ami, que de ne pas nous laisser goûter à la science « même du bout des doigts», comme dit le proverbe 8, mais de rester indifférent devant notre soif et de nous cacher les sources du beau langage : alors que tu devrais offrir les flots do ta parole à ceux qui ne te connaissent pas, à tes amis eux-mêmes tu ne permets pas d'en bénéficier. Pourtant la richesse qui reste cachée est sans utilité pour ceux qui la possèdent, tandis que, si on la voit, elle leur donne de l'éclat et de la célébrité. De même, dit-on, les puits dont on ne tire pas d'eau fatiguent ceux qui y boivent, ceux d'où l'on en tire fournissent une boisson plus agréable et plus pure. Ce qui caractérise Part que tu dispenses à la jeunesse, ce n'est pas le silence de Pythagore 3, mais la faconde et des flots de parole emportés à la manière d'un torrent. Ou alors, si tu ne restes silencieux qu'à notre égard, dis-nous donc la raison de ce silence afin que nous puissions te convaincre que tu as tort de demeurer silencieux.

pythagoricienne étant, plus encore qu'une *école,* une *confrérie,* défense était faite à ses membres d'en divulguer les doctrines. Sur ce point, voir en particulier : A. Delatte, *Elude sur la littérature pythagoricienne,* Paris, Champion, 1915, p. 98 et suiv.

XI. TITQ KOMHTI.

Πολλού μέν εχει πολεμίου τδ δίκαιον· ή γάρ άντίπαλο άδικία τού οικείου δπλίζει κατά τούτου τροφίμου , ήττδται δέ δμω καί πολλού έχουσα τού ύπηκόου , τών τή δικαιοσύνη εραστών προθύμω ύπέρ αύτή | ëν 8]λούντων καί £8στα 1 σκεδ αννύν]των τού άντιπάλου . Ει δέ τών ούτω λαμπρώ άγωνιζομένων ύπάρχει , ώ άριστε, καί τούτου μάρτυρε οΐ τών παυτοδαπώντή άδικία μηχανημάτων διά τή σή άπαλλαγέντε έπικουρία . Ούτω άριστεΟσαι καί νυν τήν μεγάλοπρέπειάν σου παρακαλώ, καί τώ κυρίω Παλλαδίω τώ φιλοσοφώ έπαμΟναι σπουδαίο , ύπδ βαρβάρων τινών, ώ φησιν, άδικουμένω· συκοφαντίαι γάρ βάλλοντε τδν ει βοήθειαν αύτώ δοθέντα στρατιώτην, άγώγιμον εί έκείνο τδ δικαστηρίου γενέσΒαι παρεσκεύασαν. ΈνταΟθα τών άκλινών ύμών ζυγών καί τή άοεκάστου ψήφου δεόμεθα, Υνα τδν μέν πάση αίδοΟ άξιώτατον φιλόσοφον τυχείν τών δικαίων καλεύσητε, *xty* δέ ουκοφανταυμένω στρατιώτη θάρσο παράσχητε, <5πω τά γεγενημένα διόάξα , ψευδή δείξη τήν τολμηθεΐσαν κατηγορίαν.

XII. ΠΑΛΛΑΔΙΟ ΦΙΛΟΣΟΦΩ.

Ούκ άπεικότω , ώ άριστε, τήν πικράν ταύτην και ανιαρόν δυσχεραίνει ζωήν· πολλών γάρ καί παντοδαπών πλήρη δ βίο κακών, δλίγοι δε λίαν εΐσίν αρετή φροντισταιι καί φιλοσοφία έρασταί· τδ δέ πλειστον τοΟ γένου τήν άκοσμίαν ήγά~πησεν, ούχ ήκιστα δέ δ παρών καιρδ φοράν ήνεγκε πονηρών

5 ά[ΰ·λ<>ύ·ζτων Sakk. Il 0 οχίδ[αν·?ύν]π·>ν Sakk. ‖ 7 «pisre, xat sic inlerp. Georgiadcs : ⁂ριστε x«i Sakk.

1. Rien ne permet de situer cette épître dans la carrière de Théodorct.

2. Sans doute le philosophe fort éprouvé il qui est adressée l'épître suivante. Nous ne savons rien de l'affaire à laquelle il est fait ici allusion.

XL \u comte Titus 1.

Nombreux sont les ennemis de la justice, car l'injustice, son adversaire, arme contre elle ses fds, mais clic n'en est pas moins vaincue, malgré le nombre de ses sujets dociles, tant ceux qui sont épris de la justice luttent pour elle avec ardeur et dispersent sans aucune peine leurs ennemis. Tu es, excellent ami. l'un de ceux qui mènent ce brillant combat, comme en témoignent ceux que ton aide a délivrés des machinations diverses de l'injustice. C'est à remporter une semblable victoire qu'aujourd'hui encore j'exhorte ta Magnificence, en mettant ton zèle à défendre le seigneur et philosophe Palladius 3, victime, dit-il, de quelques barbares : frappant, en effet, de leurs calomnies le soldat qui avait, été mis à sa disposition pour l'assister, ils l'ont fait comparaître devant votre tribunal. C'est ici que nous avons besoin do votre équité et de l'intégrité de votre sentence pour que vous ordonniez que ce philosophe si digne de respect obtienne justice et que vous rendiez confiance au soldat calomnié, afin que, faisant savoir ce qui s'est passé, il puisse faire éclater le mensonge de l'accusation qu'on a osé lancer.

XII. Au philosophe Palladius 3.

11 est naturel, mon excellent ami, que tu aies de la peine à supporter l'amertume et. les ennuis de cette vie : l'existence, en effet, est pleine de mille maux de toutes sortes, et bien peu sont soucieux de vertu et épris de philosophie ; cependant, si presque toujours les hommes ont. aimé la licence, plus que toute autre époque, la nôtre a produit une moisson d'hommes pervers qui se livrent

3. Date de l'épîtrc : inconnue.

ανθρώπων, πάν είδο κακία ἀδεώ μετιόντων, καί ούτε αίδώ , ούτε των νόμων τδ δέο , ὅθ'θ ή ! τών μελλόντων ελπί ικανά κωλΟσαι τή κακία τήν £ύμην, καί ούδέ συσκιάζουσι νΟν ὡ πάλαι τά πλημμελούμενα, ἀλλ' ἀναιδεία τήν ἀδικίαν δπλίζουσι καί πα^ησίαν τήν ἀναισχυντίαν προσαγορεύουσι. Καί δ μέν λωποδύτη τδ φωραθήναι δειμαίνει, δ δέ πλεονέκτη προφανώ λωποδυτεί καί τοιχωρυχεί καί τά τοΟ πέλα ἀφαιρεῖται καί οϊκεῖα καλεί τά μηδαμόθεν προσήκοντα. Διά ταῦτα κάγώ ἀνιώμαι, καί θάνατον ἰμείρομαι. καί τή παρούση ἀπαλλαγήναι γλίχομαι βιοτή · στέργω δέ δμω τά τώ Θεώ δοκοΟντα, καί των σοφών αὐτοΟ πηδαλίων ἀγαπώ τά κινήματα, καί φέρομαι ή ἀν φέρη. Παρακαλώ δέ καί σε γενναίω φέρειν τά λυπηρά καί μεμυήσθαι των τοΟ Δημοσθένου βημάτων Δει γάρ, φησί, τού αγαθού ἀνδρα ἐγχειρείν μέν ἀπασι τοί καλοί , τήν αγαθήν προθαλλομένου ἐλπίοα, φέρειν δέ δ ἀν δ θεδ διδώ γενναίω . ΤοιαΟτα δέ καί δ Θουκυδίδη πρδ τούτου συνέγραψε· φέρειν γάρ, φησί, τά τε δαιμόνια ἀναγκαίω , τά τε ἀπδ τών πολεμίων ἀνδρείω . ΤαΟτα τή σή , ὡ δίριστε, γλώττη προφέρειν. ‘Ημεί δέ τοι τών ἀλιέων συγγράμμασιν ἐντραφέντε , ἰιπερ ἐκείνων μεμαθήκαμεν, δυνάμεθα φθέγγεσθαι. Λόγοι δέ εϊσιν,

3 κωλΰσαι : — λΰσα·. P ‖ 7 τοιχωρυχεί : το:χο — P)' 8 Post μ,ηοαμόΟεν verbum αυτω excidisse putavit Sakk. ,j 12 η ; ξ P‖ 20-21 ἀπερ εκείνων P : *ί τλ^′* εκείνων conjecit Sakk. quem secutus est Georgiades ‖ 21 δε εΐσιν : δί εισίν P.

1. On pourra comparer ccs réflexions de l'évêque de Cyr sur lc renversement des valeurs morales avec une remarque du même ordre faite par Thucydide dans le fameux tableau de la peste à Athènes, pendant la guerre du Péloponnèse (II, 53).

2. Il paraît inutile d'imaginer, comme le faisait Sakkélion (p. 10, note 3), la chute après μηδαμόθεν de αὔτΛ comme complément de προσηχοντα. Des omissions de ce genre ne sont pas rares en grec.

3. Λ un païen cultive comme Palladius, il est naturel que Théodoret propose des citations empruntées à la littérature classique. Les <leux textes cités (Démosthène, Cour., 97 et Thucydide, 11. 64)

impunément à toutes les formes du mal, et ni la pudeur, ni la crainte des lois, ni l'espérance des biens futurs ne suffisent plus à faire obstacle au torrent du vice, on ne voile meme plus aujourd'hui, comme autrefois, ses fautes, mais à l'injustice on donne pour arme l'impudence et à l'absence de pudeur on donne le nom de franchise Si le voleur craint d'etre pris sur le fait, l'ambitieux, lui. c'est au grand jour qu'il vole, perce les murs, ravit les biens de son voisin et appelle sien ce qui ne lui appartient aucunement Moi aussi, cela m'afflige, me fait désirer la mort et souhaiter vivement être délivre de la vie : pourtant j'accepte les décrets de Dieu, je chéris les mouvements de son sage gouvernail et me laisse porter partout où il le veut. Je t'exhorte à supporter, toi aussi, vaillamment tes peines et à le souvenir du mot de Demosthene : « Les braves doivent entreprendre toutes les belles actions, en fixant leurs yeux sur l'espoir du succès et supporter avec grandeur d'âme tout ce que leur donne la divinité ». Et ce sont des pensées semblables que, de son côté, Thucydide avait exprimées avant lui : « Il faut supporter avec résignation ce qui vient des dieux, avec courage ce qui vient des ennemis » Voilà, mon excellent ami, les textes qu'il appartient à la langue de citer. Quant à nous ', qui avons été nourri des livres des pêcheurs s, nous sommes en mesure de dire ce que nous tenons d'eux.

sont aussi utilisés dans l'épître 21, à l'avocat Eusèbe *{P. G.,* 83, col. 1200 D), mais le premier n'est cité ici qu'en partie.

6. 'H|Λιΐ; δι : après avoir cité un auteur païen à Palladius, lui-même philosophe païen, Théodoret lui dit qu'il pourrait exprimer la même chose en langage chrétien : le 8s souligne justement cel le opposition.

5. On sait dans quel mépris l'élite intellectuelle païenne tint jusqu'au v® siècle la littérature chrétienne (cf. P. de Laurioile, *La Kcaelîon païenne,* Paris, 1942). Si l'évêque de Cyr croit pouvoir citer à côté des phrases brillantes de Demosthene et de Thucydide les pauvres écrits des pécheurs, c'est parce que, dans ces écrits, la valeur ineffable des pensées compense la médiocrité de la form·'.

εὐτελὲ μὲν | τὸ ἕλυτρον ἔχοντε , ἀπ[όρρητον] δὲ καὶ μυστικὸν 121
τῶν νοημάτων τὸν Θησαυρόν. Τήν πρὸ τὸν μεγαλοπρεπέστατου στρατηγὸν ποιήσα ἐπιστολήν πέπομφα τή σή παιδεύσει.

XIII. ΟΛΥΜΠΙ^ ΓΕΡΜΑΝΙΚΗ.

Et μή σου τὸ κάλλει τή ψυχή ἡ τοῦ δόγματο ἐλυμήνατο πρόληψι , καὶ τὸ δπτικόν τοῦ εὐθέο παρατρέψασα ἑτέρωσε πεποίηκε φέρεσθαι, πασών ἀρίστην τών ἐυ βίω ἀυαστρεφομένων £φην &υ τεθεασθαι. Οὑτω εἰλέ με των σων ἠθών ἡ γλυκύτη . Ἀλλ' ἀχθομαι, καὶ λίαν ἀχθομαι τηλικαύτηυ ἀρετήν κεφαλή δεομένηυ δρών, καὶ τοσοὑτον κάλλο οἰκοδομία επὶ σφαλερὸ κρηπίδο θεώμενο κείμενον. Εὔφρανον τοιγαροὖν ἡμὸ , ὸ θαυμάσιε, καὶ μεγίστην ἡμίν σχεδιάσου εορτήν, τήν τή ὑποβάθρα ἐναλλαγήν ποιησάμενο , καὶ τήν αλήθειαν τοῦ ψεύδου ἀνταλλαξάμενο , καὶ τών τή ψυχή οφθαλμών τήν εὐθύτητα καταρτίσου, καθαρότητα προσλαθών. Ἑρμήν δὲ καὶ Μούσα , οβ τοΐ γράμμασιυ ἐυτέθεικα σὺν Εὐνομίω, πόβ^ω που των Ιερών ἐξδρισον λόγων. Οὐ γάρ πρέπει γλώσσαι εὐσεβειν δεδιδαγμέναι δαιμόνων προφέρειν λαοπλάνων ονόματα. Τί γάρ, φησίν ὁ ιερό 'Απόστολο , συμψώνησι Χριστώ πρὸ Βελία ; ἡ τί μερί πιστώ μετ' ἀπίστου; ἡ τί συγκατάθεσι ναώ ΘεοΟ μετά εἰδώλωνζ ΤαΟτα κηδόμενο γράφω, καὶ τήν σήν, ὸ φίλη μοι κεφαλή, διψών τελειότητα.

i ἀϊζ(όρρητον) supp. Sakk. quem secutus est Georgiades ‖ G ἰτέοω« Sakk. : — ροσί P.

1. Nous ignorons de quelle lettre il s'agit et à quel général il est fait allusion.

2. Date de l'épître : inconnue.

3. 'Il του δόγματο ἰζρόλι-,ψι : il s'agit évidemment d'opinions hétérodoxes, mais, au lieu de dire la chose crûment, Théodoret a préféré par délicatesse employer une formule générale plus neutre.

4. La foi orthodoxe.

Il est des mots il uni l'enveloppe a peu de prix, mais qui possèdent en eux le trésor ineffable et mystique de la pensée. J'envoie à ta Science la lettre que j'ai composée à l'intention du très magnifique général

XIII. Λ Olympius Germanicus 2.

Si les présomptions qui sont les tiennes en matière de croyances 3 n'avaient porté atteinte à la beauté de ton âme cl n'avaient détourné son regard du droit chemin pour le porter ailleurs, je dirais que j'ai contemple la plus belle âme de toutes celles qui existent, tant m'a ravi la douceur de ton caractère. Mais je souffre — et beaucoup — de voir qu'à une aussi grande vertu manque son couronnement * et de constater qu'un si bel édifice repose sur des assises branlantes. Aussi, homme admirable, pour nous réjouir et nous offrir bien vite une très grande fête, donne à cet édifice un autre fondement, au mensonge substitue la vérité et rectifie la vision de ton âme 5,7 en acquérant la limpidité. Quant à Hermès et aux Muses dont tu as, dans ta lettre, mêlé les noms à celui d'Eunomius e, écarte-Ies du langage sacré. Car il ne convient pas à des langues auxquelles on a enseigné la piété de citer des noms de divinités qui égarent les peuples. « Quel accord, en effet, dit le saint Apôtre, y a-t-il entre le Christ ctBélial? on quelle part a le fidèle avec l'infidèle ? Quel rapport y a-t-il entre le temple de Dieu et les idoles?» Si je t'écris, ô tète qui m'est chère, c'est parce que tel est mon souci et parce que j'ai soif de la perfection.

5. Bien que l'expression *œil de l'drne* pour traduire τών τή ορβαλαών soit traditionnelle, il no nous a guère paru possible de la conserver dans la traduction.

6. Cette réflexion do l'évêque de Cyr nous porte à croire que le correspondant à qui est adressée la présente lettre était un sectateur d'Arîus.

7. *Jf Cor.*, 6, 15-1 G.

XIV. ΕΙΡΗΝΑΙΩ ΚΟΜΗΤΙ.

Ἐβουκόλησέ με πρώην τήν παρουσίαν τή σή μεγαλοπρε- 12'
πεία μηνύσα δ θεοφιλέστατο ἀρχιδιάκονο , καί τήν ψυχήν ἐπλήρωσεν ηδονή , καί ταῖ ἐλπίσιν ἐπτέρωσε, καί τά ὁδού καραδοκειν παρεσκεύασε, καί τοΟτο μέν νύκτωρ δνειροπολεῖν. τοΟτο δέ μεθ' ἡμέραν φαντάζεσθαι. Οὕτω πίϊσαν τήν αγίαν τεσσαρακοστήν διετέλεσα τή σή προσδοκων ἀπολαύσεσθαι συνουσία · ἀλλα των ελπίδων ἐψεύσθην καί ὠ δνείρω τή εὐφροσόνη ἀπέλαυσα. Οὐκ δν οδν αὐτώ μεμψαίμην κάν τούτω γάρ μοι μεγάλα κεχάρισται. Ἐμοί γάρ μεγίστην φέρει παραψυχήν καί δναρ φαινόμενο , ἡ πού χε δή μεθ᾽ ἡμέραν φαντασμένο . Μαθειν δέ ἀλω βούλομαι παρά τίνο ἡπάτημαι, οὐχ 'ίνα δίκα εἰσπράξωμαι τδν ἀπατήσαντα, ἀλλ' ἵνα χάριν ομολογήσω· οὐ μικρά γάρ ἐκ τή απάτη κεκέρδηκα. Et δέ σοι δοκει καίτήν δλήθειαν τοι εὐαγγελίοι ἐκείνοι χαρίσασθαι, καί μή τι των ἀναγκαιοτέρων κωλύει, χάρισαι μέν σαυτώ τών αγίων τήν εὐλογίαν, ἐμοίδέ τήν σήν συνουσίαν, ἡν ἐρασμιωτάτην πάντων ὑπολαμθάνω.

XV. ΠΡΟΚΛΩ ΕΠΙΣΚΟΠΩ ΚΩΝΣΤΑΝΤΙΝΟΥΠΟΛΕΩΣ

Ημεί μέν σμικρά καί λίαν ἐρήμου πολίχνα οϊκοϋντε καί αὐτήν πολλάκι τήν ζ,ωήν δυσχεραίνομεν, ὑπό των προ-

7 διετελεσα τή sic interp. Georgiades Papageorgiou : διετέλεσ», τή Sakk. || 9 μεμύαίμην Papageorgiou : μεμύομα: P. Sakk. ‖ 11 φα«•/ϋρενο Georgiades: φεροαίνο P Sakk.

1. 11 ressort du titre même donné ici par Théodoret à Irenée que celle lettre a été écrite avant 443, puisqu'à cette date l'ami de Théodoret îut élu évoque de Tyr. Elle est même probablement antérieure à l'exil du comte qui. en 434. fut relégué à Petra |.-l. *C. O.*, I, 4, p. xi). Cette épître, écrite vers le temps d'une fête de Pâques, est sûrement l'une des plus anciennes lettres de l'évêque de Cyr qui nous soient parvenues.

XIV. Au comte Irénée

J'ai été récemment incinit, en erreur par le très pieux archidiacre qui, m'ayant annoncé la venue de ta Magnificence, avait comblé mon âme de joie, donné des ailes à mes espérances et m'avait fait épier avec soin les chemins, au point d'en avoir des rêves la nuit et, le jour, des hallucinations. J'ai ainsi passé toute celte sainte; quarantaine à attendre la joie de ta présence ; mais j'ai été déçu dans mes espérances, et ce n'est, pour ainsi dire, qu'en songe que j'ai joui de mon bonheur. Je ne lui en ferai cependant pas grief car, même ainsi, une grande joie m'a été donnée. Immense, en effet, est le réconfort que tu me procures, alors même que tu ne m'apparais qu'en songe ou, le jour, sous forme d'imaginations. Mais je veux absolument savoir qui m'a trompé, — non pour punir le responsable — mais pour lui en témoigner ma reconnaissance : car je n'ai pas retiré de cette erreur un mince profit. Cependant, si lu juges bon de confirmer par les faits le contenu de ces nouvelles, el si aucune nécessité trop pressante ne t'en empêche, accorde-toi à toi-même la bénédiction des saints et, à moi, le bénéfice de ta compagnie, que je considère comme le bien le plus désirable.

XV. A Proclus, évêque de Constantinople [2]

Tandis que nous, qui n'avons à gouverner que des bourgades insignifiantes et tout à fait désertes, nous avons

2. Ἀντῳ : l'archidiacre qui avait fait espérer à Theodorei la venue d'Irénéc à Cyr.

3. Proclus ayant occupe le siège de Constantinople de 434 à 446-447, ces deux dates peuvent, être données comme limites certaines de la composition de la lettre. On peut cependant supposer que celle-ci fut écrite aux premiers temps de l'épiscopal de Proclus, puisque Théodoret forme des vœux pour la carrière de son illustre

σιόντων καὶ τίνο ἐπικουρία δεομένων ἀποκναιόμενοι· ἡ δὲ Ομετέρα ἁγιότη -πάλιν | οἰκοΟσα, μάλλον δὲ -πέλαγο ἀνθρώπω]ν 122Γ
ἐχουσαν οἰκου]μένην, καὶ ποταμῶν δίκην τοὺ ἀπανταχόθεν προσρέοντα εἰσδεχομένην, οὐ μόνου εκείνων προμήθειαν
5 ποιεῖται, ἀλλὰ καὶ τὼν κατὰ πδσαν τὴν καθ' ἡμδ οἰκουμένην kSv τι γραμμάτων προ τινα δεηθή, οὐδὲ απλώ οΟτω , ὠ ἐν δχλω πραγμάτων οντε , ἐπιστέλλειν ἀνέχεσθε. οὐ γνησίω μεν, οὐ γλαφυρὼ δὲ οὐδὲ ἀκρίβω , ἀλλα πάντα ὁμοῦ συντρέχει τοι γράμμασι, καὶ κάλλο δυομάτων καὶ πλήθο νοημάτων
10 καὶ τάξεω αρμονία καὶ τιμή τρέφουσα τοὺ δεχομένου τὰ γράμματα, καὶ τὼν αγαθὼν ἁπάντων το κάλλιστον, ἡ ἐπανθοΟσα τοι λόγοι τοΟ φρονήματο μετριότη . Τοιαὺτα δεχόμενοι τῇ ὑμετέρα ἁγιωσὺνη ἐπιστολά , λίαν θαυμά&ομεν τὴν ἀποστολικὴν ὑμὼν διάνοιαν, καὶ ὁρὼμεν ὑμιν ἁρμοττοΟσαν τὴν
15 θεσπεσίαν εκείνην φωνήν· Ἡ καρδῖα ἡμὼν πεπλάτυνται. Οὐ στενοχωρεῖσθε ἐν ἡμῖν. Ου δὴ χάριν τον τὼν δλων Θεὸν ἱκετεὺομεν ἐπῖ πλεῖστον ὑμὼν τὴν ἁγιωσὺνην ταΟτα κινεῖν τὰ πηδάλια, ἵν' ἐξ οὐρίων τδ σκάφο τῇ Εκκλησία ὁδεὺη. Τδν μέν λαμπρότατου καὶ πιστότατου τριθοΟυον Ναυ-
20 κρατιανδυ ἁγαπὼμεν καὶ διὰ τὴν τὼν ἠθὼν αὺτοΟ καλοκἀγαθίαυ καὶ τὴν πολλὴν ἡμερότητα. Δεξάμενο δὲ τῇ σῇ ἁγιωσὺνη τὰ γράμματα διπλὼ τδν ἀνδρα καὶ φιλὼ καὶ αγαπὼ καὶ γεραίρω.

2 ἀ[νθρώπω]ν supp, Sakk. |, 3 οικουμένην Georgiades: καὶ οικουμένην Sakk. parum apte [οἰκου]μίνην supp. Sakk. || 7 àviyjsOi corr. Sakk. quem secutus est Georgiades : — χεοΟαι P || 10 τρεφουσχ του δῖ/ὁμίνου P Sakk. : τερπουσζ vel πρέπουσα τοι ὁἰχομένοκ fortasse scribendum putavit Georgiades || 16 στενοχωρήστε Sakk. quem secutus est Georgiades : -χωρῖῖσΟα·. P || 21 ἡμ?ρότητα. Δἰ ἀμόνο; sic înterp. Sakk. : ἡμερότητα δ-: ἀμι>ο Georgiades.

correspondant. D'autre part, le ton très empressé et très humble de toute la lettre s'expliquerait assez bien vers 0.35, au moment où l'évêque de Cyr, fatigué du schisme qui divisait l'ilglisc, s'est, réconcilié avec Jean d'Antioche. Peut-être mémo l'épître XV est-elle la première que Théodoret ait adressée à Proclus.

cependant souvent de la peine à supporter la vie que nous menons, fatigué que nous sommes par ceux qui viennent solliciter de nous quelque secours, votre Sainteté qui, elle, gouverne une ville ou plutôt un univers peuplé d'un océan d'êtres humains, et qui reçoit en son sein ceux qui de partout affluent vers elle comme des fleuves, exerce sa providence non seulement sur eux, mais encore sur ceux qui, de nos jours, habitent la terre ; n'importe qui vous demande-t-il une lettre pour n'importe qui, au lieu de vous borner, comme un homme qui vit au milieu de mille tracas, à écrire purement et simplement [1] sans souci ni de sincérité, ni de finesse, ni de précision, toutes les qualités, au contraire, se réunissent dans votre lettre, beauté des mots, richesse de la pensée, harmonie de la composition, égards qui réconfortent les destinataires, et — le plus beau mérite de tous — cet équilibre du jugement qui fleurit par-dessous les mots. Quand nous recevons de votre Sainteté des lettres de cette nature, nous sommes rempli d'admiration pour vos pensées apostoliques et nous voyons s'appliquer à vous cette divine parole : « Notre cœur s'est élargi. Vous n'êtes point à l'étroit dans nos entrailles » [2]. Aussi supplions-nous le Dieu de l'univers de laisser votre Sainteté tenir très longtemps ce gouvernail, afin que le vaisseau de l'Église s'avance poussé par des vents favorables. Quant au très magnifique et très fidèle tribun Naucratianus, nous l'aimons en raison à la fois de la parfaite intégrité de ses mœurs et de sa grande douceur. Mais, maintenant que nous avons reçu la lettre de ta Sainteté, c'est deux fois plus que j'aime cet homme, le chéris et l'honore.

1. Ἁπλῶ : cet adverbe sera expliqué par les trois adverbes qui suivent : Proclus ne se contente pas d'écrire à la manière d'un homme que pressent mille tâches, les trois adverbes précédés d'une négation développent justement les traits qui caractérisent cette manière simple.

2. *II Cor.*, 6, 11-12.

XVI. ΝΟΜΩ ΥΓΙΑΤΩ.

XVII. Ι ΔΙΟΝΥΣΙΩ ΚΟΜΗΤΙ ΑΝΑΤΟΛΗΣ. 122»

"Αρχειν ετέρων πολλοί μέν έθέλουσιν, δλίγοι δέ Υσασιν. Καί δείται μέν γάρ ή των ανθρώπων επιμέλεια ύπέρ π&σαν τέχνην καί έπιστήμην φρονήσεω , ϊνα ταύτη κοσμούμενο δ τούτων έπιμελόμενο τδ πρακτέον εύρίσκη· δείται δέ καί σωφροσύνη καί δικαιοσύνη , ‘(να τδ ύπ’ έκείνη εύρεθέν, ύπδ τούτων κυρωθέν, έργον γένηται καί μή ταΐ έναντίαι διαφθαρή διαθέσεσιν. OG δή χάριν καί τή ανδρεία καί τή φρονήσεω δεΐται δ τοιοΟτο · αΰτη γάρ τήν άντίπαλον διασκεδάννυσι φάλαγγα. Τούτοι ήσή κοσμουμένη μεγαλοπρέπεια τή άρχή | 123r τήν επιστήμην κατόρθωσε, [καί] εΐπερ προσήν τδ τούτων κεφάλαιον ή εύσέθεια, — σιγήσαι γάρ ούκ ανέχομαι, συνήθη γεγενημένο , άλλά τά μέγιστα είσηγήσομαι, — ούκ αν ισχυσεν δ μώμο τήν γοΟν τυχοΟσαν λοιδορίαν ύψήναι. "Αλλα περί μέν τούτου μακροτέρα μοι δει διαλέζεω . ΝΟν δέ σου παρακαλώ τδ μέγεθο εί καιρδν χρήσασθαι τή τε περί τού άρχο-

5 :νχ ταύτη Georgiades : τούτη (να P Sakk. 3 7 ύπ’ έχΗνη; scripsi : ύπ':$ ίχ«ίνη; P Sakk. παρ’έχητη^ Georgiades ‖ 10 δειτχι Georgiades: (ferae P Sakk. j 11-15 verba τούτοι;., νφηνα: corrupta esse videntur. Alii aliter emendaverunt. Kai post χατώ$6ωσ« add. Sakk. Ι| 12 προσην Georgiades : ^ροσζχον Sakk. ‖ 14 εισηγησομα·., oJx sic iriterp. Georgiades : ιίσηγησομαι. Ojx non recte Sakk. jj 1G διαλιξίω : -ξέω P.

1. Voir *Introduction,* p. 9 note 3, et p. 49.

2. I) est assez facile do déterminer la date de l’épître XVII. En ciïct, les Apttrcs 42-47 de la collection Sirmond {P. (?., 83, col. 1217-1225) ont dû être composées en 447 ou, au plus tôt, dans les derniers mois de 446. Or, de la lettre 47, il ressort précisément qu'un «in avant le moment où Théodoret écrit, le curiate deCyr, Philippe, a entrepris le voyage de Constantinople. Ce voyage se place donc en 445-446 : puisque dans l’épître XVII Théodoret annonce au comte Denys le départ de Philippe pour la capitale, on peut sûrement dater la lettre des années 445-446. L’épître XVII a dû môme être la premiere de toutes celles qui ont trait aux impôts de Cyr.

XVI. Au consul Nomus j.

XVII. Λ Denys, comte d'Orient -.

Communder aux autres, beaucoup le désirent, mais peu en sont capables. Car, pour diriger les hommes, il faut, plus qu'en tout art et en toute science, du jugement, afin qu'orné de cet avantage celui qui les dirige découvre ce qu i! doit faire ; il faut aussi de la prudence et de la justice, afin que ce qui a été découvert parle jugement[3] soit ratifié par ces deux autres vertus et réalisé, au lieu d'être détruit par les dispositions contraires. C'est bien pourquoi un tel homme a besoin autant de courage que de jugement : car c'est ce courage qui disperse les rangs ennemis. Grâce ‹i ces avantages dont elle est douée, ta Magnificence [4] a réussi dans l'art du commandement, mais, si à ces qualités s'ajoutait la piété, qui en est le couronnement — car je ne saurais garder le silence, vu l'amitié qui nous lie, et je dirai les choses les plus graves—, la raillerie aurait été impuissante à tramer l'injustice qui a été bel et bien commise[5]. Sur ce point cependant, j'aurais besoin d'un plus long développement. Pour l'instant, j'exhorte ta Grandeur à manifester, au moment

3. Nous remplaçons ὐ,ιερ *iv,v.νηί,* qui est la leçon du manuscrit, par ὐζ' ἐχεινϊ. (= τη βοονησεω<|, qui donne un sens bien meilleur. Si l'on conservait la leçon du manuscrit, il faudrait alors entendre : *ce qui a été découvert à cette {in, IxtÎvr^i* désignant j-uxizna.

4. 'Η σή ρκγαλοπ&ίπ«<α : le Denys dont il est question dans les épîtres XIX de la collection de Patmos, et 23 do la collection Sirmond (P. *G.,* 83, col. 1204) n'est plus appelé que τὐ·ζ χαί λαμπρίτατον Λ'.ονύβιον : pareille divergence dans la titulature ne doit, pas surprendre outre mesure, car les épithètes appliquées à Denys dans les lieux dernières épîtres représentent exactement ce à quoi avait droit un comte d'Orient.

5. Allusion vraisemblable aux calomnies — dont nous ignorans d'ailleurs la nature exacte — lancées contre les habitants de Cyr par l'évcquc délateur Athanase de Perche, dont il est question en d'autres cpltres (ép. 42-47).

μένου καλοκάγαθία καί τή περί τά κοινά κηδεμονία, καί στήσαιτήν Κϋρον, πολλών λαμπρών καί περιφανών πόλεων τοί δημοσίοι οδσαν χρησιμωτέραν. Πολλαπλάσια γάρ εκείνων εισφέρει, καί ούκ έστιδικαία πάρεργου γενέσθαι συκοφαντία , ή διά τήν χάριν αύτίκα δή μάλα δειχθήσεται. Κατέλαβε γάρ τήν βασιλίδα ό θαυμάσιο ημών ύιδ Φίλιππο καί διδάξει τήν ύψηλοτάτην άρχήν τή πόλεω τά παθήματα καί λήψεται πάντω άλεξίκακα φάρμακα, τδν έπηρτημένον διαλύοντα κίνδυνον. Διά τοι τοΟτο μικράν αναβολήν έπαγγέλλω· έλπίζομευ γάρ, ώ τδ ζοφώδε τοΟτο καί τετριγδ νέφο δ φιλάνθρωπο ημών ότι τάχιστα διασκεδάσει δεσπότη .

XVIII. ΑΡΕΟΒΙΝΔΩ ΣΤΡΑΤΗΛΑΤΗ

Ήνίκα μέν τδν μονήρη μετήειν βίου πάντων όμοΟ προηρούμην τήν ησυχίαν· τοϋτο γάρ δ έκείνου τοΟ βίου παρακελεύεται νόμο . Έπειδή δε ανάξιον δντα με ψυχά ποιμαίυειν έκέλευσεν ό Θεό , άναγκάζομαι καί παρά γνώμην πολλάκι έπιμελείσθαι πραγμάτων, ώυ ή φροντί άυ| ιαρ'ά μέν έμοί, έννομο δέ <καί> τοί χρωμένοι ώφέλιμο · δ γάρ άποστολικδ νόμο βο&· Et πάσχει έν μέλο , συμπάσχειπάντατά μέλη· καί πάλιν· ό προϊστάμενο έν σπουδή. Τούτοι δουλεύων τοί νόμοι ,

4 γ, Georgiades : η P Sakk. ‖ 6 ημών : υμών P. ‖ 17 àv[cap]x supp. Sakk. l, 17-18 δέ τοί P Sakk. : χα· ante ro:; recte, ut videtur, conjecit Sakk. i| 10-20 z.a? πάλιν ό ἴτροΐσταμίνο; έν σπουδή. Τούτοι Georgiades : καί πάλιν ό προιστάμινο;, έν σπουδή τούτοι non recte scripsit Sakk.

1. De cc personnage, il est question dans la plupart des épîtres relatives aux impôts de Cyr. C'était un riche particulier de cette ville, contre lequel Albanase «le Perche exerçait sa haine. Il semble bien que la fortune do cc riche personnage ait soutenu pendant assez, longtemps les malheureux contribuables de Cyr écrasés de charges, puisque Théodoret put écrire un jour (ép. 42), en s'adressant à Pulchérie : ·j La cité entière s'en est remise à un seul homme (Philippe) qui ne résistera pas si votre Piété n'apporte un remède à cette situation o.

opportun, sa vertu à l'égard de ceux qui sont sous scs ordres, et son souci de l'intérêt général, et à maintenir Cyr, qui rapporte plus au Trésor public que bien des villes illustres et éclatantes, puisqu'elle paye mille fois plus d'impôts que celles-ci et qu'il n'est pas juste qu'à cela vienne s'ajouter par surcroît une calomnie qui sera dévoilée aussitôt la faveur obtenue. Notre admirable fils Philippe l a gagné, en effet, la capitale où il informera le pouvoir supreme des malheurs de notre cité et recevra les remèdes bien propres à écarter nos maux et à dissiper le danger qui nous menace. Voilà précisément. pourquoi je sollicite un court, délai : nous espérons que, dans sa honte, notre Maître dispersera au plus vite le nuage sombre qui gronde au-dessus de nos têtes.

XVI l I. Λυ MAITRE DES SOLDATS Ar ÉODINDUS 2.

Quand je vivais dans l'état monastique, à tous les biens de la terre je préférais la tranquillité, que prescrit en effet la règle de cette vie. Mais depuis le jour où, malgré mon indignité, Dieu m'a demandé d'etre pasteur d'âmes, je suis souvent oblige d'appliquer malgré moi mes soins à des affaires dont le souci certes me pèse et, cependant, est conforme aux obligations de ma charge et utile à mes ouailles, car la loi de l'Apôtre proclame : «Si un membre souffre, tous les membres souffrent avec lui » 3,4et aussi : « ...l'antre préside avec zèle » '. Soumis à ces préceptes,

2. Dale : peut-être antérieure à 434.

3. *J Cor.*. 12, 26.

4. *Rom.,* 12, 8. Théodoret ne cite qu'un fragment du texte de saint Paul sur les charismes : « Nous avons donc des charismes différents suivant la grâce qui nous a été accordée : tantôt, la prophétie, pour parler selon la règle de la foi, tantôt le service pour servir ; le maître enseigne, le consolateur exhorte ; l'un donne avec générosité, *l'autre préside avec zèle,* un troisième fait l'aumône de bon cœur ».

τήν ὑμετέραν διά γραμμάτων μεγαλοφυίαν προσφθέγγομαι καί τδ Σεργιθέον χωρίου (τή ἐνορία δέ τοΟτο τή ἡμετέρα ἐστίν), ὑ-πδ τήν ὑμετέραν ἐξουσίαν τελοΟν, ἀπσλαϋσαι φιλανθρωπία ἀντιθολώ. Τρύχει γάρ τού τοΟτο γεωργοΟντα δ τοΟ
5 ἐλαίου κανών, Sv εἰσπράττονται, μήτε πέρυσιν μήτε τήτε τή γή τεκούση καρπόν ἡ λίαν δλίγιστον. Πρέπει δέ ὑμίν, συνέσει λαμπρυνομένοι , ἡ καί τήν ανδρείαν κοσμείτε, ἡ- τά Θεόθεν χορηγούμενα παρά των γηπόνων, κ&ν ἐπίσχη ποτέ τών καρπών τήν φοράν η-, φειδοΟ «ξιοΟν τού τήν γήν εργαζομένου , τήν
10 ὡρισμένην πρόσοδον ἀποδοΟναι μή δυναμένου · ούδέ γάρ οἱ κρουνοί προσφέρειν δύνανται των ὑδάτων τα νάματα, παρά των πηγών μή δεχόμενοι. Ταύτην ἡμει προσφέρομεν τήν παράκλησιν, ὑπδ των γεωργών πολλάκι ἐνοχληθέντε . ‘Η δέ ὑμετέρα μεγαλοπρέπεια τδ πρακτέον σκοπήσασα καί τδ εἰκδ ἐν τοί
15 εἰρημένοι εδ οἰδ*8τι μεταδώσει φιλανθρωπία , ἀτε δή ταύτη παρά τοΟ Θεού τών δλων ποθοΟσα τυχεῖν.

XIX. I ΚΩΝΣΤΑΝΤΙΝΟ ΑΠΟ ΥΠΑΡΧΩΝ.

Διεκόσμησε μέν τώ λόγω τών ανθρώπων τήν φύσιν ο τών δλων θεό · ού οή χάριν καί αὐτή καθ' ἑαυτήν τδ δέον εὑρίσκει·

1 προσφθέγγομαι : -φίγγομα. P | 7-9 Verba τά Οἰόὐεν... τήν σορὰν laborarc videntur : hic lacunam esse consuimus |j 14· καί τό ι-ζό; P Sakk. : ὠ το π/.όί propos. Georgiades.

1. Sur la villedeSergithée. voir P.W., *Heal-Encycl.,* H, col. 1683-4.

*2. Le texte, peu intelligible a partir d'ici, est certainement altéré : il parait toutefois signifier que la récolte ne dépend pas uniquement de l’ciîort des laboureurs mais qu'il faut que Dieu permette que cet cll'urt aboutisse.

3. Dieu ne manifeste sa miséricorde qu’à ceux qui en ont eux-mêmes témoigné à leur prochain : la parabole du débiteur impitoyable *(Mail.,* 18, 21-35), avec l'enseignement qu'elle comporte, est peut-être présente à l'esprit de Théodoret.

4. L’épître semble dater au plus tôt de 447. En effet, au moment où elle est écrite, le comte Denys rentre à Constantinople pour rendre compte do sa gestion financière. Si le comte Denys, dont la mission en Orient semble terminée, est à identifier, comme il est vraisem-

je salue par· écrit voire Magnificence et lui demande que la place de Sergithée (elle fait partie de notre diocèse l et paye l'impôt sous votre contrôle) bénéficie de votre bonté. Car les paysans qui cultivent cette terre sont ruinés par la quantité d'huile qu'ils ont à verser, leur terre n'ayant ni l'an dernier ni cette année rien produit, ou n'ayant produit que très peu. Il convient que vous, qui vous distinguez par votre intelligence — laquelle est aussi un ornement de votre courage 2, — même si ce que par un don de Dieu fournissent les laboureurs... fait une fois attendre le produit de la récolte -, il convient que vous jugiez dignes de ménagement ceux qui cultivent ce sol, s'ils ne peuvent s'acquitter de l'impôt fixé : car les fontaines, elles non plus, ne peuvent fournir une eau abondante si elles ne sont alimentées par les sources. Si nous vous lançons cet appel, c'est parce que nous avons été maintes fois importuné par les paysans. Quand votre Magnificence aura examiné ce qu'elle doit faire et reconnu le bien-fondé de nos paroles, elle nous fera participer, j'en suis bien sûr, à sa clémence, désirant obtenir elle-même celle du Dieu de l'univers

XIX. A Constantin, ancien phéfet !

Le Dieu de l'univers a doué de la raison les hommes qui, grâce à clic, découvrent par leurs propres moyens ce qui leur est nécessaire : témoins les anciens qui. sans avoir reçu de lois de personne, en ont découvert par eux-mêmes

blable, avec le comte auquel il est fait allusion dans la lettre 42, l'épître XIX serait postérieure à celle-ci, où le comte est représenté dans l'exercice do ses fonctions. En conséquence, elle daterait au plus tôt de 447, et on pourrait, même peut-être en reculer la composition jusqu'en 448, puisque, en cette année-là, Eutrcquc avait remplacé Constantin à la préfecture du prétoire. Dans tous les cas, on doit admettre que l'épître XIX, comme les êpitres 23 et 42-47, a été composée avant la relégation de Théodoret. dans son diocèse.

καί μάρτυρε οί πάλαι γινόμενοι, παρ᾽ ετέρων μέν ού δεξάμενοι νόμου , αύτοί δέ νόμου εύρόντε καί τήν λογικοί ἁρμόττουσαν πολιτείαν εἰσενεγκόντε . Et δέ τι πρδ τη φύσει καί παιδείαν προσλάβοι καί τοί ἑτέρων ιτόνοι ἐπιμελώ ἐντραφείη, οϊόν τινα ύλην προσφέρει τήν παντοδαπή διδασκαλίαν τή φύσει. ‘Η δέ ἀποκρίνει μέν τά περιττά ώ επιστήμων, τά δέ δνησιφόρα δέχεται καί κατασκευάζει τά ἀξιέραστα τή ἀρετή ἀγάλματα· ούτε γάρ παρά των ποιητών ούτε παρά τών φιλοσόφων ούτε μήν παρά τών ἀλλων λογογράφων ἀπλώ καί ω ἑτυχε δέχεται τά μαθήματα, ἀλλά τήν μέλιτταν μιμουμένη, το μέν χρειώδε συλλέγει, τδ δέ περιττόν χαίρειν ἐii. ΤοΟτον ή ύμετέρα μεγαλοπρέπεια τδν βίου ἀσπαζομένη ηύξησε τδν ἐντεθέντα τή φύσει λόγον, μάλλον δέ τοΟτον κρυπτόμενου 2δειξεν· ὑποδρύχιον γάρ αύτδν τά πάθη ποιεί· ἀλλ᾽ δταν ἐπιτύχη πτερών, ὑπερνήχεται καί ἀναδύνεικαί ώ ἐν φωτί πολιτεύεται. Τούτου ε'ίνεκα διαφερόντω τήν ύμετέραν μεγαλοφυίαν ὑπέρ τών τιρομηθεία δεόμενων ἀντιδολώ· λογικώτερον γάρ κινούμενη μετά πλείονο αυτών προθυμία επιμελείται. Ταύτη ἀπολαύσαι τή κηδεμονία παρακαλώ καί τδν θαυμασιώτατον καί | λαμπρότατου Διονύσιον, αρξαντα μέν ού κατά γνώμην, πενία δέ συζώντα, ἐπιεική δέ και μέτριον ἀσπαζόμενον βίον, εἰσπραττόμενον δέ ά μηδέ δούλο ἀντ᾽ ελευθέρου γενόμενο δυνήσετ᾽ ἀν ἀποδούναι. Et δέ καί τών δικείων συμφορών ἐπιτραπείη διδάξαι τήν τραγωδίαν (επιτρέψετε δέ πάντω , ἡμερότητι λαμπρυνόμενοι^, οΐκτου καί φειδού ἀπολαύσεται ού παρ' ύμών μόνον τών προχείρων ει ἑλεον, ἀλλά καί παρά τών τάναντία προαιρούμενων. Ούτω ελεεινόν τών τούτου παθημάτων τδ δράμα.

10 ἁπλώ Sakk. : ἀπαλώ P || 22 ε-σπραττόμίνον Sakk. : -μένο P || 27 παοχ τών P : των παρά Sakk. || 28 δράμα Sakk. : δράμα P.

et ont introduit parmi eux le genre de vie qui convenait il des êtres raisonnables. Mais si aux dons de la nature vient s'ajouter l'éducation et si on se nourrit avec soin des travaux d'autrui, c'est alors comme un aliment que, sous la forme de cet enseignement varié, on fournit à la nature. Celle-ci rejette, grâce à son expérience, ce qui est inutile, tandis qu'elle retient, ce qui est utile et construit ainsi les admirables ouvrages de la vertu ; qu'il s'agisse, en effet, des poètes, des philosophes ou des prosateurs, au lieu de recevoir les connaissances qu'ils lui apportent, sans discernement et comme elles se présentent, telle l'abeille, elle recueille ce qui lui est utile et laisse de côté ce qui lui est inutile. C'est en s'attachant à cette méthode de vie que voire Magnificence a développé la raison que la nature avait déposée en elle, ou plutôt, a révélé la raison qui s'y cachait : car les passions la submergent, mais si clic vient à trouver des ailes, alors elle surnage, émerge et se meut pour ainsi dire en pleine clarté. Voilà pourquoi j'adresse avant tout une prière à votre Magnificence en faveur de ceux qui ont besoin d'une providence : agissant plus que quiconque selon les lois de la raison, elle s'occupe d'eux avec plus d'ardeur. De cette sollicitude que jouisse aussi, je vous le demande, le très admirable et très magnifique Denys, un homme qui, s'il a exercé une charge, ne l'avait pas désirée, qui vit dans la pauvreté, mène une existence sage et modeste, et de qui on réclame une somme telle que, même en échangeant sa liberté contre la servitude, il serait incapable de s'en libérer. Si, d'autre part, on lui permet de raconter aussi la tragédie de ses malheurs, comme vous le lui permettrez, j'en suis sûr, vous qui vous illustrez par votre mansuétude, il bénéficiera de pitié et d'indulgence, non seulement auprès de vous, qui êtes naturellement porté à la compassion, mais encore auprès de ceux qui sont animés de sentiments contraires. Tant est pitoyable la tragédie do ses malheurs !

XX. ΠΡΟΚΛΩ ΕΠΙΣΚΟΠΩ ΚΩΝΣΤΑΝΤΙΝΟΥΠΟΛΕΩΣ.

Καί δι' ἑτέρων μέν γραμμάτων τή σή ἁγιδτητο προσήγαγον δεξιά τδν μεγαλοπρεπέστατου ἡμών υιόν Φίλιππον καί τή σή αὐτδν ἁπολαΟσαι προμηθεία ἱκέτευσα- προσθείναι δέ τή προτέρα δευτέραν ἐπιστολήν ὁ Θεοφιλέστατο καί ἁγιώτατο προσέταξεν ἁνθρωπο τοΟ ΘεοΟ, ὁ κΟρι 'Ιάκωβο , παρεγγυήσα καί τούτο προσθειναι τοΐ γράμμασι καί διδάξαι σου τήν ἁγιωσύνην, ὠ καίαὐτδ δι' ἡμών τήν χάριν αιτεί. Ὸ δέτώ Θεό διά τήν τή ἁρετή ὑπερβολήν ἁξιέραστο καί τοΐ τοΟ ΘεοΟ δήπουθεν ἁξιάγαστο , διαφερόντω δέ τή σή δσιότητι, ἡ καί γράμμασι πρώην αὐτδν ἐψυχαγώγησε καί πολλαι ἑταινίωσεν εὐφημίαι . Διά ταύτην | τοίνυν τήν Ιεράν καί φιλτάτην τὔ Θεώ 12! κεφαλήν ἁπολαυσάτω τή ὑμετέρα κηδεμονία καί σωΘήτω τή πόλει τή ἡμετέρα τδ σχήμα.

XXI. ΑΡΕΟΒΙΝΔΑ ΠΑΤΡΙΚΙΩ.

XXII (XXI). ΕΥΣΕΒΙΩ ΕΠΙΣΚΟΠΩ ΑΝ]ΚΥΡ[ΑΣ .

Et τού θείου ἐφύλαττε νόμου τών ἁνθρώπων ἡ φύσι , | 12! μονίμων &ν καί διαρκών ἁπήλαυσεν ἁγαθών. 'Επειδή δέ τή

8 roï; P : τή; Sakk. || 1 i Post δήπουβιν verbum excidisse putavit Sakk. sine necessitate j δσιότητι, ἡ sic interpunxi : ὁσιότητι· ἡ Sakk.

1. Dale : 445-446.
2. Cotto lettre ne nous est pas parvenue.
3. Voir épître XVII, note 2.
4. Jacques est le premier des saints, vivant encore à l'époque de Théodoret, dont il soit fait mention dans *Vïfisloire Religieuse* (chap. 21, *P. G.*, 8, col. 1432-52). Ce saint devait jouir d'un grand prestige et d'une particulière réputation de piété, puisque Theodorei sc plaît à invoquer l'autorité de son nom dans des lettres adressées à de hauts personnages (cf. ép. 42 et 44).

XX. A PROCLUS, ÉVÊQUE DE CONSTANTINOPLE

Déjà par une autre lettre 2 j'ai introduit auprès de ta Sainteté notre très magnifique fils Philippe 4 et je t'ai supplié de le faire bénéficier de ta bonté ; mais voici que le très cher et très saint homme de Dieu, le vénérable Jacques ;* m'a demandé d'ajouter une seconde lettre à la première, me priant de joindre encore un mot à cette lettre pour faire savoir à ă Sainteté que, lui aussi, le réclame cette faveur par notre intermédiaire. C'est un homme à qui sa vertu extraordinaire mérite l'amour de Dieu et qui est aussi, assurément, digne de l'admiration des amis de Dieu, en particulier de ta Sainteté qui lui a récemment écrit pour le réconforter et l'a comblé de paroles pleines de bonté. Qu'au nom de cette tête sainte et si aimée de Dieu, Philippe bénéficie de votre sollicitude et que le salut de notre cité soit assuré J.

XXI. Au PATHICE Ar ÉOBINDUS ·.

XXII (xxi). A EusènF., évêque ij'Ancybe ' (?).

Si les hommes avaient respecté les lois de Dieu, ils auraient joui de biens solides cl durables. Mais, comme

5. To σ/ή;χα est à une ville ce que la sanie est Λ l'homme.

G. Voir *Introduction*. p. 48.

7. Le nom de la ville où résidait le destinataire de cette épître ?e trouvant partiellement elïacé dans le manuscrit au moment où Sakkélion en fit la lecture, le savant éditeur crut lire [XI] KAl [ΑΣ]· Comme nous n'avons pas autrement connaissance d'un Eusèbc évêque de Nicée entre les années 425-450, ne peut-on pas supposer une erreur de lecture de Sakkélion ? Malheureusement la lecturo que nous avons faite personnellement du manuscrit, aujourd'hui bien plus abîmé en cet endroit qu'il ne l'était alors, ne nous a pas permis de trancher la question. Peut-être fallait-il lire [AN] KYP [ΛΣ]· hypothèse que plusieurs indices rendent assez

εὐθεία ἐξετράπημεν τρίδου καί τών θείων κατεφρονήσαμεν εντολών, ἀναγκαίω δδυνηρώ προσεκληρώθημεν βίω, ἵνα τών λυπηρών τά αιτία ἀνερευνώντε , καί μητέρα τούτων τήν ἁμαρτίαν εὑρίσκοντε , φεύγωμεν μέν ταύτην ὠ πολεμίαν. τού δέ θείου ἀσπαζώμεθα νόμου . Τούτου δή χάριν οὐ μόνον τινέ τών ἀνθρώπων τή εὐκληρία ἐκπίπτουσιν, ἀλλα καί πόλει καί ἔθνη τήν εὐπραξίαν ἀποβάλλουσι καί εἰ ἐσχάτην μεταπίπτουσι δυσκληρίαν. ΤοΟτο δή πέπονθε καί ἡ πάλαι Λιδύη, νθν δέ 'Αφρική καλουμένη· πάντων γάρ οδσα πλήρη τών ἀγαθών, ἐρημο τούτων εξαπίνη ἐγένετο. Ἀγουσι δέ ταύτην καί φέρουσιν ἀνδρε ἡμερον μέν οὐδέν ἐχοντε , ὠμότητι δέ καί θηριωδία συξώντε · ου δή χάριν οἱ πλείστοι τών θεοφιλεστάτων επισκόπων τήν ξένην αντί τή πατρίδο προείλοντο, παραψυχήν ἐχοντε τήν εἰ Θεόν ἐλπίδα καί πρόσοδον τή ἀναγκαία τοΟ σώματο χρεία τών θεοφιλών ἀνδρών τά χειρα . ΕΪ τούτων ἐστίν δ θεοφιλέστατο επίσκοπο , δ κύριο Φλωρέντιο , ο τήν μεγίστην μέν πόλιν καταλαδείν επείγεται, διά δέ τή σή αγιότητα τήν πορείαν ποιείται· καί οἴδ' <5π λιμένι προσορμισθήσεται εὐόρμω τε καί εὐστόμω καί ἀπηνέμω καί πλήρει παντοδαπών ἀγαθών. 'Εγώ δέ αὐτοΟ προ δλίγον | τή συνουσία ἀπολαύσα , ἀπωνάμην ~ καί τή σή [σεμνότητο προσρήσει ·{·, ἡν περί πολλοΟ ποιούμαι, καί &μα πέμπειν

9 'Αφρική Sakk. Georgiades: Ἀφρχή P il 17 φλωοέντιο , ο sic interp. Georgiades : Φλωρΐνπο · ϊ Sakk. || 19 ~*i* ⅜ ⅼ Sakk. Georgiades : "s καί P ,| 20 πλήρει Sakk. quem secutus est Georgiades ! πλήρη P | 21-22 Verba ἀπωνάμην... προσρήσει laborare videntur. Hic lacunan esse consuimus. Hic omnis locus incertus est.

vraisemblable. En pareil cas il s'agirait de l'évêque Eusèbcd'Ancyi à qui sont aussi adressées les épîtres II, 82 et 109, et avec qui on sait que Théodoret eut les meilleures relations jusqu'en 448 (voir *Introduction,* p. 35). S'il en était ainsi, l'épître XXII ne saurail guère être antérieure à 440, puisque c'est vers celte date qu'Elisebe remplaça Théodote sur le siège de la métropole de la Galatie.

1. Μητρόπολ- ôi «στι!η Καρχηδών τή πάλαιμίν Λιβύη .ν5ν δί 'Αφρική

nous nous sommes écartés du droit chemin et que nous avons méprisé les divins préceptes, fatalement notre lot fut une vie de douleurs, afin qu'en essayant de connaître les causes de nos peines et en découvrant que c'est le péché qui en est le père, nous le fuyions comme un ennemi et nous nous attachions aux lois de Dieu. C'est bien ce qui fait que l'on voit non seulement des hommes perdre leur bonheur, mais aussi des villes et des nations déchoir de leur prospérité et tomber dans la pire infortune. Tel est précisément le sort qu'a subi aussi l'antique Libye, appelée aujourd'hui Afrique un pays qui, après avoir regorgé de tous les biens, s'en est trouve subitement dépouillé. Des hommes la mettent à sac, qui, dépourvus de toute mansuétude, ne connaissent que cruauté et barbarie : aussi la plupart des évêques chers à Dieu ont-ils préféré la terre étrangère à celle de leurs pères, n'ayant d'autre consolation que l'espoir qu'ils mettent en Dieu, cl d'autre moyen de subvenir à leurs besoins que la générosité des âmes chères à Dieu. A ce nombre appartient l'évêque très cher à Dieu, le vénérable Florent. 2, qui se hâte de gagner la capitale, tout en passant par la ville où réside ta Sainteté 3 ; je sais qu'il abordera en un bon port, d'accès facile, à l'abri des vents et plein de toutes sortes de biens. Pour moi, après avoir joui quelque temps de sa compagnie, j'ai profité de l'occasion pour saluer aussi ta Majesté ;* dont je fais le plus grand cas, et je

■\ομαζο·ι{·?η *(Commentaire d'Ezcchicl, P. G.,* 81, col. 1080 B 10-11). Voir aussi cp. 32 *(P. G.,* 83, col. 1209 C 11-12).

2. Sur Florent, voir *Introduction,* p. 37.

3. Florent, qui sc rend dans la capitale, suit le même chemin qu'Agapet qui quitte Cyr pour sc rendre en Thrace (ép. II).

4. Ἀπωνίμν χαὶ τή σή «ψνότητο; προσρήσει : telle quelle, celte phrase est d'une syntaxe impossible ; sans doute y-a-t-il quoique lacune soit entre ἀτωνάαην ζαι et τή σή σεανότητο , soit entre ces derniers mots et τφοσρήσει . I.e sens se laisse pourtant assez facilement deviner et paraît bien être celui que nous proposons.

επείγομαι, καί θυμηδίαν ἐξ αὐτή ποριζόμενο , καί εἰ τά ὑπέρ ἐμοϋ εὐχά τόν ἀξιόχρεων πρεσβύτην διεγείρων.

XXIII XXII). ΑΕΡΙΩ ΣΟΦΙΣΤΗ.

Πάλαι μέν Αθηναίοι τά σικελικά ἀπωδύροντο συμφορά · τά δέ Λιβύη καί Καρχηδόνο δ παρών ἐβλάστησε χρόνο . ’Ανιαρότεροι δέ αυται καί πολλώ χαλεπώτεραι. Βαρβαρική αὐτά ὠμότη καί θρασύτη ἐπήνεγκεν. Τούτων καί δ εὐγενέστατο γεγένηται Μαξιμιανό , καί τραγωδών τά παθήματα κεντει τού ἀκούοντα καί τών δακρύων όχετεύει τήν Χιβάδα. Μεμαρτύρηκε δέ τοί παρ' αὐτοΟ λεγομένοι αλήθειαν ο θεοφιλέστατο καί οσιότατο ἐπίσκοπο , δ κΟρι Ἰουθενάλιο , γράμμασι τήν μαρτυρίαν ἐνθεί . Ἀπολαυσάτω τοίνυν τή ’Αλκινόου φιλοξενία , ἐπεί καί ουτο πολλά τρικυμία διέφυγε. Χαλεπά γάρ καί τά τή ἠπείρου ναυάγια.

XXIV. ΒΑΣΙΛΕΙΩ ΠΡΕΣΒΥΤΕΡΑΣ
XXV. ΜΑΡΤΥΡΙΩ ΠΡΕΣΒΥΤΕΡΑΣ
XXVI. ΟΥΛΠΙΑΝΩ ΚΟΜΗΤΙ,
XXVII (XXIII). Ι ΙΣΟΚΑΣΙΩ ΣΟΦΙΣΤΗ.

Πρδ τού αττικού ὑμών πάλιν τρέχουσι λειμώνα αἱ ἡμέτεραι μέλιτται, τή πείρα μαθοΟσαι τών ἀνθέων ἐκείνων τδ

ὑχἰτιὑἰ: scripsi : ₹/tr 1’ Sakk. ‖ il ζὕρι Sakk. : ζὑρ:; P.

1. Ἐ αὐτή n'a pas clé traduit : nous pensons que lo mot ainsi représenté a disparu dans la partie du texte qui est visiblement altérée.

2. Dates limites : 439-443.

3. Lors de la campagne de Sicile, pendant la guerre du Péloponnèse. Voir Thucydide, liv. VI-VII.

4. Les Vandales, venus d’Espagne vers 425, luttèrent longtemps avant de s'emparer de cette métropole de l'Afrique : Genséric n'aurait emporté la place qu’en octobre 439.

5. Juvénal, évêque de Jérusalem (419-458).

6. *Odyssée,* VI-VIII. Lorsque Théodoret composa sa seconde ettre à Aërius (ép. 30. *P. G.*. 83. col. 1208 C D), il ne devait plus

m'empresse de vous l'envoyer, me procurant ainsi à moi-même de la joie et incitant le digne vieillard à prier pour moi.

XXIII (XXII). Au sophiste AÊnius [7].

Si jadis les Athéniens ont pleuré sur leurs malheurs de Sicile [1], notre époque, elle, a donné naissance à ceux de la Libye et de Carthage[4], qui sont pires et bien plus terribles. Car c'est la cruauté et l'insolence des barbares qui les ont fait naître. Au nombre de ces malheureux est, en particulier, le très noble Maximien, qui ne peut raconter la tragédie de ses malheurs sans percer le cœur de ses auditeurs et faire jaillir leurs larmes. Cependant la vérité de ses paroles se trouve confirmée par le très pieux et très saint évêque, le vénérable Juvenal [2], qui en a témoigné dans une lettre. Qu'il jouisse donc de l'hospitalité d'Alcinoos [3], puisque lui aussi a dû éviter bien des tempêtes. Car durs aussi sont les naufrages que l'on essuie sur la terre ferme.

XXIV. Au prêche Basile

XXV. Au prêtre Martyrivs.

XXVI. Au comte Ulpien.

XXVII (XXIII). Au sophiste Isokasivs [8].

De nouveau nos abeilles courent vers vos prairies attiques, connaissant par expérience le suc nourricier de

avoir bien présente à la mémoire la première, puisque les deux épîtres s'achèvent par la même allusion à ce célèbre épisode tic l'Odysséc. On peut considérer cette répétition comme une négligence facilement explicable si un certain temps, peut-être mémo quelques années, séparent la rédaction des deux épitres. L'allusion elle-même est comme un hommage rendu à la culture littéraire de son correspondant.

7. Sur celte épître et les deux suivantes, voir *Introduction,* p. 67.
8. Date inconnue.

χρήσιμον. Ἐμφορησάτω τοίνυν αὐτὰ ἡ ὑμετέρα παίδευσι τοΟ μέλιτο καί διδαξάτω τά κηρία μετ επιστήμη ὑφαίνειν. ἡ ὑμετέρα γάρ εὐκλεια τών φοιτητών ἡ εὐγλωττία. Ἐγώ δέ καί πλείονο αὐτού ἀπολαΟσαι προμήθεια παρακαλώ. Βούλομαι γάρ καί τήν ἡμετέραν πόλιν λαμπρύνεσθαι τοι ὑμετέροι καρποί .

XXVIII (XXIV). ΤΩ ΑΥΤΟ.

Et πλείου εἶχον υἷεἶ , πλείου ἄν ὑμίν ἐξέπεμψα φοιτητά . ΟΟ τοίνυν ἔχω, καί πέμπω καί τή ὑμετέρα παιδεύσεω μεταλαχεῖν ἀξιώ. Τούτων ει ἐστιν δεύγενέστατο υἱδ ἡμών Θεόοοτο , καί τή πατρώα σεμνυνόμενο εὐγενεία, καί τρόποι οἰκείοι κοσμούμενο . Καί διά ταΟτα τοίνυν καί δι' εμέ παρακαλώ σου τήν σοφίαν ἀναλαβέσθαι τοΟτο τή εὐεργεσία τδ εἶδο · εὐεργεσία γάρ ἐστι, κατά γε τδν τή σή μεγαλοπρέπεια σκοπόν, I εἶ καί τοι εἴδόσι τά τών πόλεων πράγματα 127' βλάβη νομίξεται. ΤοΟτο γάρ ἡ σή ποιοΟσα μεθαλοπρέπεια τήν πατρικήν αδθι δείξει φιλοστοργίαν. |

XXIX (XXV). ΚΥΡΟ ΠΡΕΣΒΥΤΕΡΑΣ.

Αἰτηθεί πρδ τήν σήν θεοσέβειαν γράμματα παρά τοΟ δεινό καί τοΟτο ποίησα , ειληφέναι μάλλον ἡ δεδωκέναι χάριν Λήθην· &μφω γάρ μοι προσφιλεί , καί δ αἰτήσα καί ἡ σή θεοσέβεια πρδ βν ἠτησεν. Ἐγώ μέν οὖν οὕτω διακείμενο γέγραφα· ἡ δέ σή εὐλάβεια καί αὐτδν μεθ' ἡδονή θεασάσθω καί ἡμά τοι ἀμοιβαίοι ευφρανάτω. Τούτω γάρ τώ τρόπω τήν φιλίαν αὐξήσει .

I αὐτά Sakk. : αὐτον P | 10 εσπν Sakk. : ἰσπ'ν P || ημών Sakk. : νμών P J 13 ἀναλαδίσβαι scripsi : — βαλέσΟιι P.

1. La fin de celte lettre a etc empruntée textuellement à l'épiire XLIV, où elle est bien à sa place, mais ici elle ne constitue qu'une addition maladroite d'un copiste peu délicat qui ne paraît pas s'ôtro aperçu qu'elle ne cadrait nullement avec le texte.

leurs fleurs. Que votre Science les emplisse donc de son miel et leur apprenne à construire leurs rayons avec art, puisque votre gloire réside dans le beau langage de vos élèves. Je demande, pour ma part, qu'ils bénéficient de plus de soins encore : car je désire que notre ville soit, elle aussi, illustrée par vos fruits.

XXVIII (XXIV). Au même.

Si j'avais plus de fils, je vous aurais envoyé plus de disciples. Je vous envoie donc ceux que j'ai, en vous demandant de les faire bénéficier de votre enseignement. Parmi eux se trouve notre très noble fils Théodûte, aussi remarquable par la noblesse de scs origines qu'orné de qualités personnelles. Je demande l donc à ta Science qu'à la fois pour ces raisons et par égard pour ma personne, elle reprenne cette sorte de bienfait, étant donné le but que se propose par là ta Magnificence, même si ceux qui connaissent la situation de notre cité y voient un dommage. De la sorte, en effet, ta Magnificence montrera une fois de plus sa paternelle affection.

XXIX (XXV). Au prêtre Cyrus [2]

En accédant au désir de celui qui avait sollicité de moi une lettre à l'adresse de ta Piété, j'ai eu le sentiment d'avoir bénéficié d'une faveur plutôt que d'en avoir moi-même accordé une. Car les deux me sont chers : et celui qui m'a sollicité et ta Piété à l'intention de qui je l'ai été. Telles ont bien été mes dispositions en écrivant : qu'à son tour ta Piété ait plaisir à voir cet homme et qu'elle nous réjouisse par sa réponse. Car c'est de la sorte que lu feras croître notre amitié.2

2. Date de l'épîtrc : inconnue.

XXX XXVI). ΑΡΧΕΛΑΩ ΕΠΙΣΚΟΠΩ ΣΕΛΕΥΚΕΙΑΣ.

Τέμνειν ἡ Βάλαττα τὰ ἠπείρου ἀμφοτέρα νομίζεται, τὸν μέσον τούτων χώρον κατέχειν διαταχθεῖσα. Ἂν δέ τι τὸ ἀληθὲ ἐρευνήσαι θέληση, συνάπτει μᾶλλον ἡ τέμνει τὰ πέρατα· ῥαδίαν γάρ τοι ἐμπόροι καὶ ταχειαν των ἀναγκαίων ποιείσθαι τὴν κομιδὴν παρέχουσα, τὴν ἀντίπεραν ἠπειρον τρέχειν ἐνταῦθα παρασκευάζει, καὶ ταύτην πρὸς ἐκείνην ὁρμὰν, καὶ τὴν θόνην ἐκτείνειν, καὶ κινεῖν τὰ πηδάλια. Εἰ δὲ καὶ ἠπειρος ἦν ἡ θάλασσα, τί ἂν ἴσχυσε τῶν ἐμπόρων, τοσαύτη δὸς προκειμένη, ἡ τὸ ἐνδέον ἑκάστη χώρα φέρειν, ἡ τὸ περιττὸν ἐκφέρειν; Νῦν δὲ αὕτη τὰ νῶτα τοῖς πλεῖν βουλομένοι παρέχουσα, καὶ τῶν πωλούντων καὶ τῶν ὠνουμένων | τὰ χρεία 12
ἀποπληροῖ. Ἐπαινῶ μὲν οὖν καὶ διὰ ταῦτα, ἐπαινῶ δὲ πλέον ὅτι μοι πρόξενος καὶ τῶν πρὸς τὴν σὴν ὁσιότητα γραμμάτων γεγένηται, καὶ διὰ τὴν χρείαν ἣν ἐδὸς τῶν ἀναγκαίων παρ' αὐτὴν καλέσασα, παρεσκεύασε τῇ θειοτάτῃ καὶ πάντων ἐμοὶ φιλτάτῃ προσδιαλεχθῆναι κεφαλή. Ἐκείνη μὲν οὖν ἐπαινος ἀληθὴς τὸ τῇ σῇ θεοσεδείᾳ γειτόνημα· λιμὴν γὰρ ὑπάρχει λιμένα τοῦ ἐν αὐτῷ τῷ λιμένι χειμαζομένου δεχόμενος καὶ τῶν τῇ ἀδικίᾳ ἀπαλλάττων κυμάτων. Τῇ δὲ σῇ ὁσιότητι κόσμος οὐχ ὁ λιμὴν, ὁ τὰ τῇ οἰκουμένῃ δικάδα δεχόμενος, ἀλλὰ τὸ χρῆμα τῇ ἀγάπῃ τῇ θείᾳ.

4 τὸ Sakk. : τὰ P | 6 ζαι oui. Sakk.

1. Date : peut-être très antérieure à 431.
2. Sans doute faut-il entendre que Theodorei, ayant clé faire des emplettes dans une ville du bord de la mer, a vu un navire prêt à partir pour Sêleucie et a profité «le l'occasion pour confier au capitaine une lettre pour Archélaüs.
3. Nous croyons qu'il faut entendre ainsi : Sêleucie de l'ierie se trouve située prés «le la mer et possède un port ; mais il en est qui, dans ce port, sont victimes de l'injustice : Archélaüs est alors comme

XXX (XXVI). A Archelaus, évêque de Sêleucie ».

Oii croit d'ordinaire que la mer sépare les deux continents et que son rôle est d'occuper l'espace compris entre les deux. Mais à vouloir regarder de près la vérité, elle unit les rivages l'un à l'autre plus qu'elle ne les sépare, puisque, en permettant aux marchands le transport facile et rapide des denrées nécessaires à la vie, elle fait si bien que le continent opposé semble courir au-devant du nôtre et le nôtre s'élancer vers lui, tendre la voile et manœuvrer le gouvernail. Si au lieu de la mer s'étendait un continent, quel marchand aurait la force, en voyant devant lui une route aussi longue, soit d'importer en chaque pays ce qui lui manque, soit d'en exporter ce qu'il a en excédent ? Au contraire, offrant son dos à qui veut naviguer, elle comble les besoins aussi bien des vendeurs que des acheteurs. Voilà, Certes, pour moi, des raisons de louer la mer, mais je la loue plus encore parce qu'elle m'a procuré le moyen d'écrire à ta Sainteté, et que, les besoins du ravitaillement m'ayant appelé auprès d'elle, elle m'a permis de converser avec ta tête très sainte et qui m'est plus chère que tout ! Voilà la vraie raison que j'ai de louer la mer, c'est qu'elle m'offre le voisinage de ta Piété : car tu es le port du port ', qui accueille ceux qui sont battus par la tempête jusque dans le port lui-même, et qui les délivre des flots agités de l'injustice. Et cependant, ce qui fait la parure de ta Sainteté, ce n'est pas le port qui reçoit les vaisseaux du monde entier, mais la pratique de l'amour de Dieu.

un second port où l'on vient s'abriter de la tempête, prise cette fois au sens figuré ; c'est ainsi que l'on peut dire que cet évêque est le *port du port.*

XXXI XXVII) ΑΝΕΠΙΓΡΑΦΟΣ.

'Εγὼ μέν καί λόγων λαμπρών ἀμοιρο καί ἐργων ἐρημο ἀγαθών. Αὐτδ δέ φιλία νόμου πληροί , φῖλοι ἐπαίνου ὑφαίνων, καί τή δυνάμει τών λόγων τούτου αἴρων ει ὓψο , καί δεικνύ πόσην ἐχουσι £ώμην οί λόγοι, δτι καί τά λίαν σμικρά μεγάλα δεικνύειν ἴσχύουσιν ὠν τδ κάλλο καί τδ κράτο πανταχόθεν συναγαγών, τού τούτων προσφέρει καρπού , νΟν μέν ἐν συνουσίαι διαλεγόμενο , νΟν δέ διά γραμμάτων φΟεγγόμενο , καί τήν ἀττικήν εὐγλωττίαν τιθεί ἐν τοι γράμμασι, καί πλέον τή τών λόγων ηδονή τού ἐντυγχάνοντα θέλγων ή αί τοΟ μύθου Σειρήνε τδν Ὀδυσσέα ταΐ ὠδαΐ κατε|κήλησαν. 12 Καί ταΟτα γράφω πείρα μδλλον ή φήμη πιστεύων· καί γάρ τά ὠτα διαλεγομένω σοι πολλάκι ὑπέσχον, καί νΟν ἐν τοι γράμμασιν 8ν ἠδειν ἐθεασάμην, καί χάριν πολλήν ὠμολόγησα τφ αἰδεσιμωτάτω Φασγανίω, τοιαύτην μοι λόγων εὐωχίαν κομίσαντι, καί εὐγνώμων περί τήνδε τήν εὐεργεσίαν γεγένημαι. Ἃ γάρ ἐπήγγειλεν ἀσμένω ἐπήκουσα· εἰ δέ καί πέρα ἐλαβε καταθύμιον, δπερ αὐτδν ἠγαγεν ὠ ἡμδ , τή αὐτοΟ σπουδή ἔργον τοΟτο νομιξέσθω καί ἐμμελεΐα . 'Η δέ σή αρετή συχνώ ἡμΐν γραφέτω καί ηδονήν προξενείτω.

18 o^cp Sakk. : *xr.io* P.

1. Date de l'épître : inconnue. Il est vraisemblable que le destinataire de cette cpître est un sophiste, car on ne s'expliquerait guère autrement l'éloge que Théodoret y fait de ses qualités littéraires, ni même l'allusion à l'épisode des Sirènes dans l'Odyssée. Ce sophiste serait-il donc Aèrius ou Isokasius, à qui d'autres lettres sont adressées ? Georgiades *(op. cil.,* p. 15), s'appuyant sur le contenu de celte lettre et la ressemblance avec l'épître VH, pensait qu'il pourrait s'agir du premier.

2. *Odyssée,* XII, 154-200.

3. Nous ignorons à quelle affaire Théodoret fait ici allusion. On est toutefois en droit de supposer que Phasganius était venu, de

XXXI (XXVII). Sans titre j.

Pour ma part, je suis aussi dépourvu de style brillant que vide de bonnes actions. Mais toi, satisfaisant aux lois de l'amitié, tu composes des louanges à tes amis, exaltes ces derniers par la puissance de ta parole et montres quelle force ont les mots, puisqu'ils peuvent, faire paraître grandes les choses les plus insignifiantes ; réunissant de partout les moyens de leur donner la beauté et la puissance, tu nous apportes ensuite leurs fruits, soit que tu discoures en .société, soit que tu converses par écrit et introduises dans tes lettres la douceur du langage attique et séduises plus les lecteurs par le charme de ton style que les Sirènes de la légende ne captivèrent Ulysse de leurs chants [2]. Et quand j'écris cela, c'est à mon expérience que je me fie plus qu'à ta renommée, car c'est souvent que j'ai tendu l'oreille à tes propos, et, aujourd'hui encore, j'ai contemplé dans ta lettre l'homme que je connaissais, j'ai rendu mille actions de grâce au très vénérable Phasganius, qui m'a apporté un tel régal littéraire, et lui sais gré de cc bienfait. C'est avec joie, en effet, que j'ai écouté les nouvelles qu'il m'a apportées, et si ce qui l'a amené vers nous a eu l'issue que l'on souhaitait, qu'il considère cela comme l'œuvre de son empressement et de son zèle [3]. Et que ta Vertu ne cesse de nous écrire pour nous donner du plaisir.

la part du destinataire de la présente épître, demander un service à l'évêque de Cyr et que celui-ci, par modestie, rejette sur Phasganius lui-même le mérite de la réussite.

XXXII (XXVIII,. ΘΕΟΔΟΤΓλ ΕΠΙΣΚΟΠΩ ΑΝΤΙΟΧΕΙΑΣ.

“Εστιν ἀρα καί παρά των ἀδικειυ ἐπιχειρούντων εὐεργεσία ἀπόλαυσι μεγίστη, καί τούτου μοι γέγουεν ἡ πείρα διδάσκα-
5 λο · πλείονα γάρ χρόνον τί| Ἀντιοχέων ἐνδιατρίψα , τή Αδικία χάριν εκείνη ἀναγκασθεί , πλουσίω τοΟ τή σή δσιότητο ἀπέλαυσα μέλιτο , καί 2γνων σαφέστερον δσων ἀγαθών ■πρόξενο ἡ τή σή δσιότητο συνουσία. Ἐνίκα γάρ τδν κατά τή ἀδικία πόνον ἡ τή σή θέα παραψυχή καί ἐσύλα τήν
10 δδύνην ἡ τή σή γλυκύτητο ἡδονή. "Αληστου τοίνυυ τή περιήμδ σου φιλοστοργία ...

XXXIII (XXIX).

... |ελαδεν εξουσίαν καί τών ὑπάρχωυ πρώτο ἀναγορευθεί , ‡29
ἀλλ' δτι σοφία γέρων ἀνήρ, εὐεργετεΐν ἐπιστάμενο , τιμών
15 ἀρετήυ, δρχειν είδώ , ἀκλινή τά τή δίκη κατέχων στάθμια, ξυγοΟ περί τδ δίκαιον ἀκρδέστερο , ἐλεειν τού Ερχομένου ἐσπουδακώ , φιλανθρωπία συμδούλφ κεχρημένο , τά πόλει ἀυεγείρων κειμένα , τά τούτων βουλευτήρια ψυχορ^αγοΟυτα καί μόνοι ὀνόμασιν γνωριζόμενα πρδ ξωήν ἐπανάγων, τού
*.0 κεκτημένου καί συντε?ιειν ἡναγκασμένου καί λοιπόν ἀπειπόντα ψυχαγωγών τή τή εξουσία δυνάμει, καί ἀπαξαπλώ πάντα ποιών, 3 τδν τών δλων πρύτανιν θεραπεύει Θεόν καί

5 -ή scripsi : τήν P Sakk. χατά τ\ν Gcorgiadcs.

1. Date : ‡29. Ainsi l’cpître XXXII est-elle, scmblc-t-il, avec l’épître XLV, également adressée à Thêodote «l'Antioche, la partie la plus ancienne que nous possédions de la correspondance de l'évêque de Cyr.

2. Nous ignorons tout de cette affaire.

3. La chute d’un feuillet dans le manuscrit nous a privés de la fin de cette épilre et du début de la suivante, dont nous ignorons même le destinataire.

XXXII (XXVIII) A Théodote, évêque d'Antioche

On peut assurément goûter un très vif plaisir à recevoir un bienfait de ceux-là mêmes qui cherchent à vous faire du tort, et cela, c'est l'expérience qui me l'a appris : obligé, par l'injustice que vous savez, de séjourner un assez long temps à Antioche, j'y ai goûté magnifiquement le miel de ta Sainteté et j'ai mieux connu l'importance des biens qu'apportait sa présence. En effet, le réconfort de ta vue triomphait de la souffrance qui résultait de la lutte soutenue contre l'injustice, et le charme de La douceur en supprimait la douleur. Je n'oublie donc pas... de ta tendresse envers nous... 3.

XXXIII (XXIX) 4

...a reçu 5 le pouvoir ayant été nommé officiellement commandant en chef, mais parce que c'est un homme plein de sagesse, sachant faire le bien, honorant la vertu, capable de commander, tenant équitablement le fléau de la justice, plus juste et plus précis qu'une balance, empressé à manifester de la pitié à ceux qui sont placés sous ses ordres, prenant conseil de sa bonté, réveillant les villes endormies, ranimant leurs assemblées qui se meurent et que l'on ne connaît plus que de nom, réconfortant par la force de son pouvoir les propriétaires qui, mis dans l'obligation de payer les impôts, ont succombé désormais sous leur poids, en un mot faisant tout ce qui

4. Date et destinataire inconnus.

5. La mutilation du texte rend évidemment problématique le sens exact de ἀλλ' οτ:. On peut toutefois conjecturer que la phrase était du type suivant : « Ce n'est pas seulement à cause de sa haute naissance et de ses succès passés qu'il a reçu le pouvoir..., mais encore parce que... » 'EÇo^ltav devait être précédé de quelque détermination.

τδν "πάντων ἡμερώτατον βασιλέα· συμφρονεῖ γάρ Θεώ εὐσεβεῖν βεβουλημένο . Διά ταῦτα ἡοόμεθα, διά ταΟτα εορτήν τδν βίου νομίξομεν. Ἀλλ'ὁ πάντων ἐξοχώτατο οὐκ εξουσία μόνον, ἀλλά καί τή περί τδ εὐεργετεῖν σπουδή, δδ ἡμιν πρώτην χάριν ἐν τούτω τφ θρόνω, ἡν πρώην ἐπήγγειλα. Γέγραφα γάρ ἤδη τφ ὑμετέρω μεγέθει, 2τι τοΟ βασιλέω ὑπαγορεύοντι τού νόμου , ἱκετεύων ἀπαλλαγήναι τδν εὐλαβέστατον καί θεοφιλέστατου Ἐυθάλιον τδν πρεσβύτερον τοῦ τή πραιτούρα Τελέσματο , ἀνδρα φιλοσοφία ἀπάση μεστόν τή τε ἐν γράμμασι τή τε ἐν πράγματι, καί | βραχέα κεκτημένον, μόλι 129T αὐτφ καί οἰκεῖοι ἀποχρώυτα. Εἰσπραχθήναι δέ τούτο τδ τέλο προσέταξεν αὐτδν δ μεγαλοπρεπέστατο καί ἐνδοξότατο τή πόλεω ὑπαρχο , ἀγνοώυ ὡ οὐκ ἐστι λαμπρότατο , ἀλλά πρεσδύτατο ἀνήρ. Καί εἰ λαμπρότατο δέ ἡν ἔτι, ἀπήλλακτο &υ τοΟ τοιούτου τέλου , τού τού μεμοριαλίου τετιμηκότο νόμου τοΟτο σαφώ διαγορεύοντο . Ἀλλά δέομαι καί πάλιν δέομαι καί ἀντιδολδ. Τιμήσατε φιλοσοφίαν· ὑβρεω τήν ἱερωσύνην ἀπαλλάξατε" ταύτηυ ἡμιν χαρίσασθε τήν ατέλειαν. ‘Ράδιον δέ ὑμῖν βουληθεῖσι τοΟτο· τοί γάρ ὑμετέροι υεύμασιν ακολουθεί τά πράγματα. Βουλήσεσθε δέ εδ οἶδ' 'ότι, καί κοινά καί ἰδια χάριτα παρέχειν ἐσπουδακότε .

XXXIV (XXX' ΜΑΡΑΝΑ ΣΧΟΛΑΣΤΙΚΟΙ.

Οὐκ οἶδα δ τι σε προσείπω, ἀφιλον ἡ μισότιολιν ; τδ μέν γάρ · J ἀληθέ ἀγνοώ· δυοιν δέ θάτερον ὑπονοειν με Ἰτταρασκευάζει τδ μηόεμιό των εορτών τιρδ ἡμά παραγενέσθαι, ἀλλά ττροτιμή-

5 ἳν τούτω τώ θρόνω P : oni. Sakk. |J 14 πρ<σбύτατο; Sakk. : — τιροζ P |i 24 δνοϊν Sakk. : δυείν P || 25 μηδ χιά Sakk. : μη δέ έν uti P.

1. Sur ce personnage voir Pépître XLII et la note 4.

2. Date : antérieure à 430. Voir sur ce point notre article, *Sur ta chronologie de Irais lettres de Théodoret de Cyry* dans *Rev. Ét. Grecques*, 57. 1954, pp. 82-94.

honore Dieu — le juge de l'univers et le plus doux des rois — puisque, dans son désir de piété, il conforme sa volonté à celle de Dieu. Voilà pourquoi nous sommes dans la joie et pourquoi la vie nous apparaît comme une fête. Cependant, toi qui surpasses tous les autres non seulement par ta puissance, mais aussi par ton zèle à faire le bien, accorde-nous pour première faveur, sur le siège que tu occupes, celle que je t'ai demandée récemment. Car j'ai déjà écrit à votre Grandeur à l'époque où elle inspirait, encore les décisions de l'empereur, pour la supplier de faire exempter de la charge de préteur le prêtre très pieux et très cher à Dieu Enthalius ;* un homme rempli de toute science, tant théorique que pratique, qui ne possède qu'un avoir insignifiant, à peine suffisant pour lui et les siens. Si le très magnifique et très illustre préfet de la ville a ordonné que cette charge lui soit imposée, c'est parce qu'il ignore que ce n'est plus un homme dans la force de l'âge, mais très âgé. Et d'ailleurs, quand bien même serait-il dans la force de l'âge, il serait encore exempté de cette charge en vertu de la loi qui accorde un privilège d'honneur aux secrétaires, indiquant cette exemption en termes exprès. Néanmoins je vous le demande et vous le redemande, et je vous en supplie : honorez la sagesse, délivrez le sacerdoce d'un opprobre, accordez-nons la grâce de cette exemption. C'est une chose qui vous est facile, si vous le voulez, puisque les faits se soumettent à votre volonté. Or. vous le voudrez, j'en suis sûr, vous qui mettez votre zèle à accorder des faveurs aussi bien personnelles que collectives.

XXXIV (XXX). A l'avocat Marana

Je ne sais si je dois dire que tu es infidèle à notre amitié ou ennemi de notre cité : car j'ignore où est la vérité ; mais ce qui me fait imaginer l'une ou l'autre hypothèse, c'est que tu n'as assisté à aucune de nos fêtes et que tu

σαι φιλία καί πατρίδο ἀγρδν καί ζεύγη καί σκαπάνα ἡ τού •περί χρεών καί 8ρων ζυγομαχουντα καί τιαρά τά ζυγά τή σή θεόντα ψήφου. Ἐγώ δέ λίαν ἀσχάλλω ὑπό των ἐκγδνων τήν πατρίδα ὑβριζομένην θεώμενο καί περιιδεῖν οὐκ ἀνέζομαι. "Ινατοίνυν τοιαύτην | φύγη γραφήν, κατάλαβε τήν 13 ἐνεγκοΟσαν καί ποίησον λαμπροτέραν τή παρουσία· ἀτοπου γάρ τδν μέν ἀγρδν τή σή οἴκήσει φαιδρύνεσθαι, τήν δέ πόλιν τή σή ἀποδημία σμικρύνεσθαι.

XXXV (XXXI). ΡΩΜΥΛΩ

Καί πατέρε τών σωφρονούντων παίδων οἰκειοΟνται τήν εΟκλειαν καί δεσπόται τών εὐνων οἰκετών περί πολλοΟ ποιοΟνται τήν θεραπείαν. Εἰ δέ παρ' ἀνθρώποι τοιοΟτο πολιτεύεται νόμο , ἐνθα φθόνο πολλάκι κρατεί, πολλώ μάλλον ἐπΐ 1 ΘεοΟ τοΟ ἀγαθοῦ καί ἀπαθώ πάντα εὐεργετεΐν πεφυκότο . Διδ νΟν μέν 'Αβραάμ λέγει· Ευλογήσω τού εὐλογοΟντά σε, νΟν δέ τοι ἱεροΐ ἀποστόλοι : 'Ο δεχόμενο ὑμά , εμέ δέχεται· 'Επειδή τοίνυν οἰκείαν ἡγείται τήν τών τροφίμων τιμήν, παρακλήθητι, Οαυμασιώτατε, τού Προφήτα αὐτοῦ, τού ἁγιου 'Αποστόλου τή παρουσία τιμήσαι.

XXXVI (XXXII). ΘΕΟΔΟΤΩ ΑΡΧΟΝΤΙ.

Γ'Ιαιδίοι μέν ἡ μορμώ φοβερά, μειρακίοι δέ παιδαγωγοί καί διδάσκαλοι, τοί δέ εἰ ἀνδρα τελοΟσι ἡδη πάντων ἐστί

3 ἀσχάλλω Sakk. : ιο/άλω P ‖ G Ante χαρουο:? vcrbuxn σή fortasse addendum conjecit Sakk., nt videtur, sine necessitate ‖ 11 οα«τ<5ν Papageorgiou : ἰχιτών P Sakk. ‖ 13-16 ὁλογοῦντά « Sakk. : — γουντα σ» P ‖ 19 Ante παρουσία verbum σή fortasse addendum conjecit Sakk., ut videtur, sine necessitate.

1. Date de l'épître : inconnue.
2. Sur l'impassibilité divine, voir en particulier *Eranialet,* 3e dialogue (P. *G.,* «3, col. 220-317).
3. *Gen.,* 12, 3.
4. *Malt.,* 10, 40.
5. L'épître XXXVI a certainement etc écrite vers le même temps que les épîtres 6G. 67 et 68 de la collection Sirrnond (P. *G.,* 83,

as préféré à l'amitié et à ta patrie loi) champ, tes attelages, tes outils, ou encore ceux qui, se disputant pour des intérêts et des questions de bornage, ont recours à l'équité de tou jugement. Pour moi, je suis fort peiné de voir la patrie outragée par ses enfants et ne saurais regarder cela d'un œil indifférent. Aussi, pour échapper à une telle accusation, gagne la ville qui t'a donné le jour, rehausses-en l'éclat par ta présence : car il serait étrange que tu illustres la campagne de ta présence et que notre ville se voie diminuée par ton absence.

XXXV (XXXI). A Romule [5].

Les pères des enfants sages s'approprient leur gloire et les maîtres des serviteurs animés de bons sentiments font grand cas de leurs prévenances. Or, si tel est l'usage parmi les hommes, chez qui pourtant l'envie est souvent toute-puissante, à plus forte raison en est-il ainsi quand il s'agit de Dieu, qui est bon, impassible, et qui fait naturellement du bien à tous les hommes. C'est pourquoi il dit tantôt à Abraham : « Je bénirai ceux qui te béniront»[3], tantôt aux saints apôtres : «Celui qui vous reçoit me reçoit»[4]. Aussi, puisqu'il considère comme rendu à lui-même l'honneur que l'on rend à ses disciples, laisse-toi inviter, mon admirable ami, à venir honorer de ta présence scs prophètes et ses saints apôtres.

XXXVI (XXXII). A l'archonte Théodotes.

Si les enfants ont peur de la sorcière [6] et les adolescents des pédagogues et des maîtres d'école, les grandes per-

col. 1236 D-1237 A B] adressées respectivement à Acrius, Marana et Épiphane, puisqu'elles sc rapportent toutes les quatre ù l'inauguration de l'églitc érigée à Cyr en l'honneur des saints apôtres et prophètes. Celle-ci eut bien lieu le 14 de Gorpiacos, c'est-à-dire, en septembre, mais nous ne savons pas en quelle année. Voir sur ce point l'article cité, p. 99, note 2.

G. Le eroquemitaine de nos jours.

φοβερότατου δικαστή καί βήμα καί κήρυκε καί ^αδδοΟχοι καί εισπράξει · αν δέ δή καί απορία τούτοι προσή, διπλούν τδ δέο γίνεται. TL δήποτε ταΟτα διεξήλθον, εγώ τήν σήν αρετήν διδάξω. Εγκαίνια | τών αποστολικών καί προφητικών σηκών τή τεσσαρεσκαιδεκάτη τοΟ Γορπιαίου μηνό , ΘεοΟ νεύοντο , προσδοκώμεν επιτελέσαι. Δεδίασι δέ τήν σήν παρουσίαν οί παρ' ήμΐν, ώ εφην, πολιτευόμενοι. Δεδίασι δέ ού τδν πραότατου Θεόδοτον, άλλ' 8 περίκεισαι τή άρχή προσωπείου· ου χωρί , πολλοΟ αυέπριάμεθα καί παρεΐναι ήμΐν εορτάξουσι καί κοινωνεΐν τή παυηγύρεω καί τήν πόλιυ κοσμεΐν καί κορυφαίου είναι τών συυιόντων. Παρακλήθητι τοίνυν, ώ άριστε, ιερομηνία τδν Γορπιαΐον δούναι καί τοΟτον άναθεΐναι Θεώ καί τοΐ τοΟ Θεοϋ έρασταΐ καί έρωμέυοι . Οΰτω γάρ καί άπών κοινωνήσει τή παυηγύρεω , ήσυχία καί άνακωχή τού άγιου 'Αποστόλου καί Προφήτα γεραίρων, καί τή παρ' αύτώυ εύλογία άπολαύσει , καί < τδν > Θεδν θεραπεύσει τδν τή τιμή τών αγίων τερπόμενον, χαριή δέ καί ήμΐν τοΐ ειρήνην καί θυμηδίαν κεχυμένην έν τή εορτή έκείνη έφιεμέυοι καί εύχομένοι .

XXXVII (XXXIII). ΝΕΩΝΙ ΑΡΧΟΝΤΙ.

Οδτο ήγεμονία όρο · αίίτη αρχή δικαία καί συμφέρουσα τοΐ κοινοΐ . 'Η γάρ τών άρχομένων επιμέλεια ού τούτου μόνον εύεργετεΐ, άλλα καί τού τήν αρχήν έγχειρήσαντα δνίνησιυ 'ότι μάλιστα. Οι μέν γάρ άμέτρω θατέρου μέρου κηοόμενοι έκατέρφ λυμαίνονται· οί δέ τδ δραστήριον | κεραν- j υύυτε ήμερότητι, καί φιλανθρωπία τή πράξεω άμβλύνοντε τδ σφοδρόν, καί τδ μέτρον τιμώντε , κατά τδν φιλόσοφον δρον,

5 το5 P : om. Sakk. ‖ 16 < τόν >· Sakk. : om. P.

1. Date probable de l'cpître : environ 434.

2. Même définition du pouvoir dans l'épître 37, de la collection Sirmond, à Saluste (P. *G.,* 83, col. 1213 C).

3. 11 s'agit de Pittacos ou de Clêobulo, deux des sages de la Grèce, dont les maximes μηδίν άγαν et μέτρον άριοτον sont citées

sonnes, elles, redoutent par-dessus tout juges, tribunaux, hérauts, huissiers et percepteurs, et si, par surcroît, elles sont pauvres, leur crainte en est doublée. Pourquoi donc ce discours ? C'est ce que je vais faire savoir à ta Vertu. Nous espérons, s'il plaît à Dieu, fêter l'inauguration du tombeau des apôtres et des prophètes le 14 du mois de Gorpiaeos. Or. nos concitoyens, comme je le disais, craignent ta présence. A vrai dire, ce qu'ils craignent en toi, ce n'est point le très doux Théodote, mais le masque d'autorité que tu portes : sans quoi nous aurions donné beaucoup pour que tu sois présent à nos fêtes, t'associes à nos réjouissances, honores notre cité et sois au premier rang de nos hôtes. Laisse-toi donc inviter, excellent ami, à consacrer ù cette fête le mois de Gorpiaeos et à l'offrir à Dieu et à ceux qui l'aiment et en sont aimés. Car, ainsi, même absent, tu seras associé à la solennité, en honorant par le repos et la trêve les saints apôtres et prophètes, lu auras part à leur bénédiction, tu honoreras Dieu qui sc plaît à voir honorer ses saints, en même temps que tu nous obligeras nous-même, qui désirons et souhaitons que la paix et la joie soient répandues durant cette fête.

XXXVII (XXXIII). A l'archonte Néon *

Voici la règle du pouvoir : que ce soit une autorité conforme à la justice et. utile au bien commun '. Car la sollicitude ù l'égard de ceux qui sont soumis à l'autorité ne leur fait pas seulement du bien à eux, mais profite aussi au plus haut point à ceux qui ont reçu en mains l'autorité. Ceux, en effet, qui s'occupent avec un soin excessif de l'un des deux partis, font du mal aux deux, tandis que ceux qui tempèrent de douceur leur énergie, par leur mansuétude émoussent la violence de leur action, et, se conformant à la loi du sage ;* honorent la mesure, ceux-

οὐτοι καί τού εἰσπραττομένου καί τού εἰσπράττειν κελεύοντα ἀτεχνώ εὐεργετοΟσι. ΤοΟτο τήν σήν οἰδα ποιούσαν λαμπρότητα· ἀγχινοία γάρ κυθερνδ τήν ἐξουσίαν, καί διά τοΟτο πατρική μέν ἡμερότητι χαίρει , ἡπίοι δέ λόγοι κεχρημένο , ἀπηνοΟ παντό καί πϋρ πνέοντο ἀμεινου τών εισφορών τά εισπράξει ποιή. Αἰσχυνόμενοι γάρ σου τδ πρ&ον οἱ ἀπαιτούμενοι, τή πενία ἐπιλανθανόμενοι, καί των εὐτελών ρακίων γυμνοΟνται. ‘Αμέλει καί νΟν ἐν τοσαύτη σπάνει χρυσίου τών ὠνίων ἐ^ιμένων, οὐδενδ οὐχ ὑγροί οὐ ξηροΐ προσιόντο καρποι , κατά πέντε καί δέκα καί εἴκοσι δανεισάμενοι χρυσίνου , καί τού παρ' ἡμΐν ιδρυμένου ἀποδύσαντε στρατιώτα ἀπέστειλαν τδ χρυσίου, δσον Οοθήναι προσέταξα . ΤοσαΟτα δύναται ἡμερότη κεκραμένη συνέσει· ἀληθέ γάρ ἀτεχνώ εκείνο τδ τραγικόν, ϑτι

Σοψδν εν βούλευμα πολλά χειρα
υικδ...

Οὕτω τοίνυν, ὠ ἀριστε, διατελεΐ κυδερνών, ἐ£ρώσϑαι πολλά τοι παροξύνουσι λέγων καί τήν τών κοινών προμήθειαν πάντων δμοΟ προτιμών. Οὑτω γάρ καί τδν τών δλων θεραπεύσει Θεδν καί βασιλει τά ἐγχειρισθείσα σοι διασώσει π, όλει] καί τήν εὐκλειαν τήν παρά πάντων τρυγήσει .

XXXVIII (XXXIV). ΙΣΟΚΑΣΙΩ ΣΟΦΙΣΤ)Η.

I Τ[δν , καλδν καί ἀγαθδν Γερόντιου, ο οΐδε μέν ἀριστα ξύλα 131
τεκταίνειυ, εμαθε δέ παρά τή τέχνη ξωου καί δένδρων παν-

5 τά Georgiades : πω P Sakk. | 20 rfôÀîtç] recte, ut videtur, supp. Sakk.

textuellement au début de l'épître XLI1Ï. On sait combien la mesure et son contraire, la démesure, sont des notions familières à la pensée grecque, qui en a fait une application fréquente aussi 3
bien dans le domaine de la morale que dans celui de l'esthétique. Ce précepte de la sagesse païenne a etc très vile transposé dans 1
la littérature chrétienne: voir saint Jean Chrysostome. *Letlresà* ,
Olympias, VIII, 1 c ; 2 c ; 3 a ; 3d *(Coll. Sources Chrétiennes,* n° 13). 1

là sont véritablement les bienfaiteurs à la fois do ceux dont on réclame l'impôt et de ceux qui le font percevoir. C'est ce que fait, je le sais, ta Magnificence : grâce, en effet, à l'exercice intelligent que tu fais de ton pouvoir, tu te plais à avoir la clémence d'un père et, par la douceur de tes paroles, tu fais rentrer les impôts mieux que ne le ferait n'importe quel fonctionnaire dur et soufflant le feu. Confondus, en effet, par ta douceur, ceux que tu sollicites, oubliant leur pauvreté, vont jusqu'à se dépouiller de leurs misérables hardes. Aujourd'hui encore où, par suite de la misère qui règne, les denrées ne trouvent plus d'acquéreurs — personne ne se proposant plus pour acheter des fruits, ni mûrs ni secs — ils ont emprunté des pièces d'or à du cinq, du dix ou du vingt, et ont dépouillé les soldats établis chez nous pour t'envoyer tout l'argent que tu leur as ordonné de verser, si puissante est la douceur, quand elle est unie à l'intelligence ! Car bien vrai est le mot du poète tragique :

« Un sage conseil à lui seul vaut mieux que mille bras »».

C'est donc ainsi, excellent homme, que tu continueras de gouverner, envoyant promener ceux qui se fâchent et faisant passer avant toute chose le souci de l'intérêt général. De la sorte, en effet, tu honoreras le Dieu de l'univers, tu assureras le salut des cités que l'empereur a confiées à tes soins et tu recueilleras une gloire universelle.

XXXVIII (XXXIV). Au sophiste Isokasius [1].

Si, malgré le grand besoin que j'ai de ses talents, j'envoie à ta Magnificence le bon et vertueux Gérontc [2],

1. Euripide, *Antiope,* tragédie perdue (cf. Slobée, 54, 5).
2. Date de l'épître : inconnue.
3. Personnage inconnu par ailleurs.

τοδαπώυ εΙκόνα ἐνθεῖναι τοῖ ξύλοι , ἐχει δέ τρόπον νικώντα κάλλιστον τήν ἀρετήν τή τέχνη , ἀπέστειλά σου τή μεγαλοπρεπεί :, κομιδή μέν αὐτοΟ τή τέχνη δεόμενο , τήν ὑμετέραν δέ θεραπείαν τή ἡμετέρα προτιμήσα χρεία . Μαθών ὁ γάρ παρά τοΟ λαμπροτάτου ΕὐρυκιανοΟ, ἀτι τοΟ ἀνδρό εἰ τήν τή οΙκία ποικιλίαν τδ μέγεθο δεῖται τδ σόν, εὐθύ αὐτδν πέπομφα τή σοφία τή σή, ὡστε τοῖ ἀρίστοι τών δμοτέχνων ἐγχειρίσαι τούργον καί τήν ταχίστην ἐπανελθεῖν ὠ ἡμά . ’Επειδή τοίνυν ἐν χερσίν ἐχοντε τόν δνδρα προτετι- 10 μήκαμεν τά ὑμέτερα, τή αὐτή τυχείν χάριτο ἐπαγγέλλομεν· τευξόμεθα δέ, ἡν ἐπιστήσα τοῖ ὑμετέροι ἐ'ργοι οΟ δει, ὠ τάχιστα ἐπανέλθη πρδ ἡμά .

XXXIX (XXXV). ΑΝΤΙΟΧΩ ΑΠΟ ΥΠΑΡΧΩΝ.

Πολλαχόθεν μέν καί ἀλλοθεν τήν ὑμετέραν ἐστίν ἰδείν ἰ 15 δικαιοκρισίαν· δείκνυσιδέ ὑμά δτι μάλιστα ἡ περί τών ἀρχόντων ψήφο , οΤ καί τά ἔθνη καί τά πόλει ἀγειν ἐνεχειρίσατε· κοινήν γάρ απάντων τών ὑπηκόων κηδεμονίαν ποιούμενοι, l τού ἀδωροτάτου καί χρημάτων κρεΓττου] καί ϊ[σα] 1i κατέχοντα τά τή δίκη ζυγά, καί ἀπαξαπλώ τού ἀρίστου 20 εκλεγόμενοι, οἵόν τινα πατέρα καί ιατρού καί κυθερνήτα ταῖ πόλεσιν ἐπεστήσατε. Πολλοι μέν ουν καί ἀλλοι καλοί καί ἀγαθοι ἀνδράσιν ἐντετυχήκαμεν, ἀρχειν ὑπδ τή ὑμετέρα ψήφου λαχοΟσιν, ἀξιάγαστον δέ μάλιστα καί αΙδοΟ ἀξιώτατον εἴδομεν τδν λαμπρότατου Νέωνα. Καί γάρ πείραν ’ 25 αὐτοΟ εἰλήφαμεν πλείονα, επειδή καί τή ἡμετέρα πατρίδο κινειν τού οἴακα εἴληχε καί παρά πάντα τδν τή ἀρχή

7-8 ομοτέχνων Sakk. : τεχνών P ‖ 8 ἰγχἰΐρἰοαι Sakk. : — οήσαι P ‖ 16-17 ἰνἰχΐΐρἰσατε Sakk. : ——ρησατι P ‖ 18 ζρεί[ττου] supp. Sakk. ‖ ἰ'[σα] supp. Sakk. |i 24 πείραν Sakk. : χείρχν P.

1. Peut-être s’agil-il du personnage à qui Théodoret envoie la lettre XLVI1, à l'occasion de la mort de sa fillo. Voir *Inlroducl* p. 53.

2. Date probable de l’épître : environ 434.

<pii excelle dans le travail du bois, connaît l'art de sculpter dans ce bois des figures d'animaux et d'arbres de toutes sortes et possède, en outre, un style dont la qualité l'emporte sur le plus beau, c'est parce que j'ai fait passer votre service avant mes propres intérêts. Ayant, en effet, appris du très illustre Eurycianus [1] que ta Grandeur avait besoin de cet homme pour faire orner sa maison, je l'envoie sans tarder à ta Sagesse, afin qu'il confie l'ouvrage au plus habile de ses confrères dans la profession et revienne le plus tôt possible chez nous. Aussi, puisqu'ayant cet homme sous la main, nous avons préféré votre bien, nous demandons d'obtenir en retour la même faveur, et nous l'obtiendrons, si, après avoir préposé à vos travaux les ouvriers qualifiés, il revient vers nous aussitôt que possible.

XXXIX (XXXV). A Antiochus, ancien préfet [2].

Certes, de mainte autre façon, on peut voir l'équité de votre jugement, mais ce qui la manifeste plus que tout, c'est la façon dont vous choisissez les magistrats à qui vous confiez le gouvernement des peuples et des cités : prenant un soin égal de tous les sujets et choisissant les hommes les plus incorruptibles, ceux qui sont au-dessus de l'argent, qui tiennent équitablement les balances de la justice et qui, pour tout dire, sont les meilleurs, vous les placez à la tête des villes comme des pères, des médecins ou des pilotes. Toutefois, si nous avons rencontré beaucoup de ces hommes vertueux qui avaient reçu de votre suffrage leur pouvoir, celui qui nous est apparu comme le plus digne d'amour et de respect, c'est le très magnifique Néon. Nous l'avons mieux connu, en effet, puisque c'est à lui qu'échut la charge de tenir le gouvernail de notre pays et que, pendant la durée de sa charge, il a fait en sorte, par son sage gouvernement,

χρόνον ἐξ οὐρίων φέρεσθαι τὸ σκάφο σοφῶ κυβερνῶν παρεσκεύασεν. Οδτο νΟν παυσάμενο τῆ ἀρχή , αὐτδ μέν ἀπηλλάγη θορύβων ὁμοΟ καί φροντίδων, ἐγύμνωσε δέ τού ἀρχομένου πατρική κηδεμονία · τρέχει δέ παρά τδ ὑμέτερον
3 μέγεθο , δόξαν ἀντί χρημάτων κτησάμενο καί επί τή θαυμαστή καί πολλών ἐπαίνων ἀξία λαμπρυνόμενο πενία. Ἀλλά τούτον αὖθι ἡμίν μετά τών πηδαλίων πέμψατε. Μή γάρ γένοιτο ἀνδρα εὐεργετεῖν ἐπιστάμενον τών εἰ εὐεργεσίαν σπανίξειν προφάσεων.

XL (XXXVI), ΔΟΜΕΤΙΑΝζΙ ΚΟΙΑΙΣΤΠΡΙ.

Δι' αὐτών μεμαθήκαμεν τών πραγμάτων, ὠ οὐ φύσι , ἀλλά γνώμη τών ἀνθρώπων ἐν ἀρετή καί κακία κρατεί. Καί οἱ μέν ακολασίαν, οἱ δέ σωφροσύνην τιμώσιν, οὐχ ὑπό φύσεω , ἄλλ ὑπό προαιρέσεω κυΒερνώμενοι. Πολλών | [γά]ρ τδέ[Θνο] τών
15 Ἰσαύρων κατηγορούντων, ὠ ἐρώσι χρημάτων καί φιλόχρυσοι καί τοΟ πλείονο ἐφιέμενοι, εὕρομεν τδυ λαμπρότατου Νέωνα, παρ' ἐκείνοι μέν φύντα καί τραφέντα, τδν πλεονεκτικόν δέ βδελυξάμενον βίον, μάλλον δέ οὐ μόνον ἀδίκω τήν χείρα προτείναι μή ἀνασχόμενον, ἀλλ' οὐδέ δικαίω κερδάναι προελόμε-
20 νον, τά δέ οἰκεία προέμενον εἰ τήν τών πόλεων επιμέλειαν, καί παντί μέν ἀδικουμένω τήν ἀκοήν ὑποσχόντα, ἀδίκοι δέ καί συκοφάνται ἀποκλείσαντα τά τοΟ δικαστηρίου κιγκλίδα . ΤΙ ουν ἀν πάθοιεν οἱ τοιαύτη στερηθέντε κηδεμονία ?ξεστιν εκ τούτων μαθεῖν τήν ὑμετέραν μεγαλοπρέπειαν.

14 γά]ρ supp. Sakk. Il ?[0νο] supp. Sakk. || 17 ixcivot; P : ἐχ ἴνη Sakk. Il φύντα Sakk. : φὖντα P j| 18 ^δίλνξάμενον Sakk. : βδελλν — P.

1. Date probable de l'épître : environ 434.

2. Voir aussi ép. 20, de la collection Sirmond, au prêtre Marlyrius *(P- G.t* 83, col. 1197 13 C) : Ἲΐγειται μ?ν ἡ φύσι ὠ «ρίσβυτίρα τξί γνώμη - νιχά δε τήν φύπν ἡ γνώμη. Un exemple précis vient, justifier cette affirmation. Un tel principe ne peut engendrer qu'une morale de la volonté.

3. 11 s'agit d'une réputation, sans doute plus ou moins justifié'

que sa barque fût toujours poussée par des vents favorables. Si cet homme, en quittant aujourd'hui scs fonctions, a, pour sa part, déposé le fardeau des tracas et des soucis, il a, par contre, privé ses administrés de sa paternelle sollicitude ; il court rejoindre votre Grandeur, après avoir acquis la gloire au lieu de la fortune et avec l'éclat de cette admirable pauvreté si digne de louanges. Renvoyez-le nous donc pourvu d'un nouveau mandat de gouverneur, car Dieu nous garde qu'à un homme qui sait faire le bien on ôte les occasions de le faire !

XL (XXXVI). Au questeur Domitien [1].

Les faits eux-mêmes nous ont appris que ce n'est pas la nature, mais la raison de l'homme qui, dans le bien comme dans le mal, joue le premier rôle [2]. Et si les uns pratiquent l'intempérance tandis que les autres observent la tempérance, ce n'est pas la nature qui les guide, mais le libre choix de leur volonté. En effet, bien qu'on reproche souvent au peuple d'Isaurie d'etre attaché aux richesses, d'aimer l'or et d'en désirer toujours plus [3], nous avons trouvé dans le très illustre Néon -- qui est pourtant né et qui a grandi dans cc pays un homme qui a horreur de la vie cupide et qui, mieux encore, non seulement a refusé d'allonger les mains sans en avoir le droit, mais est allé jusqu'à renoncer à des avantages même légitimes, a négligé ses propres intérêts pour s'occuper des cités et, tandis qu'il a prêté l'oreille à toutes les victimes de l'injustice, a fermé l'accès de son tribunal aux hommes injustes et aux sycophantes. Quelle perte subiraient donc ceux qui seraient privés d'une telle sollicitude, ces faits mêmes peuvent l'apprendre à votre Magnificence.

comparable à celle des Cretois, qui passaient pour monteurs, ou des Égyptiens, pour arrogants.

XLI (XXXVUj. ΑΝΔΡΕΑ ΕΠΙΣΚΟΠΩ ΣΑΜΟΣΑΤΩΝ.

Θαυμαστό ἡμιν ἐζωγράφησα , ὠ ἀριστε, τοί των λόγων χρησάμενο χρώμασι τδν θεοφιλέστατου Δαμιανόν τδν πρεσθύτερον· τοίοΟτον γάρ αὐτδν εἰδομεν, οἷον διά τδν γραμμάτων ἡρμήνευσα . Καί εγώ μέν πείραν 2λαβον τοΟ τρόπου, τοΟ δέ λόγου ἀπέλαυσεν δ λεώ . Ἐμέ γάρ ἡ νόσο ἐκώλυσε, μόνον δέ τδν ακροατών ἀκήκοα δτι τοιοΟτο ἀνήρ, οἷον ἡ σή δσιότη ὑπέδειξεν. ‘Αλλά γεύσα ἡμα , καί νΟν τά ὑπερκείμενα μιμησάμενο νέφη, ψεκάδα δλίγα ἀφίησι, καί διψώντα παρέρχεται. ’Εμέ δέ ήσεν, δτι μοι των πρδ τήν σήν αγιότητα γραμμάτων ἐγένετο πρόξενο · καί γάρ ἀσθενδ διακείμενο , ἐσπούδασα δι' αὐτοΟ προσειπεῖν σου τήν ὁσιότητα καί ει τήν [ὑπέρ ἐμοΟ προσευχήν διεγείραι.

XUI (XXXVIII). ΕΥΘΑΛΙΩ ΠΡΕΣΒΥΤΕΡΩ.

l Μίαν ἐσχηκώ παραψυχήν ἐν τήδ;ε τή] πόλιει], τήν τή σή θεοσεβεία συνουσίαν, σφόδρα ἡνιάθην, ταύτη ἐν τοσούτω μή ἀπολαύσα χρόνω. Ἀλγώ δέ πλέον δτι τή ἀδοκήτω ταύτη ζημία περιπεπτωκώ , καί ἀθυμδν, ὠ εἰκό , ουδέ τδν ψυχαγωγοΟντα εχει καί τήνἀθυμίαν ταῖ τοΟ παναγίου Πνεύματο 133’

8 καί νην ti teepxsiucva vel xat τανην rk ὑπιρζιίμοα Georgiades : χαί τανην imp ;χίίνα P Sakk. ‖ 9 νίφη, ψιχάδα sic interp. Georgiades: νιφη ὑίζάοα; P Sakk. | 12-13 [ûjùo ἰμοῦ] supp. Sakk. ‖ 15 τή] ' sÂ(«jstipp. Sakk.

1. L'épître a certainement été écrite avant 448, puisqu'il ressort des Actes des conciles André mourut vraisemblablement peu de temps après le synode réuni à Antioche en 444, pour juger le cas d'Athanase de Perrlie (Mansi, VII, 340 B ; Flemming, *Aklen,* p. G, 28 ; Martin, *op. cil.,* p. 7, n° 27).

2· Prêtre inconnu par ailleurs.

3. Voir une image semblable dans l’ëpitre X, à Aèrius : Ἀδιχιΐ ἡμα .... ηιρ:θίών δ:·l>Λντα .

4. Eutbalius ne nous est pas autrement connu que par cette épître et par l'épîtrc XXXIII, s'il s’agit dans les deux cas du même

XLI (XXXVII). A André, évêque de Samosate.*

C'est à merveille, excellent ami, que tu nous avais dépeint avec les couleurs du langage lè prêtre très cher à Dieu Damien 1 : car il est apparu tel que tu nous l'avais fait connaître à travers ta lettre. Si j'ai pu, pour ma part, apprécier scs manières, le peuple, lui, a goûté sa parole. La maladie, en effet, m'en a empêché et c'est seulement par ses auditeurs que j'ai entendu dire que l'homme était bien tel que ta Sainteté nous l'avait fait entrevoir. Mais voici qu'après nous avoir mis en goût, imitant les nuages qui sont au-dessus de nos têtes, il fait, tomber sur nous une fine pluie et passe en nous laissant sur notre soif 3. Du moins m'a-t-il personnellement causé de la joie, puisqu'il s'est chargé de porter une lettre à ta Sainteté : car, me trouvant malade, je me suis empressé de saluer ta Piété par son entremise et de l'inciter à prier pour moi.

XLII (XXXVIII). Au prêtre Euthalius.*

Après n'avoir eu, en cette ville, d'autre consolation que le commerce de ta Piété s, j'ai été fort peiné d'en être privé pendant si longtemps. Mais je souffre plus encore à la pensée que, tombé dans ce malheur inattendu e et, comme il est naturel, en proie au découragement, tu n'as même pas quelqu'un pour te réconforter et chasser ce découragement par les consolations du Saint-Esprit.

personnage, comme on est porté à le croire, vu que, dans les deux cas, le prêtre Euthalius nous est présenté comme étant aux prises avec des difficultés d'argent. Date de l'épître : inconnue.

5. Quelle est cette villo? Ce n'est évidemment ni Antioche ni Bérée, où nous savons que Théodoret ne manquait pas de relations, mais on ne peut rien établir de plus.

6. Euthalius est vraisemblablement en train de se débattre contre des créanciers ou contre le lise.

ἐπωδαῖ ἀπελαύυοντα. Ἀλλ', ὠ θαυμάσιε, γενοΟ σαυτὼ καί σύμβουλο καί διδάσκαλο , καί ἠν ἐκ παιδδ μετήλθε φιλοσοφίαν ἐν τοι ἀγώσιν ἐπίδειξαι, καί μαθέτωσαν ἀπαντε , ὠ £ργω μάλλον ἡ λόγω φιλοσοφεί , οὐδέν μεν ἡγούμενο τά ἀνθρώπινα, πλοΟτου δέ ρεύματα καί -πενίαν ἐσχάτην ἰσα τιθέμενο . Ἑκάτερον γάρ, ὠ οἰσθα, κατά τήν εὐρίπων ἐπί^ροιαν τήδε κάκείσε πέφυκε μεταβαίνειν, καί νΟν μέν ὠ τούτον, νΟν δέ ὠ εκείνον εἶναι. ’Αρετή δέ, ἡ τρόφιμο ὑτιάρχει , μόνιμόν ἐστιν ἀγαθόν, καί χρή ταύτην τδν μέν κεκτημένον ἀσφαλώ φυλάττειν, τδν δέ οὐκ Ιχοντα σπουδαίο ζητεῖν χρυσόν δέ καί τδλλα ἀγαθά τοΟ πλούτου παρόντα μέν δεόντω οἰκονομειν, ἀπόντα δέ μή ποθειν. ΤαΟτα φιλοσοφών διατελεί · ταΟτα καί ἑτέροι εἰσηγήσω πολλάκι . Μαθέτωσαν τοίνυν οἱ ζητοΟντε , ὠ χρήματα μέν λαβειν | Ἰσ χύουσιν, [ἀρε τήν δέ 133
[συ]λήσαι οὐ δύνανταιπώποτε.

XLIII (XXXIX). ΑΓΙΑΝζΙ ΜΟΝΑΖΟΝΤΙ.

• iiiig

Τδ μηδέν ἀγαν καί μέτρου δρ ιστόν, καί δσα τοιαΟτα τοί πάλαι σοφοί εἴρηται, επί παντό ἡγοΟμαι καλού τε καί συμφέροντο · οὐ γάρ μόνον τά ὑψηλά καί ὑπέρογκα κωλύειν φρονήματα ἐθέλοντε , ταΟτα ἐφασαν οἱ τήν τών ἠθών ἀναδεξάμενοι διακόσμησιν. ἄλλα καί τά λίαν ταπεινά καί πέρα τοΟ μετρίου κάτω που κείμενα ἀνορθοΟντε καί τήν συμμετρίαν διδάσκοντε . Χρή τοίνυν σε, δέσποτα, σοφόν δντα καί τού ἄλλου σοφίξειν δυνάμενον καί τών τοιούτων λόγων πλήρη

11 ἀγχΟά prop. Georgiades : ἀνθη P Sakk. ll 14 [:β]χύουσ:ν, [ἀρ<]τήν supp. Sakk. | 15 [βυ]λήσα< supp. Sakk.

1. La sagesse que prêche ici Théodoret est la même que celle des stoïciens qui enseignent, d'une part, à faire un usage raisonnable des biens dont, on dispose, de l'autre, â ne pas désirer ceux que l'on n'a pas. 11 n'est pas rare de rencontrer ainsi, /i travers la correspondance de l'évêque de Cyr, des préceptes qui semblent tenir autant de la morale des philosophes que de la morale chrétienne.

2. Date de l'épîtrc ; inconnue.

Sois donc, à toi-même, mon admirable ami, ton propre conseiller et ton propre maître, montre dans les luttes cette sagesse que tu as poursuivie depuis ton enfance, et que tout le monde sache que ta sagesse est plus effective que théorique, n'attachant aucun prix à tout ce qui est humain et regardant d'un œil égal les flots de la richesse et la plus extrême pauvreté. Car il est naturel, tu le sais, que l'un et l'autre, imitant le flux dans les détroits, se déplacent tantôt vers l'un, tantôt vers l'autre. Si la vertu — dont tu es le nourrisson — est un bien stable, et si celui qui la possède doit la garder sans faillir, comme celui qui ne la possède pas doit mettre son zèle à l'acquérir, pour ce qui est de l'or et des autres biens de la fortune, il faut, lorsqu'on les a, les gérer de la manière qu'il convient, mais, si l'on en est privé, ne point les désirer ⁂ Telles sont les sages pensées que tu ne cesses de méditer, telles sont celles que tu as aussi souvent prêchées a autrui. Que ceux qui sont en quête des richesses sachent donc qu'on peut s'emparer de biens matériels, mais que dépouiller quelqu'un de sa vertu, on ne le peut jamais.

XLIII (XXXIX). A Agtanus, moine s.

Les maximes *Rien de trop* ou *Rien n'est meilleur que la mesure* et tous les mots semblables prononcés par les sages de l'antiquité rne paraissent en tous points conformes à la fois à la vertu et à l'intérêt ; car ceux qui entreprirent de régler les mœurs n'ont pas voulu seulement, en parlant ainsi, interdire les pensées hautaines et orgueilleuses, mais aussi redresser celles qui sont d'une modestie et d'une humilité excessives, et enseigner la juste mesure. Toi donc, maître, qui es un sage et qui sais rendre sages les antres, toi qui es riche de semblables maximes, qui as appris à aimer ton prochain comme toi-

τυγχάνοντα καί φιλειν τδν πέλα ὠ σεαυτδν δεδιδαγμένον, μή βλάπτειν τοί ἐγκωμίοι τοΟ φιλουμένου τδ φρόνημα, μηδέ τδν μέν αἰρειν ει Οψο καί μετεωρίξειν τοί λόγοι , εαυτόν δέ ταπεινοθν ὑπέρ τδ ἀγαν καί τήν οὐκ ἐπαινουμένην ταύτην ἀμετρίαν αἰρεϊσθαι, μηδέ τώ πόθω τήν εὐφημίαν μετρεΐν, ἀλλά τήν Αλήθειαν -προτιμάν τή φιλία , καί κρύπτειν μέν τά τοΟ φίλου κηλΐδα (ταΟτα γάρ δ τή φιλία νομοθέτη τταρεγγυή· ᾽Αγάπη, λέγων, καλύψει πλήθο Αμαρτιών), τά δέ φαινόμενα κατορθώματα συμμέτρω θαυμάξειν. Καί ταΟτα λέγων, οὐ τήν σήν διδάσκω Αγχίνοιαν, τήν πάντων μάλιστα τά τοιαΟτα πεπαιδευμένην, ἀλλα τού ἐμού επαίνου ἀποκρουόμενο · | ἀποκναίει με γάρ τούτων τδ ετερον· ἠκουσα δέ καί] τοϋ ΘεοΟ δ ιά το0'| προφήτου πρδ τδν Ισραήλ λέγοντο · Λαό μου, οἱ μακαρίξοντε ὑμδ πλανώσιν ὑμδ , καί τήν τρίβον τών ποδών ὑμών ταράσσουσι. Περί μέν τούτων ταύτην σου τή θεοσεβεία τήν ἱκετείαν προσφέρω· περί δέ τή παιδδ διδάσκω σου τήν θεοσέβειαν, ὠ κήδομαι μέν αὐτή διά τήν ὀρφανίαν, οὐ μήν ἐμαυτδν εΐ τού περί μνηστεία καθήκα λόγου , ἀλλά τή μητρί ταύτη παρεχώρησα τήν ἐξουσίαν. Παρακαλώ δέ σου τήν δσιότητα δηλώσαι ἡμΐν τοΟ μνηστεύσασθαι βουλομένου καί τούνομα καί τδ γένο (οὐδέν γάρ τούτων περιείχε τά γράμματα), ἵνα καί τή μητρί καί τοί

2 μηδΐ Sakk. : μή Si P ‖ 3 τόν μίν Gcorgiades : το μίν P τα ℔i Sakk. ‖ S μηδΐ Sakk. : μή os P |; τω P : το Sakk. non apte ‖ 12 (με) supp. Sakk. ‖ 12-13 (δε xat] supp. Sakk. ‖ 13 δ[ιά τον] supp. Sakk. ‖ 10-20 τήν ἐξοναίαν recte, ut videtur, conjecit Sakk. : τή ἐξουσία P

l .11 faut entendre qu'Agianus avait écrit à Théodoret une lettre dans laquelle il chantait avec excès les louanges de l'évêque et se faisait, par contre, plus humble qu'il ne convenait. Dans le texte que nous adoptons -.&» μίν représente donc en fait Théodoret lui-même ; si l'on préférait la leçon de Sakkélion τά μίν, il faudrait entendre τχ piv azpstv ‹f« ὑψο comme une formule neutre qui ferait allusion aux louanges décernées par Agianus à Théodoret, et τά μίν comme désignant l'objet des hyperboles ₹l Agianus, sans qu'il soit possible d'en préciser la nature.

même, tu ne dois point par tes éloges troubler la raison de celui que tu aimes ni, d'un côté, par tes paroles, élever l'un au pinacle et l'exalter 1, et, d'un autre côté, t'humilier toi-même plus qu'il ne faut et tomber dans cet excès, qui n'a rien de louable, ni mesurer tes louanges à ton affection, mais tu dois préférer la vérité à l'amitié, laisser dans l'ombre les souillures de ton ami (car c'est là ce que prescrit le Législateur même de l'amitié : L'amour, dit-il 2, *couvrira une multitude de péchés}* et n'admirer, d'autre part, qu'avec mesure les traits de vertu qui apparaissent. Et je ne dis point cela pour en instruire ton intelligence, plus qu'aucune autre formée à de telles pensées, mais pour écarter de moi les louanges que tu m'as décernées, car tout ce qui diffère de ces vérités me blesse 3, ayant entendu Dieu lui-même dire à Israël par son prophète : *Mon peuple, ceux qui le disent heureux l'égarent, et ils ruinent le chemin où tu dois passer* 4. Voilà la prière que j'adresse sur ce point à ta Piété. Quant à la jeune fille, j'informe ta Piété que, si je m'intéresse à elle, c'est parce qu'elle est orpheline, mais que, personnellement, je ne suis pas allé jusqu'à parler du choix d'un fiancé et ai laissé à sa mère le soin d'en décider. J'invite cependant ta Sainteté à m'indiquer et le nom et la condition de celui qui désire l'épouser (puisque ta lettre ne contenait aucun de ces renseignements), afin que je les

2. *I Pierre,* 8. Voir aussi *Prov.,* 10,12 et Tépitre de saint Jacques, 5,20.

3. Ce sens résulte de la leçon du manuscrit, qu'il parait possible de conserver, le génitif après txtço;, employé comme comparatif, n'étant pas rare : dans ce cas τούτων représente évidemment les vérités que Théodoret vient de rappeler. On pourrait cependant être tenté de corriger iTipov en αριτρον : il faudrait alors comprendre que l'évêque de Cyr est blessé par le caractère excessif des louanges que lui a décernées le moine Agianus ; mais cette correction ne nous semble pas nécessaire.

4. *Is.,* 3,12. Même citation dans *De Providentia, X* (P. *G.,* 83, col. 720 D).

προσήκουσι τή παιδί ταΟτα ποιήσω γνώριμα καί συμβουλεύσω τά δέοντα.

XLIV (XL). ΙΣΟΚΑΣίρ ΣΟΦΙΣΤήΙ.

Τού παρ' ὑμδ φοιτώντα νέου οὐ μόνον τήν ἑλλάδα φωνήν ἐκπαιδεύετε καί τήν ἀττικήν εὐγλωττίαν διδάσκετε, ἄλλα καί τή ἄλλη ἀξιοΟτε προμήθεια , τή τε τών ἠθών ἐπιμελόμενοι κοσμιότητο καί τδν βίον πρδ αρετήν βλέπειν παρασκευάξοντε · πρδ δέ τούτοι καί τήν ἄλλην αὐτών ποιείσθε κηδεμονίαν, τών ἀδικείν πειρωμένων ἀπαλλάττοντε , τοί ὠφελείν δυναμένοι συνιστώντε , καί ἀπαξαπλώ τα πατέρων ἐργαξόμενοι · ταϋτα γάρ ἰδια τών καθ' ὑμδ τήν λογικήν ταύτην σοφίαν ταΐ τών ἀνθρώπων ψυχαι ἐμβαλλόντων. Τοιαύτα εχει παρά τή σή μεγαλονοία εὐεργεσία δ εὐγενέστατο καί ποθεινότατο υἱδ ημών Φίλιππο . Καί γάρ ἡνίκα οι περί τή κηραρχία ἐνειστήκεισαν | ἀγώνε , τών [ἐν] 134' αγωνιζομένων ἠσθα καί παν ὁτιοΟν πραττόντων ὑπέρ τοΟ νέου. Καί νΟν δέ, ὠ εγνων, πολλήυ ἡ σή μεγαλοφυϊα σπουδήν συνεισήνεγκεν, ὡστε αὐτδν μή τών ἀγομένων καί φερομένων

15-10 [ἐν] αγανιζομενων supp. Sakk.

1. Rien ne permet de déterminer de façon précise la date de celte épître. Toutefois on peut, semble-t-il, affirmer qu'elle a *été* écrite bien avant 446, si, du moins, le Philippe dont il est ici question est à identifier avec le décurion de cc nom dont Théodoret parle souvent dans scs lettres de 446-447, relatives aux impôts de Cyr : car, tandis qu'en 446, Philippe apparaît comme responsable des affaires municipales de Cyr, dans l'épître XL1V, au contraire, il entre seulement dans le sénat local et semble à peine sorti de l'adolescence, puisqu'il vient de compléter sa formation générale à l'école du sophiste Isokasius ; un certain temps a donc dû s'écouler entre la rédaction de la lettre XLIV et celle des épîtres 42-47 de la collection Sirmond.

2. L'expression τήν λογικήν σοφίαν semble viser surtout le côté moral de l'enseignement d'Isokasius. La sagesse enseignée par les sophistes est conforme aux principes de la raison philosophique dont elle est une application pratique à la vie.

fasse connaître à la mère et à la famille de cette jeune fille et que je puisse donner moi-même les conseils nécessaires.

XLIV (XL). Au sophiste Isokasius '.

Aux jeunes gens qui suivent vos leçons, vous ne vous bornez pas à enseigner la langue grecque et à apprendre la douceur du langage attique, mais vous les jugez dignes, aussi, d'une autre prévenance, puisque vous veillez à embellir leur âme et les disposez à orienter leur vio vers la vertu ; vous poussez encore votre sollicitude à leur égard jusqu'à écarter d'eux ceux qui cherchent à leur nuire et, au contraire, à les mettre en contact avec ceux qui peuvent leur faire du bien : en un mot, vous agissez comme un père. Voilà bien le propre de ceux qui, comme vous, déposent cette sagesse rationnelle dans l'âme des hommes 2. Tels sont les bienfaits qu'a reçus de votre magnanimité notre très noble et très cher fils Philippe. En effet, déjà à l'époque où avaient lieu les concours pour la kérarchie, tu étais de ceux qui luttaient et faisaient tout leur possible en faveur de ce jeune homme '. Aujourd'hui encore, je le sais, ta Magnificence s'est beaucoup dépensée pour faire en sorte qu'au lieu d'être de ceux que les bons chefs traitent mal, il soit du

3. Cette phrase demeure pour nous très obscure. Selon Sakkélion (p. 32, note 1), il pourrait s'agir d'une sorte de Concours qui aurait eu lieu entre les jeunes étudiants et. dont le but pouvait être de décerner de titre de κήρ^ρχο au meilleur. Aucune des autres lettres qui concernent Philippe (ép. 42, 44, 47 de la collection Sirmond, et XVII, XX de la collection de Patmos) ne nous éclaire sur ce point. En tout cas le *Thesaurus* d'Henri Estienne ignore /.jfpaoyoç et xrçpstpy ia. En revanche χιραρχία (commandement d'une aile) est attesté, en face de Χιράρχη; *(alae praefectus)* : mais que viendrait faire ici la mention d'un grade militaire ? Nous n'entrevoyons donc pas la moindre solution à la difficulté.

ὑπδ τδν καλόν ἡγεμόνων εἶναι, ἀλλα τών γεραιρομένων καί τιμή ἀξιουμένων. Καί σοι πολλά γένοιτο αγαθά, τοιαύτηυ ποιουμένω κηδεμονίαν τών πατρδ ἐστερημένων. Ὑπέρ μέν ουν τούτων καί ἡμει χάριν δμολογοΟμεν τή μεγαλοπρεπεί τή σή ’ ἐπειδή δέ τέω αὐτώ λυμαίνεται τδ ἀξίωμα (ἀποστερε. γάρ αὐτδν καί τών τοΟ βουλευτηρίου πρωτείων) καί πάντε οἱ ἐπιτήδειοι πρδ τοΟτο δυσχεραίνουσι καί ἀπειλοΟσι μηκέτι τών πραγμάτων φροντίξειν, εἰ τοΟτο γένοιτο, παρακαλώ σου τήν σοφίαν ἀναλαθέσθαι τοΟτο τή ευεργεσία τδ είδο · ευεργεσία γάρ ἐστι, κατά τδν τή σή μεγαλοπρεπεία σκοπόν, εἰ καί τοῖ ειδόσι τά τή πόλεω πράγματα βλάβη νομίζεται. ΤοΟτο γάρ ἡ σή ποιοΟσα μεγαλοπρέπεια, τήν πατρικήν αυθι δείξει φιλοστοργίαν.

XLV (XLI). ΘΕΟΔΟΤΩ ΕΠΙΣΚΟΠΩ ΑΝΤΙΟΧΕΙΑΣ.

Δέδωκε παισίν ἡ φύσι εὐκαίρω παρρησιάζεσθαι πρδ πατέρα , καί τοί οἰκέται δ τή δουλεία νόμο καί σιγή τήν δεσποτείαν τιμάν καί λαλείν πρδ τού κεκτημένου μετά ἀληθεία ἂ δει. Ουτο καί παιδονόμοι καί παιδοτρίδαι νόμο καί πδσι τοί αρχειν λαχοΟσιν ἡ τέχνην τινά καί ἐπιστήμην παιδεύουσι. | Τούτω θα^ών < τώ νόμο>3>', καί πρδ τούτφ τή τή ἱερδ σου ψυχή ἡμερότητι καί διαδέσει, ἡ ἀνωθεν ημά ἠξίωσεν ἡ σή θεοσέβεια, ὑπερΒαίνω τού ὄρου , καί τήν ἀοοκήτω μοι συμβδσαν ἀθυμίαν μετ ’εκείνη , ἡ εφην, πα^ησία , τδν ἐμδν διδάσκω δεσπότην. "Ηλγησα γάρ δντω καί λίαν ἠθύμησα, ὁτι μοι τήν επιδημίαν τή σή δσιότητο , τήν εἰ

5-8 τό αξίωμα ... γίνοιτο recte, ni videtur, sic inIerp. Georgiades : aliter Sakk. non apte jj 10 κατά τον Sakk. : τε post κατά add. P H 20 παιδίνονο: Sakk. : —σ·.ν P]| ■< τ<5 νόμω > add. Sakk.

1. Toute la lin de cette lettre est également obscure. Il paraît seulement en ressortir que l’évêque de Cyr demande à Isokasius, qui avait fait obtenir à Philippe une certaine fonction dans l’administration de sa ville, de retirer son bienfait ou de le différer, puisque les circonstances sont telles alors que cette fonction cause à Philippe

nombre de ceux que Ton honore et que l'on juge dignes d'un haut rang. Puisses-tu, de ton côté, recevoir mille avantages, toi qui prends un tel soin des orphelins ! Pour cette sollicitude, donc, nous rendons grâces à ta Magnificence ; mais, puisque jusqu'ici sa fonction a été pour lui une source d'ennuis (car elle va jusqu'à le priver du premier rang dans le sénat) et que tous les siens en sont mécontents et menacent de ne plus s'occuper des affaires, s'il devait en être ainsi, je demande à ta Sagesse de remettre à plus tard cette forme de bienfait ; car il s'agit vraiment d'un bienfait, étant donné le but de ta Magnificence, quand bien même ceux qui sont au courant des affaires de la cité y voient un dommage. En effet, en agissant de la sorte, ta Magnificence manifestera une fois de plus sa paternelle affection 1.

XLV (XLI). A Théodote, évêque d'Axiocme 2.

C'est un bonheur que la nature ait donné aux enfants le droit de parler librement à leur père, tandis que la loi de la servitude prescrit aux serviteurs de respecter en silence l'autorité de leurs maîtres et de dire en toute vérité ce qu'il faut à ceux qui les ont à leur service. Cette même loi vaut aussi pour les paedonomes, les pédotribes et tous ceux qui ont obtenu une charge ou qui enseignent quelque art ou science. Fort de cette loi et comptant en outre sur la douceur de ta sainte âme et sur les sentiments dont ta Piété nous a dès le début jugé digne, je dépasse les bornes et fais savoir à mon maître, avec la franchise dont je parlais, quelle peine s'est abattue sur moi à l'improviste. Car j'ai réellement souffert et j'ai été bien peiné que le voyage de ta Sainteté, je parle de

plus d'ennuis qu'elle ne lui procure d'avantages. L'intention du sophiste était bonne, mais elle n'a pas porté les fruits espérés.

2. Date de l'épître : 423-429.

τοΟ ‘Αρχαίου φημί, οὐδεί κατεμήνυσεν, οὐδέ δ θεοφιλέστατο ’Αίτιο δ πρεσδύτερο . Γράφομαι γάρ αὐτδν έπί τή σή αγιότητα ὠ ήδικημένο τά μέγιστα. “Ηθελον γάρ καί προμαθειν σου τήν έπέραστόν -παρουσίαν, καί δραμειν ὠ ὑπόπτερο , καί τήν Γίνδαρον ὑπερβήναι, καί ή ὠφειλον τιμή μοίραν γοΟν βραχυτάτην έκτισαι, καί τά δλίγα έκεινα ήμέρα συνδιατρΐψαι. καί πδσαν προσενεγκείν -πατρική φιλοστοργία ἀνάγκην, καί πεισαι τοί ίεροί σου ποσίν ἁγιάσαι τήν -πόλιν τήν ήμετέραν. ΝΟν δέ τούτων ἁ-πάντων έστέρημαι. ‘Ηνίκα μέν γάρ παρεγένετό σου ή δσιότη ούκ δγνων· τή δέ τεσσαρεσκαιδεκάτη, τών καλλινίκων Μαρτύρων έν Μηνίγγοι τήν πανήγυριν έπιτελών ήκουσα τοΟτο θρυλούντων. ΠυνΟανόμενο δέ καί τδ ἀληθέ έξετάζων ευρον ετέρου λέγοντα ὠ έξεδήμησέ σου ή θεοσέβεια, δύο μόνον ήμέρα έκει διατρίψασα · καί μή δευτέροι πιστεύσα , ει δέ τδ Μασχαλδ ἀπο|στείλα , καί μαθών ἀληθει ἀμφοτέρα τά ἀγγελία έκωλύθην τή δδοΟ. “Ηλγησα δέ χαλετιώ τήν ψυχήν καί 'ότι τδ πατρώον ούκ έζήτησα γέρα , ἀλλά τή πνευματική έστερήθην ὠφε-

135

6 ἔκτισα Sakk. : — τίσαι P ‖ 6-7 συνδιατ^ιφαι Sakk. : — τρίψαι P ‖ 16 τά ἀγγίλιά P : om. Sakk.

1. Vraisemblablement une ville située vers le nord de la province de Syrie, puisque Théodoret aurait etc obligé de passer par Gindaros pour s’y rendre.

2. La ville de Gindaros, située sur le fleuve du même nom, dans la Cyrrhcstique, appartient à la Syrie I et dépend, par suite, d’Antioche, métropole de cette province. Selon le témoignage de plusieurs auteurs de l'antiquité (cf. *Pline*. lib. V, ch. 23), cette région aurait été un refuge particulièrement sur pour les brigands. La mention d'un évêque de Gindaros (Pierre) au concile qui se réunit à Antioche en 343 nous prouve que cetto ville était le siège d’un évêché dès le milieu du iv° siècle.

3. De quel mois s’agit-il ? Théodoret ne le précise pas et il ne nomme pas non plus les martyrs dont il célébrait la fête cc jour-là. A ce sujet H. Di l e iia y f. (Le$ *Origines du culte des martyrs,* 2e éd.» Bruxelles, 1933 *{Subsidia Hagiographica* 20), p. 192) note qu’a il est intéressant de constater que le 14 décembre se fait la mémoire des martyrs Thyrsus» I.eucius et Callinicus, et c’est peut-être à ce

celui qu'elle fit à Archaios ne m'ait été signalé par personne, pas même par le prêtre très cher à Dieu Aëtius. Je l'accuse, en effet, devant ta Sainteté de m'avoir causé le plus grand tort. Car j'aurais voulu connaître plus tôt. ton aimable présence, courir vers toi comme si j'avais des ailes, dépasser Gindaros, 2 te rendre au moins une parcelle des honneurs que je te devais, passer ces quelques jours en ta compagnie, t'apporter tout ce qui est dû à un père que Ton aime et te persuader de venir sanctifier de ta sainte présence notre ville. En fait, je fus privé de tout cela. Quand ta Sainteté était près de nous, je l'ai ignoré, et le 14 3, j'étais en train de célébrer la fête des glorieux martyrs à Méninga ;* lorsque j'entendis se répandre la nouvelle. Or, voici que, tandis que je m'informais et cherchais à savoir la vérité, je découvris d'autres personnes, qui prétendaient que ta Sainteté avait quitté l'endroit après n'avoir séjourne en ce lieu que deux jours ; cependant, ne m'étant pas fié à cette seconde rumeur, j'envoyai quelqu'un s'informer à Maschala, et, comme j'appris que les deux nouvelles à la fois étaient exactes, je ne pus me mettre en route. Mais j'ai beaucoup souffert en mon âme de n'avoir pas cherché à honorer un père, d'avoir été ainsi privé de ses bienfaits

dernier que fait allusion l'épithète donnée aux martyrs ». Cependant, comme le fait remarquer cet historien, d'une part, cette épithète est classique, et, d'autre part, a rien, dans la légende des trois martyrs, n'indique qu'ils aient quelque attache spéciale à la Cyrrhcstique », de sorte que le problème reste entier. Tout ce qu'on peut dire, semble-t-il, c'est qu'il ne faut sans doute pas identifier la fête à laquelle il est fait ici allusion avec celle dont il est parlé dans l'épître XXXVI, où il s'agit d'une fête de dédicace et d'une église qui n'était pas spécialement consacrée au culte des martyrs.

4· Sur cette ville voir R. Dvssaud, *Topographie historique, de la Syrie antique, et médiévale,* Paris, 1927, p. 479 : « Une autre route partait de Doliché pour pénétrer dans le désert de Syrie jusqu'à Seriane (Isriyé) en passant par Channunia, Cyrrhus, Minniea, Beroea, Chalcis, Androna et Seriane ».

λεία , καί 'ότι τή των θεραπευόντων σου τήν άγιωσύνην ού συντέταγμαι μοίρα· ού γάρ έκείνοι έγκεκριμένο , δπυστο έμεινα τή σή , 2> πάτερ, έπιδημία . ΤαΟτα ώ υιό άλγών, τδν -πάντων ε'ίνεκα σεβασμιώτατόν μοι πατέρα καί δεσπότην 5 έδίδαξα, καί απολογούμενο ύπέρ τή άγνοία , καί άλγών διά τήν άγνοιαν.

XI.VI (XLII) ΕΛΛΑΔΙiλ ΚΟΥΡΑΤΩΡΙ.

Έμοί τήν ύμετέραν μεγαλοπρέπειαν ή φήμη πεποίηκε γνώριμον· ούχ απλώ δέ ταύτην πεπίστευκα, άλλα ταύτη λεγούση 10 διά πάντων άκούσα , καί τού αύτή ύφαινούση έπαίνου , καί τδν τών κατορθωμάτων διεξιούση κατάλογον. Ούδέν γάρ έτερον περί τή ύμετέρα μεγαλοπρεπεία άκούειν έστϊν, ή όσα έχειν εικδ τδν τή άρετή έραστήν. Ει δέ τών ταΟτα διηγουμένων δ εύλαθέστατο διάκονο Πάππο · αύτδ γάρ ήμδ καίγράψαι 15 παρώτρυνεν, ού σύμμετρον τή δυνάμει φήσα ύμίν είναι τδ φρόνημα, άλλ' άνδρί σοφώ τε καί συνετώ καί τήν φύοιν έπεσκεμμένω συμβαΐνον. Διδ τεθά^ρηκα τήν έπιστολήν <γράψαι>, καί τδ ύμέτερον προσφθέγγομαι μέγεθο καί τδν τών δλων Ικετεύω Θεδν καί τά παρόντα ύμίν άγαθά φυλάξαι, καί τά μείζω 20 προσδοΟναι.

ΧΙΛΉ (XIJ11) ΕΥΡΥΚΙΑΝζΙ ΤΡΙΒΟΥΝζλ ΠΑΡΑΜΥΘΗΤΙΚΗ.

Καί τοΟ χειμώνο οίδα τδ σκυθρωπόν καί τοΟ κλύδωνο έπίσταμαι τδ σφοδρόν, καί μόνιμον ούδέ διαρκέ ό παρών έχει

1 οί ante συντίταγασι add. Georgiades. || 14 γράψαι Papageorgiou Georgiades : βλάψχι P Sakk. || 16 σοφώ τ: scripsi : σοφω τΐ P σοφώτβ Sakk. U 17 Post έπιστολήν verbum <γράψαι) scripsi πίμψαι vel στίίλαι prop. Papageorgiou.

1. Date do l'epître : inconnue.
2. Inconnu par ailleurs.
3. S'agit-il de la foi, ce qui impliquerait qu'Helladius n'est pas encore chrétien, ou des récompenses célestes promises à ceux qui ont vécu saintement et que l'évèque de Cyr so plaît souvent à

spirituels, et de n'avoir pas été rnis au rang de ceux qui honorent ta Sainteté, car c'est bien, ô père, pour n'avoir pas été rangé parmi eux que je suis resté dans l'ignorance de ton voyage. Si, en fils qui souffre, j'ai informé de ces faits celui que pour toutes les raisons je considère comme un père et un maître très vénérable, c'est à la fois pour me justifier de cette ignorance et parce que j'en conçois de la douleur.

XLVI (XLII). Au curateur Helladius [4]

La renommée m'a fait connaître votre Magnificence, mais, au lieu de lui accorder crédit du premier coup, je ne l'ai fait qu'après l'avoir entendu s'exprimer par la bouche de tout le monde, dire scs louanges et dresser la liste de ses belles actions. Rien d'autre, en effet, ne peut être dit sur votre Magnificence que ce qui appartient naturellement à un homme qui a l'amour de la vertu. Le très pieux diacre Pappus [8] est l'un de ceux qui parlent ainsi : car c'est lui qui nous a poussé à vous écrire, en nous disant que vos pensées n'étaient pas celles d'un puissant, mais celles d'un homme sage, intelligent et réfléchi. Voilà pourquoi j'ai eu l'audace d'écrire cette lettre, en saluant votre Grandeur et en suppliant le Dieu de l'univers à la fois de vous conserver vos biens et de vous accorder en outre ceux qui leur sont supérieurss.

XLVII (XLlll). Au tribun Eurycianus.
Lettre de consolation ·.

Je sais combien est sombre la tempête, je connais la violence des flots, mais rien, dans la vie présente, n'est

opposer aux biens temporels ? Les deux interprétations sont également possibles.

4. Dates limites probables : 440-448.

βίο · μόνη δέ τή αρετή τδ κάλλο ἀμάραντον. | Καί ταΟτα 136
μέν τέω ὠ προ ἀνθρώπου κοινώ διαλέγομαι· καιρό δέ
λοιπόν καί τών θείων ὑμδ ἀναμνήσαι δογμάτων, καί εἰ τά
μεγάλα ἐκεῖνα ελπίδα ἀπδ τοθ πάθου μεταγαγείν, καί τή
5 μέν ἀθυμία ἀποσκεδάσαι τό νέφο , ὑποδεΐξαι δέ εκεινα τώ
λόγω, & μέχρι τοϋ παρόντο διά τή πίστεω δρδται. Λέλυται
τοθ θανάτου τδ κράτο , καί ὑπνο δ φοβερό εκεινο γεγένηται
θάνατο , καί ἀνάστασιν περιμένομεν ἅπαντε οι τή πίστεω
τήν ἀκτίνα δεξάμενοι. Διά τοΟτο γάρ καί δ δεσπότη ἡμών
10 Χριστό , ο μονομενή τοθ ΘεοΟ Λόγο , ὁ πρδ αιώνων ὑπάρχων,
ὁ συναίδιο τώ γεννήσαντι, ὁ τών ἁπάντων ποιητή καί κοσ-
μήτωρ καί κυβερνήτη , τδ οἰκειον σώμα, ο ἐξ ἡμών ὑπέρ
ἡμών ἀνέλαβε, Οανάτω παρέδωκεν, οὐχ '(να νεκρόν αὐτδ κατα-
λίπη, ἀλλ' ἐκεινο πρότερον ἀναστήσα , δι' εκείνου τά τή
15 ἀναστάσεω ελπίδα ἐν ἡμιν ἐγκατασπεΐρη. Καί τοΟτο σαφώ
ἐκπαιδεύων αὐτδ δ Κύριο ἐλεγεν' "Οταν ὑψωθώ ἐκ τή
γή , πάντα ἑλκύσω πρδ ἐμαυτόν καί πάλιν· Ἔρχε-
ται ὡρα ὁταν ἀκούσωσιν οἱ ἐν τοί μνημείοι τοθ
ΥἱοΟ τοΰ ΘεοΟ, καί ἐξελεύσονται οι τά ἀγαθά πρά-
20 ξάντε εἰ ἀνάστασιν ζωή , οἱ δέ τά φαΟλα πράξαν-
τε εἰ ανάστασιν κρίσεω . Ταύτην τοί ἱεροΐ Ἀποσ-
τόλοι βεβαιών τήν ελπίδα, τοθ Λαζάρου τδν θάνατον ὑπνον
προσηγόρευσε, λέγων Λάζαρο δ φίλο ἡμών κεκοίμη-
ται. Εἶτα, ἀγνοησάντων τδ εἰρημένον καί εἰρηκότων· Εἰ κε-
25 κοίμηται, σωθήσεται, ἐπήγαγε· Λάζαρο ἀπέθανεν.
Οὐ νοείτε, φησίν, 3 λέγω· | ὠ λέγω νοείτε· ὑπνον γάρ τδν θάνα-
τον προσηγόρευσα. Καί δ μακάριο δέ ΠαΟλο σαρέστερον

1 [βἰώ supp. Sakk. ‖ 16 ὁταν scripsi : οτ'αν P Sakk.]‖ 18 ὁταν scripsi : δτ'αν P Sakk ' 26 ὠ λέγω vu:îre Georgiades : ὠ νοείτε λέγω P Sakk. ‖ 27 δ'· P : μεν Sakk.

1. *Jean,* 12, 32.
2. *Id.,* 5, 25-29.
3. *Id.,* 11, 11.
'·. *Id.*. 11. 1».

durable ni stable : seule la vertu a une beauté qui ne se fane pas. Jusqu'ici mes paroles s'adressent à tous les hommes, mais il est temps, à présent, de vous rappeler la doctrine divine, de vous faire passer de la douleur à ces grandes espérances, de dissiper le nuage de votre tristesse et de vous découvrir par le raisonnement les grandes vérités qui, dans le siècle présent, ne sont vues qu'à travers la foi. La puissance de la mort est détruite, cette mort tant redoutée n'est plus qu'un sommeil, et nous tous, qui avons reçu la lumière de la foi, nous attendons la résurrection. Car si notre maître, le Christ, lui, le Verbe monogène de Dieu, lui qui existait avant les siècles, coéternel avec Celui qui l'a engendré, lui, le Créateur, l'ordonnateur et le conducteur du monde, a livré à la mort son propre corps — qu'il avait assumé de nous pour nous — ce n'est pas pour le laisser enseveli dans la mort, mais c'est afin qu'en le ressuscitant, il semât en nous les espérances de la résurrection. C'est ce que le Seigneur lui-même voulait nous enseigner clairement en disant. : « Quand j'aurai été élevé de terre, j'attirerai tous les hommes à moi » 1 et encore : « L'heure vient où tous ceux qui sont dans les sépulcres entendront la voix du Fils de Dieu, et ils en sortiront : ceux qui auront fait le bien ressuscitant pour la vie, ceux qui auront fait le mal ressuscitant, pour la condamnation » 2. C'est pour affermir cette espérance au cœur des saints apôtres qu'il appela un *sommeil* la mort de Lazare, lorsqu'il dit : «Lazare, notre ami, est endormi»3. Ensuite, comme ils n'avaient pas compris le sens de ce mot, et disaient : « S'il est endormi, il guérira » 4, il ajouta : « Lazare est mort » 8. Vous ne comprenez pas, leur dit-il, ce que je veux dire ; comprenez le sens de mes paroles : c'est la mort que j'ai appelée un *sommeil.* Et le bienheureux Paul, à son tour, pour nous livrer plus clairement la vraie raison

5. *Jean,* 11, 14.

ήμίν τή οικονομία τδν λόγου παραδιδού , Κορινθίοι έπισ-
•τέλλων έλεγεν El δέ Χριστό κηρύσσεται, δτι έκ νεκ-
ρών έγή γερτάι, ιτό λέγουσί τινε έν ύμϊν, δτιάνάστα-
σι νεκρών ούκ εστινζ Ei γάρ νεκροί ούκ έγείρονται,
ούδέ Χριστό έγήγερται· καί μετ δλίγα· Νυνί δέ Χρισ-
τό έγήγερται έκ νεκρών άπαρχή τών κεκοιμημένων
έγένετο. ’Επειδή γάρ δι’ άνθρώπου δθάνατο , καί δι’
άνθρώπου άνάστασι νεκρών. Καί ώσπερ επί τώ
Άδάμ πάντε άποθνήσκουσιν, ούτω καί έν τώ Χρισ-
τώ πάντε ζωοποιηθήσονται. Καί Θεσσαλονικεθσι μέν
είσηγούμενο ούτω φησίν. Ού θέλω ύμα άγνοείυ, αδελ-
φοί, περί τών κεκοιμημένων. Καιού λέγει τών τεθυεώτων,
ή τετελευτηκότων· τών γάρ πραγμάτων μεταβολήν δεξαμενών,
εΙκότω έναλλάττει καί τά δυόματα. Ού θέλω ύμδ άγνο-
ειν, άδελροί, περίτών κεκοιμημένων,'(να μή λυπήσθε
ώ καί οί λοιποί ο'ί μή έχοντε έλπίδα. Ού γάρ εκβάλλει
τήν λύπην, ούδέ άπάθειαν νομοθετεί, ούδέ έξω τών δρων τή
φύσεω γενέσθαι παρακελεύεται, άλλά τή πίστει τήν λύπην
μετρεί, μονονουχί λέγων· Ούκ επί τών αύτών ελπίδων οδεύετε
ύμεί τε καί οι "Ελληνε , καί οί Ιουδαίοι, καί τών αίρετικών
οί τήν άνάστασιν φλυαρίαν νομίζοντε · ούδέ τά αύτά άφορ-

3 λίγουσί rcvcç Sakk. : λέγουν rtviç P || 10 aiv P : 8; Georgiades || 14 iναλλάττ<ι Sakk. : iναλάττπ P || χχί P : om.Sukk., ut videtur, non apte | 20 vpcïç tc Sakk. : iψιΐί τε P.

1. Ocxovoptx étant précisément l’économie du salut, mieux vaut sans doute traduire ce mot par *rédemption* que par *incarnation.* pour maintenir l’idée de salut qui est l’œuvre du Fils, par rapport à l’œuvre de la Création qui est celle du Père {note du P. Canivet).

2. */ Cor..* 15. 12-13.

3. /</., 15. 20-22.

4. *I Thess..* 4. 13.

5. Interpréter ainsi renseignement de saint Paul est, en effet, le seul moyen de no pas trahir la vraie pensée de ΓApôtre et, en même temps, de le faire accepter, sans susciter de révolte, par une âme encore sous le coup de la douleur.

6. On sait combien la croyance chrétienne en la résurrection fut pour les païens l’une des plus difficiles à admettre. Qu’on sc sou-

de la rédemption ; disait en s'adressant aux Corinthiens : « Si l'on prêche que le Christ est ressuscité des morts, comment quelques-uns parmi vous disent-ils qu'il n'y a point de résurrection des morts ? Car, s'il n'y a point eu de résurrection des morts, le Christ non plus n'est pas ressuscité» ! et peu après : « .Mais maintenant le Christ est ressuscité des morts, il a été les prémices de ceux qui se sont endormis. Car puisque par un homme est venue la mort, c'est par un homme aussi que vient la résurrection des morts. Et comme tous meurent en Adam, de meme aussi tous seront vivifiés dans le Christ »3. Et, s'adressant aux Thessaloniciens, il s'exprime ainsi : « Je ne veux pas, frères, que vous soyez dans l'ignorance au sujet de ceux qui se sont endormis»4. Il ne dit pas *les morts* ou *ceux qui sont défunts,* car, les choses ayant été transformées, c'est avec raison qu'il change aussi de vocabulaire : « Je ne veux pas, frères, que vous soyez dans l'ignorance au sujet de ceux qui se sont endormis, afin que vous ne vous affligiez pas comme les autres hommes qui n'ont pas d'espérance. » Car il ne nous interdit point le chagrin, ni n'exige de nous l'insensibilité, ni ne nous demande de nous montrer plus forts que nous ne sommes ; mais tempère le chagrin par la foi, disant à peu près : « Vous ne marchez pas, vous, avec les mêmes espérances que les Grecs, les Juifs et ceux des hérétiques qui ne voient dans la résurrection qu'une niaiserie ·, et vos

vienne de l'accueil réservé par les Athéniens au discours de Paul prêchant justement ce dogme *(Actes,* 17, 32). Cette hostilité des païens à une idée qui heurtait leur esprit autant que leur conscience se retrouve à travers la plupart des ouvrages de polémique antichrétienne des premiers siècles (cf. P, de Labriolle, *La Réaction païenne}.* Chez, les Juifs, d'autre part, l'idée de la résurrection était loin d'etre reçue par tous, car, si Daniel (12, 1-3) avait parlé de la résurrection générale qui attendait, au dernier jour, les bons et les mauvais, les uns pour le châtiment, les autres pour la récompense, les Sadducéens, par exemple, niaient, pour leur part, la résurrection de la chair p-lc/es, 23, 8). Enfin, au sein même de

μὰ εἰ ψυχαγωγίαν ἐχετε. Οἱ μὲν γὰρ λύσιν τοῦ ζώου τὸν θάνατον νομίζουσι, καὶ φθορὰν παντελῆ τὴν τελευτὴν ὑπολαμβάνουσιν· ὑμεῖς δὲ τοῖς τῆς | πίστεως ὀφθαλμοῖς τὰ μέλλοντα 137
προορῶντες, τὸν τῆς ψυχῆς καὶ τοῦ σώματος χωρισμὸν ἀποδημίαν ἡγεῖσθε· μετάθεσιν καὶ μετάβασιν εἶναι πιστεύετε· ὅπνον τοῦ εἰωθότος μᾶλλον. Ταῦτα ἡμᾶς ἅπαντες ἐκπαιδεύουσι καὶ Ἀπόστολοι καὶ προφῆται. Εἰ ταῦτα ἐδαπτίσθημεν τὰ ἐλπίδα· καὶ αὐτὸ γὰρ τὸ σωτήριον βάπτισμα θανάτου τύπον ἔχει καὶ ἀναστάσεως. Διὸ καὶ ὁ μακάριος Παῦλος βοᾷ· "Ὅσοι εἰς Χριστὸν ἐβαπτίσθημεν, εἰς τὸν Θάνατον αὐτοῦ ἐβαπτίσθημεν· καὶ πάλιν· Εἰ γὰρ σύμφυτοι γεγόναμεν τῷ ὁμοιώματι τοῦ Θανάτου αὐτοῦ, ἀλλὰ καὶ τῆς ἀναστάσεως ἐσόμεθα. Τοιαῦτα οὖν ἔχοντες ἐλπίδα, παρακαλῶ, μετρήσωμεν τῇ εὐσεβείᾳ τὴν ἀθυμίαν· ὑποδείξωμεν ἅπασι φιλοσοφίαν, ἣν ὑπὸ τῆς πίστεως ἐδιδάχθημεν· διδάξωμεν τοὺς ἀπιστίαν ἔτι νοσοῦντας ὅσων ἡμῖν ἀγαθῶν ἡ πίστις κἀν τῷ παρόντι βίῳ γεγένηται πρόξενος, φέρειν ἡμᾶς ἅπαντα γενναίως παρασκευάζουσα, καὶ τὸν θάνατον οὐ θάνατον ἀλλ' ἀποδημίαν εἶναι διδάσκουσα. Οὐχ ὁ γάμος ὑμῖν δέδωκε τὸ θυγάτριον, οὐδὲ ὁ γάμος γονέας εἰργάσατο, ἀλλ' ὁ ἡμέτερος ποιητὴς

17 ἅπαντα P : ἅπαντας Sakk. | 19 ὑμῖν scripsi : r.prv ἡ Sakk.

l'Église chrétienne, dès l'époque de saint Paul, l'unanimité ne régnait pas au sujet de cette croyance ; il ressort, en effet, des épîtres pastorales de l'Apôtre que celui-ci eut à combattre une erreur — venue probablement de la gnose suivant, laquelle il n'y aurait qu'une résurrection purement spirituelle *(II Tim.* 2, 17, 1S). Plus tard, au second siècle, les épîtres de saint Ignace, (7, 1-2) et de saint Polycarpe *(Phil.,* 7, 1| signalent la même négation de la résurrection de la chair et du jugement futur.

1. Allusion évidente au rite du baptême par immersion, pratiqué dans les premiers siècles, qui engloutit le vieil homme dans l'eau purifiée et sanctifico par la vertu de l'Esprit, et en fait surgir l'homme nouveau. Tout baptisé est par là-mème mort au péché et ressuscité à la vie de la grâce. Théodoret ne fait donc que traduire exactement le sens du symbolisme baptismal en liant révocation du baptême au souvenir de la résurrection.

motifs de consolation ne sont pas non plus les mêmes. Car aux yeux de ceux-ci la mort est une dissolution de la vie et ils voient en elle une destruction totale, mais vous qui, grâce aux yeux de la foi, avez une vue anticipée de l'avenir, vous ne voyez dans la séparation de l'âme et du corps qu'un voyage, vous croyez à un changement et à un passage d'un lieu dans un autre, à un sommeil plus long que le sommeil ordinaire. Voilà ce que, sans exception, tous les apôtres et les prophètes nous enseignent. C'est en vue de ces espérances que nous avons été baptisés, car le baptême, par lequel nous sommes sauvés, nous offre lui-même l'image d'une mort et d'une résurrection [2]. Aussi le bienheureux Paul s'écrie-t-il encore : « Nous tous qui avons été baptisés en Jésus-Christ, c'est en sa mort que nous avons été baptisés » [3], et encore : «Si, en effet, nous avons été greffés sur Lui, par la ressemblance de sa mort, nous le serons aussi par celle de sa résurrection » [3]. Puisque telles sont nos espérances, mettons, je t'en prie, une limite à notre tristesse, faisons éclater aux yeux de tous la sagesse [4] que nous tenons de la foi, montrons à ceux qui souffrent encore d'incrédulité quels biens la foi nous procure dès cette vie, puisqu'elle nous fait supporter toutes choses vaillamment et nous apprend que la mort n'est pas une mort, mais un voyage. Ce n'est pas le mariage qui vous a donné votre fille, ce n'est pas non plus le mariage qui rend père, c'est le Créa-

2. *Rom.,* 6, 3.
3. *Id.,* 6, 5.
4. Le mot φιλοσοφία recouvrait dès le iv® siècle pour un chrétien le sens ù la foi» de science et de perfection morale : par la foi nous savons que la mort n'est qu'un sommeil et, grâce à ccttc connaissance, nous devenons plus parfaits, puisque,ainsi, nous ne manifestons pas devant la mort la même attitude que les païens à qui manque précisément ccttc science de la mort. La véritable sagesse exclut tout excès, et la juste mesure est inséparable de la vraie vertu. Sur celle notion voir la note 3 de l'épître XXXVII.

καί τοΟ γάμου νομοθέτη πατέρα πεποίηκεν· οὐχ ὡ δφλημα
ἐκτίνων δίδωσιν ἡμίν τού παιδα , ἀλλα φιλοτιμία κεχρημένο
ἀναδλύξειτά ἀγαθά τοί ἀνθρώποι . Μή τοίνυν δυσχεράνωμεν,
δτι ελαδεν δπερ ἐδωκεν· ἐδωκε γάρ ὡ ἠθέλησε, καί τά οἰκεία
5 2λαδεν, l οὐ τά ἡμέτερα· καί λαβών οὐκ ἀπόλλυσιν, ἀλλ' ἀθάνα- 137
τον ἡμΐν αυτό, καί ἀπαΟέ , καί ἀτρεπτον ἀποδώσει ἐν τή τή
ἀναστάσεω ἡμέρα. Χάριν δμολογήσωμεν, 'ότι ἀμωμον ἐλαδεν,
ἀμαρτημάτων ελεύθερον, κακία ἀμύητον, πονηριά ἀπείρα-
τον. Ἀγαπώμεν τήν παιδα; συνησθώμεν αὐτή τή μεταβά-
10 σεω , δτι τήν ἀλμυράν καί πίκραν τοΟ βίου διεπέρασε θάλασ-
σαν, καί εἰ τού ἀκυμάντου καθωρμίσθη λιμένα , καί τοΟ
σφοδρού τούτου καί χαλεποί) κλύδωνο , ού νΟν ὑμεί ἐγεύσα-
σθε, ὑπερτέρα γεγένηται. Νικήσωμεν λογισμώ τή φύσεω
τά ἀκίδα . Παρτυρίου καιρόν τδν πειρασμόν ὑπολάβωμεν.
15 Ἀλγεΐν ἡ φύσι παρακελεύεται; ὁ λογισμό χάριν δμολογείτω,
καί τοι εκείνου νεύμασιν ἀκολουθείτω. Κεντεί τή κόρη ἡ
μνήμη; τήν τοΟ πεποιηκότο ἀντιτάξωμεν μνήμην. Ἔιπω-
μεν· ‘Ο Κύριο έοωκεν, δ Κύριο ἀφείλετο’ ὡ τώ
Κυρίω ἐδοξεν, ούτω καί ἐγένετο· εἴη τό ὄνομα Κυρίου
20 εὐλογημένον εἰ τού αἰώνα . Δέκα παίδων χορόν κατά
ταύτόν τώ θανάτω παρέπεμψεν δ ταΰτα φθεγξάμενο , καί
ούδέ καθ’ ένα προϊίπεμψευ εἰ τού τάφου , ούδέ επί χρόνον
νενοσηκότα , ἵνα μελετηθέν τώ χρόνω τό πάθο ἀμβλυτέραν
τήν δδύνην ἐργάσηται, ἀλλ’ εξαπίνη τήν απάντων ἠκουσε

4 εδωχεν P : ἰδωζε Sakk. | 12 ὑμεί Sakk. : ημεί P ;| 21 φὐέγξάμενο Georgiades Papageorgiou : δεξάμενο P Sakk. εὐξάμίνο quoque prop. Georgiades.

1. Même idée dans le *De. Providentia,* 1er dise. *[P. G.,* 83, col. 557 A) et ép. 14, à Alexandra (id., col. 1189 C). La leçon ὑμίν, que nous avons substituée à celle du manuscrit ἡμίν, nous paraît plus claire : ἡμίν a pu être attiré par le ἡμίτ ρο; de îa ligne suivante.

2. *Job,* 1, 21. Exposant à Olympias tout le problème de la souffrance, saint Jean Chrysoslome rappelait, lui aussi, à plusieurs reprises l’exemple de Job, dont l'héroïsme a éclaté dans les paroles que Théodoret vient de citer ; mais la description, qui suit, du mas-

tour et Législateur du mariage qui a créé la paternité [1] ; ce n'est pas comme pour s'acquitter d'une dette qu'il nous donne des enfants, mais c'est par libéralité qu'il fait jaillir ses bienfaits sur les hommes. Ne nous plaignons donc pas qu'il nous ait pris le bien qu'il nous avait donné, car il nous l'avait donne parce qu'il l'avait bien voulu et n'a fait que prendre ce qui lui appartenait, non ce qui nous appartenait ; d'ailleurs, s'il l'a pris, ce n'est point pour le détruire, mais pour nous le rendre immortel, impassible, immuable, au jour de la resurrection. Rendons ui grâces de ce qu'il ait pris notre fille alors qu'elle était sans tache, exemple de péchés, ignorante du vice, sans expérience du mal. Si nous aimons notre enfant, réjouissons-nous avec elle du changement, qui lui a permis de passer par-dessus les flots âcres et cruels de la vie, d'aborder dans les ports tranquilles et de n'êtrc point touchée par la rude et violente tempête dont, vous venez, vous, maintenant, de goûter. Triomphons par le raisonnement des morsures de la nature. Voyons dans notre épreuve l'occasion d'un témoignage. La nature nous incite-t-elle à nous affliger ? Que la raison rende grâce et que la nature suive les mouvements de la raison. Le souvenir de notre enfant nous perce-t-il de son aiguillon ? Opposons-lui le souvenir de son Créateur. Disons : « Le Seigneur a donné, le Seigneur a ôté : la chose s'est passée comme il a plu au Seigneur ; que le nom du Seigneur soit béni dans les siècles [2] ». Celui qui prononça ces paroles avait vu mourir en une seule fois un chœur de dix enfants et, au lieu de les accompagner au tombeau un à un et après les avoir vus malades quelque temps, de sorte que l'accoutumance au malheur eût pu emousser avec le temps la douleur, c'est brusquement qu'il apprit la mort de tous ses fds, et une mort étrange et inattendue, puisque

sacre, non dépourvue d'une certaine rhétorique, ne se trouvait pas chez l'évêque de Constantinople.

τελευτήν, καί τελευτήν καινήν καί -παράδοξον. Ἐστιώμενοι γάρ καί ἐπί στιβάδα ἀνακείμενοι | ἀρδην ἀπώλοντο, τή οικία 138'
αὐτοϊ κατα^αγείση . Τί τοΟ θεάματο ἐκείνου χαλεπότερου ἐν βίω γεγένηται ; ποία τραγωδία τοιαύτα ἐδέξατο συμφορά ;
Ἐνθυμήθητι γάρ ὁπόσον πικρόν καί ἐλεεινόν χώμα τήν οικίαν γεγενημένην εἶτα δρύττειν, καί τά σώματα τών παίδων ἐρευνδν, καί εὑρίσκειν τον μέν μετά τή κύλικο κείμενον, τόν δέ τήν χεῖρα εἰ τήν τράπεζαν ἐκτεταμένην ὔχοντα καί τοΟ μέν βλέπειν τού δφθαλμού ἐξορωρυγμένου , τοΟ δέ τά σκέλη κατεαγότα, ἄλλου δέ τά χειρα ἐκτετμημένα , ἑτέρου τόν εγκέφαλον κατε^ηγμένον. ΤαΟτα πάντα ὁρων δ γενναίο ἐκείνο πατήρ, οὐδέν ἐπαχθέ ἐφθέγξατο, ἀλλα τόν ποιητήν ἀνυμνών διετέλεσε, καί χάριν επί πάσιν δμολογών· Ὁ Κύριο , φησίν, ἔδωκεν, δ Κύριο ἀφείλετο· εἴη τδ ὀνομα Κυρίου εὐλογη μέ νον εἰ τού αιώνα . "Ενα υιόν ἐσχενδ μακάρια Ἀβραάμ δ πατριάρχη , καί τούτον ἐν γήρα, καί μετά πολλά ἐπαγγελία , πολλών ἐτών διελθόντων· ἀλλ' ἠνίκα ἔδει λοιπόν νυμφίον ἰδεῖν, τηνικαΟτα αὐτώ προσέταξεν ὁ τών ὁλων Θεό ἱερουργήσαι τοΟτον καί θυσίαν προσενεγκεῖν. Καί οὐκ ἀντείπεν, οὐκ ἐδυσχέρανε τήν αἴτησιν, ἀλλά χαίρων εδραμε, καί ἀπέκναιεν αὐτόν τή δδοΟ τα μήκο , καί αὐθωρόν ἐβούλετο τήν θυσίαν προσενεγκειν. Ἀμέλει τό τή θυσία χωρίου καταλαβών, εὐθύ τε τόν βωμόν ἐδείματο καί τά ξύλα συνέθηκε· ἐπέδησε μέν τόν παίδα, ἐξέτεινε δέ κατά | τοΟ φιλτάτου 438'
τήν πατρικήν δεξιάν. Καί λεγέτω μηδεί , ὁτι δ Θεό εκεί ἐκώλυσετήν σφαγήν, ἀλλά τοΟ'Αβραάμ τήν προθυμίαν ἐξεταζέτω. Εἴποι δ'ἀν τι ἴσω , ὁτι δ Θεό εκεί προσέταξε, καί διά τοΟτο δπήκουσεν Ἀβραάμ. "Αλλά καί ἐνταῦθα δ Θεό ἔλαβε. Τί γάρ εἰ μή προσεῖπε, Δό μοι τήν θυγατέρα τήν μονογενή, ἡν ἠγάπησα ; ἀλλ' ἴσμεν, βτι αὐτό ελαβευ· ἐν γάρ τή χειρί αὐτοΟ ψυχή πάντων τών ζώντων. Καί δ μακάριο δέ

2 ἀπώλοντο Sakk. : ἀπωλόντο P j| 6 γιγιντμίνην i.τα sic inli-rp. Papageorgiou : γιγίν^μῖνην, i.τα Sakk. |' 16 Αβραάμ Sakk. : Ἀβραάμ P·

1. *Gen.*, 22, 1-19.

c'est en plein repas, tandis qu'ils étaient couchés sur leurs lits, que la maison s'écroula sur eux et qu'ils périrent, tous. Qu'y a-t-il dans une vie de plus terrible qu'un tel spectacle ? Quelle tragédie a connu pareils malheurs ? Songe à cette scène affligeante et pitoyable : une fois la maison transformée en un monceau de ruines, être obligé de creuser et de rechercher les corps des enfants, trouver l'un étendu avec sa coupe, l'autre allongeant son bras vers la table, les yeux de celui-ci arrachés, les jambes de celui-là fracassées, les mains d'un troisième coupées, la cervelle d'un autre projetée à terre. Λ la vue de ce spectacle, le vaillant et généreux père, au lieu de prononcer quelque parole offensante pour Dieu, continue de louer le Créateur et de lui rendre grâce de tout : « Le Seigneur, dit-il, a donné, le Seigneur a ôté ; que le nom du Seigneur soit béni dans les siècles ». Le bienheureux patriarche Abraham n'eut qu'un fils, et encore l'eut-il dans sa vieillesse, après maintes promesses, alors que bien des années s'étaient écoulées ; or, voici qu'au moment où il aurait dû le voir marié, le Dieu de l'univers lui ordonna de l'immoler et de l'offrir en sacrifice l. Alors, au lieu de lui opposer un refus et de se fâcher d'une telle demande, voici qu'il part avec joie et, malgré la fatigue d'un long trajet, veut s'acquitter du sacrifice sur l'heure. Ayant gagné sans hésiter le lieu du sacrifice, il y dresse l'autel et construit le bûcher ; il y attache son enfant et porte sur son fils bicn-aimc sa main de père. El que personne ne vienne dire qu'en cette circonstance Dieu s'opposa à ce que le fils fût immolé, mais que l'on mesure plutôt le courage d'Abraham. Peut-être, cependant, dira-t-on que, si Abraham obéit, c'est parce que Dieu lui avait donné en cette circonstance un ordre. Dans le cas présent aussi Dieu a pris notre enfant. Sinon, pourquoi aurait-il dit : Donne-moi ta fille unique, que lu aimais ? Non, nous savons que c'est lui qui l'a prise, car dans sa main est la vie de tous les vivants. « Leur retires-tu Je souffle, dit le

Δαυίδ. Ἀντανελεῖ τδ πνεΟμα αὐτών καί ἐκλείψουσιν· ἐξαποστελεῖ τδ πνεΟμά σου καί κτισθή σονται, καί ἀνακαινιεί τδ πρόσωπον τή γή . Πιστεύσωμεν τοιγαροΟν καί ἡμεί Ουσίαν τώ Θεώ προσενηνοχέναι τήν παιδα· εἴ γάρ οβτω φιλοσοφήσομεν, καί τών ἀβραμιαίων ἀξιωθησόμεθα κόλπων, κάν τω παρόντι βίω δώσει ἡμιν δ Κύριο δώρου ἕτερον ἀνθ' οδ ἐλαθε. Καί γάρ ἡ πολυθρύλητο Ἄννα τδν Σαμουήλ δι' εὐχή γεννήσασα, εἶτα τώ Θεώ τοΟτον προσκομίσασα γέγονεν ἀλλων μήτηρ υἱών, κατά τήν τοΟ ἱερέω εὐλογίαν. Γενναίω τοίνυν τδ πάθο φέροντε , πολλών ἀγαθών τευξόμεθα· ἵλεών τε γάρ τδν Θεδν εξομεν, καί κατά τδν παρόντα βίον τή παρ' αὐτοΟ προμηθεία ἀπολαυσόμεθα, κάν τώ μέλλοντι τά ἀ^ήτου ἐκεῖνα ἀντιδόσει ἀπολεηψόμεθα, καί ἡν προεπέμψαμεν θυγατέρα, στεφηφοροΟσαν δψόμεθα, καί ἐν τώ παρόντι βίω τήν παρά πάντων εὐκλειαν καρπωσόμεθα, καί ἀρχέτυπον φιλοσοφία τοί ὠφελεῖσθαι βουλομένοι | ἐσόμεθα. 139 ΤαΟτα γράφω, ἐπειδή με δ τή ἑορτή καιρό ἐνταΟθα προσεδρεύειν παρεγγυά. Ἡ γάρ Αν ἐδραμον καί δι' οἰκεία φωνή ταύτην ὑμῖν τήν παραψυχήν προσενήνοχα· ἐπειδή δέ ἡ τών *20 πολλών χρεία τοῦτο ποιήσαι κεκώλυκε, τδν θεοφιλέστατου πρεσθύτερον Ἀγαπητόν ἀνθ' ἡμών πρδ τήν ὑμετέραν ἀρετήν ἀπεστείλαμεν.

5 fàowçïfaoutv Sakk. : — σωμίν P || 18 η Sakk. : η P.

1. *Ps.,* 103, 29-30.
2. *I Sain.,* I. 2, 1-21.
3. Dans le Sermon sur Ja montagne : *Malt.,* 5, 4-5.
4. Probablement la Rte de Pâques. Puisque le prêtre Agapet, chargé de porter la lettre à Eurycianus, est probablement à identifier avec le diacre du même nom qui nous est présenté dans l'épître II comme allant visiter les soldats de la province de Thrace, on

bienheureux David, ils expirent, tu envoies Ion souffle : ils sont créés et lu renouvelles la face de la terre»1. Soyons donc convaincus, nous aussi, que nous avons offert en sacrifice à Dieu notre enfant : car si nous raisonnons ainsi, nous serons jugés dignes du sein d'Abrahani et, des cette vie, le Seigneur nous fera un autre don en échange de celui qu'il nous a ravi. C'est ainsi, en effet, que la célèbre Anne qui, par ses prières, donna le jour à Samuel et le consacra ensuite à Dieu, enfanta d'autres fils, suivant la bénédiction du grand prêtre 2. Si donc nous supportons vaillamment notre souffrance, multiples sont les bienfaits que nous obtiendrons, car nous attirerons sur nous la faveur de Dieu, dès celte vie nous jouirons de sa providence, dans la vie future nous recevrons les ineffables récompenses qu'il nous a promises 3, nous verrons couronnée la fille que nous avons conduite au tombeau, dès ici-bas nous recueillerons une gloire universelle et nous serons un modèle de sagesse pour ceux qui voudront en profiter. Si je mets ces pensées par écrit, c'est parce que le temps de la fête 4 m'oblige à rester ici : sinon, certes, j'aurais couru vers vous et vous aurais offert ces consolations de vivre voix ; mais, puisque les besoins de la foule m'ont empêché de le faire, c'est le prêtre très cher à Dieu Agapet que nous envoyons en notre place vers votre Vertu.

pent en déduire que l'épître XLVI1 est postérieure à la IIe : entre temps, en effet, Agapet, de diacre est devenu prêtre. Or, cette épître II est adressée à Euscbe d'Ancyre, qui ne succéda que vers 440 a Thêodotc comme métropolitain do Galatie (ci. ép. II, note 4). L'épître XLVII fut donc rédigée apres cette date et, sans doute, avant 448, puisqu'il semble que toutes les lettres de la collection de Patmos sont antérieures Λ cette date.

XI.VHI (XLIV) ΑΞΙΑ ΔΙΑΚΟΝΩ ΠΑΡΑΜΥΘΗΤΙΚΗ.

Καί τδ θνητόν τή φύσεω τή ανθρώπινη έπίστασαι καί τή άναστάσεω τά ελπίδα δεδίδαξαι. Ικανά δέ τά άμφότερα τήν επί τοί τελευτώσιν άθυμίαν άμδλΟναι· εάν δέ καί εύκλεώ τι ύπεξέλβη τδν βίον, παντελώ προσήκει κατασθεσθήναι τήν λύπην. Διά πάντα τοίνυν παρακαλώ σε γενναίω / ύπενεγκείν τή μακαρία Σωσάννη τήν τελευτήν. Διαφερόντω δέ ψυχαγωγησάτωσάν σου τήν εύλάθειαν αι παρά πάντων εύφημίαι καί τών τήν χώραν καί τών τήν πόλιν τήν ήμετέραν οικούντων. νΑπαντε γάρ αύτή τήν έπαινουμένην άδουσι βιοτήν· καί ό μέν αύτή τδ σώφρον, ό δέ τδ φιλάνθρωπον, ό δέ τδ κηδεμονικόν διηγείται. Τών δέ παρά πάντων λεγομένων μάρτυ έγώ· μάλλον δέ, πλείονα λέγω πάντων έγώ, οσω καί πλείονα τών άλλων, επειδή φροντίζω μαθειν. Χάριν τοίνυν δμολόγησον, ώ φιλόχριστε, τω δεσπότη Χριστφ, δτι πολλοι αυτήν αρετή εϊδεσι τελειώσα , ει τδν άλυπον μετατέθεικε βίον, εύφραινομένην καί χαίρουσαν καί τοί κλαίουσι χαλεπαίνουσαν καί | γυμνασίαν νόμισον είναι φιλοσοφία τδν 139' τή θυγατρδ χωρισμόν, καί πεϊσαι σαυτήν ώ ει μακροτέραν έξεοήμησε γήν, ζώσα τώ Θεφ καί τή άρετή τά άντιδόσει προσμένουσα.

3-4 τά άμφότερα P Sakk. : ταυ?' vel τάδ' άαφότ-ρα scripsit Papageorgiou, ut videtur, sine necessitate ‖ 4 άμβλδναι Snkk. :— δλύ- | ναι P Κ 5 ϊΰζλεώ τι; Sakk. : ϊΰκλίώ τι P ‖ 13-14 verba μάλλον δε ... υ.αΟείν alii aliter correxerunt. Hic omnis locus incertus videtur ‖ 20 άντιδόσει : - δώσει P.

1. Date de l'épître : inconnue.

2. Le datif τώ Οεώ n'est pas très clair. Faut-il entendre quo la bienheureuse Suzanne se nourrit de la contemplation de Dieu ou

XLVII1 (XLIV). A la diaconesse Axia.

Lettre de consolation x.

Tu sais que la nature humaine est mortelle et tu as reçu les espérances de la résurrection. Voilà certes deux raisons qui suffisent à émousser notre tristesse à l'endroit de ceux qui meurent. ; mais si, en outre, il s'agit de quelqu'un qui a quitté la vie glorieusement, alors, c'est tout à fait qu'il convient d'étouffer sa peine. Pour tous les motifs, donc, je t'exhorte à supporter vaillamment la mort de la bienheureuse Suzanne, mais, avant tout, que ta Piété trouve un réconfort dans les éloges unanimes qui viennent aussi bien des habitants de la campagne que de ceux de notre ville. Car tous sans exception chantent les louanges de sa vie : l'un célèbre sa sagesse, l'autre sa bonté, un autre sa sollicitude. De ce que tout le monde dit, je suis témoin, ou, mieux, j'en dis plus que tout le monde, puisque j'ai souci d'avoir plus d'informations que les autres, et combien plus ! Rends donc grâces, ô toi, l'amie du Christ, au Christ notre Maître de ce qu'après l'avoir comblée de mille formes de la vertu, il l'ail fait passer à la vie exemple d'affliction, où elle connaît la joie et le bonheur et où nos larmes ne lui causent que du déplaisir ; vois dans cette séparation une occasion d'exercer ta sagesse cl persuade-toi que ta fille est partie vers une terre meilleure, vivant pour Dieu 8 dans l'attente des récompenses de sa vertu.

qu'elle vit pour la gloire de Dieu ? La deuxième interprétation est peut-être plus naturelle.

XL1X (XLV) ΒΑΣΙΛΕΙΟ ΕΠΙΣΚΟΠΩ ΣΕΛΕΓΚΕΙΑΣ ΤΗΣ ΙΣΑΥΡΙΑΣ.

Λόγων πηγά ἐπί τή γλώττη , δσιώτατε, φέρων, διψήν ἐφησθα, καί τών ἡμετέρων ψεκάδων ἐφίεσθαι, δμοιον ποιόν ὡσπερ &ν εϊ τι τδν Αιγύπτιον ποταμόν λιβάδο εϊποι προσδείσθαι μικρδ . Ἐμοί δέ καί ἡ βραχεία νοτί ωφέλειαν φέρει παλλήν· ἡ δέ σή θεοσέβεια κρουνού τοί δλλοι προσφέρει. Ἐπαινώ δέ 8μω τήν καλήν Απληστίαν καρπδν γάρ ἔχει τδν θειον μακαρισμόν· Μακάριοι γάρ οἱ πειυώντε καί διψώντε τήν δικαιοσύνην δτι αὐτοί χορτασθήσονται. Ὅσην μέν τήν θυμηδίαν ἐκ τών γραμμάτων ἐπορισάμην οὐ ^ήιδιον διεξιέναι. Πρώτον γάρ τή σή μοι φιλοθεία ὑπεδείκνυ του χαρακτήρα , καί τδν τή φιλία ὑφήπτε πυρσόν· ἔπειτα τοΟ κεκομικότο ἡ συνουσία μείζονά μοι τήν εὐφροσύνην εἰργάσατο. Ἱκανδ γάρ δ θεοσεβέστατο συμπρεσβύτερο Δομετιανδ καί πδσαν ἀθυμίαν ἀποσκεδάσαι καί θυμηδίαν ἀντ' ἐκείνη ἐνθειναι· ἡθο μέν γάρ ἔχει γλυκύτερον μέλιτο , τών δέ θείων λογίων ἐν ἑαυτφ περιφέρει τδν πλοΟτον, οὐ τώ ἐλύτρω μόνω τών γραμμάτων καλλωπισμένο , ἀλλα καί τδν ἐν τούτοι κεκρυμμένον μαργαρίτην ὑποδεικνύ . Κομιδή δέ ἡμδ εὐφράνα , ἡνίασευ ὁσον ηὐφρανε, καταλιπών δτι τάχιστα. Καί προσφθέγγομαι τοίνυν | δι' αὐτοΟ τήν σήν ἁγιότητα, καί τή τών ευχών ἐπικουρία ἀπολαΟσαι παρακαλώ.

I. (XLVI) ΑΕΡΙΩ ΣΟΦΙΣΤΙΗ.

Et μέν ἠγνόει , ὠ φίλη μοι κεφαλή, τδν δείνα καί τδν ἐκείνου τρόπου καί βίου, εικότω τδν ἔλεον ἀνευφήμει καί τή

11 μίν τήν Sakk. : μίντοι P j| οὐ P : οἳ Sakk || 20-21 χομιδξ... καταλιπών recle, ut videtur, sic interp. Georgiades : χομ-.δ^ δ= ἡμϊ rJsçxva: rvtaoêv, ὁσον ηὔορανι καταλιπών Sakk.

1. Dates limites : 435-448.
2. *Matt.,* 5, 6.
3. Faut-il déduire de ce passage que la lettre XLIX fut écrite à une date très rapprochée de 448, c'est-à-dire, au moment où la situation de l'évoque de Cyr commençait franchement à se gâter p

XLIX (XLV). A Basile, évêque de séleucie d'Isauhie [*]

Alors que tu portes sur ta langue des fontaines d'éloquence, très saint évêque, tu as prétendu avoir soif et désirer goûter à nos misérables gouttelettes : c'est comme si l'on disait que le fleuve d'Égypte a besoin d'une petite goutte ! Si, pour ma part, la plus légère humidité m'est grandement utile, ta Piété, elle, déverse sur autrui l'eau de ses sources. Je n'en loue pas moins ton noble et insatiable désir, puisqu'il a pour fruit la divine béatitude : « Bienheureux ceux qui ont faim cl soif de la justice, parce qu'ils seront rassasiés » Quelle joie ta lettre m'a causée, il m'est difficile de le dire. Tout d'abord, elle m'a fait entrevoir les marques de ta Piété et a allumé la flamme de l'amitié ; ensuite, la compagnie de celui qui me l'a apportée a encore augmenté mon plaisir. En effet, notre très pieux collègue dans le sacerdoce Domitien est capable de dissiper toutes les tristesses et de leur substituer la joie [4], car il a un caractère plus doux que le miel, porte en lui la richesse des saints livres, et, au lieu de tirer seulement vanité de l'éclat des mots, découvre aussi la perle précieuse qui se cache sous eux [*] Cependant, après nous avoir pleinement réjoui, il nous a, par la rapidité de son départ, causé autant de peine qu'il nous avait procuré de plaisir. Je salue donc par lui ta Sainteté et demande à bénéficier du secours do ses prières.

L (XLVI). Au sophiste Aerius [5]

Si tu ne connaissais pas, mon cher ami, l'homme et son genre de vie, tu aurais raison d'approuver la pitié

4. Théodoret exprime sans doute ici en tonnes imagés l'opposition lettre-esprit : le prêtre Domitien n'est pas seulement capable de débiter des textes bibliques ; par sa sainteté même il en exprime l'essence.

5. Date do l'épître : inconnue.

φιλανθρωπία διεξήει επαίνου · έπεί δέ οίσθα τί δ άνήρ, καί 8τι αύξει μέν έπί τδ χείρον ή τή έκείνου γνώμη £οπή, παλινωδίαν δέ *ίίδειν* ού βούλεται, παρά τοΟ σοΟ μάνθανε Πλάτωνο τίνο άξιο οδτο . Εί δέ λέγει μή τού έκείνου νόμου έπί τοΟ παρόντο κρατειν, άκουσον τοΟ δεσπότου τών δλων νομοΟετοΟντο .

LI (XLVII) ΑΠΕΛΛΗ.

Ούτε τήν άνθρωπεΐαν ήγνόησα φύσιν, ούτε δυσχεραίνω τδν έλεον, ου μάλιστα δεόμαι. Οΐδα καί φίλοι αϊτοΟσι παρέχειν, έπειδή κάγώ τούτου δεόμενο έθέλω λαθεΐν. Αίτείοθαι δέ καί αϊτεΐν τά μή πολλήν εργαζόμενα βούλομαι λώδήν. Εί δέ τι τοιοΟτον άγνοων τι αίτήσοι, γυμνοΟν τήν αϊτησιν αναγκάζομαι, καί πείθειν ώ εγώ ήκουσα δυσπαθή . Αωδάται δέ καί τώ αίτοΟντι καί τώ διδόντι ή χάρι . ΤοΟτο καί νΟν προύργου δρασαι νενόμικα καί τήν σήν πεισαι μεγαλοπρέπειαν καί πεισαι, τού συνειδότο μαρτυροϋντο , ώ ούδεμίαν έχω πρδ τδν δεινα άνΟρωπίνην δυσμένειαν· άνιδ δέ με τοί θείοι παντελώ άποταξάμενο νόμοι καί δργανον τή έναντία ένεργεία γενόμενο .

LH (XLVH1) ΙΣΟΚΑΣΙΩ ΣΟΦΙΣΤΗ.

'Αληθή «ρα δ τραγικό εστι λόγο δ τδν δλυπον βίον έπιζητών | καί παρ' ούδενί τοϋτον εύρηκέναι βοών· άδοκήτοι 140'

14-15 δρασαι Sakk. : δράσαι **P**|| 21 τραγιζά «στι Sakk. : — ζό «στ: P.

1. Malgré son obscurité, toute la lettre montre qu'il s'agit d'un accusé. D'autre part, puisque Théodoret presse Aërius de juger cet accusé sévèrement, on peut supposer que, soit comme juge, soit comme avocat, ce sophiste s'occupait de procès.

2. *.Matt.,* 18, 6 ; *Marc,* 9, 42 ; *Luc,* 17, 12. L'entêtement dans Je mal constitue pour le prochain un de ces scandales à propos desquels le Christ lui-même a montré tant de sévérité. Malheur donc aujourd'hui A celui A l'égard de qui Aërius prêche la pitié, car il est précisément une cause de scandale.

et de célébrer les louanges de la bonté ; mais puisque tu connais l'homme, que tu sais que ses sentiments ne feront qu'empirer, et qu'il ne veut point entendre parler de repentir, apprends de ton Platon ce que mérite un tel personnage x. Et si tu prétends que les lois de ce philosophe sont ici sans valeur, entends le Maître du monde te prescrire les siennes :*

Ll (XLVH). A Apelle 3.

Je n'ignore certes pas plus ce qu'est la nature humaine que je ne m'emporte contre la pitié, dont j'ai le plus grand besoin. Je sais même l'accorder à des amis qui me la demandent, puisque moi-même, lorsque j'en ai besoin, je désire l'obtenir. Mais je veux qu'on ne me demande et je n'entends moi-même demander que des faveurs qui ne sont pas susceptibles de causer un grand dommage. Et si, par ignorance de ce principe, quelqu'un me présente une demande de ce genre, je suis contraint d'écarter la demande et de laisser croire que mon oreille a été insensible. La faveur, en effet, cause du tort autant à celui qui la sollicite qu'à celui qui l'accorde. C'est ce que, aujourd'hui encore, j'ai cru utile de faire et dont j'ai cru bon de convaincre la Magnificence, en la persuadant — ma conscience en est témoin — que si je n'ai aucune animosité naturelle contre le personnage, je souffre néanmoins de voir qu'il a rompu complètement avec les lois de Dieu et s'est fait l'instrument de la puissance adverse 45

LH (XLVÏ1I). Au sophiste Isokasius 4.

Bien vrai est Je mot du poète tragique qui, cherchant la *vie sans chaeri.it* ·, s'écrie qu'il ne l'a trouvée nulle

3. Dote de l'épftro : inconnue.
4. C'est-à-dire : le demon.
5. Dote de l'épîtrc : inconnue.
6. Sophocle, *Tracks* 168. Citation libre.

γάρ ot πλείστοιτών ἀνθρώπων περιπίπτουσι συμφοραι . ΤοΟτο δέ πέπονδε καί Θεοκλή δ ευμενέστατο ἡμών υίό . ΆγροΟ μέν γάρ ένδ αὐτδν κύριον πεποίηκεν δ πατήρ· φέρει δέ ουτο οὐ μυ^ίνα καί ἀνθη, κατά τδν κωμικόν έκεινον αγρόν, ἀλλα τά ὑπέρ τών εισφορών παροινία . ΤοσοΟτον δέ κληρονομήσα , εί τήν δικαιοτάτην πραιτοΟραν έκλήθη, καί μόγι οἶό τε ὠν τροφή τή αναγκαία μεταλαχείν, τοσοΟτον ζημία φορτίον ἠνάγκασται μεριμνάν· ου δή χάριν καί τήν βασιλίδα καταλα-6εῖν έπείγεται πόλιν. Δείται τοίνυν δι᾽ ἡμών τή ὑμετέρα μεγαλοπρέπεια , ὡστε μεθ᾽ ὑμετέρων έπιδημήσαι γραμμάτων, καλώ αὐτοΟ τήν πενίαν καί σοφιστικώ τραγωδούντων. Μετά γάρ τηλικαύτη μαρτυρία εί τδ δικαστήριον είσιών πείσει τού δικάζοντα πάντα τή φιλανθρωπία μόνη τήν ψήφον έξενεγκείν.

part : car la plupart des hommes tombent dans des malheurs inattendus. Tel est le sort qu'a connu précisément notre très noble fils Théoclès 1. Il avait hérité de son père un champ, mais celui-ci, au lieu de produire des myrtes et des fleurs, tel le fameux champ du poète comique [illegible] ne lui rapporte que querelles avec le fisc. Après ce bel héritage, on le cite devant le tribunal très équitable du préteur, et, à lui qui peut à peine s'assurer le nécessaire pour vivre, on impose le souci d'une amende aussi lourde que la valeur de l'héritage : voilà pourquoi, justement, il se hâte de gagner la capitale. Aussi demande-t-il, par notre intermediaire, à votre Magnificence, de s'y rendre muni d'une lettre dans laquelle vous saurez faire, comme sait le faire un sophiste, la tragique peinture de sa misère. Car, s'il sc présente devant le tribunal avec un témoignage de cette valeur, il convaincra tous les juges de ne porter que la sentence que leur dictera leur bonté.2

1. Personnage inconnu par ailleurs.
2. Probablement dans une pièce perdue d'Aristophane.

INDEX SCRIPTURAIRE

Les chiffres entre parenthèses indiquent une allusion et non une citation.

	Lettres	Pages
Genèse		
12, 3	XXXV	100
(22, 1-19	XLVII	116)
I Sam. (/ /iot.s)		
1,2,1-21	XLVII	117
Job		
1, 21	XLVII	115
Pi.		
103, 29-30	XLVII	117
Prov.		
13, 8	III	77
Is.		
3, 12	XLIII	107
11, 6	V	78
Ézéch.		
36, 4	II	75
(34, 4	V	73)
Malt.		
(5, 6-5	XLVII	117)
5, 6	XLIX	119
10, 40	XXXV	100

	Lettres	Pages
Malt.		
(18,6	I.	120)
(24, 14	11	74-75)
.Marc		
(9. 42	L	120)
Lue		
(17, 12	L	120)
Jean		
5, 25-29	XLVII	112
II. 11, 12,14	*ibid.*	*ibi*
12, 32	*ibid.*	*ib*
Rom.		
6, 3, 5	XLVII	114
12, 8	XVIII	89
1 Cor.		
6, 11-12	XV	87
6, 15-16	XIII	85
1 Thus.		
13	XLVII	113
1 Pierre		
8	XLIII	107

INDEX DES CORRESPONDANTS

Abréviations. — *archinx.* : archimandrite ; *arch.* : archonte ; *anc. préf.* : ancien préfet ; *av.* : avocat ; cle : comte ; *curat.* : curateur ; *diacon.* : diaconesse ; *év.* : évêque ; *mag.* : magistrat ; *m. d. $.* ; maître des soldats ; *pr.* : prêtre ; *préf.* : préfet ; *phil.* : philosophe ; *quest.* : questeur; *soph.* : sophiste; *tr.* : tribun.

Ni le nom du consul Nomus, ni ceux des prêtres Basile et Martynus» ni celui du comte Ulpien» à qui sont respectivement adressées les épîtres XVI, XXIV, XXV et XXVI do la collection de Patmos» ne figurent ici, ces lettres se trouvant seulement signalées Λ leur place dans ce premier volume et devant être publiées au tome II sous les numéros 58, 19, 20 et 22.

Acrius, *soph.* VII, X, XXIII.
L
Agathon, *archim.* IV
Agianus. *moine* XLIII
André, *év.* XLI
Antiochus, *anc. préf.* XXXIX
Apelle U
Archelaus, ép. XXX
Aréobindus, m. *d. s.* XVIII
Axia.diwon. XLVII I

Basile, ée. j, XL1X

Constantin, *anc. préf.* XIX
Cyrus, *pr.* XXIX

Denys, cte. XVII
Domitien, ({ues XL

Eulalius, *niag.* VIII, IX
Eurycianus, *tr.* XLVII
Eusèbe, éi>. II, XXII (?)
Euthalius, pr.* XLII

Florent, *prq* V

Germanus, *mag.* VIII, IX

Helladius, *curat.* XLVI

Irénéc, cl°. XIV
Isokasius, *soph.* XXVII, XXVIII, XXXVIII, XLIV, LH

Marana, «p. XXXIV

Néon, *arch.* XXXVII

Olympius Germanicus XIII

Palladius, *phil.* XII
Proclus. cv. XV, XX
Proteus, *mag.* VIII, IX

Romule XXXV

Théodote, *arch.* XXXVI
Théodote, ® ÏΠ
Théodote, *év.* XXXII, XLV
Titus, c'° VI, XI

(Sans titre) XXXI, XXXIII

INDEX DES NOMS PROPRES

Les abréviations utilisées sont les mêmes que dans l'index des Correspondants ; il faut ajouter : *ab.* ; abbé ; *artlig.* : antigraphaire ; *cons.* : consul ; *car.* : curiate ; *diac.* : diacre ; *icon.* : économe ; *emp.* : empereur ; *cun.* : eunuque ; *évang.* : évangéliste ; *fond.* : fonctionnaire ; gotro. : gouverneur de province ; *hcr.* : hérétique ; /'. *f.* : jeune fille ; /. *h.* : jeune homme ; *ni.* : moine ; *ni. d. off.* : maître des offices ; *mari.* : martyr ; *mid.* : médecin ; *mélr.* : métropolitain ; *or.* : orateur ; *pat.* : patrice : *pythag.* : pythagoricien ; *sol.* : solitaire ; p. : ville.

Les noms qui figurent sans indication sont ceux des personnages et des lieux très connus ou dont, au contraire, l'identité nous fait defaut. En cas d'homonymie, nous n'avons pas omis, tontes les (ois que la chose nous a été possible, de préciser la qualité de chaque personnage ou l'identité de chaque lieu.

Les chiffres en caractères gras renvoient aux pages de l'introduction, les autres à celles du texte, de la traduction et aux notes (n.).

Abraham, 100; 116; 117.
Abraham, *ccon.,* 40 : 41.
Abundius, ép. *de Côrnc,* 10 et n. 1.
Acacc, ép. *de Birée,* 20 ; 34.
Acace, *pr.*. 40 ; 42.
Acémètes, 38.
Achaïe, 52.
Acylin, ép. *de Biblos,* 10. n. 1.
Adam, 113.
Aegées, p. *de Cilicie,* 26 : 33 ; 34; 38.
Acrius, *Soph.,* 45 ; 54 ; 62 ; 79 ; 82 ; 94 et η. 6 ; 97, η. 1 ; 100, η. 5 ; 105, η. 3 ; 119 ; 120, η. 1, 2.
Actius, *pr.r* 10.
Afrique, 29-31 ; $3 ; 36 ; 93 - 94, η. 4.
Agapct, *diac., 'H,* η. 4 ; 75 et η. 2 ; 93, η. 3 ; 117 el η. 4·
Agapius, *pr.,* 40 ; 42.
Agathon, 39 et η. 4.
Agianus, 39 ; 106 ; 107, η. 1.
Alcinoos, 94.
Alexandra, *dame,* 55 ; 115, η. I.
Alexandre, ép. *de Hiêraple,* 20 ; 21 ; 31 ; 33.
Alexandre (saint), *m.,* 38.
Alexandre, *rnétr. de Nicée,* 66.
Alexandrie, 14, η. 1 ; 17 ; 18 : 21-23; 26; 27 ; 59.
Anatole, *pat.,* 28 : 47 ; 48, n. 1 ; 51 ; 61.

Anazarbc, 34.
Ancyrc, 26 ; 34 ; 38; 74 et n. 4 ; 92 et n. 7 ; 117, n. 4.
Andibére, *fond.,* 46.
André, *archim.,* 39.
André, *diac.,* 39.
A ndré, m. *de Constantinople,* 40.
André, *iv. de Samosale,* 18 ; 20 ; 26 ; 31 ; 38 ; 105 et η. 1.
Androna, *v.,* 110, n. 4.
Anne, 117.
Antioche, 10 ; 13 ; 14 ; 17-21 ; 26-29; 31; et 33-36; 38; 40; 45 ; 98 et n. 1 ; 105, η. 1, 5 ; 109 ; 110, n. 2.
Antiochus, *préf.,* 49 ; 50 ; 103.
Apâmée, 15, n. 2; 24; 26; 32-34 ; 37 ; 56.
Apelle, *fond.,* 46 ; 120.
Apcllion, *fond.,* 46.
Aphtonius, *mag. de. Zeugma,* 54.
Aphtonius, *autre nia", de Zeugma,* 54.
Apollonius, *préf.,* 49.
Apôtre (Γ), 85 ; 89.
Aquilinus, 39.
Arcadius, *emp.,* 18, n. 1.
Archaios, *v.,* 110.
Archelaus, *iv. de Sêleucie de Piérie,* 26 ; 36 : 96 et n. 2. 3.
Archibius, *pr.,* 40 ; 43.
Aréobindus, *m. d. s.,* 48 ; 89 ; 92.
Ariens, 16.
Aristophane, 62 ; 121, n. 2.
Arius, *liér.,* 85, n. 6.
Arménie, 26 ; 37.
Asie, 52.
Aspar, *pat.,* 47 ; 48 et n. 5 ; 52.
Athanase, *év. de Perche,* 31 ; 35; 88, n. 5; 89, n. 1; 105. n. 1.
Athanase, *or.*. 42.
Athènes, 14, n. 1 ; 84, n. 1.
Athéniens, 94; 113, n. 6.
Attila, 48.
Attique. 79.
Axia, *diacon.,* 44; 118.

Balança, *v. de Syrie,* 36.
Barsuinas, 40, n. 3.
Basile, *év. de Sêleucie d'Isaurie,* 26 ; 32 35 ; 74 ; 119.
Basile (le grand), 11.
Basile, *pr.,* 40; 42 ; 94.
Déliai, 85.
Bcrëe, 20 ; 26 ; 34 ; 36 ; 37 ; 105, n. 5 ; 110, n. 4.
Beryte, 26 ; 33.
Bibles, *v.,* 10. n. 1.

Callinicus, *mart.,* 110, η. 3.
Candide, 40.
Carthage, 94.
Casiana, *diacon.,* 44.
Celerina, *diacon.*. 44.
Celestiacus, 29 ; 46 ; 52.
Célcstin, *pape,* 18 ; 50.
Chalcêdoinc, 10, n. 1 ; H ; 1®« 19 ; 20 ; 24 ; 25 ; 29 ; 30-38 : 47, n. 3 ; 48-51 ; 53.
Chalcis, *v. de Syrie,* 26 ; 36 ; 110, n. 4.
Channunia, *v. de Syrie,* 110. n. 4.
Chypre, 54.
Chrysaphe, *eun.,* 22 ; 49.
Cilicie, 26 ; 27 ; 33 ; 37.
Claudius, *antig.,* 47.
Cléobule, 62; 101, n. 3.
Clusium (Chiusi), *v. d'Élrurie,* 37.
Côme, 10, η. I.
Constantin, *préf.,* 49-51: 90 et n. 4.
Constantine, t». *d'Oxroène.* 26 ; 35.

Constantinople, 10, η. 1 ; 14 ; 17 ; 20-24 ; 26 ; 27 ; 30-32 ; 35 ; 37-41 : 44 ; 50 ; 52 ; 74, n. 4 ; 86 et n. 3 ; 88, n. 2 ; 90, n. 4 ; 115, n. 2.
Corinthiens, 113.
Crétois, 104, n. 3.
Cyr, 9 ; 11 ; 15 ; 18 ; 21 ; 24-*29 ; 31-39 ; 42-49 ; 52-58 ; 60-61 ; 63-64 ; 66 ; 74 n. 4 ; 76, η. 1 ; 78, η. 1, 4 ; 84, n. 1, 5 ; 85, n. 6 ; 86, η. 1, 2, 3 ; 88, n. 2, 5 ; 89, η. 1 ; 93, n. 3 ; 97, n. 3 ; 98, n. 1 ; 100, n. 5 ; 106, η. 1 ; 107, n. 3 ; 108, η. 1 ; 109, η. 1 ; 110. n. 4 ; 111, n. 3 ; 119, n. 3.
Cyrrhestiquo, 110, n. 2, 3.
Cyrille, Λ». *d'Alexandrie,* 10 ; 18-22 ; 31 ; 41 ; 59 ; 74, n. 4.
Cyrus, *év. d'Anazarbe,* 34.
Cyrus, *fond.,* 46.
Cyrus, *pr.,* 40 ; 42 ; 95.

Domicn, *év. de Sidon,* 26 ; 35 ; 105.
Daniel, 113, n. 6.
Délos, 42.
Démosthène, 62 ; 84, n. 5.
Denys, ἔ *d'Orient,* 52 ; 53 ; 78, n. 5; 88 et n. 2, 4 ; 90, n. 4 : 91.
Dexianus, *év. de Sêleucie d'isourie,* 32 et η. 1.
Diodore, 17 ; 21 ; 31.
Dioscore, 10, η. 1 ; 21-24 ; 26 ; 27 ; 29 ; 33 ; 59.
Dolichée, 27 ; 36 ; 38 ; 40 ; 110, n. 4.
Dornilicn, *quest.,* 52 ; 104.
Domnus, *év. d'Antioche,* 10 ; 21 ; 23 ; 24 ; 26-30 ; 33 ; 34; 45.
Domnus, *év. d'Apamee,* 33 ; 34.
Doryléo. 23.

Edesse, 10. n. 1 ; 23 ; 26 ; 30.
Egypte, 39 ; n. 4 ; 119.
Egyptiens, 104, n. 3.
P.lic, *av.,*
Émèse, 26 : 27 ; 34; 61.
Éphèse, 16 ; 18 ; 19 ; 23 ; 24 ; 28-31 ; 32, n.1 ; 33 ; 34 ; 36 ; 37 ; 40 42 ; 45 ; 48 ; 50.
Epiphane, 46 ; 100, n. 5.
Espagne, 94, n. 4.
Etrurie, 37.
Eugraphie, *dame,* 55.
Eulalius, *év. d'Arménie persiqiie,* 26 ; 37.
Eulalius, *mag. de Zeugma,* 54 ; 79.
Eulogius, *écon.,* 40 ; 41.
Eunomiens, 16.
Eunomius, *hcr.,* 85.
Euphratésicnne, 33 ; 35 ; 38 ; 40 ; 45 ; 53 ; 57 ; 74, n. 4.
Euripide, 62.
Eurycianus, *tr.,* 53 ; 75, n. 2 ; 103; 111,; 117 u. 4.
Euscbc, *av.,* 45; 84, n. 3.
Eusêbo, <h'. *d'Ancyre eu Galatie,* 26 ; 34 ; 35 ; 38 ; 74 et n. 4; 92; 93, n. 7 ; 117, n. 4.
Euscbc, *év. d'Arménie persique,* 26 ; 37.
Eusèbe, *év, de Dorylée,* 23 ; 24.
Eustathe, *év. d'Aegies en Cilicie,* 26 ; 33 ; 38.
Eustathe, *de Bért/le,* 26 ; 33.
Eustathe, *pr.,* 78.
Euthalius, p/·., 40. 42; 99; 105, n. 4, 6.
EuUèquc, *préf.,* 49 ; 90, n. 4.
Eutychês, 22 ; 23 ; 32 ; 35 ; 38 ; 39 ; 41, n. j.

Eiitychiens, *22.*
Euthyme (couvent de saint), 29.

Flavicn, 10, n. 1 ; 21 ; 23 ; 24 ; 26-29 ; 38 ; 39 ; 40, n. 3 ; 41, η. 1.
Florent., ën. *d'Occident,* 26 ; 37 ; 93 et n. 2, 3.
Florent, *put.,* 49 ; 50, η. 1 ; 77, ». 5 ; 78, η. 1, 4.

Galatie, 26; 34; 35; 38: 74, n. 4 ; 93, n. 7 ; 117, n. 4.
GangreS, 29.
Genscric, 94, n. 4.
Germanicic, 26 ; 32 : 38.
Germanus, znag. *de Zeugma,* 54 ; 79.
Gérontc, *ab.,* 39, 40.
Gérante, *êv. de Séleucîc de Piérie,* 36.
Gérontc, *sculpteur,* 102.
Gindaros, t'., 110 et n. 1, 2.
Gorpiaeos (mois), 100, n. 5 ; 101.
Grèce, 62 ; 101, n. 3.
Grecs, II3.
Grégoire (de *Nazianze),l* 1 ; 63.
Grégoire *(de. Nysse),* 11 ; 66.

Hcbdomon, faubourg de Constantinople, 41, n. 1.
Ilelladius, *curat.,* 46 ; 47 : 111 et n. 3.
Hermès, 85.
Hermésigènes, 45.
Ilierapolis (Hiéraple), 15 ; 20 ; 21 ; 31 ; 33 ; 75, n. 2.
Hilaire, *diac.,* 41 ; 43.
Hilaire, *pape,* 37.
Hipparque, *pylhag.,* 82, n. 3.
Homère. 62.
Hypaïpa, v. *de Syrie,* 28.

Ibas, *eu. d'Édesse,* 10, n. 1 ; 23 ; 26 ; 29-31 ; 36 ; 40.
Ignace (saint), 114, n. 6.
Illyrie, 49.
innocent, *pape,* 27.
Irénée, éo. *de. Tyr,* 23; 26; 29 ; 30 ; 55 ; 86 cl n. 1, ·›.
Isauric, 26 ; 32 ; 35 ; 74 ; 104 ; 119.
Isidore *(de. Péluse},* 43 ; 47.
Isidore, *pré/.,* 48.
Isokasius, *.soph.,* 45 ; 54 : 62 ; 94 ; 97 η. 1 ; 102 ; 108 et n. 1,2 ; 109, η. 1 ; 120.
Italie, 37.

Jacques, *pr.,* 40 ; 42.
Jacques, *sol.,* 28. 92 cl n. 4.
Jean (ChrysostOine), 14; 18; 27, n. 2 ; 115, n. 2.
Jean, *écon.,* 40 : 41.
Jean, *évang.,* 39, n. 5.
Jean (monastère de saint), 66.
Jean, «ri·. *d'Antioche,* 10; 18-21 ; 29 ; 33 ; 87, n. 3.
Jean *(d'figées],* 10.
Jean, *éo. de Germanide,* 26; 32 ; 38.
Jean, mag. *de Zeugma,* 54.
Jean, *pr.,* 40 : 42.
Jean (autre), 39 : 40.
Jérusalem, 29.
Job, *pr.,* 39 ; 1'15, n. 2.
Juifs, 16 ; 113 et n. 6.
Jules, ép., 41.
Jûvénal, *év. de Jérusalem,* 94 et n. 5.

Korna, u.. 54, n. 1.

Laodicée, 36.
Larissa, 33.
Lazare, 112.
Léon, *finp.,* 25; 50; 52.

Léon, *pape.,* 10, η. 1 ; 24 ; 26 ; 27 ; 37 ; 39 ; 41 ; 43 ; 48 ; 49.
Leucius, *mart.,* 110, n. 3.
Libanius, 14, η. 1.
Libye, 93 ; 94.
Longin, 40.
Lupicinus, *ni. d. off.*. 51.
Lupicius, 51.
Lycaonie, 54, η. 1.
Lydie, 28.
Lysis, *pylhag.,* 82, n. 3.

Macédoniens, *Mr.,* 16.
Macedonius, *sol.,* 14.
Mages, 16.
Magnus (Antoninus), *archim.,* 38.
Marana, *av.,* 45 ; 99 : 100, η. 5.
Marcel, *ab.,* 38.
Marcien, *emp.,* 24 ; 40 ; 48 : 51 ; 55 ; 56.
Marcionites, *hér.*. 16.
Marie, *j. f.,* 33.
Martyrius, *pr.,* 94 ; 104, n. 2.
Maschala, *v.,* 110.
Matthieu, *évang.,* 39, η. 5.
Maxime, *pr.,* 40, n. 2.
Maximicn, *cv. de Constantinople,* 20 ; 21 ; 28.
Maximien, *exilé d'Afrique,* 94.
Mélêce, *év. de Larissa.* 33.
Memnon, *év. d'Éphise,* 19.
Méninge, *v.,* 110.
Minnica (Méninge), 110, n. 4.
MopsuestC, 14; 17; 21 ; 31.
Muses, 85.

Naucratianus, *lr.,*
Nazianzc, 11 ; 63.
Néon, *arch.,* 52 ; 53 ; 101 ; 103 ; 104.
Néoptolème, *gouv.,* 53 ; 54.
Nestorius, 10 ; 14 ; 17-23 : 25 ; 28 ; 30 ; 41 ; 50.
Niece, 16 ; 24 ; 33 ; 66 ; 92, n. 7.
Nicéphore (Callisto), 11.
Nicerte, 15, n. 2.
Nicobule (Lettre à), 63.
Nomus, *cons.,* 47 ; 49 ; 50 ; 67 ; 88.
Nonnus, *mag. de Zeugma,* 54.
Nysso, 11 ; 63 ; 66.

Olympias, 115, n. 2.
Olympius (Germanicus), 46 ; 83.
Osroi-ne, 26 ; 30 ; 35.

Palladius, *phil.,* 46 ; 83 ; 84, n. 3, 4.
Pancbarius, *fond.,* 46.
Pâques, S6, n. 1 ; 117, n. 4.
Patrice, cte, 52.
Paul (saint), 43 ; 80. n. 2 ; 89, n. 4 ; 112; 113, n. 5, 6 ; 114.
Paul, *év.,* 74 Ct n. 2.
Péloponnèse, 84, n. 1.
Pehise, 43 ; 47.
Perrhc, 26 ; 31 ; 35 ; 38 ; 88, n. 5 ; 89, u. 1 ; 105, n. 1.
Perses, 48 ; 80.
Petra, 30 ; 86, n. 1.
Phasganius, 97 el n. 3.
Phénicie, 29 ; 30 ; 34 ; 35.
Philippe, *cur.,* 28 : 88, n. 2 ; 89, n. 1 ; 92 ; 108 ct n. 1,3; 109, n. 1.
Photios, *év. de Tyr,* 30.
Piérie, 96, n. 3.
Pierre, *av„* 45.
Pierre, *év. d'Émèse,* 34, η. 5.
Pierre, *cv. de Gindaros,* 110, n. 2.
Pierre, *mid.,* 46.
Pierre, *premier év. de Rome,* 27.
Pittacos, 62 ; 101, n. 3.
Platon, 120.

Polycarpo (saint), 114, n. 6.
Poinpeianus, *êv. d'Émèse,* 26 ; 34.
Pont, 62.
Proclus, *iv. de Constantinople,* 21 ; 26-28 ; 38 ; 86 et n. 3 ; 87, n. 1 ; 92.
Proteus, *mag. de Zeugma,* 54 ; 79.
Protogene, *préf.,* 49 ; 50.
Pulchérie, 22 ; 55 : 89, η, 1.
Pythagore, 82.

Rabulas, ci». *d'Édcsse,* 30.
René, *pr.,* 40-42.
Romains, 80.
Rome, 26 ; 27 ; 43.
Romulo, cp. *de Chalcis,* 26 ; 36 ; 100.
Rufin, ép. *de Satnosale,* 31.

Sabinien, ép. *de Perrhe,* 26 ; 35 ; 38.
Sadducccns, 113, n. 6.
Saluste, goup., 53; 101, n. 2.
Sumosate, 18; 20; 26; 31; 35 ; 38 ; 105-
Scylacius, *mag. de Zeugma,* 54.
Scloucie, *en Isauric,* 26 ; 32 ; 33-35 ; 96 ; 119.
Séleucic, *de Piérie,* 36 ; 9G, n. 2, 3.
Senator, *pal.,* 47-49.
Sergithcc, 90 et n. 1.
Sorians (Isriyé), 110, n. f>.
Sicile, 94 et n. 3.
Sidon, 26 ; 35.
Silvain, *fond.,* 46.
Sirènes, 97 et n. 1.
Sophocle, 62.
Sophronius, ép. *de Constantine en Osroène,* 26 ; 35 ; 36.
Sporacius, ĕ. 10 : 53.
Stasiinus, cto, 4g
Suzanne, *j. /.,* 44; 118 et n. 2.
Syrie, 14, n. 1 ; 15 ; 28 ; 33 ; 36 ; 75. n. 2 ; 110, n. 1. 2, 4.

Tarse, 17 ; 21 ; 31.
Taurus, *pat., VI* ; 49 ; 52.
Thalassius, *pr.,* 40, n. 2.
Thèclc (sainte), 32.
Théoclès, 45; 121.
Théoetiste, ép. *de Bérée,* 26; 34.
Théodore, *fonct.,* 47.
Théodore (de *Mopsucste),* 14 ; 17 ; 21 ; 31.
Théodorite, *mag. de Zeugma,* 54.
Théodose, *emp„* 13; 18; 19; 22 ; 23 ; 29 ; 30 ; 32 ; 47-49 ; 55.
Théodote, ép. *d'Ancyrr,* 74, n. 4 ; 93, n. 7 ; 117, n. 4.
Théodote, ép. *d'Antioche,* 98; 109.
Théodote, *pr.,* 40 : 42.
Théodote, *arch.,* 100 ; 101.
Théodote, <4«. 46 ; 75.
Théodote, */. h. de Cyr,* 95.
Théonilla. *daine,* 55.
Théophile, cp. *d'Alexandrie.* 18.
Thcssidoniciens, 113.
Thomas, ép., 42.
Thrace, 74, n. 4 : 75 ; 93, n. 3 : 117, n. 4.
Thucydide, 62 ; 84 et n. 1,5; 94. n. 3.
Thyrsus, *marl.,* 110, η. 3.
Timothée, éo. *de Dolichèe,* 27 ; 36 ; 38.
Timothée, *pr.,* 39.
Titus, et®, 53 ; 78 et n. 5 ; 83.
Tyr, 24 ; 26 ; 29 ; 31 ; 33 ; 8S, η. 1.

Ulpien, c:c, 46 ; 94.
Ulysse, 97.
Uranius, *év. d'Émèse,* 27 ; 84 ; 61.
Uranius, *gouv.,* 53 ; 54.
Urbanus, *fond.,* 46.

Vandales, 30 ; 48 ; 94, n. 4.
Vincomale, *m. d. off.,* 51.

Zenon, *m. d. s.,* 51.
Zeugma, 31 ; 54 ; 79 et n. 2.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Abréviations 7

INTRODUCTION

I. — Le milieu historique et religieux..... 13
II. — Les correspondants..... 25
1. Les gens d'Église..... 26
2. Les laïcs..... 44
III. — L'intérêt psychologique»..... 56
IV. — Note sur la présente édition..... 66

TEXTE ET TRADUCTION [1]

I. – A Basile, évêque d'Isaurie..... 74
II. — A Eusèbe, évêque d'Ancyre..... 74
III. — Au comte Théodotc..... 75
IV. — A l'archimandrite Agathon..... 77
V. — Au préfet Florent..... 77
VI. — A Titus, comte des domestiques..... 78
VII. — Au sophiste Aërius..... 79
VIII. — A Eulalius, Germanus et Proteus, magistrats de Zeugma..... 79

1. Chaque épître porte le numéro d'ordro qui est le sien dans le manuscrit; cl- *introduction,* p. 6S.

IX. Aux mêmes..... 81
X. Au sophiste Aërius..... 82
XI. Au comte Titus..... 83
XII. Au philosophe Palladius..... 83
XIII. A Olympius Germanicus..... 85
XIV. Au comte Irénée..... 86
XV. A Produs, évêque de Constantinople 86
XVI. Au consul Nomus..... 88
XVII. A Dcnys, comte d'Orient..... 88
XVIII. Au maître des soldats Aréobindus.. 89
XIX. A Constantin, ancien préfet..... 90
XX. A Produs, évêque de Constantinople 92
XXI. Au patrice Aréobindus..... 92
XXII. A Eusèbe, évêque d'Ancyre..... 92
XXIII. Au sophiste Aërius..... 94
XXIV. Au prêt re Basile..... 94
XXV. Au prêtre Martyrius..... 94
XXVI. \u comte Ulpien..... 94
XXVII. Au sophiste Isokasius..... 94
XXVIII. Au même..... 95
XXIX. Au prêtre Cyrus..... 95
XXX. A Archélaüs, évêque de Séleucic... 96
XXXI. 97
XXXII. A Théodole, évêque d'Antioche. ... 98
XXXIII. 98
XXXIV. A l'avocat Marana..... 99
XXXV. A Romule..... 100
XXXVI. a l'archonte Théodote..... 100
XXXVII. A l'archonte Néon..... 101
XXXVIII. Au sophiste Isokasius..... 102
XXXIX. A Antiochus, ancien préfet..... 103
XL. A» questeur Domitien..... 104
XLÏ. A André, évêque de Samosaic..... 105

XU I. — Au prêtre Euthalius..... 105
XLIII. A Agianus, moine..... 106
XLIV. — Au sophiste Isokasius..... 108
XLV. — A Théoclote, évêque d'Antioche.... 109
XLVI. — Au curateur Hclladius..... il1
XLVII. Au tribun Eurvcianus. Lettre de consolation..... 111
XLVIII. — A la diaconesse Axia..... 118
XLIX. – ABasile.évêqùcdeSéleucied'Isauric. .119
L. — Au sophiste Aërius..... 119
LI. — A Apelle..... 120
LIL — Au sophiste Isokasius..... 120

Index scriptuaire..... 123
Index des correspondants..... 125
Index des noms propres..... 127

ACHEVÉ D'IMPRIMER
LE 14 MARS 1955
SUR LES PRESSES
DE PROTAT FRÈRES,
A MACON

numkros n'oniiHB : bh-uimeur, 5688 ; bditkvh, 4706.
dépôt i.kgal : 2· tkimrstrk 1955.